

# Setter Anglais

Revue officielle du Club

n°102 - 1<sup>er</sup> semestre 2020



# LE COMITÉ

## Président Jean-Yves Guilhemjouan

518 route de Lahonce  
64990 Urcuit  
06 12 55 73 42  
jeanyves.guilhemjouan@orange.fr

## Sylvie Henocque

vice-présidente  
12 cami deth casteriou  
65200 ORIGNAC  
06 77 81 22 77  
champ.bocquillon@free.fr

## Vladimir Demaretz

vice-président  
1097 B CHEMIN ANDRE MALRAUX  
83136 GARÉOULT  
06 08 50 29 35  
v.demaretz@orange.fr

## Secrétariat Général

### Patrick Berthelot

Secrétaire Général  
1 pont de l'amourette  
33860 MARCILLAC  
06 75 86 30 11 - gislainn@hotmail.fr

### Louis Grall

Secrétaire Général Adjoint  
Kérangoff  
29460 St ELOY  
02 98 2195 46 - grall.l@wanadoo.fr

## Trésorerie

### Daniel Comte

Trésorier  
4 RUE DU CHALET D'ARGUEL  
25720 PUGEY  
06 74 49 50 88 - daniel-comte@wanadoo.fr

### Octave Lanord

Trésorier Adjoint  
36 route deMontvicq  
03170 BEZENET  
09 75 28 07 71 - ol.boisdebene@orange.fr

## Robert Ceresuela

16 cami dous arriouets - 65500 SAINT LEZER  
05 62 96 24 02 - robert\_ceresuela@hotmail.fr

## Jean-Guy Ducom

144, avenue Hosseleyre - 40990 HERM  
05 58 91 50 36 - jeanguyducom@wanadoo.fr

## Jean-Philippe Julien

11 Les Grands Terriers - 36330 VELLES  
02 54 36 34 95 - jean-philippe.julien007@orange.fr

## Michel Le Gall

petit Condest - 56130 NIVILLAC  
02 99 90 82 37 - michel.le-gall@setteranglais.com

## Michel Le Goff

L'orée du bois - 29710 PLOGASTEL ST GERMAIN  
06 81 36 66 07 - michel.legoff98@sfr.fr

## Laurence Madiot

56 rue Jean Moulin - 28330 LA BAZOCHE GOUET  
06 23 18 91 11 - laurence.madiot4@gmail.com

## Daniel Poujaud

la folie - 37800 PORTS SUR VIENNE  
06 11 42 52 31 - daniel.poujaud@setteranglais.com

## Daniel Provost

LES MARES - 56130 NIVILLAC  
06 85 40 24 21 - echodelaforet@orange.fr

## Membres d'honneur

Jean Marie PILARD (Président d'Honneur) †  
Jean Paul BLONDEAU  
Bernard COIFFIER  
Lucien PERRIN †  
Bruno MAURY  
Yves MADELAIN

## Contact administratif

Marie-Agnès BOURGOGNE  
Tél : 06 16 47 02 14  
E-mail : [secretariat@club-setter-anglais.com](mailto:secretariat@club-setter-anglais.com)

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des aliéna 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

Le Club du Setter Anglais a été fondé en 1910  
Président Fondateur : A. BORDEREAU  
Affilié à la Société Centrale Canine (reconnue d'utilité publique)  
Siège Social : ROUTE DE LAHONCE 64990 URCAIT

Ce numéro est tiré à : 4500 exemplaires  
Dépôt légal, n° I.S.S.N. 2112- 4531

Le Gérant : Jean-Yves Guilhemjouan - tél : 06 12 55 73 42

Maquette et impression : Les Imprimeurs Corrèziens - Tél : 05 55 92 84 84





Il est toujours utile de revenir sur l'essence même de notre but associatif, notre mission première qui est le maintien voire la progression de notre formidable chien de chasse qu'est le Setter Anglais. Il est bon de rappeler que La Chasse est bien notre crédo, notre référentiel commun ! Nous observons saison après saison que notre race est bien majeure dans les choix de nos chasseurs sur le terrain. Soyons en fiers,

c'est une responsabilité que nous assumons, sans arrogance, avec humilité, car rien n'est jamais acquis mais personne ne nous dictera nos choix de gestion dans l'intérêt de notre race. Sans ambiguïté sur ces préceptes nous sommes par principe ouverts, actifs et forces de propositions dans cette cynophilie que nous voudrions moderne. Le Club du Setter Anglais sollicite et forme un certain nombre de bénévoles qui adhèrent à la formation de juges de Field trial et font ensuite profiter de leurs compétences la cynophilie dans son ensemble. A l'avant-garde sur certaines initiatives comme le TAC, repris maintenant par d'autres clubs de race, nous avons aussi régulièrement la possibilité d'offrir de nouveaux terrains de jeux à tous nos chiens de chasse quelques soient leur race. Un nouveau site, ouvert, clair, ludique et extrêmement complet viendra illustrer et compléter mes propos.

Sans vouloir développer plus avant, force est de constater que le Club du Setter Anglais est toujours moteur dans cette cynophilie. Je profite de l'occasion pour féliciter tous nos acteurs du terrain, membres des différentes commissions que nous avons mises en place, et qui ont bien voulu s'impliquer dans cette dynamique. En l'occurrence un grand merci à Hervé BRABANT qui vient d'effectuer un formidable travail dans la mise en place de ce nouveau site, outil indispensable au quotidien pour gérer un grand club comme le nôtre. C'est bien ce type de dynamique et d'engagement qui doit conduire notre association.

A l'inverse, réfractaire aux différents commérages de bordures, qui me reviennent en boucle, soient-ils issus de réseaux sociaux, ne m'attendez pas sur ces terrains, vous comprenez bien que je préfère laisser chacun à ses passions...

Au sujet de cet héritage que j'évoquais en introduction et que nous devons à ceux qui nous ont précédés, j'ai bien entendu à cet instant une pensée particulière pour Jean-Marie PILARD qui fut l'Artisan de notre bonne santé actuelle. A l'initiative de ce qui fait la grande popularité que sont nos concours sur Bécasses actuellement, il a senti tout l'intérêt

de promouvoir cette discipline accessible au plus grand nombre des chasseurs. Depuis l'origine de leur création nos clochettes de bronze et d'argent sont portées par un engouement qui ne baisse pas. A l'avant-garde en terme de pédagogie cynophile, il nous laisse une bibliothèque riche, toujours d'actualité pour tous nos membres, accessible aux débutants et de références pour les plus aguerris. Rappelons-nous à cette occasion ses références constantes à la chasse... Nous y sommes encore, nous y revenons, c'est bien la chasse qui doit guider notre race !

Mais aussi la qualité de nos chiens se doit d'être évaluée objectivement aussi bien en exposition qu'en travail, et c'est bien aussi une forte responsabilité. Nous souhaitons à ce sujet assurer la présence de juges de conformité au standard désignés par le club lors de nos spéciales, et développer les Régionales d'élevage afin de veiller à l'application des consignes du club en la matière. Les épreuves de sélection supervisées par des juges d'autres nations, d'autres horizons sont aussi, sans que ce soit contradictoire, une nécessité pour progresser. Les concours qui en sont le support en France comme à l'étranger restent avant tout un grand plaisir qui joint l'esprit sportif, la mise en avant des meilleurs élevages, petits ou grands, et ceci aux fins de tirer nos chiens vers le haut, vers la performance. La construction pyramidale de la politique d'élevage qui est la nôtre doit continuer à conduire notre démarche. Pour cela la compétition, la confrontation avec les meilleurs chiens Européens, les nations les mieux développées dans la sélection doivent être entretenues et développées. Personne n'est cependant dupe sur la main mise parfois d'une certaine cynophilie de l'Est qui semble nous étouffer. Mais faut-il pour autant se restreindre à une cynophilie consanguine, de patronage ; je ne le crois pas ! Aux instances qui nous supervisent de prendre leur part de responsabilité et de traiter de ces sujets au niveau International avec le soutien de nos clubs de race.

Enfin un mot sur l'actualité de notre vie associative qui a connu un désagrément considérable suite à la perte de 1100 revues par les services postaux lors de notre dernière édition. Sachez que ce fut une grande complication de gérer cette affaire. C'est toujours un lourd combat d'obtenir réparation dans ces cas-là. Nous nous sommes donnés tous les moyens administratifs et juridiques en espérant qu'ils seront efficaces. Merci à tous ceux qui ont bien voulu comprendre notre désappointement durant cette période difficile et qui nous ont assuré de leur compassion.

Rendez-vous à JOZERAND le 8 Août pour la Coupe de France des Novices et le 9 Août pour notre Nationale d'élevage. Deux belles journées de rencontre et de convivialité autour de Bernard SERVIÈRE et son équipe et surtout un beau jubilé pour nos amis DANIELE et TATAVE.

Bien à vous.

Jean-Yves GUILHEMJOUAN

# SOMMAIRE

## LA VIE DU CLUB

P 3

PROCES-VERBAL de la réunion de Comité du 19/01/2020

## INFOS PRATIQUES

P 9

Homologation de titres et cotations / Titres de Champions nationaux de standard, Titre de Champion Épreuve de Travail / La confirmation de votre Setter Anglais / Déclaration - Echelle des valeurs / Le T.A.C / Modalités du dépistage de la dysplasie coxo-femorale / Nouveautés SCC 2020 / Changements de tarif à compter du 1er janvier 2020 / Liste des experts confirmateurs (classés par département) / Le Réseau Liste des délégués / Liste des dresseurs adhérents / Calendrier des Field-Trials PRINTEMPS 2020 Organisés par le Club du Setter Anglais Derby et Prix du Style Setter / Événement / A vos tablettes

## EXPRESSIONS

P 29

Essais du GARMIN PRO550+ / Jean-Guy DUCOM / Dressage et repérage / Jean-Guy DUCOM / Le style inhérent de la race

Hommages à nos amis disparus

Bernard DE CREMIERS / Jean-François FOUQUAY / Jean-Marie PILARD / Alain martin

## ÉPREUVES INTERNATIONALES

P 37

Championnat d'Europe de montagne / Championnats du Monde de chasse pratique / Championnat d'Europe de chasse pratique du 28 et 29 Octobre 2019 / Championnat d'Europe bécasse

## FIELD TRIALS SUR GIBIER NATUREL

P 45

C.S.A. Field de Fagnières / FAGNIERES / Belle île en Mer 2019 / Belle Île vue par Jean CHARRON / Belle île vue par Dominique GUILLON / BELLE ILE EN MER

## FIELD TRIALS DE MONTAGNE

P 53

Que sont devenus nos barrages d'antan ? / MONT CENIS / BEAUFORT / SAINT GERVAIS / Pyrénées Aqueras montanhas ! / BOURG D OUEIL / LOUDENVIELLE

## FIELD TRIALS SUR BÉCASSINES

P 61

Couëron 2019 / COUERON / Gouttes d'eau 2019 et Trophée des Oiselles

## FIELD TRIALS D'AUTOMNE

P 65

LA VACQUERIE / ESCOURCE / VILLESEQUE / OPEN DE France / HERM

## FIELD TRIALS SUR BÉCASSES

P 69

Circuit Clochette 2019 : le triomphe des amateurs / IRATY / HUELGOAT / VILLEBEAUDON / LE GAVRE / BOIS MEUR / LOUDEAC / Les clochettes 2019 / ARGENT / BRONZE

## ÉCHELLE DES VALEURS

P 95

## EXPOSITIONS

P III

Échelle des valeurs Beauté 2019 / Nationale d'élevage 2020 / Calendrier des spéciales - année 2020

## ÉLEVAGE

P 123

Comment déterminer la bonne date de saillie : intérêt du suivi de chaleurs / La grille de cotation : Ce qui va changer / Conditions d'engagement en classe travail à la Nationale d'Élevage Grille de sélection du Setter Anglais / Titres homologués pour les Chiens du CLUB DU SETTER ANGLAIS entre le 01/09/2018 et le 15/01/2019

La boutique du Club

P 133

Bon de commande

P 134

Comment télécharger sa carte d'adhérent

P 135

Bulletin d'adhésion au Club du Setter Anglais

P 135

Prélèvement automatique

P 136

---

# LA VIE DU CLUB

---



Photo : JBD

# PROCES-VERBAL de la réunion de Comité du 19/01/2020

**Procès-verbal de la réunion de Comité du CSA du samedi après-midi et soirée du 18 Janvier et du dimanche matin 19 Janvier 2020.**

**Lieu: Saint Marcel (36), hôtel-restaurant du Prieuré.**

**Début de la séance 18 Janvier 2020 :14 h 15**

**Absents excusés : Jean-Yves Guilhemjouan (Président ) Octave Lanord (trésorier/adj) Robert Cérésuela, Jean Guy Ducom.**

En l'absence du Président comme il se doit, selon nos statuts, ce sont les vice-présidents qui mènent la réunion.

1) Une minute de silence est observée en la mémoire de notre président d'honneur Jean Marie Pilard, décédé début décembre 2019.

2) Vladimir Demaretz et Sylvie Hénocque présentent les vœux du Président et expliquent son absence temporaire à l'ensemble des membres présents.

3) Sylvie Hénocque prend la parole pour faire une rétrospective de l'année 2019 au niveau des expositions Spéciales de race. Il avait été délibérément choisi avec Michel Le Gall de diminuer le nombre de Spéciales en raison d'une baisse de participation l'année précédente mais au bout du compte nous n'enregistrons pas cette baisse du nombre moyen de chiens par rapport au niveau des statistiques générales de la SCC.

Michel Le Gall se plaît à souligner que cela dépend souvent des juges qui sont choisis pour opérer.

Au niveau du Printemps, notre semaine entière a permis d'optimiser le nombre de présentations par rapport au coût, cette année, en 2020, nous reconduisons la même formule avec les fields d' Oursel-Maison, Rosières en Santerre, Parvilliers, Fienvilliers, Vaulx-Vraucourt qui seront suivis les fields d'Arleux en Gohelle et l'Open de France.

Question de Laurence Madiot : « Est ce qu'un tableau sur les qualités repérées des Setters Anglais a été mis en place comme il était prévu ? »

Apparemment non, car il y a difficulté à justement faire ce repérage sans faire d'oubli gênant.

4) Fields « Bécassines » : nous avons d'excellents setters anglais qui brillent mais hélas, ils sont peu nombreux, les spécialistes et les mieux représentés sont les Setters Irlandais.

Il faudrait attirer davantage de concurrents dans cette magnifique discipline qui compte pour le titre de champion de Gibier Sauvage.

Les terrains sont en général très ouverts, les chiens visibles et cela permet de sélectionner les chiens qui ne sont pas trop sensibles de nez.

Fields « Bécasses » : les concours de l'automne dernier ont connu un gros engouement, beaucoup de chiens présentés et parfois de grosses difficultés à composer un jury suffisant.

Par contre pour la sélection il faut prendre des chiens de toutes les disciplines car il faut que nos chiens continuent d'être utilisés pour leur polyvalence. Il faut bien sûr veiller à mettre le style de race en avant et les concours de Printemps sont les plus adéquats. Le fait d'exiger « l'Excellent » en Solo pour participer aux épreuves de Couple semble en moyenne bien perçu sauf au niveau de la Canine Bretonne qui a perdu environ 20 % d'engagements à Trégarvan . La caisse de régulation mise en place et tenue par Yves Joncour a bien fonctionné pour faire payer les indemnités aux Clubs, Associations et Canine de façon égalitaire.

Question de Louis Grall (en tant que porte-parole de certains concurrents ) :

« Pourrait-on utiliser le collier GPS (pas le Bip ) pour repérer rapidement les chiens car les juges sont vieillissants et ne peuvent pas toujours tout suivre ? »

Utilisation du GPS : selon le souhait d'une majorité du Comité, un tour de table est réalisé pour que chacun(e) donne son avis.

Déjà, il est impossible de prendre une décision qui doit être prise par la CUNCA, donc c'est un dossier à faire remonter par notre Président qui y siège. Majoritairement les membres du Comité sont favorables à son utilisation en field sur bécasses (ou field de montagne) mais rappelle Daniel Poujaud, il est inconcevable d'argumenter sur l'incapacité des juges.

Daniel Comte (concurrent également et Michel Le Gall qui est d'accord avec lui) oppose qu'il est « contre » car c'est en contradiction avec ce que vivent les chasseurs sur le terrain, son emploi pour chasser est interdit.

Question par rapport aux concours sur bécasses : serait-il possible de trouver des lieux dans d'autres secteurs géographiques ? Une majorité répond que non, car la densité des bécasses est surtout très importante en Normandie et en Bretagne.

Patrick Berthelot cite l'exemple de la proposition de Monsieur Carrier en Bourgogne pour un début Mars. Les délégués locaux ou Daniel Comte pourraient le recontacter pour essayer d'organiser une Spéciale sur bécasse en Saône et Loire, le nombre d'oiseaux étaient apparemment très important l'an passé sur les concours « amateurs » qu'il a organisé.

Annulation du field de Grande Quête d'Hiver organisé par le Club : Sylvie Hénocque explique qu'elle a décidé l'annulation car il n'y avait que 5 chiens engagés, un mois avant la date alors que l'année précédente, ils étaient 20. Elle ne pouvait pas s'engager dans cette situation complexe.

Dans l'avenir, elle sera relayée sur place pour l'organisation par son frère James et Xavier Hanne.

## 5) Les concours Internationaux

Michel Le Goff, sélectionneur et juge du championnat d'Europe sur bécasses en Grèce, relate les mauvaises conditions météorologiques (neige) et son état grippal personnel. Le championnat s'est déroulé sous forme de trois batteries jugées par 2 juges, chacune. La Grèce, par le fait d'être pays organisateur, a imposé l'utilisation du Beeper pour ceux qui le souhaitaient, Michel était contre mais son avis n'a pas été suivi. Il était président de son jury. Certains concours n'avaient presque pas de bécasses. Les barrages ont été disputés avec une cloche au cou des chiens et sur un flanc de montagne légèrement boisé, cette disposition s'est avérée plutôt positive. Daniel Provost estime que les barrages en concours de bécasses ou bécassines ne devraient pas se faire car les conditions des terrains ne sont pas satisfaisantes.

### Championnat d'Europe Gibier tiré 2019 en Serbie

Vladimir Demaretz, accompagné de Oliviano Nobile ont assisté à l'ensemble des parcours, ils pensent que Ebbdel 'Ambo conduit par Jérôme Fayssat aurait pu gagner tellement ses prestations ont été supérieures mais il a refusé le rapport. Vladimir décrit la manière dont a été tuée la perdrix qui servait de support : on a enfoncé une aiguille dans la tête du volatile et au résultat les deux seuls chiens ayant pris un point ont refusé de s'en saisir.

### Championnat de Montagne en Grèce.

L'équipe sélectionnée par Christophe Defreneix était excellente mais hélas pas de résultat de haut niveau au bout du compte.

Daniel Poujaud demande aux vice-présidents si des écrits sont envoyés à la FCI sur le peu de fiabilité des Jurys Internationaux.

## 6) Problème de la perte d'un grand nombre d'exemplaires de la revue 101

Daniel Comte prend la parole et explique que la Poste (qui est responsable de la perte) a accepté de signer un courrier transactionnel de 4000 euros maximum. Un courrier pour prévenir et expliquer la situation aux adhérents a été fait pour une valeur de 2000 euros, il faut ajouter la valeur pour refaire les 1100 revues perdues (à minima), les renvoyer à nouveau en passant par le Routeur et la Poste, ajouter les frais d'ouverture du dossier chez l'avocat qui va nous défendre (Maître Philippe Mayero du Barreau de Bayonne), le tout arrive à une valeur de 11100 Euros !

Si l'on enlève les 4000 euros dûs par la Poste, cela fait pour l'instant une perte nette de 7100 euros pour le Club.

Patrick Berthelot enverra le justificatif de livraison et de prise en charge par la Poste à Daniel Poujaud car il connaîtrait une personne « haut placée » dans les Services.

## 7) Nombre d'adhérents actuels.

Au 31 /12 / 2019 : 3280 adhérents (à titre comparatif au 31 / 12 / 2018 : 3447 adhérents). Cela correspond à une perte d'environ 5% dans l'année (environ 400 personnes depuis 2017)

## 8) Trésorerie du Club du Setter Anglais au 31 / 12 / 2019.

Au total : 132 345 euros qui se décomposent en :

46 802 euros sur le Compte Courant

84 523 euros sur le Livret Bleu

1 020 euros sur Pay Pal

(l'année précédente nous étions à 110 557 euros, ce qui traduit en premier lieu une saine gestion et un effort des organisateurs de nos principales manifestations pour faire baisser les coûts, il faut aussi prendre en compte les frais en moins liés à une année électorale)

## 9) Actualisation du Site Internet du Club.

Sous la houlette d'Hervé Brabant ( connu dans le milieu des concours sur bécasses et pour être le Webmaster de Pedigree Setter Anglais) le Site est quasiment refait dans sa nouvelle formule.

Intranet, évidemment, sera remis à neuf, le tout pour la somme de 6100 euros.

10) Vladimir Demaretz présente un nouveau projet de revue proposé par une entreprise d'infographie nommée « Bodeva » sur la base d'une revue comme la 101. Il s'avère, même si la définition est meilleure que ce devis s'établit à 22 064 euros TTC alors que pour l'instant notre société « Les imprimeurs Corréziens » + le Routage ne coûtent que 18 000 euros TTC.

## 11) Calendriers des manifestations de Travail du Printemps 2020.

Les premiers fields sont ceux organisés sur bécassines, d'abord celui de Couëron, les 21 / 22 et 23 Février, ensuite nous aurons Braud Saint Louis les 6 / 7 et 8 Mars.

En Bretagne, Frédéric Pirot souhaitait faire deux journées de Spéciales sur perdrix, hélas alors que le projet était très intéressant, nous sommes obligés de l'abandonner cette année car nous dépassons le nombre de Spéciales de Club autorisées par la CUNCA.

Nous nous retrouvons dans la même situation pour certains ICVO (Inter-clubs à valeur d'Ouvert)

Il n'y aura pas de field de Grande Quête à Fienvilliers car la surface adaptée à ce type d'épreuve, au vu du nombre de participants n'est pas suffisante.

Par contre Rosières en Santerre et Parvilliers se feront à la suite pour proposer 4 jours de Grande Quête d'affilé.

La sélection pour le Derby se fera le 1er jour soit le 4 Avril à Arleux en Gohelle et la finale ainsi que le PSS se courront le Dimanche 5 Avril à Arleux.

## 12) Calendriers des Expositions

Nous avons de plus en plus de difficultés à obtenir l'autorisation pour les Spéciales car ce ne sont pas les Présidents des Canines territoriales qui répondent mais des adjoints qui ne connaissent rien à la cynophilie relative au Setter Anglais.

Le Calendrier des Spéciales est fixé : Il y en aura 17 en 2020 en plus de la Nationale.

13) La Nationale d'Élevage est fixée au Dimanche 9 Août 2020 (avec le CACS à Combronde

dans le Puy de Dôme). (Depuis la réunion Octave m'a envoyé un mail m'assurant que tous le week-end se déroulerait sur le site de Jozerand : CFN +Expo + Assemblée générale + Nationale)

La veille, le Samedi 8 Août, (c'est une première dont il faut faire l'écho) il y a projet de mise en place d'une Spéciale avec CACS sous réserve de l'aval de la SCC, en même temps que se déroulera à quelques kilomètres la Coupe de France des Novices. (Même chose Octave assure que se sera tout à Jozerand)

Régionales d'élevage prévues en 2020 :

14 Juin : Mauron Morbihan (56)

01 Juillet : Corse

5 Juillet : Auterive Haute Garonne(31)

11 Juillet :Le Caylar Hérault ( 34)

19 Juillet : région Est ( 39, 25 ou 70)

02 Août : Saint Etienne d'Orthe Landes ( 40)

02 Août : Hauts de France ( 62 ou 59)

14) Organisation de la Coupe de France des Novices

Elle aura donc lieu le Samedi 8 Août 2020, le lieu est prévu à Jozerand (63 ) en même temps que la nouvelle Spéciale avec CACS.

Suite à cela s'instaure autour de la table un débat au sujet de cette CFN : il se dégage une majorité favorable à ce que cette finale soit courue sur du gibier (perdreux) ensauvagé ou même sauvage.

Pour l'année qui vient, il sera demandé aux organisateurs Octave Lanord et Bernard Servières de trouver des terrains plus vastes si possible et pour l'année suivante des territoires très grands avec du vrai gibier de qualité ( le Comité attend les bonnes propositions ). La finale aurait lieu si possible sur une seule journée le Samedi et le lendemain, nous pourrions organiser la Nationale d'Élevage. Ce qui ferait que tout le monde serait au même endroit sur le même week-end, les déplacements seraient simplifiés, la sélection améliorée et les frais de chacun réduits.

Il faut fixer le lieu et la date dans l'année qui vient le plus rapidement possible.

Cette année, en tout cas, le classement par équipe sera maintenu.

La présentation des équipes et les résultats auront lieu durant l'Assemblée générale à partir de 17 h à Jozerand.

15) Etude d'un vocabulaire adapté à l'analyse d'un setter anglais lors d'une Exposition.

Michel Le Gall souhaite qu'il serait bien de faire un rappel auprès des juges et d'abord en priorité de remettre dans la prochaine revue la page où se trouve exposé le squelette du Setter Anglais avec ses dimensions moyennes souhaitables ainsi que l'explication des 7 critères fondamentaux pour obtenir le CAC, l'Excellent ou le TB.

16) La prochaine réunion de Comité est fixée à 13 h le vendredi 7 Août à Riom (63 ),Octave doit nous trouver une salle à proximité de l'hébergement.

17) Pour les TAN, il n'y a pas de changement prévu par contre pour les TAC (test d'aptitude à la chasse) le Comité a débattu au sujet de sa crédibilité et souhaite que cela redevienne une vraie épreuve de sélection pour les chiennes les rendant dignes d'être cotées « 3 » dans la grille de sélection.

Après le débat où chacun a donné son point de vue, un vote statut les décisions prises : Le TAC se déroulera uniquement pendant les dates d'ouverture de la chasse.

Le tir au fusil à l'envol du gibier est obligatoire ( le rapport peut être considéré comme un bonus). C'est une véritable épreuve de sélection jugée avec rigueur par un juge qualifié. Pour prétendre obtenir l'épreuve pratique, il faut que la chienne soit au minimum d'un niveau « Excellent » par rapport à ce que l'on exige dans un field de Gibier Tiré. Le règlement doit donc être strictement appliqué.

Le tarif d'engagement est fixé à 35 Euros ( à partir de l'ouverture prochaine 2020/2021).

Résultats du vote du Comité : 11 votants : 7 voix : POUR

4 voix : CONTRE

1 abstention

18) Compte-rendu des Commissions.

Ethique et règlements : Cette commission dont Laurence Madiot est la seule représentante présente à la séance n'a pas été saisie donc Laurence n'a rien à communiquer.

Travail : Vladimir Demarets signale qu'à la réunion de la CISA ( Setter Européen), il n'y a rien eu de décider d'importance sauf qu'il faut veiller à ce que les juges de montagne et de bécasses doivent avoir le mental et le physique adaptés.

Sans réunion préalable et concertation avec les autres membres du CISA, le Championnat d'Europe de Montagne a été attribué pour 2020 à l'Espagne.

Il rappelle que suite à une décision du Comité prise en 2017 au sujet de l'établissement des échelles de valeur à l'Étranger, que seuls les concours d'Espagne, de Grèce et de de Serbie seront pris en compte.

Élevage : La Commission propose d'avoir 2 Excellents en Travail (donc le titre de Trialer) pour pouvoir engager en classe « Travail » à la Nationale d'Élevage.

Selon Daniel Poujaud, c'est abusif car cela sépare encore davantage les chiens de field et les chiens d'exposition.

La majorité du Comité propose de demander seulement 1 « Excellent » en field obtenu en field -trial officiel.

La commission propose une cotation « 3 » pour une chienne ayant obtenue le TAC sous réserve qu'elle ait obtenu le qualificatif « Excellent » en exposition Spéciale, Régionale d'Élevage ou Championnat de France, radiographiée A ou B et Test ADN effectué et enregistré à la SCC.

Les femelles qualifiées à la Finale de la Coupe de France des Novices devront être titulaires d'un qualificatif « Excellent » lors de cette finale pour pouvoir prétendre à la cotation « 3 » à condition d'avoir obtenu le qualificatif « Excellent » en Exposition Spéciale d'Élevage, Régionale d'élevage ou Championnat de France, radiographiée A ou B et Test ADN effectué et enregistré à la SCC. ( Propositions acceptées à

l'unanimité par les membres présents du Comité)

Actuellement, pour accéder aux portées recommandées, il faut être adhérent et encore avoir son code ! Actuellement 8 seulement sont répertoriées sur le Site ( 15 au 31/10/ 2019 ) nous sommes donc très en retard sur ce point. Avec la mise en place du nouveau site préparé par Hervé Brabant, tout devrait se remettre en place et toutes les portées devraient apparaître.

Question de Daniel Provost : « Pourquoi le Club du Setter Anglais ne mettrait pas en place, à la disposition des éleveurs, un test ( comme le fait la RASG par exemple ) pour détecter l'Ataxie Cérébelleuse ? »

La plupart des membres ne sachant pas bien ce que c'est, une explication est demandée et une vérification est faite sur Internet où l'on trouve une personne ayant fait sa thèse de docteur vétérinaire sur la question. Cette maladie neurologique qui finit par une mort prématurée du chien avant la fin de sa première année ne touchant pratiquement pas le Setter Anglais, le Comité, dans son ensemble ne souhaite pas s'engager dans cette démarche pour l'instant.

Confirmations : 2131 effectuées en 2019

Nombre de naissances inscrites au LOF : 5364 en 2019

Résultats des chiens radiographiés pour la dysplasie :

70 % sont A ou B

12,3 % sont C

7% des radios sont rejetées car illisibles

Commission délégués :

Région Aquitaine.

Bernard Cornus a souhaité quitter son poste de délégué Régional, le Comité nomme Jean Louis Dupérier pour lui succéder.

Denis Monteil est nommé délégué pour le département du Lot et Garonne (47), il remplace Pierre Bayse qui a changé de département.

Région Auvergne-Limousin -Bourbonnais.

Paul Bréwax souhaite quitter sa délégation du Cantal et de la Loire, il est remplacé par Jean-Michel Bac.

Région EST.

Philippe Messer demande a être remplacé, le Comité nomme Dominique Berbé pour les départements 08/ 10/ 51et 52.

Patrick Berthelot remarque qu'il serait plus judicieux de scinder cette trop grande région EST en deux nouvelles régions qui pourraient être :

1 ) Champagne /Ardennes/ Lorraine avec Dominique Berbé comme Régional.

2 ) Bourgogne/Franche-Comté/Alsace avec Daniel Etevenard, délégué Régional.

Le Comité ne suit pas cette proposition qui pourtant devra se mettre en place pour raison de crédibilité géographique et humaine.

Région Corse.

Pour remplacer le poste de délégué de la Corse du Sud, vacant depuis le décès de notre regretté ami Lolo Mugnai, le Président a reçu 3

candidatures : Michel Léonardi, Benjamin Cappaï et François Manenti.

Il fallait finalement faire un choix : François Manenti, 36 ans, qui en plus d'être setterman, ami du délégué de la Haute Corse et du Président de la Canine Territoriale, possesseur d'un affixe, guide au field de Letia est aussi technicien supérieur à la fédération des Chasseurs, il apparaît être le meilleur compromis pour rassembler et faire progresser la race du Setter Anglais et le Club et il a donc été choisi par le Comité.

19) Démission/ Cooptation

Sylvie Hénocque fait lecture d'un courrier de démission adressé au Comité par Jean-Guy Ducom. Celui-ci souhaite que David Deligey soit coopté pour le remplacer au Comité.

Selon les statuts, la démission est actée par les membres mais aucune cooptation ne peut être envisageable de toutes façons avant la réunion de Comité qui suit la prise en compte de la démission. Un débat très vif s'installe autour de la table autour d'une possibilité de cooptation.

Ce n'est pas le fait que David Deligey soit pressenti, c'est la cooptation, elle même, qui est discutée d'autant que certains font remarquer qu'elle aurait lieu 1 an avant les prochaines élections et qu'elle ne servirait à rien d'autant que le nommé éventuel devrait de toutes manières se présenter aux suffrages des adhérents.

Pour clôturer le débat, tellement le sujet est délicat, il est procédé à un vote à bulletin secret :

Deux réponses possibles : OUI (pour la possibilité de cooptation) NON (contre la possibilité de cooptation)

Résultats : 10 bulletins car Daniel Poujaud refuse de participer au vote.

OUI : 3

NON : 4

NULS : 3

Il n'y aura donc aucune cooptation possible avant les prochaines élections.

20) Appel à candidatures pour les futures Nationales d'Elevage.

L'idéal dans l'avenir serait de coupler la Coupe de France des Novices avec la tenue de la Nationale.

La réflexion est lancée et toutes les propositions seront les bienvenues.

En 2021, la date du 4 et 5 Juillet semble bien placée par rapport aux autres manifestations et il faut tenir compte que ce sera une année électorale pour renouveler la moitié du Comité donc nous ne pourrions pas faire de CFN en même temps, le timing serait bien trop compliqué. Le lieu est aussi à définir.

Les années à venir la CFN se ferait de préférence à partir du 15 Août (dans des engrais verts par exemple) et donc sur des perdrix ensauvagées ou sauvages mais alors sera t'il possible de faire la Nationale aussi tard ?

21) Epreuves internationales

Les Championnats d'Europe de Printemps auront lieu en Serbie.

Les sélectionneurs et les juges seront : Patrick Berthelot pour la Quête de Chasse. Jean-Philippe Julien pour la Grande Quête.

Les équipes seront formés de 5 titulaires + 2 remplaçants dans les 2 disciplines.

Le 22 et le 23 Mars se disputera la Quête de Chasse, le 24 et le 25 la Grande Quête.

Au préalable sera couru le Prix d'Excellence et la Coupe d'Europe de Grand Quête.

Les vestes portées par les équipes seront de couleur rouge, il en est prévu 12, Daniel Comte s'occupe de l'approvisionnement et les transmet à Vladimir Demaretz qui se rendra en Serbie avec son véhicule dès le début Mars.

22) Nouvelle importante émanant de la SCC : l'âge limite pour postuler à un cursus de juge est repoussé à 64 ans.

A la date de la réunion, nous ne connaissons pas encore les nouvelles nominations de juges.

Daniel Comte, Nicolas Curutchague et Xavier Hanne qui sont déjà élèves-juges vont faire leurs jugements parallèles ce Printemps afin de devenir juge-stagiaire de field-trial chiens d'arrêt.

La demande de Frédéric Moesh pour démarrer un cursus juge de travail est acceptée.

Celle de Thierry Guilloux pour entreprendre le cursus d'Expert-confirmateur l'est également.

Hervé Pommey est accepté pour démarrer un cursus de juge de conformité au Standard.

Le dossier de qualification de juge de conformité au Standard de Madame Sylvie Toubanc qui avait eu des problèmes de santé ces dernières années est accepté par le Comité.

Examineurs de TAN : Patrick Berthelot fait une demande pour Camille Berger. (2 assessorats à effectuer en Printemps avec juges qualifiés et certification écrite à envoyer au Secrétaire général)

Le Comité demande aux délégués et organisateurs de TAN de rappeler aux examinateurs de TAN de faire un effort de pédagogie vis à vis des présentateurs.

Seules, les personnes inscrites sur la liste des examinateurs sont autorisées (avec bien sûr les experts-confirmateurs et les juges-stagiaires et qualifiés).

23) Questions diverses

Comme prévu lors de la dernière réunion, un champion de race pour la Quête de Chasse et un champion pour la Grande Quête sont désignés pour 2019.

Quête de Chasse : Alex, SAM, conducteur Jean Michel Laffon, propriétaire Philippe Del Castillo avec un total de 240 pts.

Grande Quête : H de Feuten Bless, SAM, conducteur Camille Dave, propriétaire Arnaud Denis avec un total de 73 pts (tous résultats confondus et sans coefficient multiplicateur).

L'engagement au Derby coûtera 20 euros par chien à partir de 2021.

\*Daniel Comte rappelle qu'une seule indemnité forfaitaire de 400 euros est versée au conducteur sélectionné en épreuve internationale sauf s'il est déjà présent dans le pays pour participer avec ses autres chiens aux fields prévus par le calendrier de la saison.

Il rappelle aussi que tous les règlements en espèces doivent lui être envoyé sous forme de chèque par les organisateurs de manifestations (en raisons des problèmes rencontrés avec la poste). Ces chèques doivent être reportés sur un bordereau fournit par lui-même (le trésorier).

Pour les fields, il est impératif que les concurrents envoient le paiement de leurs engagements dans les délais requis par le règlement des fields-trials (article 13 et 14 ). Il est trop difficile de gérer le matin du concours les paiements au milieu de la cohue.

Il souhaiterait qu'une réflexion soit menée sur la recherche de sponsoring au niveau du Club.

Daniel Provost propose de valoriser les chiens de l'élevage français : il s'agirait de se baser sur les 6 meilleurs résultats avec au moins 1 CACT en couple de Printemps, ces chiens auraient un affixe français, eux-mêmes issus de parents d'affixe français avec un minimum de 50% de souche française. ( Le sujet devra être A ou B en dysplasie, avoir un « Excellent » en exposition et le contrôle ADN effectué.)

Cette proposition sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion de Comité le 7 Août prochain.

La séance est levée à 12 h le 19 Janvier.

Patrick BERTHELOT (secrétaire de séance)

---

# INFOS PRATIQUES

---



# Homologation de titres et cotations



Les demandes de titres et cotations sont à effectuer auprès de  
**Jean-Philippe JULIEN**  
Portable : 06 14 69 97 10  
par courrier postal **uniquement** : 11, les grands terriers - 36330 VELLES

## Demande de titres de travail ou beauté nationaux :

Documents à transmettre :

copie du carnet de travail (1<sup>ère</sup> page et page(s) de la ou des qualificatifs et récompenses attribués)

copie du compte rendu de lecture des hanches

copie de la ou des feuille (s) de jugement expo

copie du pedigree

**Certification ADN \***

## Demande de titres de travail ou beauté internationaux :

Documents à transmettre :

copie du carnet de travail (1<sup>ère</sup> page et page(s) de la ou des qualificatifs et récompenses attribués)

copie du compte rendu de lecture des hanches

copie de la ou des feuille (s) de jugement expo

copie du pedigree

formulaire de demande d'homologation CHIT- CHIB - CIE (à télécharger sur le site de la FCI :

<http://www.fci.be/fr/Championnat-international-de-la-FCI-41.html>  
et à remplir exclusivement informatiquement)

**Certification ADN \***

## Demande de cotation :

copie du carnet de travail (1<sup>ère</sup> page et page(s) de la ou des qualificatifs et récompenses attribués ou date et lieu d'obtention du TAN ou du TAC (femelles) ou finaliste Coupe de France des Novices (femelles)

copie du compte rendu de lecture des hanches

copie de la feuille de jugement expo

copie du pedigree

**Certification ADN \***

*Toute demande de titres ou cotations est une démarche volontaire de la part du propriétaire du chien.*

*Toute demande de titres ou cotations sont à effectuer auprès du Club de Race.*

*La grille de cotation est consultable sur le site.*

## INFORMATIONS ADN



## Enregistrement sur la base SCC :

1/ Vous avez réalisé le test via le kit de prélèvement de la SCC. L'enregistrement du certificat d'identification se fait automatiquement sur la base ADN-SCC

2/ Vous avez réalisé le test via le kit de prélèvement d'un autre laboratoire et avez reçu le certificat d'identification génétique. Une copie du **certificat d'identification génétique** est à adresser avec **10 €** par chèque à l'ordre de la SCC à l'adresse suivante Centrale Canine Service ADN 155 Avenue Jean-Jaurés 93535 AUBERVILLIERS CEDEX.

## Extrait du règlement des Field Trials :

### Article 100

Homologation des titres : La demande d'homologation devra parvenir à la S.C.C. par l'intermédiaire du club de race, dans les 12 mois suivant l'obtention de la dernière récompense nécessaire en travail. L'absence de demande d'homologation dans le délai de douze mois entraîne la prescription et annule la validité de la dernière récompense obtenue.

# Titres de Champions nationaux de standard

## **Titre de Champion National de Conformité au Standard :**

### **Nouveau :**

Pour l'obtention du titre de Champion National de Conformité au Standard, le chien devra cumuler:

1) Soit le C.A.C.S. de l'Exposition de Championnat, soit le C.A.C.S. de l'Exposition Nationale d'Élevage soit 2 R.C.A.C.S. de championnat (SCC ou SADB dans un intervalle de 2 ans du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre)

Dans le cas où le même chien obtiendrait ces deux C.A.C.S. (et s'ils ne sont pas utilisés pour son homologation), la R.C.A.C.S. de la récompense obtenue en second serait transformée en C.A.C.S. sous réserve que le chien l'ayant obtenue remplisse les conditions exigées ci-dessus :

2) Un C.A.C.S. dans une Exposition Internationale où est obligatoirement attribué le C.A.C.I.B.

3) Un C.A.C.S. dans l'une des Expositions «Spéciales» de race organisées par le Club de race, la RCACS de la «Spéciale» (sous réserve que le chien l'ayant obtenu réponde aux conditions d'homologation exigées par le règlement) pourra être convertie en CACS si le chien qui a obtenu cette récompense ne peut prétendre à l'homologation de celle ci pour raison de santé

Ces deux derniers C.A.C.S. devront être obtenus dans un délai maximum de deux ans après l'Exposition de Championnat ou la Nationale d'Élevage. Les C.A.C.S. obtenus avant le C.A.C.S. de Championnat ou de Nationale d'Élevage sont valables pour l'homologation du titre. Les trois C.A.C.S. devront être obtenus sous trois juges différents.

Il sera exigé qu'au moins l'un des C.A.C.S. soit décerné par un Juge Français».

4) Pour être homologué, le prétendant au titre de Champion de France devra satisfaire également aux 4 conditions suivantes

\* **Etre titulaire d'un qualificatif minimum « EXCELLENT » en field-trials officiel SCC ou FCI**

\* avoir obtenu à la lecture officielle de la radiographie de la dysplasie de la hanche la lettre «A », « B » ou « C »

\* avoir un pedigree complet

\* Pour être homologué, le prétendant au titre de Champion de France aura été génétiquement identifié (ADN être certifié « ADN »)

Les examens de santé et comportementaux devront être passés dans le délai de deux ans maximum à compter de l'obtention du titre au Championnat de France ou à la Nationale d'élevage.

Tous les CACS et examens de santé ou comportementaux obtenus avant le CACS de la SCC ou celui de la NE sont valables pour l'homologation du titre.

## **Autres Titres :**

### **Titre de Champion National des Expositions :**

- 6 CACS dans les expositions nationales (CACS) sous 3 juges différents ; L'un des CACS doit être obtenu **en « Spéciale »**

**+ :**

- **Un excellent classé** à la Nationale d'Élevage
- Identification ADN
- Même exigence que pour le titre de Champion National de Conformité au standard : Qualificatif minimum EXCELLENT obtenu lors d'un field-trials officiel SCC ou FCI
- lecture officielle de la radiographie de la dysplasie de la hanche
- la lettre «A », « B » ou « C »
- Pédigrée complet

Les récompenses et examens doivent être obtenus dans **un délai de 24 mois.**

*Ce titre permet l'engagement en classe champion dans toutes les expositions nationales ou internationales en France et à l'étranger.*

## Titre de Champion de France Jeune

### 1<sup>er</sup> Excellent en Classe Jeune à la Nationale d'Élevage ou au Championnat de France de la Société Centrale Canine

- +
- Identification ADN
  - Même exigence que pour le titre de Champion National de Conformité au standard : Qualificatif minimum EXCELLENT obtenu lors d'un field-trials officiel SCC ou FCI
  - lecture officielle de la radiographie de la dysplasie de la hanche
  - la lettre «A », « B » ou « C »
  - Pédigrée complet

*Très important : Il n'y a pas de délai pour l'obtention de ce titre ; De ce fait les résultats santé, travail peuvent être obtenus après l'âge légal de l'engagement en classe jeune (9 à 18 mois). **Ce titre ne permet pas l'engagement en classe champion.***

## Titre de Champion de France Vétéran

### 1<sup>er</sup> Excellent en Classe Vétéran à la Nationale d'Élevage ou au Championnat de France de la Société Centrale Canine

- +
- Identification ADN
  - Même exigence que pour le titre de Champion National de Conformité au standard : Qualificatif minimum EXCELLENT obtenu lors d'un field-trials officiel SCC ou FCI
  - lecture officielle de la radiographie de la dysplasie de la hanche
  - la lettre «A », « B » ou « C »
  - Pédigrée complet

*Très important : Il n'y a pas de délai pour l'obtention de ce titre. Ce titre ne permet pas l'engagement en classe champion.*

*Décision validée en réunion de comité du 06/01/2018.*

## Terminologie et abréviations

Terminologie et abréviations dans la cynophilie française et internationale

SCC	Société centrale canine
LOF	Livre des origines françaises
FCI	Fédération cynologique internationale
CACIB	Certificat d'aptitude au championnat international de beauté
RCACIB	« Réserve » du Certificat d'aptitude au championnat international de beauté
CACS	Certificat d'aptitude de conformité au standard
RCACS	« Réserve » du Certificat d'aptitude de conformité au standard
EXC	Excellent
TB	Très bon
B	Bon
INSUFF	Insuffisant
BOB	Meilleur sujet de la race (Best of Breed)
BOG	Meilleur sujet du groupe (Best of Group)
BIS	Meilleur sujet de l'exposition (Best in Show)
TP	Très prometteur (pour les classe Baby et Puppy)
P	Prometteur (pour les classe Baby et Puppy)
AP	Assez Prometteur (pour les classe Baby et Puppy)

CBM/CBF	Classe baby mâle/femelle (4 et moins de 6 mois)
CPM / CPF	Classe puppy mâle / femelle (6-9 mois)
CJM/ CJF	Classe jeune mâle / femelle (9-18 mois)
CIM / CIF	Classe intermédiaire mâle / femelle (15-24 mois)
COM / COF	Classe ouverte mâle / femelle (à partir de 15 mois)
CTM / CTF	Classe travail mâle / femelle (attestation d'engagement en classe travail délivré par la SCC obligatoire) (à partir de 15 mois)
CCHM / CCHF	Classe champion mâle / femelle (à partir de 15 mois)
CVM / CVF	Classe vétéran mâle / femelle (à partir de 8 ans)

CHCS : Champion de Conformité au standard  
CHIB : Champion International de Beauté  
CIE : Champion International des Expositions  
CNE : Champion National des Expositions  
CHJ : Champion de France Jeune  
CHV : Champion de France Vétéran  
CHT : Champion national de Travail  
CHIT : Champion International de Travail  
CHP : Champion de Printemps  
CHGN : Champion national de Gibier Naturel  
CHGS : Champion national sur Gibier Sauvage  
CHGQ : Champion National de Grande Quête  
CHA : Champion National d'Automne (sur épreuves de chasse pratique Gibier Tiré)  
VOF : Vainqueur Open de France  
VOF : Vice-Vainqueur Open de France

## Titres de Champions internationaux de beauté

### Pour obtenir le titre de C.I.B , champion international de beauté de la FCI

#### RECOMPENSES STANDARD

- 2 CACIB obtenus avec 2 juges différents (Certificats d'Aptitude au Championnat International de Beauté) quel que soit le nombre de concurrents.
- Entre le premier et le dernier CACIB, une période minimum de un an et un jour doit s'être écoulée. Cette période est à comprendre comme suit : par exemple, du 1er janvier 2018 au 1er janvier 2019.

#### RECOMPENSES TRAVAIL

- soit au moins le qualificatif « Très Bon » lors d'un field trial national dans lequel le CACT est mis en compétition ou lors d'un field trial international dans lequel le CACIT est mis en compétition,
- soit au moins un deuxième prix lors d'une épreuve de chasse Terre et Eau nationale (CACT) ou internationale (CACIT),
- soit au moins un deuxième prix lors d'une épreuve de chasse polyvalente nationale (CACT) ou internationale (CACIT).

#### CRITERE SANTE :

Dépistage de la dysplasie de la hanche stades « A », « B » ou « C »

#### CERTIFICATION ADN

Enregistrement Effectué auprès de la SCC

### Pour obtenir le titre de C.I.E, champion international d'exposition de la FCI

#### RECOMPENSES STANDARD

- a) avoir obtenu, dans 3 pays différents, sous 3 juges différents, 4 CACIB, quel que soit le nombre de concurrents;
- b) entre le premier et le dernier CACIB, une période minimum de un an et un jour doit s'être écoulée. Cette période est à comprendre comme suit : par exemple, du 1er janvier 2018 au 1er janvier 2019.

#### CRITERE SANTE :

Dépistage de la dysplasie de la hanche stades « A », « B » ou « C »

#### CERTIFICATION ADN

Enregistrement Effectué auprès de la SCC

# Titre de Champion Épreuve de Travail

## Titre de Champion Épreuve de Travail :

### CHAMPION INTERNATIONAL DE TRAVAIL :

#### RECOMPENSES TRAVAIL

2 CACIT sous deux jurys différents dans des concours internationaux patronnés par la F.C.I.-

Une DES récompenses pourra être une R.C.A.C.I.T à condition que le chien ayant obtenu le CACIT devant la RCACIT ait son titre de champion international de travail homologué

#### QUALIFICATIF STANDARD

A l'âge minimum de quinze mois dans une Exposition Internationale patronnée par la F.C.I. le qualificatif « Très Bon » ou un « Deuxième prix » en classe Intermédiaire, Ouverte ou de Travail

#### CRITERE SANTE :

Dépistage de la dysplasie de la hanche stades « A », « B » ou « C »

#### CERTIFICATION ADN

Enregistrement Effectué auprès de la SCC

## CHAMPIONS DE FIELD TRIALS NATIONAUX

Les titres de champions par catégorie

- Champion des field-trials de printemps sur perdrix
- Champion des field-trials sur gibier naturel
- Champion des field-trials d'Automne
- Champion des field-trials sur gibier sauvage

Pour l'ensemble des titres et toutes les races : les CACT de solo manquant pour l'obtention d'un titre de Champion de field-trials pourront être remplacés par des CACT obtenus en Couple

#### Britanniques mâles

1 CACT en solo + 2 CACT en couple.

Le CACT en solo pourra être remplacé par 2 RCACT en solo.- l'un des 2 CACT en couple pourra être remplacé par 2 RCACT en couple.

#### Britanniques femelles

1 CACT ou RCACT en solo + 1 CACT ou RCACT en couple

Pour le titre de champion de fields trials de printemps sur perdrix seules sont prises en compte les récompenses obtenues au printemps.

Pour le titre sur gibier naturel, seules sont prises en compte les récompenses obtenues sur gibier naturel indiqué à l'article I.2.

Pour le titre FT d'Automne, seules sont prises en compte les récompenses obtenues sur gibier tiré avec rapport obligatoire

Pour le titre sur gibier sauvage : les oiseaux naturels concernés sont exclusivement: bécasses, bécassines et gibier de montagne. Le gibier n'est pas tiré mais le coup de feu est obligatoire au point, en toutes circonstances. Le rapport à froid n'est pas exigé. Les récompenses devront être obtenues sur au moins deux espèces de gibier

#### *QUALIFICATIF STANDARD*

Minimum un qualificatif « TRES BON » obtenu lors d'une exposition canine , spéciale de race, régionale d'élevage, championnat de France ou Nationale d'Elevage

#### *CRITERE SANTE :*

Dépistage de la dysplasie de la hanche stades « A », « B » ou « C »

#### *CERTIFICATION ADN*

Enregistrement Effectué auprès de la SCC

### **Champion Complet de Travail**

#### *RECOMPENSES TRAVAIL REQUISES*

Au printemps :

1 CACT en SOLO, 1 CACT en COUPLE

En Gibier Naturel, ou Gibier Tiré ou Gibier Sauvage :

1 CACT en SOLO, 1 CACT en COUPLE

*Les CACT obtenus en solo comme ceux obtenus en couple peuvent être utilisés pour l'homologation de l'ensemble des titres mais un seul CACT pourra provenir d'une Spéciale de club ou d'un interclubs partiel.*

#### *QUALIFICATIF STANDARD*

Minimum un qualificatif « TRES BON » obtenu lors d'une exposition canine , spéciale de race, régionale d'élevage, championnat de France ou Nationale d'Elevage

#### *CRITERE SANTE :*

Dépistage de la dysplasie de la hanche stades « A », « B » ou « C »

#### *CERTIFICATION ADN*

Enregistrement Effectué auprès de la SCC

### **Champion International Beauté -Travail**

Pour un sujet titulaire du titre de Champion International de Beauté et du titre de Champion International de Travail. Ces 2 titres devront être homologués pour pouvoir faire la demande du titre de « CIBT »

# La confirmation de votre Setter Anglais

La Confirmation est un examen destiné à permettre l'inscription des chiens de race arrivés à l'âge adulte, à titre définitif au Livre des Origines Français (LOF) et leur délivrer leur pedigree.

**Confirmation au titre de la descendance** : Chiot issu de deux parents LOF Votre setter anglais est titulaire du certificat de naissance qui est l'inscription à titre provisoire au LOF (pour les chiens inscrits au LOF le pedigree n'est pas attribué automatiquement).

Il ne sera inscrit définitivement au LOF qu'après passage devant un juge (expert-confirmateur ou spécialisé de cette race) qui confirmera qu'il correspond bien au standard de la race.

Age minimum requis : 12 mois, pas de limite maximale.

Pour effectuer cet examen, vous avez la possibilité de le faire :

- Lors des manifestations organisées par le Club : TAN, TAC, field-trials, régionales d'élevage, nationale d'élevage
- Lors des manifestations organisées par les Sociétés Canines Territoriales : séance de confirmations ou exposition canines
- Au domicile d'un expert-confirmateur de la race sur RV

Les confirmations à domicile et lors des manifestations du Club sous entendent d'être membre du Club.

**Confirmation au titre de l'importation** : Chien inscrit à un L.O. étranger reconnu par la SCC La procédure (quasi identique à la confirmation au titre de la descendance) porte dans ce cas le nom d'Inscription «au titre de l'importation»

Le chien lors de l'examen par un juge en France, devra être présenté avec sa carte d'identification, son pedigree émis par l'organisation canine du pays d'origine, le formulaire spécifique d'inscription au titre de l'importation (source SCC)



Pour toutes informations complémentaires :

<https://www.centrale-canine.fr/articles/la-confirmation>



*CRONO DI LORO PICENO PROP : M. P DEL CASTILLO COND : M. J FAISSAT ( SOURCE PHOTO M. J FAISSAT)*

# Déclaration - Echelle des valeurs

## **ECHELLE DES VALEURS FRANCE**

L'échelle des valeurs sera établie à partir de la base résultats GESCON. Pour une première parution, transmettre à Marie-Agnès BOURGOGNE : [secretariat@club-setter-anglais.com](mailto:secretariat@club-setter-anglais.com)

- une copie du Pedigree ou certificat de naissance du sujet
- 1<sup>ère</sup> page du carnet de travail.
- Lui indiquer le conducteur

Si vous ne souhaitez pas la parution à l'échelle des valeurs, merci d'en informer le secrétariat administratif du Club.

## **ECHELLE DES VALEURS ETRANGERS (seul les résultats de l'Espagne, la Serbie et la Grèce sont pris en compte)**

Transmettre au secrétariat administratif par e-mail : [secretariat@club-setter-anglais.com](mailto:secretariat@club-setter-anglais.com)

- Copie du carnet de travail (1<sup>ère</sup> page et pages des résultats concernés)
- Pédigree du Sujet si 1<sup>ère</sup> parution
- Attestation sur l'honneur du nombre de présentations (ci-dessous). L'attestation est téléchargeable sur le site : <http://www.setteranglais.com/documents.php>

TRES IMPORTANT : Date limite de réception de la demande ou des documents : échelle des valeurs 1<sup>er</sup> semestre : 15/05 de l'année en cours, échelle des valeurs 2<sup>ème</sup> semestre 30/12 de l'année en cours.

## **DECLARATION DE RESULTATS DE FIELDS Pour parution a l'échelle des valeurs**

NOTE : Pour paraître aux échelles des valeurs, chaque propriétaire s'engage sur l'honneur des présentes déclarations et fournira les photocopies des carnets de travail. Les photocopies du qualificatif expositionnel et de lecture de dysplasie seront obligatoires pour toute première publication aux échelles des valeurs.

Nom du chien : _____	Géniteurs	Propriétaire : _____		
Affixe : _____	Père : _____	_____ Tel : _____		
Mâle      Femelle	Mère : _____	Conducteur : _____		
		_____ Tel : _____		
Résultats :		EXPOS	DYSPLASIE	Nombre de présentations
Solo : _____				
Couple : _____				
Grande Quête : _____				



# Le T.A.C

L'obtention du test d'aptitudes à la chasse est soumise aux conditions suivantes :

- 1/ la réussite à l'épreuve pratique du TAC
- 2/ certificat de dysplasie de la hanche stade « A » ou « B »
- 3/ qualificatif minimum « TRES BON » obtenu lors d'une spéciale de race, d'une régionale d'élevage, de la Nationale d'Elevage ou du Championnat de France SCC



## Modalités du dépistage de la dysplasie coxo-femorale

Les dossiers complets, accompagnés du règlement doivent être adressés directement au lecteur officiel du club :

**Docteur Vétérinaire François LEGEARD**  
**Centre Hospitalier Vétérinaire Atlantia**  
**22 rue René Viviani 44200 NANTES**

Chaque dossier doit impérativement comprendre :

### Pour la dysplasie des hanches :

- Une radiographie en position de face, correctement et lisiblement identifiée et de qualité technique permettant l'interprétation. Pour que le dépistage soit conforme au protocole FCI, la radiographie doit être réalisée sous anesthésie générale ou sédation myorelaxante (circulaire FCI 81/2007 du 2 juillet 2007).

Les radiographies numériques doivent être, téléchargées (un seul animal par fichier) au format DICOM par votre vétérinaire sur le site du portail dédié <http://www.myvetsxl.com> A défaut, elles doivent être imprimées sur support transparent et en taille réelle (règlement FCI).

- Une attestation du vétérinaire certifiant :
  - .la vérification de l'identité de l'animal
  - .si l'examen a été réalisé sous anesthésie myorelaxante (ainsi que le protocole utilisé)
  - .le numéro du fichier de téléchargement des radios numérisées sur le site myvetsxl.com si c'est le cas
- Une photocopie du certificat de naissance (LOF)

**Un règlement de 20 € par dossier, hanche, par chèque à l'ordre de « F. LEGEARD ».**

**Une enveloppe au format des radios (ou au format A4 si radios envoyées sur le site dédié), correctement affranchie et comportant l'adresse de retour du dossier.**

# Nouveautés SCC 2020



Lors de sa réunion du 6 février 2018, le Comité de la Société Centrale Canine a entériné plusieurs décisions qui prendront effet le 1er janvier 2020

## Changements de tarifs au 1er janvier 2020

- La déclaration de saillie en ligne qui passe de 5 à 7 Euros  
(Le formulaire de déclaration de saillie valable à compter du 1er janvier 2020 sera disponible sur le portail de la Centrale Canine)
- La déclaration de saillie papier qui passe de 10 à 12 Euros
- Les documents généalogiques 5G (Certificat de Naissance et Pedigree) passent de 25 à 27 Euros

## Nouvelles règles pour tous les éleveurs LOF

Acceptation des doubles saillies (à condition que la compatibilité de filiation soit effectuée sur tous les chiots de la portée).

Une déclaration de saillie ne sera acceptée que si la lice EST ÂGÉE D'AU MOINS 15 MOIS ET 1 JOUR lors de la saillie. La déclaration SERA REFUSÉE pour toute chienne n'ayant pas atteint cet âge.

Au cours de sa vie de reproductrice, une lice ne pourra faire naître PAS PLUS DE 8 PORTÉES avant d'être mise en retraite. Toute déclaration d'une 9ème portée sera systématiquement refusée.

Toute déclaration de saillie AVEC UNE CHIENNE ÂGÉE DE PLUS DE 9 ANS sera refusée par le service LOF. Une lice ne peut pas être saillie après son 9ème anniversaire, le dossier de déclaration de saillie SERA REFUSE, sauf dérogation du Club de Race.

Pour une même reproductrice, il est désormais recommandé de ne pas faire PLUS DE TROIS PORTÉES sur une période de 24 mois.

## RAPPELS : Consanguinité

Il n'est plus possible de réaliser des accouplements père-fille, mère-fils et frère-sœur, SAUF DÉROGATION EXCEPTIONNELLE accordée par le club de race. Ce qui implique que la déclaration de saillie ne sera possible qu'accompagnée de la dérogation accordée par le club.

Tous les savoirs cynophiles maintenant à votre portée sur : [www.mediatheque.centrale-canine.fr/](http://www.mediatheque.centrale-canine.fr/)

## LE CATALOGUE EN LIGNE DE LA MÉDIATHÈQUE DE LA SCC





# Changements de tarif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020

Certificat de naissance	27 € (par chiot)
Pedigree export	27 €
Pedigree DOM	25 €
Récépissé de déclaration de naissance (inscription au Livre d'Attente)	25 €
<b>Inscription définitive au L.O.F.</b>	25 €
Inscription au Livre d'Attente	
Au titre de la descendance avec transformation du certificat de naissance en pedigree	27 €
A titre initial avec délivrance du pedigree (sauf races du 6 <sup>ème</sup> groupe)	60 €
A titre initial avec délivrance du pedigree (races du 6ème groupe)	27 €
Sauf : Basset Hound, chien de Rhodésie à crête dorsale, Dalmatien, chien de rouge du Hanovre et de Bavière, chiens courants d'Europe de l'Est	60 €
Races à faible effectif (Barbet, Cursinu, Epagneul de Pont Audemer, Epagneul de St Usuge)	27 €
Au titre de l'importation avec authentification du pedigree étranger	60 €
Déclaration de saillie	Date de réception SCC
	(dans les 2 mois après la saillie)
	papier
	Internet
	12 €
	7 €
Duplicata de certificat de naissance ou pedigree (en cas de perte du document d'origine)	35 €
Rédition de certificat de naissance ou pedigree (mise à jour, avec retour du document à rééditer)	17 €
Diplôme de Champion, Lauréat	18 €
Inscription au Registre International des Affixes	168 €
Caution d'appel à non confirmation	110 €



# Liste des experts confirmateurs

## (classés par département)

Civ.	Nom	Prénom	C.P.	Ville	Tél.	Mobile	e-mail
M	MAURY	BRUNO	11518	PUERTO REAL - CADIZ - Espagne	00 34 956 47 50 42	00 34 628 90 92 08	brunomaury@msn.com
M	REGNIER	DOMINIQUE	02480	CUGNY	03 23 81 08 85	06 80 85 07 01	becetoile@hotmail.fr
M	GUILBERT	YVES	02810	TORCY EN VALOIS	03 23 70 51 39	03 23 70 99 05	guilbertyv@wanadoo.fr
Dr.	GUILBERT JULIEN	LAURENCE	02810	TORCY EN VALOIS	03 23 70 51 39		lguilbert.julien@wanadoo.fr
M	LANORD	OCTAVE	03170	BEZENET	09 75 28 07 71	06 66 98 17 70	ol.boisdebene@orange.fr
M.	TESNIERE	JEAN	05000	GAP	04 92 52 33 89		
M.	COPIATTI	PHILIPPE	10210	PARGUES	03 25 70 45 02	06 07 37 86 56	philippe.copiatti@orange.fr
M.	DUMAIN	BERNARD	10310	JUVANCOURT	03 25 27 05 92		
M	GASLOT	PASCAL	11330	BOUISSE	04 68 70 02 43	06 09 16 74 79	gaslot.pascal@gmail.com
M.	BARENNE	ROGER	11590	CUXAC D AUDE	04 68 45 66 35	06 82 66 44 16	rbarenne.pbeynet@orange.fr
M	ALARY	JEAN-MARC	12120	ARVIEU	05 65 46 76 98	06 42 01 59 54	jean-marc.alary@wanadoo.fr
M	DEFRENEIX	CHRISTOPHE	12330	CLAIRVAUX D'AVEYRON	05 65 72 69 62	06 86 45 45 14	c.defreneix@wanadoo.fr
M	FARCY	DANIEL	14490	ST PAUL DU VERNAY	02 31 22 63 55	06 08 64 12 63	daniel.farcy@wanadoo.fr
M	RUAT	HENRI	15600	ST SANTIN DE MAURS	04 71 49 12 90		
M	MUSEREAU	YANNICK	17320	MARENNES	05 46 85 46 05		muzereau.yannick@wanadoo.fr
M.	MICHAUD	JEAN MARIE	17600	SAINT ROMAIN DE BENET	05 46 02 11 93	06 67 20 55 25	pointerclub.michaud@wanadoo.fr
M	BOUEE	PASCAL	22110	GLOMEL	02 54 23 85 30		pascal.bouee@chaumerigault.fr
M.	LASSANDRE	JEAN	23000	SAINT SULPICE LE GUERETOIS	05 55 81 89 89	06 07 38 39 77	lassandre.j@wanadoo.fr
M.	GOUBIE	JACQUES	24160	PRIGONRIEUX	05 53 58 92 70	06 80 88 64 62	kgoubie24@orange.fr
M	LONDEIX	PATRICK	24700	LE PIZOU	05 53 81 88 31		margins@hotmail.fr
M	PELURSON	BERNARD	26120	OURCHES	04 75 60 31 69		bernard.pelurson@gmail.com
M.	SOULAT	RAYMOND	26120	MONTMEYRAN	04 75 59 35 61		raymond.soulat@wanadoo.fr
M	CHAPIRO	BORIS	27170	GOUPIILLIERES	02 32 43 19 07	06 13 25 21 56	chapiro.boris@sfr.fr
Mme	MADIOT	LAURENCE	28330	LA BAZOCHE GOUET	02 37 49 29 34	06.23.18.91.11	laurence.madiot4@gmail.com
M.	KERIHUEL	JEAN PAUL	29290	SAINT RENAN	02 98 37 90 62	06 62 48 90 62	jp.kerihuel@orange.fr
M	GRALL	LOUIS	29460	ST ELOY	02 98 21 95 46	06 72 31 64 57	grall.l@wanadoo.fr
M	LE GOFF	MICHEL	29710	PLOGASTEL ST GERMAIN	02 98 54 54 28	06 81 36 66 07	michel.legoff98@sfr.fr
M	PANAFIEU	GÉRALD	30420	CALVISSON		06 82 07 13 68	gpanafieu@club-internet.fr
M	MAFFRE BAUGE	PATRICE	30600	VAUVERT	06 79 02 65 16		patrice.maffre-bauge@wanadoo.fr
M	DUBROCA	PHILIPPE	33210	ST PIERRE DE MONS	05 56 63 01 23	06 85 23 11 37	philipedubroca@orange.fr
M	BEILLARD	JACQUES	33370	SALLEBOEUF	05 56 21 91 27	06 07 30 27 77	beillard.jacques@wanadoo.fr
M	DELIGEY	DAVID	33470	GUJAN MESTRAS	05 57 73 00 73	06 80 44 67 13	david.deligey@purina.nestle.com
M	BERTHELOT	PATRICK	33860	MARCILLAC	06 75 86 30 11		gislainn@hotmail.fr
M	MORLAIS	LOÏC	35320	LA COUYERE	02 99 44 43 44		loic-morlais@orange.fr
M	POMMEY	HERVÉ	35720	SAINT PIERRE DE PLESQUEN	06 32 90 56 39		herve.pomme@wanadoo.fr
M	PERINET	MAURICE	36310	CHAILLAC	02 54 25 70 77		Maurice.Perinet@orange.fr
M	JULIEN	JEAN-PHILIPPE	36330	VELLES	02 54 36 34 95	06 14 69 97 10	jean-philippe.julien007@orange.fr
M	POUJAUD	DANIEL	37800	PORTS SUR VIENNE	02 47 65 13 63	06 11 42 52 31	daniel.poujaud@setteranglais.com
Mme	GAGGERO	ALESSANDRA	38460	SAINT ROMAIN DE JALIONAS		06 43 16 49 48	alessandra.gaggero@orange.fr
M	VAGNE	ROBERT	39110	BRACON	03 84 73 03 15	06 31 79 42 85	robert.vagne@neuf.fr

Civ.	Nom	Prénom	C.P.	Ville	Tél.	Mobile	e-mail
M	DUCOM	JEAN-GUY	40990	HERM	05 58 91 50 36		jean-guy.ducom@setteranglais.com
Mme	BOUCHER	SYLVAIN	42300	ROANNE	04 77 72 54 23		
Mme	LEMOINE	FRANCOISE	44650	LEGE	02 40 26 38 34	06 03 34 32 14	lemoineveto@gmail.com
M.	ROULLEAU	ROGER	45560	SAINT DENIS EN VAL	02 38 76 77 30	06 33 85 96 15	rroulleau@wanadoo.fr
M	FLOIRAS	PIERRE	47300	PUJOLS		06.76.42.57.97	pierre.floiras47@gmail.com
M.	PENNARUN	JEAN FRANCOIS	47520	LE PASSAGE	05 53 96 51 49		
M	SALLES	GUY	48000	MENDE	06 86 76 22 49	04 66 65 10 34	guy.salles@orange.fr
M	BLEMUS	LIONEL	50460	URVILLE NACQUEVILLE	02 33 08 08 36	06 84 05 60 94	lionel.canine.bn@orange.fr
M	LE GALL	MICHEL	56130	NIVILLAC	02 99 90 82 37	06 11 71 02 12	michel.le-gall@setteranglais.com
M	KERNEUR	YANNICK	56390	BRANDIVY	02 97 56 03 37	06 82 55 12 43	lann.ar.loch@hotmail.fr
M	MOUFLIN	HENRI	56630	LANGONNET		06 81 32 63 73	henrimouflin@hotmail.fr
M	DUPAS	JEAN JACQUES	59111	LIEU SAINT AMAND	03 27 35 80 49	06 13 24 72 94	dupas.jean-jacques@wanadoo.fr
M	HENOCQUE	JAMES	59155	FACHES THUMESNIL	06 07 91 09 72		henocque.jj@hotmail.fr
M.	DUPONT	SERGE	59198	HASPRES	03 27 25 62 82		sergedupont5@orange.fr
M	LEBRUN	DOMINIQUE	60310	THIESCOURT	03 44 43 38 42	06 07 18 93 41	dominique-lebrun@orange.fr
Mme	TOUBLANC	SYLVIE	63700	MONTAIGUT EN COMBRILLE	04 73 52 38 57	06 76 29 59 85	sylvie.toub blanc@wanadoo.fr
M	CADEAU	JEAN-PIERRE	64210	BIDART	05 59 24 83 68	06 10 04 70 04	jpcadeau47@orange.fr
M	WITZMANN	CAMILLE	64270	PUYOO	05 59 65 16 06		witzmann@aol.com
M	CORNUS	BERNARD	64320	IDRON	05 33 11 31 46	06 85 02 84 21	bernard.cornus@sfr.fr
M.	PAGOAGA	JEAN	64480	USTARITZ	05 59 93 11 97		
M	GUILHEMJOUAN	JEAN-YVES	64990	URCUI	06 16 47 02 14	06 12 55 73 42	jeanyves.guilhemjouan@orange.fr
M.	SARRAT	JEAN	65100	POUEYFERRE	05 62 94 43 51		
M	TOULET	RÉGIS	65380	OSSUN	05 62 32 82 58	06 74 19 03 95	toulet.regis@orange.fr
Mme	HENOCQUE	SYLVIE	65200	ORIGNAC		06 77 81 22 77	champ.bocquillon@free.fr
M	DUPUY	JEAN-CLAUDE	69660	COLLONGES AU MONT D'OR	04 78 22 66 18	06 81 64 18 79	jc.dupuy@wanadoo.fr
Mme	HARDY-BEAUCHOT	MARIE-LAURENCE	77580	CRECY-LA-CHAPELLE		06 14 65 87 17	mlhdecinqsept@club-internet.fr
Mme	PIGEAU	CHRISTINE	78250	HARDRICOURT	01 30 99 76 55	01 30 99 76 55	christine.pigeau@sfr.fr
M	BOURREZ	MICHELE	80120	FORT MAHON PLAG	03 22 27 78 80	06 71 59 88 50	bourrezmarc@wanadoo.fr
M.	FRANCHI	ANGE	83100	TOULON	04 94 03 62 44	06 89 40 33 66	mowak.f@wanadoo.fr
M	DEMARETZ	VLADIMIR	83136	GARÉOULT	06 08 50 29 35		v.demaretz@orange.fr
Mme	DESSERNE	SYLVIE	85150	LANDERONDE	02 51 34 28 87		sylvie.desserne@wanadoo.fr
M.	MEDARD-MANGIN	JACQUES	94120	LA VARENNE SAINT HILAIRE		06 12 97 05 99	jmedardringuet@hotmail.com
M.	LOUIS	JEAN PIERRE	94210	LA VARENNE SAINT HILAIRE	01 48 89 58 23	06 23 99 92 35	jeanpierre.louis3@wanadoo.fr



# Le Réseau

## Liste des délégués

---

### AQUITAINE

---

Délégué Régional : Jean-Louis DUPERIER

A NOUSTE - 40250 Souprosse - Tél 05 58 44 22 09 HB - Port 06 20 88 21 06 - [jldcsa@gmail.com](mailto:jldcsa@gmail.com)

24 - Claude FOUCHE - Au Bourdelais Nord - 24600 Villetoueix - Tél : 05 53 90 96 96 - [claudius9696@orange.fr](mailto:claudius9696@orange.fr)

33 - Pascal KLEIBER - Clos de la Lande de Phys - 4 Allée de la Source - 33380 Marcheprime - Tél. : 05 56 88 37 07 - Port. : 06 68 07 81 55 - [sylvie.kleiber@sfr.fr](mailto:sylvie.kleiber@sfr.fr)

64 - Gilles LALAUE - Quartier Minan - 64410 Malaussane - Tél. : 06 07 19 97 07 - [gilles.lalaude@wanadoo.fr](mailto:gilles.lalaude@wanadoo.fr)

47 - Denis MONTEIL - Côte de la Garrigue - Chemin de Canterane - 47270 LA SAUVETAT DE SAVERES - Tel : 06 10 12 35 94 - [denis-monteil@orange.fr](mailto:denis-monteil@orange.fr)

40 - Jean-louis DUPERIER - A Nousté - 40250 Souprosse - Tél. : 05 58 44 22 09 HB - Port. : 06 20 88 21 06 - [jldcsa@gmail.com](mailto:jldcsa@gmail.com)

### PROVENCE ALPES COTE D'AZUR - CORSE

---

Délégué Régional : Vladimir DEMARETZ

1097 B Chemin ANDRE MALRAUX – 83136 GARÉOULT - Tél : 06 08 50 29 35 - [v.demaretz@orange.fr](mailto:v.demaretz@orange.fr)

05 - 13 - 84 Alain PATIMO - 19 RUE DES GEMEAUX CASTORS SERVIERES - 13015 MARSEILLE- Port 06 32 87 11 96 - [alain.patimo@ampmetropole.fr](mailto:alain.patimo@ampmetropole.fr)

### BRETAGNE

---

Délégué Régional : Jacques RAFFIN

Etang de l'orme - 56430 Mauron - Tél. : 02 97 22 61 79 - Port. : 06 80 74 30 07 - [jacques.raffin56@orange.fr](mailto:jacques.raffin56@orange.fr)

22 - Yves HUPE- LA GLATINAIS - 18 RUE DE LA CÔTE D'EMERAUDE - 22400 PLANGUENOUAL - Port : 06 73 43 31 53 - [yvonhupe@gmail.com](mailto:yvonhupe@gmail.com)

29 - Thierry PLUSQUELLEC - Quénéquen - 29640 Scrignac - Tél. : 02 98 78 25 49 - [thierry.plusquellec@orange.fr](mailto:thierry.plusquellec@orange.fr)

56 - Jacques RAFFIN - Etang de l'Orme - 56430 Mauron - Tél. : 02 97 22 61 79 - Port. : 06 80 74 30 07 - [jacques.raffin56@orange.fr](mailto:jacques.raffin56@orange.fr)

35 - Loïc MORLAIS - La Grande Cour - 35320 La Couyere - Tél. : 02 99 44 43 44 - [loic-morlais@orange.fr](mailto:loic-morlais@orange.fr)

44 - Aldo HUBERT - 23 rue des Cerisiers - 44160 SAINTE REINE DE BRETAGNE - Tél : 06 74 26 36 79 - [aldo.hubert@wanadoo.fr](mailto:aldo.hubert@wanadoo.fr)

### EST

---

Délégué Régional : Daniel ETEVENARD

13 Rue de la Chapelle - 25120 Mont de Vougnéy - Port : 06 89 94 27 61 - [etevenarddaniel@gmail.com](mailto:etevenarddaniel@gmail.com)

54 - 55 - 57 - 67 - 68 - Gabrielle DENNI - 198 Impasse des Fleurs - DALHUNDEN - 67770 Sessenhein - Tél. : 03 88 86 92 05 - [gabrielle.denni@neuf.fr](mailto:gabrielle.denni@neuf.fr)

25 - 58 - 70 - 71 - 89 - Daniel ETEVENARD - 13 rue de la Chapelle - 25120 Mont de Vougnéy - Port : 06 89 94 27 61 - [etevenarddaniel@gmail.com](mailto:etevenarddaniel@gmail.com)

08 - 10 - 51 - 52 - Joaquim VALENTE - 3 rue de Linthelles - 51120 Gaye - Tél. : 03 26 80 90 64 - [joaquim.valente@club-internet.fr](mailto:joaquim.valente@club-internet.fr)

Dominique BERBE - 4 rue Marini 51300 Vitry Le François - Tél : 06 01 32 30 65 - [dominique.berbe@wanadoo.fr](mailto:dominique.berbe@wanadoo.fr)

21 - 39 - Arnaud BIZOT- 9 Chemin Blanc – 39100 Authume – Port : 06 13 56 53 73 - [bizot.arnaud@orange.fr](mailto:bizot.arnaud@orange.fr)

### ILE DE FRANCE - CENTRE

---

Délégué Régional : Richard HEAULE

14 place Saint André - 45370 Clery Saint André - Tél. : 06 89 16 10 44 - [richard.heuale@yahoo.fr](mailto:richard.heuale@yahoo.fr)

18 - 28 - 36 - 41 - 45 - Richard HEAULE – 14 place Saint André - 45370 Clery Saint André - Tél. : 06 89 16 10 44 - [richard.heuale@yahoo.fr](mailto:richard.heuale@yahoo.fr)

75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95 -

### LANGUEDOC-ROUSSILLON

---

Délégué Régional : Gérald PANAFIEU

Lot. les Jardins de Védian - 1 Passage des Romarins - 30420 Calvisson - Tél. : 06 82 07 13 68 - [gpanafieu@club-internet.fr](mailto:gpanafieu@club-internet.fr)

66 - Alphonse MARTINEZ - Chemin de la Salud les Hourtoulanes - 66380 Pia - Port : 06 80 03 69 36 - [martinez.alphonse@orange.fr](mailto:martinez.alphonse@orange.fr)

30 - Frédéric JONGET - 184 Montagnac Le Haut - 30120 Molières Cavailac – Port : 06 72 65 22 66 - [frederic.jonget@hotmail.fr](mailto:frederic.jonget@hotmail.fr)

34 - Gilles NEGRON - 8 Impasse du Vieux Frêne - 34570 Montarnaud - Tél. : 04 67 55 07 96 - Port. : 06 81 18 36 13 - [utchindy@orange.fr](mailto:utchindy@orange.fr)

11 - Michel DAT - 32 Avenue Michel Flanzly - 11110 Coursan - Tél. : 04 68 46 18 57 - Port. : 06 18 51 48 84 - [dat.michel11@gmail.com](mailto:dat.michel11@gmail.com)

48 - Germain SOUTON - Fraissinet Langlade - 48140 Le Malzieu Forain - Port. : 06 30 28 68 45 - [catherine.souton@wanadoo.fr](mailto:catherine.souton@wanadoo.fr)

## LIMOUSIN - AUVERGNE - BOURBONNAIS

---

Délégué Régional : Octave LANORD

36, route de Montvicq - 03170 Bezenet - Tél. : 09 75 28 07 71 - Port. : 06 66 98 17 70 - [ol.boisdebene@orange.fr](mailto:ol.boisdebene@orange.fr)  
15 - 43 - Jean Michel BAC - Bosmejo - 15250 Saint Paul des Landes - Tél. : 06 83 35 09 75 - [bac.jean-michel@orange.fr](mailto:bac.jean-michel@orange.fr)  
19 - 23 - 87 - Bruno ROBERT - Les Landes - 87140 Compreignac - tél. : 06 22 68 41 62 - [bruno.robert65@wanadoo.fr](mailto:bruno.robert65@wanadoo.fr)  
03 - 63 - Bernard SERVIERE - Le Bourg - 63470 Verneugheol - Tél. : 04 73 33 96 06 - Port. : 06 61 31 67 67 - [bernardcaro63@outlook.fr](mailto:bernardcaro63@outlook.fr)

## MIDI - PYRENEES

---

Délégué Régional : Jean-Marc ALARY

Espinouset - 12420 Arvieu - Tél. : 05 65 46 76 98 - Port. : 06 42 01 59 54 - [jean-marc.alary@wanadoo.fr](mailto:jean-marc.alary@wanadoo.fr)  
12 - 46 - Nicolas PORTES - 28 Rue de Terrefort - 12100 Saint Georges de Lurençon - Tél. : 05 65 58 16 78 - Port. : 06 18 90 40 42 - [nicolas.sabrinaportes@orange.fr](mailto:nicolas.sabrinaportes@orange.fr)  
32 - 65 - Jean-pierre ZANCONATO - La Bordeneuve - 32120 Mauvezin - Tél. : 05 62 64 04 47 - Port. : 06 70 03 76 74 - [jpzanconato@orange.fr](mailto:jpzanconato@orange.fr)  
09-31 - ERIC RAYNAUD - 145 RUE DU PASTEL - 81500 Ambres - Port 06.72.85.60.82 - [eric.belair@sfr.fr](mailto:eric.belair@sfr.fr)  
81-82 - CEDRIC MONTAGNE - DE LA BARTHE NEUVE 194 CHEMIN VERT - 81580 SOUAL - tél. 06 07 67 34 73 - [cedric.montagne81@orange.fr](mailto:cedric.montagne81@orange.fr)

## NORD

---

Délégué Régional : James HENOCQUE

26, rue Marcel Bedène - 59155 Faches-Tumesnil - Port : 06.07.91.09.72 - [henocque.jj@hotmail.fr](mailto:henocque.jj@hotmail.fr)  
59 - 62 - Alain SEBERT - 10 rue Basse Boulogne - 62700 Pas en Artois - Tél. : 03 21 55 99 44 - Port. : 06 76 16 84 53 - [marie-claude.sebert@orange.fr](mailto:marie-claude.sebert@orange.fr)  
02 - 60 - 80 - Olivier CARDON - 14 ter Route d'Amiens - 80800 Villers Bretonneux - Tél. : 03 22 48 26 80 - Port. : 06 20 19 71 49 - [lavalleeetoilee@orange.fr](mailto:lavalleeetoilee@orange.fr)

## NORMANDIE

---

Délégué Régional : Hervé PERSON

Hervé PERSON - 185 rue du Bas Chemin - 50750 St Ebremond de Bonfosse - Tél. : 09 52 97 01 68 - Port. : 06 30 57 87 93 - [person.herve@free.fr](mailto:person.herve@free.fr)  
53 - 72 - Gérard GARRAULT - 4 avenue des Vallons - 35680 Louvigné de Bais - Tél. : 02 99 49 04 38 - Port. : 06 81 07 61 37 - [gerard.garrault@orange.fr](mailto:gerard.garrault@orange.fr)  
27 - 61 - 76 - Claude TRIOREAU - 7 Route de la Vallée - 27680 St Samson de la Roque - Port : 06.79.91.82.08 - [claudetrioreau@orange.fr](mailto:claudetrioreau@orange.fr)

## POITOU - CHARENTES - ANJOU -TOURAIN

---

Délégué Régional : Nathalie SEMUR

le Petit Breuil - 86400 St Pierre d'Exideuil - Tél. : 05 49 87 83 15 - Port. : 06 74 37 01 04 - [semurnathalie@orange.fr](mailto:semurnathalie@orange.fr)  
85 - Sébastien PAJOT - 28 route du Furet - 85 310 Saint Florent des Bois - Port : 06 76 39 99 62 - [seb.pajot@wanadoo.fr](mailto:seb.pajot@wanadoo.fr)  
37 - 49 - Bruno BOURGEOIS - 02.47.65.02.29 - [bruno.bourgeois0326@orange.fr](mailto:bruno.bourgeois0326@orange.fr)  
17 - Nicolas FREYGEFOND - 24 rue des cailles - 17170 Saint Jean de liversay - Tél. : 06 45 28 06 49 - [nicolasfreygefond@gmail.com](mailto:nicolasfreygefond@gmail.com)  
79 - 86 - Nathalie SEMUR - 4 Le Petit Breuil - 86400 St Pierre d'Exideuil - Tél. : 05 49 87 83 15 - Port. : 06 74 37 01 04 - [semurnathalie@orange.fr](mailto:semurnathalie@orange.fr)  
16 - Didier TEXIER - Boisbeaudrant - 16140 St Fraigne - Tél. : 05 45 21 03 36 - [dtexier@live.fr](mailto:dtexier@live.fr)

## RHONES - ALPES

---

Délégué Régional Raymond GOMEZ

25 chemin des Vignes 38460 Saint Romain de Jalionas - Port : 06 30 49 84 35 - [raymond-gomez@orange.fr](mailto:raymond-gomez@orange.fr)  
38 Alain DESSEMOND 06 87 08 37 24 - [allaindessemond@hotmail.com](mailto:allaindessemond@hotmail.com)  
73 - 74 - Jean-Paul GIROLLET - Chemin rural de Champlong Mur - 73800 Les Marches - Port : 06 07 66 27 43 - [jpgmat@orange.fr](mailto:jpgmat@orange.fr)  
01 - 69 - Régis BILLON 04 74 76 48 25 - [regismichel.billon@wanadoo.fr](mailto:regismichel.billon@wanadoo.fr)  
07 - 26 - Cédric PONOT - Combe - Vernet - 07110 ROCLES - Port : 06 84 23 16 85 - [cedric.ponot@orange.fr](mailto:cedric.ponot@orange.fr)

## CORSE

---

Charles-Marie GRAZIANI Lieu dit Torbia - R.N. 200 - 20250 Corte - Tél. : 06.19.89.88.59 - [valdetorbias@hotmail.fr](mailto:valdetorbias@hotmail.fr)  
François MANENTI - Lieu-dit Cotinietto 20167 APPIETTO - Tél : 06 86 41 20 82 - [françois.manenti@gmail.com](mailto:françois.manenti@gmail.com)

## TERRITOIRE OUTRE-MER

---

Délégué Régional : Jean-Pierre COEVOET

18, Lotissement les Yuccas - Champ Borne - 97440 St André de la Réunion - Tél. : 02 62 46 59 93  
974 - Jean-Pierre COEVOET - Tél. : 02 62 46 59 93

# Liste des dresseurs adhérents

Nom	Prénom	ADRESSE COMPLETE	Tél. Fixe	Mobile	e-mail
AGRAMUNT	FERNANDO	ROUTE DE MARCHANDISES - CHEMIN DE LA RENARDE 83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS		06 34 55 29 92	
ALCARAZ	FRANCIS	LAVAL - 12390 -RIGNAC	05 65 64 49 61	06 20 26 59 32	franciscalcaraz@orange.fr
AUTHIER	SOIZIC	LA MOURE - 17520 ARTHENAC		06.75.64.09.53	jarrigeauthier@aim.com
AVRIL	DAVID	ELEVAGE DES CABANES TCHANQUEES-65 CHEMIN DE LARTIGUE-33750 CROIGNON		06.18.94.19.93	avril.setter@hotmail.fr
BARDON	PASCAL	ELEVAGE DU POULIT SAN DANIS- LA VENTOSILLA APART DE CORREOS N°138-41710 -UTRERA - SEVILLA -Espagne	00 34 658 15 58 07		poulistsandanis@gmail.com
BENIER	RÉMY	10 RUE DES CINQ CHEMINÉES- LA DIANE DU DROUVENANT- 39130 -ST MAURICE CRILLAT	03 84 25 20 44	06 87 05 84 57	benier.remy@orange.fr
BERTRAND	ANDRE ET NADINE	LES VINGTINIÈRES- ELEVAGE DES BELLES D'AUTOMNE- 83340 -LE CANNET DES MAURES		06 22 73 08 89	desbellesdautomne@orange.fr
BLANCHET	YANN	ELEVAGE DE LA PLUME DU PÉVÈLE - 21 RUE DE LA COQUERIE- 59310 -NOMAIN	03 20 61 69 79	06 09 80 04 53	closroseraie@wanadoo.fr
BOTREL	MICHEL	MINÉ BRÉNÉLIO - 29390 -SCAER		06 86 88 05 98	sarl.la-fougereaigle@wanadoo.fr
BOUCHER	LUCIANO	- - 3110 -BROUTVERNET	04 69 67 34 93	06 20 16 20 95	boucher.dressage@hotmail.fr
BOUNAUDET	ROMAIN	1565 RT DE REVEL- - 82800 -NEGREPELISSE		06 30 63 08 27	romainbounaudet@orange.fr
BOURGEOIS	EMMANUEL	LA MORLIÈRE- LES BUVEURS D'AIR- 28480 -THIRON GARDAIS	02 37 49 52 63		emmanuel.bourgeois6@wanadoo.fr
CALISTR	ANTOINE	LIEU DIT ALYONE ROUTE DE LAVA - - 20167 -APPIETO	04.95.21.56.31	07 84 24 98 26	tonycalistri@yahoo.fr
CARLI	MAX	ELEVAGE LE CLAPET AUX BARTAVELLES- ROUTE D'AUREILLE- 13890 -MOURIES	04 90 47 56 65	06 05 39 08 99	max.carli@wanadoo.fr
CHAUVEAU	BERNARD	EARL OF GLEN SHEALLAG- L'HIPPODROME- 36290 -ST MICHEL EN BRENNÉ	02 54 38 11 64		sheallag@club-internet.fr
CONVERS	RENÉ	LA TUILIÈRE- 163 ROUTE DE PRALONG- 42600 -CHALAIN D'UZORE	04 77 97 03 81	06 84 17 49 44	chenildelatuilier@gmail.com
COULON	FLORIAN	ELEVAGE DU COMTÉ DE TRÉPUGNAT - 39000 LONS LE SAUNIER		06 71 66 29 05	florian.coulon39@orange.fr
COURSIN	EDDY	10 LE CROIZE - 35140 ST CHISTOPHE DE VALAINS		06.18.57.39.13	eddycoursin@sfr.fr
DAVE	CAMILLE	4 ROUTE NATIONALE- LA TOUR MADELOC- 62270 -NUNCQ HAUTECOTE		06 12 69 50 34	camilledave37@yahoo.fr
DE LABACA	JOEL	777 CHEMIN DE PAGADY- QUARTIER ELIZABERRY- 64990 -MOUGUERRE		06 16 08 27 97	joeldelabaca@orange.fr
DESLANDES	PATRICE	LA PECOTIÈRE- CHENIL DE LA VALLEE- 14350 -LE TOURNEUR		06 15 16 92 53	patrice.chenil@hotmail.fr
ESQUIROL	JEAN	CHENIL DE BALTHAZAR- ROUTE DE DAX- 40260 -CASTETS	05 58 89 47 93	06 86 73 71 24	esquirol-balthazar@orange.fr
FAISSAT	JEROME	CHEMIN DE ROSTE- LES FRIGOULAS- 34320 -NIZAS		06 48 18 63 81	jerome.faissat@wanadoo.fr
FEDOU	PATRICK	PECH COUYOUL - 81700 -PUYLAURENS	05 63 75 70 65		p.fedou@yahoo.fr
GONZALES	XAVIER	145 CHEMIN DE BETRIENEA- - 64122 -URRUGNE		06 98 45 73 07	xabi.gonzales@yahoo.fr
GOURAUD	CHRISTOPHE	DOMAINE DE L'OYAT DES DUNES- LA PIÉTIÈRE- 85300 -CHALLANS	02 51 58 22 15		l-oyat-des-dunes@bbox.fr
GUETTE	JEAN-MICHEL	CENTRE CANIN DE MONTOLIEU- LIEU DIT TURCAT- 11170 -MONTOLIEU	04 68 24 87 67	06 09 88 71 00	guettejm@wanadoo.fr
GUILLEMOT	SEBASTIEN	CHEMIN DU POUTAT -38490 -ST ONDRAS	06 03 87 94 99		dogjob.chiendarret@gmail.com
HYTIER	BRUNO	LE CLOS DE LA BAUDELIÈRE- CHEMIN DES MONTAILLOUX- 25440 -POINT-VILLERS	03 81 63 74 22	06 08 64 89 69	bruno.hytier@wanadoo.fr
JONCOUR	MARC	ELEVAGE DE KERRVAILLANT- KERVEGANT- 22160 -CALLAC		06 78 01 87 95	elevage.de.kervaillant@gmail.com
KOUMCHASKY	JEAN PAUL	FERME DES AMOURETTES- - 80230 -SAIGNEVILLE	03 22 24 67 51		
LABEL	GUILLAUME	GAVERNAC		06 24 18 72 83	guillaume.lambel@orange.fr
LANNE	JEAN-MICHEL	RESTHOUAM - 29246 POUSSOUEN		06 14 79 91 74	jml.ccsc@sfr.fr
LE BELLER	FABRICE	PARC GUILLOU- - 56110 -LE SAINT	02 97 34 70 99	06 81 63 52 66	fieller@hotmail.fr
LEQUEUX	ALICIA	LIEU DIT LEROUX- - 29380 -ST THURIEN		06 47 94 45 33	contact@le-griffon-korthals.fr
LEROUX	MICHEL	DOMAINE DU HAUT DAVY- LE HAUT DAVY- 49350 -GENNES	02 41 51 92 58	02 41 51 92 58	hautdavy@free.fr
LOMBARD	ERIC	ELEVAGE DE SAINT MONTANGE- RTE DE SAINT RÉMY - RD 99- 13940 -MOLLEGES	04 90 73 23 08	06 03 83 13 85	st-montange@club-internet.fr
MARCHESI	LAURENT	LE CHAMP NEUF- 1350 ROUTE DE LABOUHEYRE- 40410 -LIPOSTHEY	05 58 82 39 73		marchesi.l@wanadoo.fr
MAUDET	FRANCIS	ROUTE DE MARAUSSAN - DOMAINE DES CHENES VERTS- - 34370 -CAZOULS LES BEZIERS		06 82 79 80 29	francis.maudet2@orange.fr
MAUDET	LAURICK	1 LA GRANDE PIÈCE- - 87260 -ST JEAN LIGOURE		06 12 06 56 98	laurickmaudet@hotmail.com
MERLE DES ISLES	ANTHONY	PECOS- - 32500 -THERMES D'ARMAGNAC	05 62 69 28 01		antonymdi@orange.fr jc.piat@orange.fr
MONGE	JÉRÔME	LE CHENIL- DOMAINE DU SOULAN DE LA BECQUE- 32430 -ENCAUSSE	05 62 65 77 70	06 77 75 16 85	lesorangesdeole@yahoo.fr
MUNINI	DANIEL	ELEVAGE CANIN - NOGUES- - 42155 -ST JEAN ST MAURICE	04 77 63 37 47		elevage.dmunini@gmail.com
PAQUE	ETIENNE	LE MOYEN BOIS CHÂTEAU GRIS- - 62830 -TINGRY	03 21 32 75 29	06 63 85 75 29	etienne.paque@wanadoo.fr
PIASER	ROBERT	LES GAUBERT HAUTS- ST LAURENT- 81800 -GRAZAC	05 63 33 86 00	06 10 89 76 97	ambres81@yahoo.fr
PINEL	JULIEN	CENTRE CANIN DE LA BORDETTE- - 82600 -AUCAIMVILLE	05 63 65 64 53	06.22.82.92.69	julien.pinel@hotmail.fr
RIGHETTI	GILLES	MOULIN SAINT BERNARD- RTE DE LA MAILLANE- 13210 -SAINT REMY DE PROVENCE		06 14 23 54 47	contact@gillesrighetti.fr

Nom	Prénom	ADRESSE COMPLETE	Tél. Fixe	Mobile	e-mail
ROBIN	JACKY	ELEVAGE DE LA PERDRISSETTE- 9 chemin de la Garenne JAY- 86330 -ST CHARTRES	05 49 98 24 21	06 17 13 94 76	robin-jacky@orange.fr
ROCHE	NICOLAS	ELEVAGE DES MERISIERS D AUCHY -23 RUE D'ENQUIN -62 960 LIGNY LES AIRE		06 84 63 87 54	elevagedesmerisiersdauchy@orange.fr
ROULE	MARC	KERVIDAM BIHAN- - 22110 -GLOMEL	02 96 29 87 23	06.79.77.34.89	ducentrebretagne@gmail.com
RUAULT	PHILIPPE	100 ROUTE DE CRATALIS - CHENIL DE CAZAOUS- LIEU-DIT PILLET- 33380 -MIOS	05 56 26 47 41	06 08 98 01 93	philippe.ruault.33@orange.fr
SELLIER	DAVID	ROUADAN - SAINT FLORENCE - 85140 ESSARTS EN BOCAGE		06.70.21.22.25	sellierdavid@wanadoo.fr
TENAILLEAU	DAVID	LE PARC DES CHAUMES - - 85480 -BOURNEZEAU		06-37-03-51-44	david-tenailleau@orange.fr
TEULIERES	PATRICK	LA BORIE GRANDE- CHENIL DU GOUYRE- 82800 -PUYGAILLARD DE QUERCY	05 63 67 28 62	06 11 64 31 79	patrick.teulieres@wanadoo.fr
VASSENET	MICHEL	DRESSAGE - ELEVAGE - PENSION- LA PRAYE- 71160 -GILLY SUR LOIRE	03 85 53 99 60	03 85 53 99 61	vassenet@wanadoo.fr
VEYSSIERE	LAURENT	CHENIL DU CLOS CHASS'RÈVE- ELEVAGE BEST OF FAROLAVE- 24400 -BEAUPOUYET	05 53 82 07 01		laveyssiere@wanadoo.fr

# Calendrier des Field-Trials PRINTEMPS 2020

## Organisés par le Club du Setter Anglais

**En raison des mesures gouvernementales prises dans le cadre de la crise du COVID-19, la majorité des épreuves de printemps ont été annulées dont nos épreuves de OURSEL MAISON, ROSIERES EN SANTERRE, FIENVILLERS, PARVILLERS, VAULX VRAUCOURT, le DERBY DES JEUNES ET PSS.**

**Nous tenons à remercier tous les Présidents de Sociétés de Chasse, les ayant droits de chasse ainsi que tous organisateurs et acteurs locaux pour leur engagement et partenariat.**

**A l'année prochaine.**

# Nouvelles dispositions pour l'organisation du TAC

## Mesures approuvées en réunion de comité des 18/19 janvier 2020

Le TAC se déroulera uniquement pendant les dates d'ouverture de la chasse.

Le tir au fusil à l'envol du gibier est obligatoire (le rapport peut être considéré comme un bonus). C'est une véritable épreuve de sélection jugée avec rigueur par un juge qualifié. Pour prétendre obtenir l'épreuve pratique, il faut que la chienne soit au minimum d'un niveau « Excellent » par rapport à ce que l'on exige dans un field de Gibier Tiré. Le règlement doit donc être strictement appliqué.

Le tarif d'engagement est fixé à 35 Euros (à partir de l'ouverture prochaine 2020/2021).

# Evénement

Samedi 8 et Dimanche 9 août 2020 à JOZERAND COUPE DE France DES NOVICES, Spéciale de Race et NATIONALE D'ELEVAGE Un week-end dédié à notre setter anglais

Nous vous attendons nombreux Programme :

Samedi 8 août :

8h00 -12h00 : Finale de la Coupe de France des Novices

14h30-16h30 : Spéciale de Race

17h30 : Assemblée Générale Ordinaire

20h30 : Banquet

Dimanche 9 août

De 8h30 à 17h30 : Nationale d'Elevage



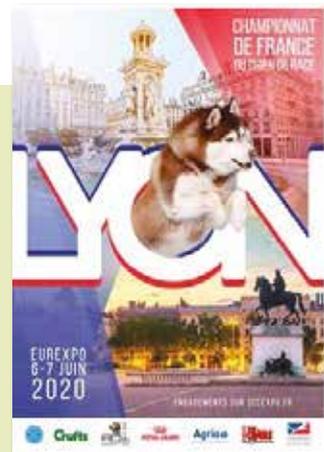
**Conditions d'engagement en classe travail à la NATIONALE D'ELEVAGE Minimum qualitatif excellent obtenu dans une épreuve officielle de la SCC ou FCI décision approuvée en réunion de comité du 18 et 19 janvier 2020**

## A vos tablettes

### Championnat de France

<https://www.centrale-canine.fr/articles/championnat-2020>

**REPORTÉ**





---

# EXPRESSIONS

---



*OPTIMUS DE LA PLUME DU PÉVÈLE – PHOTO M. Y BLANCHET*

# Essais du GARMIN PRO550+

## Dressage et repérage

---



Contacté peu avant un voyage prévu en Irlande par mon presque voisin Jean-Pierre Lacour de Garmin France pour faire quelques photos en avant première de leur dernier collier de dressage/repérage, c'est dans ce pays que je lui proposais de réaliser une partie des clichés et également un test de ce prototype.

Si le collier reste relativement discret la télécommande est assez volumineuse et ceci, en partie, à cause des multiples fonctions qu'elle permet de contrôler. En effet en dehors du classique repérage le module dressage est copieusement fourni puisque qu'aux classiques électrode sà intensité variable Garmin a eut la bonne idée d'adjoindre un mode « vibreur » que tous les dresseurs ou presque affectionnent. Il permet de solliciter l'attention à distance par le truchement d'une vibration transmise par le collier au cou du chien. Cette coercition douce et sans douleur se révèle souvent suffisante pour faire observer un ordre en permettant d'attirer juste l'attention de l'auxiliaire pour une meilleure écoute.





Avec cette adjonction le Garmin devient ainsi un collier de dressage complet avec une distance d'application de plus de 10.000 mètres largement suffisante pour les chiens d'arrêts.

Cerise sur le pudding (Irlande oblige... !) Garmin a eu l'excellente initiative d'ajouter un bip que l'on peut actionner uniquement à partir de la télécommande pour finaliser plus précisément encore la position du chien si besoin en cas de biotope très serré. Lors de l'essai j'avais trouvé personnellement le son un peu trop faible sur le prototype essayé et j'ignore si Garmin a pris le soin d'y remédier.

Pour faire l'essai dans les conditions les plus neutres possibles et pour vérifier la facilité d'utilisation du produit j'ai confié l'ensemble à Jacky Guillet, disciple du célèbre Jean-Michel Ostiz, en lui fournissant juste quelques explications sommaires de fonctionnement. Ce dernier l'a utilisé plusieurs jours sur son brillant et entreprenant jeune chien d'un an à peine et sans cloche afin de vérifier la fiabilité du mode recherche. Nous avons toujours retrouvé son chien en un temps record et il a été enthousiasmé par le module dressage et sa souplesse et j'ai bien senti un certain regret chez lui quand il fallu que je lui reprenne en lui promettant cependant de le prévenir de sa sortie pour en commander deux ou trois.

Garmin avec ce Pro 550 qui existe également jusqu'à trois colliers pour une télécommande sort un produit complet qui permettra une utilisation large du produit.

Prix de commercialisation 649€ (collier + télécommande)

JBD

## Jean-Guy DUCOM

Je tiens ici à rendre un hommage affectueux autant qu'amical à notre ami Jean-Guy DUCOM qui a choisi de quitter le comité dignement avec comme ligne conductrice le souhait de passer le témoin à une nouvelle génération. Pour l'heure ce vœu n'a pas été exaucé lors de la dernière réunion de comité. Je le regrette !

Je voudrais rappeler à cette occasion l'engagement qui fut celui de Jean-Guy pour notre race depuis plus de cinquante ans. Organisateur hors pair des légendaires concours de HERM et ESCOURCE qui ont vu éclore parmi les meilleurs chiens de notre cynophilie et se succéder nombre de générations de juges, il fut longtemps Président de la Canine des landes et initiateur du CUSCA 40. Assurément un de nos meilleurs juges, fin connaisseur de notre race ; grand chasseur devant l'éternel. Il continue à être une référence pour nous tous qui avons eu la chance de le côtoyer.

C'est une poutre de notre club qui se retire, une branche historique et mémorielle de l'époque la plus florissante de notre histoire et de nos épreuves de sélection. Mais nous sommes une terre de Fidèles et nous serons tous là pour l'embrasser l'automne prochain.

Adishatz Jean-Guy et à cet automne.

Jean-Yves GUILHEMJOUAN



Photo : JBD

# Homages à nos amis disparus

## Bernard DE CREMIERS



Bernard nous a quitté trop tôt. Il avait encore des projets très lourds et très ardu dans d'autres domaines que le Setter Anglais et la chasse. Ses qualités humaines, sa simplicité en faisait un homme attachant. Toujours à l'écoute des autres, il faisait avancer les choses sans heurts. Il savait poser les bonnes questions, et se remettait en cause,

sans pour autant le faire subir à son entourage.

Notre rencontre eut lieu fin des années 70, alors que nous présentions chacun, un Setter Anglais, en amateur aux concours organisés par le Club au Printemps. Il présentait O'pirus de Rocmignon que lui avait cédé JM Pilard. Par la suite, il eut d'autres Rocmignon (Rodrigue et Louxor), ces deux chiens firent aussi du Printemps,

avec la collaboration de collègues professionnels. Bernard étant à cette époque très pris professionnellement. Puis il me fit appel, pour terminer le championnat d'un de ses chiens, et me fit part de son envie d'élever. A cette passion du Setter, il souhaitait ajouter son empreinte. Il me demanda, si je pouvais l'aider, et surtout héberger son élevage. Il me fit part de ses nombreux contacts avec JM Pilard et me dit que ce dernier, acceptait de lui céder son affixe.

Ainsi commença une nouvelle étape Rocmignon, avec beaucoup de bons moments.

A ce jour, l'affixe perdure, sa famille ayant la volonté de continuer en sa mémoire.

Que toute sa famille trouve en ce petit mot, mes plus sincères condoléances et toute mon affection.

Bernard Chauveau

## Jean-François FOUQUAY

Jean-François Fouquay à qui je tiens à rendre hommage aujourd'hui a toujours été un grand serviteur des chiens de chasse, du Setter Anglais et de notre Club. Par sa gentillesse et sa disponibilité, maintes fois il aura su nous « dépatouiller » des brumes et de l'opacité supposée de l'outil GESCON à ses débuts. Nous avons été le premier Club à nous engager sans réserves à ses côtés dans cette aventure moderne qui a révolutionné la gestion de nos épreuves de sélection. La SCC a ensuite emboîté le pas et maintenant nul ne saurait exister autrement qu'avec ce support. C'est là un beau succès et une avancée palpable pour notre cynophilie moderne.

Une grande reconnaissance aussi quant à l'organisation sans faille des concours sur perdreaux et bécasses de Normandie, exceptionnels, souvent toujours les mieux fournis en oiseaux.

Homme de parole, je garderai en mémoire son sens de l'accueil et de la convivialité qui le caractérisait que ce soit dans un chalet vétuste du côté de GENTIOUX que sur les bordures maritimes de sa Normandie.

Jean-Yves GUILHEMJOUAN



Nous nous étions très vite « trouvés » avec Jean-François et avons vite scellé les liens d'une vraie amitié. Sans doute le milieu de la cynophilie nous avait aidés à nous rapprocher tant il est vrai que les tickets d'entrée ne nous ont pas été distribués avec enthousiasme ! C'est peu dire ! Mais le travail paie toujours. Nous en savions quelque chose tous les deux. Nos caractères souples, lisses et arrangeants nous ont finalement permis de traverser ce temps et de partager ainsi une belle complicité autour de notre passion des chiens, de la chasse, de nos Setters Anglais. Je sais ce que je lui dois aussi techniquement dans l'organisation de certains des Fields que j'organise. A l'initiative des concours de

Normandie sur Bécasses et sur perdrix au Printemps qui sont parmi les mieux fournis en oiseaux, il a dépensé beaucoup de passion et d'énergie. Mais ces épreuves sont maintenant inscrites dans l'histoire ! Les concurrents et juges qui y ont participé savent les beaux moments de sport, partage et de convivialité qu'ils lui doivent. Sa personnalité authentique, ses compétences et sa gentillesse vont me manquer, vont nous manquer.

Yvon HUPE

# Jean-Marie PILARD



MM. Jean Marie Pilard, B. Médard et JY Guilhemjouan  
Championnat d'Europe Bécasse 1998 à Lamia (Grèce)

Nous avons appris le décès de Jean-Marie PILARD dont nous savions que l'état de santé était préoccupant mais nous le pensions presque éternel tant il était encore présent dans notre Club par la trace profonde qu'il y a laissée.

Vous connaissez tous son parcours, secrétaire général de 1970 à 1981, puis président jusqu'en 2003, il est à la base du Club tel que nous le connaissons. Dès 1970, il prend en main la revue, d'abord en noir et blanc puis en couleur. Bien sûr, au début, elle ne contient qu'une vingtaine de pages mais croit en volume au fur et à mesure que les membres du Club croissent en nombre. De quelques centaines, le nombre d'adhérents passe à trois mille en quelques années. Les revues mettent l'accent sur la morphologie, en particulier l'épaule, le port de tête, la félinité, le près de terre et le style de nos chiens, peu à peu s'améliore.

Parallèlement, il a, très tôt, la conviction que la chasse en plaine, d'oiseaux sauvages, touche à sa fin et que la bécasse sera le seul gibier sauvage que les chiens d'arrêt pourront chasser. La création de la Clochette d'Argent sera le résultat de cette réflexion. Le Setter Anglais va devenir LE CHIEN des chasseurs de bécasses par la force conjuguée de ses qualités et la formidable publicité que ces concours lui confèrent. Cette évidente référence à la chasse, par le biais de concours sur bécasses, que d'autres races semblent délaissier au

2019, Jean-Marie Pilard nous quitte...

Le 27, novembre, 2019 Jean-Marie est parti au pays des Chasses Eternelles... Je pense qu'il va retrouver, si je me réfère à cette citation dans ses écrits : "oui, j'aime le Setter Anglais, car si j'étais chien, il me semble que je chasserais à sa manière ; je me reconnais en lui..." à sa place au Panthéon des Grands Messieurs du Setter Anglais..

Jean-Marie, c'est tout simplement :

**Adhérent en 1953**

**Affixe de Roc-Mignon en 1956**

**Secrétaire général CSA : 1971/1981**

**Président CSA : 1981/2003**

profit de la compétition pure, va permettre au Setter Anglais de régner pendant 40 ans, tant par son nombre de naissances, le nombre de membres de son Club, son dynamisme, sur le 7<sup>ème</sup> groupe.

Excellent éleveur, il a marqué l'histoire du Setter Anglais avec ses Roc Mignon, gagnant, avec NISLAINE, la Coupe d'Europe de Grande Quête.

Il fut un remarquable organisateur d'évènements, on se souviendra de la Nationale de 2000 à GOVEN, dans sa propriété de La MACAILLE. Sous sa direction furent créées le PSS, le Derby des jeunes, la Coupe de France sur cailles. L'amélioration de la morphologie lui doit beaucoup, en donnant aux juges des consignes claires, ce qui permit d'à peu près uniformiser les jugements.

Ses livres, restent des références, tant au point de vue de la morphologie que du travail.

Son caractère parfois difficile, lié aussi à un manque de confiance réciproque entre administrateurs durant sa gouvernance, n'a sans doute pas permis la formation de ceux qui auraient pu mener le Club par la suite..

Nous garderons de Jean-Marie PILARD l'image d'un grand « leader », craint en France et respecté à l'étranger. Il est vrai que de nos jours ils ne courent pas les rues...

Deux anecdotes me viennent en mémoire au moment de conclure cet hommage.

La première à mes débuts, en couple avec une chienne d'Albert SERVIN à Loudéac, en concours sur Bécasse. Notre Président de l'époque après « quelques errements » de la chienne que je conduisais, usa de cette prophétie : « un bon bécassier doit toujours savoir où se trouve son chien » !

La seconde quelques temps plus tard lorsque je gagnai le Championnat d'Europe en Grèce, me rappelant mes déboires passés : « Félicitations, vous conduisez cette chienne avec les yeux » Voilà une leçon, toujours d'actualité, que j'ai retenue, donnée par un maître cynophile, Jean-Marie PILARD.

Jean-Yves GUILHEMJOUAN

Bascule du CSA dans le 21<sup>ème</sup> siècle, avec une exposition nationale d'élevage en 2000 (sur sa propriété de « La Macaille » et exposition Européenne, d'un niveau inégalé à ce jour...

Il a pris le Club avec moins de 500 adhérents et amené avec Passion et sa dynamique exceptionnelle à plus de 3000...

**Merci Jean-Marie...** et comme tu l'as encore écrit : Le Setter Anglais est trop grand seigneur à la chasse pour devenir un esclave de l'égoïsme des hommes...

**Au revoir**



O Lanord



« Mu par sa grande passion et servi par ses grandes compétences, Jean Marie PILARD, Président et secrétaire pendant des décennies a su porter le Club du Setter Anglais aux plus hautes marches de la cynophilie nationale et internationale.

Il a su insuffler sa passion à bon nombre de membres dont il a mis le pied à l'étrier et qui perpétuent son œuvre en maintenant à son niveau

ce Setter Anglais qui nous est si cher et qu'il a façonné au fil du temps.

Adieu, Jean Marie, dans notre souvenir, tu survivras au travers de cette trace indélébile que tu as laissée durant ces si longs et merveilleux moments passés en ta compagnie. »

Michel LE GOFF

## Alain MARTIN



A mon Ami ALAIN

Si un jour j'avais su qu'il me faudrait lever ma plume pour te rendre hommage....

Alain, je me souviens... Ta décontraction, ton humour, ta longue silhouette arpentant la plaine qui te faisait ressembler à un gentleman anglais.

Alain, je me souviens... De ta passion très éclectique pour toutes les disciplines qui te faisait passer de la bécassine à la bécasse, du coq de bruyère au perdreau de nos plaines.

Tu étais chasseur avant tout, non pour le tableau mais pour

l'émotion que te procurait le travail de tes chiens.

Alain je me souviens... De nos discussions enflammées sur les qualités de nos auxiliaires, sur la grande quête, sur les parcours de montagne. Et puis tu écrivais, de cette verve toute en dérision mais qui portait toujours un message qui bousculait de temps à autre les idées reçues et les consensus.

Nous devons écrire un livre à deux mains, en toute liberté sur ce que nous avons vécu de plaisirs, de joies et de déceptions durant nos années cynophiles. Ma main est à présent orpheline.

Alain, je me souviens... De tes parties de chasse à la bécasse avec Jean-Pierre, ton frère cynégétique, à la Touche, petite commune drômoise, où la bécasse vous réunissait tous les Automne.

De nos séjours chez l'ami Vassenet où les paroles coulaient à flots, comme le reste d'ailleurs.

Tu avais commencé ta carrière en chasseur de base comme tu aimais le rappeler. Epagneul breton puis épagneul français avaient

précédé une longue litanie de setter anglais, toujours brillants à la chasse et bien souvent en concours.

Parallèlement, tu avais tout jugé, gibier tiré, printemps, montagne, bécasses, bécassines...

Malgré une vie professionnelle très prenante tu t'échappais dès que tu le pouvais pour rejoindre les terrains de concours.

Tu aimais tellement cette magie de la nature, de la compétition, de ce monde de passion.

Est-il vraiment utile de dire que tu nous manques déjà...

François SAGE

Une pensée pour Alain Martin

Au beau milieu de charmantes collines verdoyantes longeant les rivages de la Loire, se situe Aurec sur Loire, village à l'allure modeste, sobre, à l'image de celui qui vit naître, notre grand ami Alain Martin.

Alain se penche sur des domaines tout autant variés que remarquablement attrayants comme l'histoire, la médecine, la linguistique et la cynologie. Il est un homme qui souhaite faire du bien autour de soi et il devient ainsi un médecin illustre.

Il aimait chasser avec ses Setters à la montagne et à la bécasse. Passionné du chien d'arrêt, il devient juge en apportant beaucoup à nos races. Pour lui un chien devait être tout d'abord un bon chasseur, d'où son attachement à l'épreuve réservée aux lices, le TAC (test d'attitude à la chasse).

Notre cher ami tu nous manques énormément et tu nous laisse un grand vide. Mais les innombrables soirées passées avec toi à parler de chiens jusqu'à pas d'heures demeureront à jamais dans nos souvenirs.

Ramon et Alessandra

## Adieu Alain

Lors d'une chasse en Pologne dans les années 87 ou 88, un garde eut la mauvaise idée de vouloir nous faire chasser en ligne et à mauvais vent de surcroît. Pour ceux qui connaissent mon caractère, il n'en fallut pas plus pour que je porte toute l'après midi mon fusil ouvert sur l'épaule sans tirer une seule cartouche.

« Alors,,tu bougonnes » me lança mon ami Alain Martin !

De ce jour, il m'a toujours appelé « Mon Bougon ! »

C'est aussi là-bas qu'il tomba amoureux de ma DORISS et me fit la commande de l'un de ses produits prévus avec COW BOY : « ULPHIE » qui le gratifia d'une « Clochette de bronze ».

Il eut bien sûr d'autres chiens dont, à la montagne, son impétueux « Mont Blanc du Col de la Planète »

mais pour la bécasse son gibier de prédilection, sa préférence est toujours restée à ses « Lemons », dont il m'accorda toujours la confiance de lui en fournir.

Juge de grande quête et passionné de montagne qu'il arpentaient avec ses bottes, « il giudice con stivali » (le juge avec des bottes) me rappelait encore il y a peu de temps Ivo Geminiani, il aimait et savait apprécier les grandes actions tout en gardant toujours une interrogation sur l'efficacité, qualité essentielle que doivent conserver nos chiens, à son sens.

Son intelligence et son désintéressement l'ont laissé éloigné de la cynophilie politicienne, mais il est toujours resté à la disposition du Club et de ses adhérents lors des TAN, TAC et épreuves dans sa région.

Il m'avait aussi avoué rêver de pouvoir faire un circuit breton sur bécasses. Je m'étais promis aussi de lui faire découvrir la Serbie mais c'est en le contactant à ce sujet qu'il m'apprit sa mauvaise maladie.

En octobre dernier il me fit part de la mort de sa dernière chienne et pour ceux qui ne connaissaient pas son incomparable lyrisme poétique, je me propose de vous transcrire ce touchant poème :

## DURANCE

*A travers la forêt, l'écho du glas résonne  
Car à jamais s'est tu en cette orée d'automne  
L'aigu son des clochettes de ma brave lemon  
Partie hier en des lieux bien loin de ma personne.  
Elle a rejoint là bas celles du Morbihan  
Qui ont fait de ma vie depuis bientôt trente ans  
A courtiser les fées un pur enchantement  
Envoûté que je fus de leur génial talent  
Le flot de ma Durance est maintenant tari  
Et son lit désormais devenu bief joli  
Mais douce blonde jolie je te fais le pari  
Qu'au Panthéon gravé sera ton nom chéri  
Pour toi si belle offrande d'un bougonnant breton  
Les oiseaux mordorés survolant sa maison  
D'un noir crêpe de deuil leurs ailes ils orneront  
Hommage à ta mémoire de fort noble façon.  
De la plume du peintre qui trace tes adieux  
Soudent ces mots puisés à l'ambre de tes yeux  
Toi mon anglaise aimée qui n'a pas trouvé mieux  
Que d'élargir ta quête jusqu'aux bois du Bon Dieu !*

Le 4 octobre 2019

Adieu mon Alain, toi dont l'amitié n'a jamais souffert de la moindre contrefaçon.

Sur mon PC les mails et SMS toujours arriveront

Mais dans ma boîte aux lettres les tiennes me manqueront

Celles qui commençaient toujours par : « Mon cher Bougon »

Daniel PROVOST





*CH P – IT JOANNA DU CHAMP BOCQUILLON – Photo M. J TROIETTO*

---

# ÉPREUVES INTERNATIONALES

---



(Photos : M. D COMTE et CISA)

# Championnat d'Europe de montagne

Le CSA m'a fait l'honneur cette année de porter la double casquette de sélectionneur et de juge pour le championnat d'Europe de montagne qui se déroulait les 28 et 29 septembre à Spilia, petit village de montagne grec, niché sur les pentes du mont Ossa.

La sélection pour un championnat d'Europe doit, selon moi, être bien sûr le reflet des chiens les plus en forme du moment mais aussi tenir compte de plusieurs facteurs.

Tout d'abord il y a un champion mâle et un champion femelle et même si la parité n'est pas, dans ce domaine là, imposée, il faut intégrer cette donnée pour multiplier les chances de ramener un titre au pays.

La forme du moment est importante mais cette année, les championnats se déroulaient plus de trois semaines après la fin des concours alpins, entre temps des événements peuvent modifier les capacités physiques de nos athlètes à quatre pattes. Ce ne fut pas à notre avantage cette année.

L'expérience et la sûreté sont importants dans un championnat, il faut donc miser sur des chiens qui multiplient les classements mais, là aussi, la pyramide des âges doit laisser des places à un ou deux jeunes pleins d'avenir démontrant de très grosses capacités, même si leur carnet de travail n'est pas encore plein.

Enfin, le terrain où se déroule le championnat est à prendre en compte. Sur des terrains ouverts, au niveau international, le style de race rentrera bien plus en compte que dans les terrains boisés ou chargés de haute végétation.

Ces critères de sélection dans la tête, j'ai eu le plaisir de juger les concours alpins français organisés par le CSA où j'ai pu voir évoluer tous les candidats à la sélection. Mais j'ai aussi intégré les résultats faits antérieurement en Suisse ou dans les Hautes Alpes. La responsabilité de la sélection repose sur une tête mais c'est aussi le fruit d'un travail d'équipe, l'avis de mes collègues qui avaient

eu le plaisir de voir les candidats m'a été, cette année encore, indispensable.

La sélection comportant 5 titulaires et 2 réserves (qui courent dans la très grande majorité des cas) le soir du dernier concours alpin à Saint Gervais j'ai annoncé la liste suivante :

## Sélectionnés :

- ICE CREAM du Mas Du Zouave SAF, Prop : Mr et Mme MARSAL, cond : Jean Daniel SCREVE
- INDIANA du Bief Joli, SAF, Prop : Gilles MARESCHAL, Cond : Frederic MOESCH
- MAO Du Mas des Vernets, SAM, Prop et cond : Johan LAFONT
- HAYKO Du Sous Bois de Balmette, SAM, Prop et cond : Johan LAFONT
- LIXTO de Buzuntza, SAM, Prop et Cond : Arnaud BIZOT

## En Réserve :

- MUST du Col de Belluny, SAM, prop : Luc COVILI, cond : Jean Michel GUETTE
- MILLER Du Mas Des Vernets, SAM, Prop et cond : Johan LAFONT

La route de Spilia ne correspond pas à une autoroute vers un haut lieu touristique. Les vols et trajets aller/retour m'ont permis de découvrir Thessalonique et la côte nord-ouest de la mer Egée avant de brutalement quitter les plaines céréalières pour une toute petite route de montagne qui m'a conduit vers ce tout petit village typique loin des haut lieux du tourisme grec mais plein d'authenticité et de simplicité.

Le vendredi soir était réservé à la présentation des équipes dans ce lieu très typique et plein de charme au centre du village de Spilia.

Dimitri GOUZOUNAS a su mener de main de maître ce weekend international. On a pu apprécier sa capacité d'organisateur qui n'a d'égale que son sens de l'accueil.



Équipe de France (Photo M. P BERTHELOT)

Depuis quelques années, ce championnat d'Europe de race se déroule en parallèle avec le pointer Club et c'est très bien pour réduire les frais d'organisation et de déplacement et favoriser les liens et l'esprit d'équipe national.

Logés dans l'unique Hôtel de Spilia, c'est à 6 heures que nous nous donnions rendez vous le matin. Afin de profiter de la fraîcheur matinale et grâce à une préparation sans faille la veille, avant 7h tout le monde pouvait intégrer la caravane qui nous menait sur les terrains distants d'une dizaine de kilomètres.

Sur les deux jours, les chiens ont pu changer de lieu et de jury. Des terrains qui à première vue ne présentaient pas de difficultés particulières compte tenu de la végétation basse et d'une pente raisonnable pour des concours de montagne. C'était sans compter sur la couverture végétale très piquante obligeant les conducteurs à équiper leurs athlètes de chaussons souvent découpés dans des chambres à air de vélo. Sans cela les déplacements de nos setters étaient rendu bien compliqués et l'appréciation des allures impossible.

En ce qui concerne le gibier de montagne, il était uniquement composé de la reine des perdrix immortalisée par Pagnol, la Bartavelle. Sa densité était très variable et très inégalement répartie sur le terrain,



MM. M TONIATO, C DEFRENEIX, L URRRA (photo CISA)

c'est malheureusement souvent le cas avec des oiseaux totalement sauvages au comportement grégaire.

La France n'était malheureusement représentée que par 4 Setters, ICE CREAM en chaleur n'a pas pu faire le voyage et les propriétaires d'INDIANA et de LIXTO n'ont pas eu la possibilité de se libérer de leurs obligations professionnelles.

Ce fut un grand plaisir de juger pendant deux jours accompagné de Lorenzo URRRA (Espagne) et de Matteo TONIATO (Italie). Je n'ai à aucun moment senti un nationalisme exacerbé mais au contraire un esprit sportivo-cynophile entièrement partagé avec des critères de jugements très semblables et stables mettant en avant les qualités de chasse et l'esprit d'entreprise sans occulter les allures de race.

Les setters français ont fait des prestations très honorables. Le premier jour, Mao est passé dans le premier couple et il a dû être surpris par cette végétation car, même si son parcours était dans la note, je n'ai pas retrouvé le setter qui m'avait tant plu dans les Alpes.

Hayko a lui aussi fait un parcours très chasseur avec beaucoup d'entreprise, une pose d'arrêt un peu haute, ne lui permettra pas de prétendre à la reprise.

Must et Miller ont fait des parcours assez semblables avec beaucoup d'activité et d'étendue mais une quête manquant un peu d'équilibre.

Le deuxième jour les setters français étaient dans l'autre jury. Hayko a été cité car son parcours et sa reprise avait tout pour la gagne, seule manquait la mise en présence.

Les titres Européen reviennent à :

- En femelle : Championne d'Europe DENDABERRI TWENTY, Prop et Cond Flores (Espagne)
- En Male :
  - Champion d'Europe SULIOTIS ARK, Cond: Ntaoulas, Prop: Koutsivetas (Grece).
  - Vice champion d'Europe AZOR EL DEL ASTRO, Cond et Prop : Savramis (Grece)

Heureusement, les pointers étaient là pour sauver l'honneur de la patrie avec le titre Européen mâle pour IBAR de Landa-Gori appartenant et conduit par Sid Berrouigat.

Christophe DEFRENEIX

# Championnats du Monde de chasse pratique

Les Championnats du Monde de chiens d'arrêt ont eu lieu cette année en Serbie, haut lieu des grands concours internationaux depuis quelques années.

Pour pouvoir y participer et représenter La France dans cette compétition, les meilleurs chiens de chaque race présélectionnés par leurs clubs respectifs s'étaient donné rendez vous à Escource, petit village Landais, où se déroulait la célèbre semaine Landaise chère à son organisateur hors pair en la personne de Jean-Guy DUCOM.

La Commission d'utilisation des Chiens d'arrêts, sous la Présidence de Jean LASSANDRE, nous avait fait l'honneur Jean ARCHAMBAUT et moi-même de sélectionner l'équipe de France en vue de ces Championnats du Monde. Cette sélection devait être représentée par 5 chiens de races continentales et 5 chiens de races britanniques.

Le premier jour de cette sélection étant réservé aux races continentales et le second aux races britanniques.

Nous décidâmes avec mon collègue Jean ARCHAMBAUT d'examiner tous les chiens sur les mêmes critères en vue d'établir la sélection qui nous semblait la plus à même d'aller défendre les couleurs de la France sur les difficiles terres Serbes.

Les critères de cette sélection ont été les suivants :

- Rapport en eau profonde
- Rapport à froid à terre
- Vérification du bagage technique de chaque chien en situation réelle (patron, sagesse à l'envol, rapport à chaud)
- Vérification des allures propres à chaque race tant dans leur mouvement de galop que dans leur expression à l'arrêt et au patron
- étude minutieuse du palmarès de chacun sur l'année 2018 ET 2019 avec une attention particulière sur les chiens ayant déjà obtenus des récompenses sur ces terrains serbes, si particulier en terme de biotope

À l'issue de ces 2 journées la sélection de l'équipe de France pour Les Championnats du Monde fut la suivante :

## **RACES CONTINENTALES**

HARLEM DU PAS DES CABANELLES braque allemand à M. Manguine et conduit par M. Merle Des Isles

LANZO DE FRESNEL épagneul breton à M. Jacquet et conduit par M. Merle Des Isles

LANCELOT DU ROC DE LA GLEYO épagneul breton à M. Seydou conduit par M. Righetti

LELLIG LIRZHIN DES GRANGES DE LA DOMBE braque allemand à Mme Le Bris et conduit par M. Veysiere



IAN DU PIED DU MONT braque allemand à M. De Angelis et conduit par lui-même

## **RACES BRITANNIQUES**

LUCA DES COLLINES DE L'ISARD setter anglais à MM. Lamsyah et Godefroy conduit par M. Teulieres

JUMPER DES PICS LUCHONNAIS setter anglais à M. Moretti et conduit par M. Righetti

LOLOI DU GOUYRE pointer à M. Miailles et conduit par M. Teulieres

MILKY WAY DE L'ESCALAYOLE pointer à Mme Larrieu et conduit par M. Merle Des Isles

LAOS pointer à Mme Laffitte et conduit par M. Veysiere

## **En route pour la Serbie...**

Après un périple de plus de 2 500 kms et plusieurs frontières traversées (seuls les initiés en connaissent les difficultés), notre équipe Nationale arriva à point nommé dans la ville de Nis, située à 250 kms de Belgrade, théâtre de cette grande compétition.

Comme à l'accoutumée les retrouvailles entre tous les représentants de chaque pays furent chaleureuses, bruyantes et animées !

La veille du 1er jour du Championnat étant réservée à la présentation des équipes nationales, nous eûmes le plaisir de voir défiler sur la belle esplanade du rendez vous pas moins de 20 NATIONS présentes avec leur hymne respectif... La tension montant d'un cran sur le visage de chaque représentant...

## **JOUR J**

En ce 24 octobre se déroulait la 1er journée de ces Championnats du Monde 2019

3 concours de races continentales et 3 concours de races britanniques composaient ce Championnat du Monde et pas moins

d'une douzaine de juges internationaux pour apprécier le travail des chiens.

René Gerlet pour les races continentales et moi-même pour les races britanniques représentations la France dans ce jury composé d'Italiens, de Serbes, de Croates, d'Hollandais, de Grecs, d'Allemands, d'Espagnols et de Suisses (en la personne de notre ami François Boitier Mura)

Dans mon concours Luca des collines de l'izard conduit par Patrick Teulières fit une très belle prestation ponctuée malgré une longue reprise, d'un parcours sans occasion

Cette première journée fut marquée pour notre équipe par le très beau CAC de Jumper des Pics Luchonnais à notre ami Guy Moretti, qui malheureusement ne put rééditer le soir au barrage pour l'attribution du CACIT, récompense suprême, sa prestation de la journée. Tous les espoirs étant toutefois permis en vue de l'obtention du titre Mondial tant en individuel que par équipe celui-ci s'attribuant sur le cumul des classements des 2 journées.

Notre équipe Nationale en races continentales revint sans classement malgré de très jolis parcours.

## **2<sup>ème</sup> JOURNEE**

Après une journée de repos consacrée aux championnats du Monde Saint Hubert et dont notre équipe de France a joué de malchance, cette deuxième journée allait être décisive et chargée d'émotion

J'eus le plaisir d'avoir dans mon concours Jumper et Milky way.

Dès le matin, Milky way de l'Escalayole, le pointer conduit par sa propriétaire Dominique Larrieu fit une splendide prestation ponctuée par 2 points de très grande facture.

Jumper passant en fin de concours à une heure très chaude, ne put rééditer son exploit de la veille malgré un beau parcours de 30 mn ;

En accord avec mon collègue Grec nous attribuâmes le CAC à Milky Way !

Comme après chaque chien classé lors de ces Championnats, le rapport à l'eau a permis de valider le classement de cette grande pointer.

Le barrage pour l'attribution du CACIT du 2<sup>ème</sup> jour fut de très grande qualité, digne du niveau de cette compétition.

Les 2 chiens en lice, dont notre petite frenchy, prirent parfaitement leur terrain avec une très belle allure caractéristique de la race, malheureusement Milky coupa un lacet et s'envola par la même l'espoir d'un titre Mondial.

Devant la grande qualité de sa prestation elle se vit toutefois attribuée la RCACIT la plaçant de facto sur la 3<sup>ème</sup> marche du podium Mondial !

Le barrage final pour le titre de Champion du Monde, que j'eus le plaisir de présider, vit l'excellent Pointer Italien Mutinensi's Urano au sympathique conducteur Pardini remportait ce Championnat du Monde 2019.

En races Continentales l'honneur fut sauf avec le classement de Lancelot du roc de la Gleyo l'épagneul breton conduit par Gilles Righetti.

Le banquet final fut animé et joyeux avec l'attribution des titres tant en individuel que par équipe à nos amis Italiens.

Notre joie fut également grande, le CAC de Jumper et la RCACIT

de Milky way nous permirent de nous voir attribuer le titre de Vice Champion du Monde par équipe en races britanniques.

La Marseillaise reprise en cœur et à capella par l'ensemble de l'équipe de France lors de la remise du Titre fut un grand et intense moment de bonheur.

Je garderai en mémoire de ces championnats du Monde en Serbie, la grande qualité des terrains avec un biotope extrêmement chassant fait de toutes petites cultures diverses et variées qui permet d'apprécier parfaitement les chiens qui chassent à contrario de ceux qui courent, une grande densité de perdreaux sauvages que nous n'avons malheureusement pas pu constater durant les 2 journées de concours du fait d'une température approchant les 30° à 11H du matin.

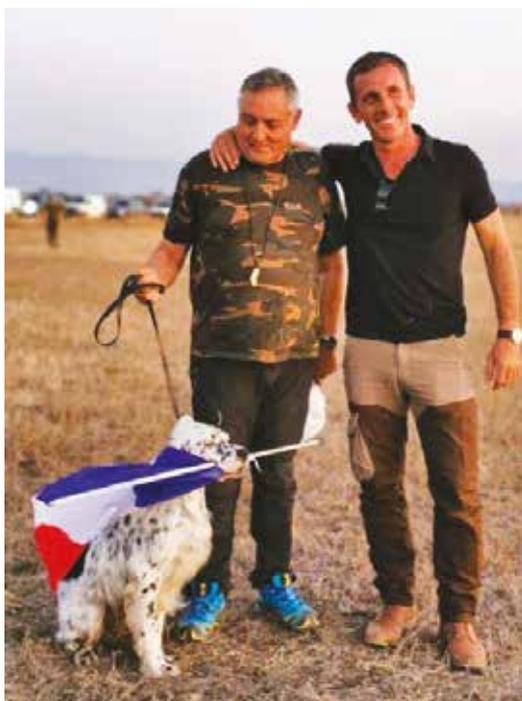
Félicitation à Jumper des pics luchonnais le setter anglais et son sympathique propriétaire et conducteur pour ces championnats Guy Moretti ainsi que son dresseur Gilles Righetti.

Je ne peux terminer ces quelques lignes sans parler bien évidemment de la Grande pointer Milky Way de l'Escalayole et de son fabuleux palmarès avec en 15 jours un titre de Vainqueur de l'Open de France, une place de 3<sup>ème</sup> en individuel aux Championnats du Monde et Vice Championne du Monde par équipe et pour couronner le tout un Titre de Championne d'Europe pointer, tout cela à moins de 3 ans !

Félicitation à son dresseur Anthony Merle Des Isles qui a su tirer le maximum des qualités de cette chienne et qui cumule les titres de Champions d'Europe avec plusieurs races différentes, félicitation à sa propriétaire, la passionnée et experte Dominique Larrieu (par ailleurs également juge internationale) et félicitation également à l'éleveur de ce phénomène Richard Colinet.

L'année prochaine les Championnats du Monde se dérouleront en Roumanie, une future et nouvelle belle page de la Cynophilie Française est à écrire !

David Deligeay



1<sup>er</sup> jour - CACT : JUMPER DES PICS LUCHONNAIS Prop : M. G MORETTI  
Cond : M G RIGUETTI (source photo M. R GERLET)

# Championnat d'Europe de chasse pratique du 28 et 29 Octobre 2019



Le championnat d'Europe des Setters Anglais de chasse pratique (gibier tiré) s'est déroulé en Serbie à Nis à la fin Octobre.

Aucun juge français n'étant prévu dans le jury de cette compétition, il avait été prévu en réunion de Comité de ne pas envoyer d'équipe. Sauf qu'ayant appris, entre temps, que c'était David Deligey qui allait faire la sélection définitive des chiens britanniques et juger également le championnat du Monde, il nous est apparu plus judicieux, comme certains setters pouvaient prétendre aussi à cette fameuse sélection, qu'ils puissent également participer préalablement au championnat d'Europe.

Le Président m'a donc confié la tâche, et je l'en remercie, en début de saison de sélectionner une équipe qui pouvait nous représenter.

J'avais la possibilité d'envoyer 7 chiens avec évidemment pour moi l'obligation de choisir des chiens brillants, de haut niveau, parfaitement représentatifs de notre race et de plus il fallait évidemment que ces chiens soient présentés par des conducteurs se trouvant à ce moment là en Serbie et ayant eu l'occasion d'entraîner sur des territoires et du gibier bien différents des nôtres.

A la vue des résultats obtenus dès le début de nos épreuves en France et les ayant moi-même jugé, j'ai choisi sans hésiter 3 chiens de l'équipe de Patrick Teulière : « Luca des Collines de l'izars » appartenant à Messieurs Karim Lamsyah et Jean Pierre Godefroy, « Lanzo des Sagnes de Mille

Sources » à Monsieur Guy Canet et « Levis du Gouyre » à Monsieur Gérard Gory.

J'ai pris également l'incontournable « Jumper des Pics Luchonnais », très grand « preneur de points » appartenant à Monsieur Guy Moretti et conduit en France par Gilles Righetti.

Il me restait donc la possibilité de rajouter à cette sélection 3 autres chiens.

Après discussion avec mon collègue Vladimir Demaretz et au vue de l'examen de leurs carnets de travail pour vérifier s'ils correspondaient aux normes de la discipline, j'ai finalement opté pour sélectionner 3 chiens hautement primés, connaissant parfaitement les territoires Serbes et déjà Champion de chasse pratique en Serbie, à savoir :

Edbel' Ambo appartenant à Monsieur Philippe del Castillo, Cooper del Binario à Monsieur Jacques Boyer et Jack Daniel des Frigoulas à Monsieur Jean Luc Nadal. Ces trois chiens étant conduit par Jérôme Faissat.

Les résultats des épreuves internationales sont toujours, nous le savons, très aléatoires et aucun n'a malheureusement ramené le titre à la maison, cependant notre vice- président, Vladimir Demaretz, a assisté sur place aux deux jours de compétition et nous a rapporté qu' Edbel' Ambo le setter présenté par Jérôme Faissat s'était montré tout à fait remarquable et que s'il n'y avait pas eu un malheureux concours de circonstances au niveau du rapport, il aurait très probablement remporté ce championnat.

Félicitations aux propriétaires et aux conducteurs de nous avoir représentés à l'extérieur de nos frontières avec des chiens très chasseurs et aux belles allures de race, presque tous issus d'affixes français et mettant en valeur notre élevage national.

Patrick Berthelot



# Championnat d'Europe bécasse

En premier lieu, je remercie le CSA et son Président de m'avoir fait l'honneur de me confier la double et délicate mission de sélectionner l'équipe de France en vue du championnat d'Europe et d'officier en tant que juge français lors de cette prestigieuse compétition.

La sélection, si chère aux participants susceptibles d'y figurer, ne m'a pas posé de problèmes en raison de la qualité de nos setters dans ce circuit qui a vu leur suprématie véritablement incontestable.

Très rapidement, l'écart s'est creusé et quelques sujets se sont imposés ; il s'agit de :

Julie de la Fougère Aigle, propriétaire : Philippe Del Castillo ; conducteur : Guillaume Blot.

Logic, propriétaire et conducteur : Guillaume Blot.

Iole des Forêts Corréziennes, propriétaire : Jean Michel Mignot ; conducteur : Guillaume Blot.

Laika de la Croix de lumière ; propriétaire : Jean Marques ; conducteur : Xabi Gonzalès.

Miko de Buzunta ; propriétaire : Bruno Mendiboure ; conducteur : Xabi Gonzalès

Milton de la Joue de la Bécasse, propriétaire et conducteur : Daniel Comte.

Lord du Val de Roncevaux ; propriétaire : Nicolas Claveranne ; conducteur : Kuba.

C'est ainsi que notre équipe s'est constituée et que la solidarité s'y est imposée.

La date de la compétition arriva à grands pas et je pris soin de me rendre sur les lieux quelques jours avant afin de m'imprégner de l'ambiance mais hélas, c'était sans compter une malencontreuse grippe qui me cloua au lit alors que dehors, une neige abondante venait contrarier le bon déroulement des concours.

Enfin, la date fatidique arrivée, je décidai, bien qu'affaibli, avec les encouragements de mes compatriotes, d'affronter les éléments et de remplir la mission qui m'avait été confiée.

Donc, au soir du vendredi 13 décembre, en raison du grand nombre de chiens présents, les organisateurs demandèrent aux juges s'il fallait faire courir les remplaçants en constituant trois batteries de



*La neige était au rendez-vous.*

huit couples chaque jour. Après discussion, l'ensemble des juges y fut favorable.

Je posai la question de l'utilisation du beeper qui n'est pas utilisé par nos chiens en France et risquait de les mettre en défaut. Il fut répondu qu'il serait autorisé car c'est le pays organisateur qui décidait.

C'est ainsi que le premier jour, je jugeai la première batterie avec mon collègue Italien, Ricardo Biggi. Bien que la nuit il avait encore neigé, les conditions devenaient plus clémentes en raison d'un redoux providentiel.

Nous avions à juger trois chiennes que présentait Guillaume Blot :

Iole des Forêts Corréziennes à Jean Michel Mignot qui, pour des raisons personnelles ne put être du voyage. Cette chienne n'ayant pu être équipée du beeper fit un beau début de parcours mais disparut après une dizaine de minutes et se trouvait ainsi éliminée.

Julie de la Fougère aigle nous fit un premier tour extraordinaire puis fut reprise deux fois sans occasion et c'est bien dommage car elle avait mis la barre très haute.

Enfin, arriva Logic qui déploya sur le terrain qui lui était imparti son énergie habituelle et prit un point sur une bécasse qui joua le jeu ;





1er jour du Championnat d'Europe, LOGIC à M Guillaume BLOT RCACT

elle termina le parcours dans la même note et obtint ainsi la RCAF devancée par Scorpio, le futur Champion d'Europe qui, lui, eut un parcours plus « confortable ».

Le bilan de cette première journée se résume à seulement deux bécasses vues et un nombre étonnant de chiens qui étaient à la limite inférieure de cette compétition dont les prestations décevantes ont justifié une élimination.

Dans la batterie trois jugée par Giannaras Ilias (Grèce) et Tereija (Espagne), nos chiens français se sont très bien comportés ; Laika et Miko furent repris sans succès tandis que Milton, malgré une bonne prestation et la faveur du juge espagnol a dû se contenter d'un seul tour. La seule bécasse vue a profité à Twenty conduite par Florès et lui vaut le CAC.

Dans la batterie deux, jugée par Sorbo Dule (Serbie) et Grégoriou Charalambos (Chypre), un seul chien français, Lord, présenté par Kuba a été repris deux fois après un grand premier tour sans occasion. A noter l'absence totale de bécasses sur ce concours.

Au barrage final de cette première journée sur le flanc de montagne, Scorpios chien grec fit l'IT et la réserve vint à Twenty.

Le deuxième jour, nous changions de terrain pour un territoire situé à 80 km du rendez-vous garni de chênes rouges avec des pentes difficiles.

J'y ai officié avec Biggi Ricardo (Italie).

Un seul chien français dans cette batterie 1 qui nous était confiée ; malheureusement, malgré une reprise, il fut éliminé en raison d'une bécasse que son concurrent manqua.



Équipe de France championnat d'Europe Bécasse

Nous avons cependant classé trois chiens car sur notre territoire, nous avons pu rencontrer quatre bécasses. Il s'agit de :

CAC à Holliwood, SAM conduit par Alessandris ( Italie)  
2ème EXC à Nico, SAM conduit par Alessandris (Italie)  
CQN à Boss, SAM conduit par Sabato (Italie)

Les autres territoires étaient moins « garnis » en oiseaux et seulement deux chiens se sont classés dans la batterie 2. Il s'agit de

Santa à Florès qui fit le CAC et Alf of Voudris (Chypre) conduit par Mathaiou qui obtint un TB

Le barrage du Cacit fut remporté par Santa, SAF à Florès qui devint ainsi championne d'Europe femelle. Dans la batterie 2 du dimanche ; trois chiens Français étaient présents. LAIKA toujours dans le coup, termine sans résultat.

MIKO fut repris une deuxième fois sans baisse de pied, mais pas d'oiseau sur son parcours

MILTON fut très brillant repris par trois fois, toujours avec la même avidité et la même intelligence dans l'exploration du terrain, il termine hélas sans occasion, mais félicité par les juges et concurrents présents.

Dans la batterie 3 où Guillaume Blot présentait ses trois chiennes, fut d'une grande déception pour les concurrents, pas un seul oiseau sur le territoire.

Pour terminer cet exposé de cette aventure grecque, je me dois de remercier toute l'équipe française présente sur les lieux, en particulier Kuba qui a été un précieux interprète, Guillaume Blot, Xabi Gonzalès, Daniel Comte, sans oublier nos fervents supporters, Michel Botrel, Philippe Del Castillo et Jean Marquès.

Enfin, à l'issue de ce périple, des questions me viennent à l'esprit : pourquoi une telle disparité entre les jugements au sein de la FCI ? L'utilisation du beeper est parfois autorisée alors qu'en France elle est interdite ; les jugements des barrages tantôt uniquement sur le style alors que nous privilégions l'installation sur le terrain. Le biotope où il doit se courir. Est-il judicieux de sortir du contexte boisé un chien qui y a obtenu un CAC ? Voilà quelques pistes qui méritent, à mon avis, une réflexion visant à faciliter le bon déroulement de nos épreuves.

Michel Le Goff



M. Michel LE GOFF et la Championne d'Europe DENDABERRI SANTA (photos Michel LE GOFF)

---

# FIELD TRIALS SUR GIBIER NATUREL

---

## Le style inhérent de la race

---

En ne sélectionnant que sur l'efficacité, l'élevage des chiens d'arrêt deviendrait relativement facile, on les fondrait dans je ne sais quelle race universelle. Mais l'homme ne chasse plus pour se nourrir, son problème n'est plus là. C'est de se divertir dont il a besoin. Et les plus raffinés des humains ont besoin d'aiguiser leur plaisir. Certaines races relativement communes, et que l'on-dit « bonne à tout faire », peuvent satisfaire des esprits qui, dans l'universalité de leur sujet, voient l'approche de la perfection : peu importe la manière. D'autres esprits plus exigeants recherchent au contraire, à tout instant de leur vie, une distinction particulière. C'est tout le problème du choix d'une race et, par conséquent, de son maintien. Elle se distingue les unes des autres par une couleur, une longueur de poil, une morphologie particulière, mais se caractérisent surtout par une manière particulière de s'exprimer sur le terrain de chasse.

Il ne faut pas les mélanger dans le creuset des chiens d'arrêt. Le style inhérent à la race qui transparait dans ses allures, la recherche du gibier, les réactions face à celui-ci, doit retenir toute l'attention de l'éleveur. C'est là que réside toute la valeur des races : « Donnez-moi trois mots d'un homme », a dit Talleyrand, « et je le ferai pendre ». Donnez-moi trois phases sur le travail d'un chien et je vous dirai sa race !

J.Marie Pilard.



# C.S.A. Field de Fagnières

Cette année le concours d'été du club du Setter Anglais s'est déroulé dans la Marne, les 24 et 25 août sur les territoires de Fagnières et Nuisement sur Coole. Une participation en nette progression par rapport à l'année précédente, 136 chiens inscrits dans les 3 disciplines, puisque chaque jour nous avons 1 concours de grande quête, 2 concours solos et 2 concours de couples sur des territoires bien fournis en perdreaux. Bravo à Philippe MESSER, l'organisateur a dû faire face aux aléas des conditions climatiques et anticiper le départ sur les terrains afin de pallier aux fortes chaleurs enregistrées ces 2 jours. Merci aux propriétaires et guides qui ont une parfaite connaissance de leur territoire et permis de mettre en présence la quasi totalité des chiens. Bravo aux concurrents pour leur sportivité et leurs excellents résultats (1 C.AC.I.T - 3 C.A.C.T - 4 Excellents - 2 Très bons) obtenus dans des conditions climatiques difficiles, le thermomètre affichant 35 degrés lors des derniers parcours. Ces classements démontrent que les chiens ayant une réelle connaissance de la réalité de la chasse en plaine et de son biotope ont pu sortir leur épingle du jeu. Merci aux juges pour leur abnégation et qui ont œuvré en toute sérénité dans de telles conditions. A l'année prochaine en espérant vous retrouver encore plus nombreux dans ces belles plaines giboyeuses de Champagne Ardenne.

M. DOMINIQUE BERBE

## FAGNIERES samedi 24 août 2019

**Couple n° 1 : M VARGAS JOSE, M BEILLARD JACQUES**

**2° EXC : MADMAX DU CAP GLAZIK**

de GREKO DU SENTIER DES LUTINS et HAPY DU CAP GLAZIK

Prop. : M GOULAQUIC DAVID

Cond. : M GOULAQUIC DAVID

*Réalise un excellent parcours - excellente quête - s'assure, après une belle remontée un excellent point dans une belle expression de race sur une compagnie. Pour monter à la note supérieure, nous aurions aimé un galop plus souple et un port de chanfrein plus horizontal.*

**Couple n° 2 : M LEBRUN DOMINIQUE, M WESTPHAL KARL**

**CACT : GADJI VAI NEL VENTO**

de DIAMANT VAI NEL VENTO et CREMA VAI NEL VENTO



Prop. : Mme KAMMAN MARJOLEIN  
Cond. : M KAMMAN ROEL

**Solo n° 1 : M MERLE DES ISLES FRANCOIS,**

**1° EXC : MURPHY DU CLOS DE LA BAUDELIERE**

de EFFY DU CLOS DE LA BAUDELIERE et CASH

Prop. : M GIRARDET DAVID

Cond. : M HYTIER BRUNO

**Solo n° 2 : M HUPE YVES,**

*Pas ce classement*

**FAGNIERES  
dimanche 25 aout 2019**

**Couple n° 1 : M BEILLARD JACQUES, M WESTPHAL KARL**

**CACIT : GADJI VAI NEL VENTO**

de DIAMANT VAI NEL VENTO et CREMA VAI NEL VENTO

Prop. : Mme KAMMAN MARJOLEIN

Cond. : M KAMMAN ROEL

*Excellente mise en place, excellentes allures setter, excellent galop et port de tête, excellente quête, domine son concurrent en occupant bien le terrain, chasse, s'assure avec initiative et autorité, dans une très belle expression de race, un grand point verrouillé de près sur une grosse compagnie. Conduite sobre.*

**Couple n° 2 : M MERLE DES ISLES FRANCOIS, M HUPE YVES**



**Solo n° 1 : M LEBRUN DOMINIQUE**

*Pas de Classement*

**Solo n°2 : M ALEXANDRE MARTEL**

**1° TB : MAGIC DES SAGNES DES MILLE SOURCES**

de HENZO DES SAGNES DES MILLE SOURCES et IENA DES SAGNES DES MILLE SOURCES

Prop. : M BELLEGUEULE FRANÇOIS

Cond. : M BELLEGUEULE FRANÇOIS



CACIT VAI NEL VENTO GADJI Cond : M R KAMMAN Prop : Mme M KAMMAN

**FAGNIERES  
samedi 24 aout 2019  
GRANDE-QUÊTE**

**Couple n° 1 : M KARL WESTPHAL, (P) M DEMARETZ  
VLADIMIR, M LEBRUN DOMINIQUE**

*Pas de classement*

**FAGNIERES  
dimanche 25 aout 2019  
GRANDE-QUÊTE**

**Couple n° 1 : M MERLE DES ISLES FRANCOIS, M DEMARETZ  
VLADIMIR, M HUPE YVES**

*Pas de classement*

# Belle île en Mer 2019

---

Nous apprenons cette année que le New York Times classe le site de Belle île en Mer parmi les plus beaux endroits au monde ! Une belle notoriété pour nos amis Îliens ce dont nous nous réjouissons avec eux.

Il ne doit pas exister beaucoup de lieux ainsi prestigieux en Europe où la cynophilie s'exprime dans le cadre d'une épreuve de sélection telle que celle que nous organisons au Club du Setter Anglais. Ceci grâce au bon vouloir de la société de chasse de Belle île toujours aussi accueillante et bienveillante. Sûr que les conversations iront bon train sur ce sujet lors de notre traditionnel méchoui à la ferme de Mr Jouan cette prochaine année !

C'est une belle histoire qui s'installe dans le temps sur ce beau territoire et les liens qui se tissent chaque année un peu plus entre nous sont sans doute la plus belle des récompenses partagées entre tous.

Mais parfois le destin nous rappelle à notre pauvre condition, et cette année le malheur a frappé la communauté seulement quelques jours

après notre concours. J'ai appris la disparition en mer de deux de nos amis André Ancel, vice-Président de la société de chasse, et Alain Rivière qui était notre force logistique sur l'île. Marins aguerris, cette belle mer Belliloise que nous admirons tant du haut de ses falaises a décidé de nous enlever ces deux amis qui nous avaient si gentiment accueillis dès notre première apparition sur l'île. Je renouvelle ici toutes mes condoléances et notre affection aux familles, amis et communauté Belliloise.

Vous trouverez ci-après deux témoignages de Dominique Guillon et Jean Charron, concurrents de la première heure qui ont pu apprécier l'authenticité de ces vrais territoires de chasse peuplés d'oiseaux sauvages parfois diaboliques. Ils participent tous deux aussi, de manière différente, à la plus belle des images de notre sport qui devrait guider l'esprit de toutes nos épreuves de sélections symbolisé ici par une belle authenticité dans les rapports humains.

Jean-Yves GUILHEMJOUAN



# Belle Île vue par Jean CHARRON

Mon cher Président, habituellement, c'est toi qui remercie tout le monde lors du discours de clôture ; cette fois, en ton absence, on va inverser les rôles et au nom de mes petits camarades organisateurs, je vais essayer de m'acquitter de la tâche. Tout d'abord, un grand Merci à toi car cette manifestation d'exception n'existe que grâce à ton engagement, à ta persévérance, je dirai même à ton entêtement. Je suis d'autant plus heureux de te dire merci que j'ai souvent oublié de dire s'il te plaît.

Ce cru 2019 a été marqué par l'ouverture du concours à nos amis des autres races britanniques qui ont fait une entrée timide mais de qualité. Merci à D.Guillon et R. Bounaudet qui nous ont montré leurs poils ras et à Ramon pour sa magnifique Junon. Gageons qu'ils seront plus nombreux l'année prochaine.

Je crois que tout a à peu près été dit sur la beauté de ce site magnifique. On a cette année une grosse densité de faisans, beaucoup de lièvres, beaucoup de lapins et les rouges qui stagnent voir diminuent.

Sur tous les concours il y a eu des oiseaux. Normalement, il ne doit pas y avoir de PO à Belle Ile. Pour cela il faut remercier nos amis guides qui nous conduisent sur leurs terrains préférés, là où ils vont le dimanche remplir le carnier. A ce sujet, je redemande aux concurrents d'être modérés dans les réflexions sur les terrains car nos amis îliens font le maximum pour nous faire plaisir. D'autre part, quand on dit que le terrain n'est pas adapté, je crois qu'on prend les choses à l'envers. On est à la chasse et nous on s'adapte. D'ailleurs, souvent le chien s'adapte mieux que le conducteur parce qu'il a son nez ou qu'il est moins con, allez savoir. Belle Ile est un terrain de jeu compliqué surtout en raison du vent qui est très changeant à cause des cassures de terrain et des petits rias tout le long de la côte ; c'est pour cela qu'on y voit les chiens qui chassent ce qui est demandé aux chiens du 7° groupe.



M. J CHARRON photo M. L LABASSA

Pour terminer, un mot sur l'ambiance. Nos amis nous ayant bien accueilli sur leurs terrains nous avons essayé de leur rendre la pareille dans notre quartier général « la Bergerie ». Je ne sais s'ils ont apprécié mais ils nous ont en tout cas accompagnés jusqu'au bout. Jo Picard en soubrette servant les hors d'œuvres, Dominique Guillon qui a posé sa laisse pour nous découper de main de maître les agneaux dorés à souhait, Ramon le roi de la grillade, Jean Luc Rioual toujours précieux dans le coup de chaud et tous les autres qui ont gentiment participé. Merci à tous de faire de ce rendez-vous une fête.

Jean CHARRON

## Le Parc des Chaumes



David Tenailleau  
85480 Bournezeau  
☎ 06 37 03 51 44  
david-tenailleau@orange.fr

**DECATHLON**  
LA ROCHE SUR YON

Elevage de  
Setter Anglais

Dressage  
Chasse et Fields

**ROYAL CANIN**

# Belle île vue par Dominique GUILLON



M. D GUILLON

J'ai répondu favorablement à la proposition de Jean Yves Guilhemjouan, pour faire un article sur le field trial de Belle île en mer.

Le club du setter anglais a le privilège de pouvoir organiser un field trial, sur l'une des plus belles chasses de France.

Un concours atypique, après quarante cinq minutes de traversée en bateau, nous débarquons sur une île d'environ huit mille hectares, qui abrite une population généreuse de faisans, perdrix, lièvres, lapins, le tout cent pour cent naturel.

## BELLE ÎLE EN MER samedi 31 août 2019

### Couple n° 1 : M DUBROCA PHILIPPE, M EUZEN HENRI

#### CACT : METIS DU PUY DU FOUGEROUX

de HORUS DES SONNAILLES DU HAUT DAVY et ELDA DU MOULIN DE L'ATLANTIQUE

Prop. : M LAURENT REGIS

Cond. : M GUILLON DOMINIQUE

*Chasse avec passion et méthode sans rien négliger du terrain offert. PO. Reprise en fin de concours, se relance immédiatement dans une excellente allure et port de tête. Belle initiative dans une friche épaisse. Domine le concurrent, contourne un petit bois pour aller avec autorité et style bloquer une perdrix qui vole cinq mètres devant parfaitement dans l'axe.*

#### RCACT : MEWEN DE LA FOUGERE AIGLE

de NATAN et JULIE DE LA FOUGERE AIGLE

Prop. : GUILLAUME BLOT

Cond. : BLOT GUILLAUME

*Débuté par un excellent contrôle, longuement remonté de haut nez, qui se termine en bord de route, sur une compagnie qui piète et vole loin*

Une épreuve sélective, sur des terrains et cultures variés, betteraves, choux, maïs, pâtures, jachères, ronceriaies, dunes de sable.

Des faisans et des perdrix qui n'ont pas encore été chassés, qui à première vue « de la route » se montrent volontiers, et regardent les touristes qui les prennent en photos. Mais devant les chiens ils se comportent comme du gibier naturel.

Mais que font les chiens ?

Il faut qu'ils soient un minimum chasseurs, pour explorer au mieux des terrains parsemés de chardons, de ronces.

Dans un parcours de quinze minutes, nous traversons plusieurs végétations, et nous rencontrons divers espèces de gibiers.

Il faut qu'ils soient autoritaires sur l'oiseau, et pas sensibles sur les émanations de faisans et de perdrix qui courent, et aussi de lapins, et de lièvres.

C'est un field trial très complémentaire aux autres concours, pour la sélection des chiens, et qui permet d'apprécier au mieux le côté chasseur, en pouvant observer les allures et le style de race.

Pour conclure, un field trial de qualité, un bon weekend passé entre gens de bonne compagnie, des îliens très disponibles pour nous guider sur les terrains, et fiers de nous faire découvrir leur paradis sur Terre.

D Guillon

*de l'autre côté. Indication justifiée. Poursuit en restant parfaitement dans son dressage, bien à plat, d'une bordure à l'autre sans pointe en avant le long des haies. Energique, continue, excellent style. En fin de parcours, contrôle une coulée, rentre au bois, et arrête une poule faisane qui se branche. SEF. Termine par un beau patron.*

#### 3° EXC : MORPHEE DU PUY DU FOUGEROUX

de HORUS DES SONNAILLES DU HAUT DAVY et ELDA DU MOULIN DE L'ATLANTIQUE

Prop. : M MERCIER DAMIEN

Cond. : M GUILLON DOMINIQUE

*Dans un biotope diversifié, montre les mêmes qualités naturelles valorisées par un excellent dressage. Assure un excellent point remonté en style. Mais l'allure et surtout le port de chanfrein, sont moins bons.*

#### 4° EXC : FONZI ES GUILLOUX

de GARCIA et CRYSTAL DE LA VALLEE DU MENE

Prop. : M LE GOURIFF FABRICE

Cond. : M LE GOURIFF FABRICE

*Beaucoup d'avidité, de continuité et d'expérience de la chasse. L'allure est correcte. Deux excellents points sur des pouillards. Quête un peu en pointe.*

### **EXC : LAMIA DE LA FOUGERE AIGLE**

de EGIDIO DI VAL DI CHIANA et GERKA DE LA FOUGERE AIGLE

Prop. : M BOTREL MICHEL

Cond. : M BOTREL MICHEL

*Fait preuve d'un grand nez pour aller bloquer en pointe et en style, au milieu d'un vol de palombe une compagnie de perdrix qui vole bien dans l'axe. La quête manque un peu de méthode dans un terrain il est vrai difficile ou elle fait preuve d'énergie, de continuité et de passion.*



BARRAGE 1<sup>er</sup> jour

### **EXC : LOMIG DE FEUNTEUN BLEIS**

de AKIM DU HAUT DE COUBLUCQ et FLORA DE LA TOUR MADELOC

Prop. : M BARON NICOLAS

Cond. : M BLOT GUILLAUME

*Dans une friche très serrée a du mal à développer sa quête. Energique et passionné indique à deux reprises et finit par bloquer un vieux coq SEF.*

### **EXC : LOGIC**

de VASS DE LA PASSEE DE L'EPERON et ELFY DU MAS DES VERNETS

Prop. : M BLOT GUILLAUME

Cond. : M BLOT GUILLAUME

*En début de parcours assure un point en passant, méritant, compte tenu du vent tournant en permanence. Le parcours est correct.*

### **TB : IOLE DES FORETS CORREZIENNES**

de GARY DU MIEGE SOLE et FIDJIE DES FORETS CORREZIENNES

Prop. : M MIGNOT JEAN-MICHEL

Cond. : M MIGNOT JEAN-MICHEL

### **Couple n° 2 : M BEILLARD JACQUES, M COATMELLEC**

### **2° EXC : JODY DES BELLES DU CAUSSE**

de IRON DES BELLES DU CAUSSE et HOLA DU MAS D'EYRAUD

Prop. : M BOISSONNADE FREDERIC

Cond. : M BOUNAUDET ROMAIN

*Parcours dans la note, belles allures setter, excellent point, quête correcte qui à un certain moment a manqué de régularité ce qui la laisse à cette place.*

### **3° EXC : LUDIK DU PARC DES CHAUMES**

de GASPARD DU CHATEAU DE PLUVY et IRLANDE DU PARC DES CHAUMES

Prop. : M LAURENTIN STÉPHANE

Cond. : M LAURENTIN STÉPHANE

*Excellent point en style, belles allures setter dans son parcours a manqué par moment de continuité.*

### **4° TB : LAOUIC DE KERILIZ**

de DECO OF GLEN SHEALLAG et CIELA DU MAS D'EYRAUD

Prop. : M LANNUZEL HERVÉ

Cond. : M LANNUZEL HERVÉ

**Solo n° 1 : M LE GOFF MICHEL**

### **CACT : MAELIG DE KERILIZ**

de JOOST DU RIO PARANA et EZIA DE KERILIZ

Prop. : M LANNUZEL HERVÉ

Cond. : M LANNUZEL HERVÉ

*MAELIG se met bien sur terrain, avec une étendue de quête dans la note et une excellente allure de race, s'assure un point en style sur une jeune poule parfaitement sage, envol et feu, finit son parcours par un respect lièvre, c'était le CAC de ma journée Belliloise.*

**Solo n° 2 : M HUPE YVES**

*Pas de classement*

## **BELLE ILE EN MER dimanche 01 septembre 2019**

**Couple n° 1 : M BEILLARD JACQUES, M HUPE YVES**

### **1° EXC, CACT, CACIT : METIS DU PUY DU FOUGEROUX**

de HORUS DES SONNAILLES DU HAUT DAVY et ELDA DU MOULIN DE L'ATLANTIQUE

Prop. : M LAURENT REGIS

Cond. : M GUILLON DOMINIQUE

*Excellent parcours, chasse, fait les bordures, excellent port de tête, galop souple et moelleux, excellente quête, conduite sobre.*

### **2° EXC : LUDIK DU PARC DES CHAUMES**

de GASPARD DU CHATEAU DE PLUVY et IRLANDE DU PARC DES CHAUMES

Prop. : M LAURENTIN STÉPHANE

Cond. : M TENAILLEAU DAVID

*Deux excellents points en style, belles allures setter, excellent port de tête, quelques irrégularités dans sa quête.*

### **3° EXC : LIVER DU PARC DES CHAUMES**

de NATAN et IONA DU PARC DES CHAUMES

Prop. : M PORCHERON PHILIPPE

Cond. : M TENAILLEAU DAVID

*Parcours et quête dans la note avec un excellent point, port de tête correct, nous lui aurions aimé un galop plus souple.*

**Couple n° 2 : M COATMELLEC, M LE GOFF MICHEL,**

**RCACIT : LOUPING DU MONTMARRA**

de COSTA DE LA DAME AU LONG BEC et HERMINE DU MONTMARRA

Prop. : M HUBERT ALDO

Cond. : M LEGENTILHOMME DIEGO

*Excellent parcours avec une amplitude de quête et une ouverture suffisante pour ce genre d'épreuve. L'allure et le galop sont très setter, le port de tête est excellent, un point remonté en style sur une poule SEF, le CAC sans contestation*



CACIT- METIS DU PUY DU FOUGEROUX- Prop : M. R LAURENT Cond : M. D GUILLON

RCACIT- LOUPING DU MONTMARRA – Prop: M. A HUBERT Cond: M. D LEGENTILHOMME (photo M D LEGENTILHOMME)

**3° EXC : MANOÏ DU MAS DE BREGANCON**

de IRAK DE LA FOUGERE AIGLE et EBRA DU LONG BEC D'ENCHANET

Prop. : M ROCHE CHRISTIAN

Cond. : M ROULE MARC

*La quête est bien dans la note du concours, chienne très passionnée, toujours à la recherche du gibier. Le galop pourrait être plus souple. S'assure un point difficile sur un coq, SEF, finit par un patron.*

**4° EXC : MOUEZH DEUS PONT AN ABAT**

de CHAM DU VAL DU RUTH et DIDROUZ

Prop. : M LE DREZEN PIERRE

Cond. : M LE DREZEN PIERRE

*Très proche de sa concurrente MOUEZH, les allures sont excellentes, un point en style finit son parcours par une pose d'arrêt sans résultat.*

**Solo n° 1 : M EUZEN HENRI,**

Pas de classement setter anglais

**Solo n° 2 : M DUBROCA PHILIPPE,**

**1° EXC : MOLY DU CLOS DES RESINEUX**

de HUSSARD DE LA LANDE DES DUNES DU SUD et DELTA DE L'OREE DE FLORANGES

Prop. : M LEGENTILHOMME DIEGO

Cond. : M LEGENTILHOMME DIEGO

*Un excellent point dans un angle fermé du terrain. De la passion, de la continuité, du tempo, un excellent port de tête mais quelques irrégularités dans la quête et une pose servie la prive de la timbale.*

**2° EXC : MULAN (dit MAGIC) DE LORI DES PIGNOTES**

de HUSSARD DE LA LANDE DES DUNES DU SUD et IRATY DE LORI DES PIGNOTES

Prop. : M BERGOUGNAN HENRI

Cond. : M DE LABACA JOEL

*Un excellent point en style sur une compagnie. Excellents mouvements et port de tête, quelques beaux lacets mais aussi quelques autres un peu serrés.*



M. Y HUPE

Photo M. D LEGENTILHOMME

---

# FIELD TRIALS DE MONTAGNE

---



# Que sont devenus nos barrages d'antan ?

Cette année encore, le CSA nous a proposé de fabuleux concours alpins. Les membres de la commission montagne, Jean-Paul Girollet et Jean Dupont nous ont organisé ces manifestations de mains de maître, ne négligeant aucun détail, tant pour les concurrents que pour les juges.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier chaleureusement au nom du Club du Setter Anglais, Messieurs François Filliol, Romain Gravier, Francis Martin et Roger Gilleron, respectivement présidents des ACCA de Lanslevillard, Lanslebourg, Beaufort et Saint Gervais les Bains pour les excellents terrains qu'ils mettent à notre disposition et l'ensemble des guides qui nous conduisent avec précision sur les zones à coqs.

Ces derniers nous ont gratifiés cette année d'une excellente reproduction, précoce, donnant ainsi en ce début septembre, des jeunes de bonne taille et bien volants. Tous les éléments étaient donc réunis pour permettre aux juges d'apprécier les qualités des chiens dans ce milieu particulièrement difficile qu'est la montagne en été. Il est bon de rappeler parfois, que la finalité de toutes les compétitions de field trial consiste à déceler les meilleurs sujets capables de transmettre leurs qualités de chasse dans le domaine spécifique pour lequel ils se destinent. Les concours d'utilisation, n'existent donc que parce qu'il y a des chasseurs. C'est ainsi que les juges doivent appliquer le règlement défini par la Cunca et la SCC. Ce qui fût fait, les juges attribuant les meilleures récompenses aux chiens les plus brillants.

Certains concours sont dotés d'un CACIT, plus haute distinction en field trial qui récompense les chiens ayant obtenu un CAC, et dont les allures sont les plus proches de celles définies par le standard de travail de chaque race. Chaque fois que le concours est doté de cette récompense, en fin de journée, les chiens ayant obtenu un CAC doivent s'affronter dans une épreuve appelée barrage.

On dit que l'avantage de l'âge, c'est l'expérience qu'il procure, alors je peux considérer avoir quelque expérience en la matière. Après toutes ces années à participer aux concours de montagne, j'ai

assisté à un grand nombre de barrages, j'y ai même conduit mes chiens, parfois avec succès. Mon plus grand souvenir est un barrage en suisse à La Mandelon, mon chien Roméo remportant le barrage contre un chien italien, et les concurrents entonnant la marseillaise en contrebas. Ce barrage, comme tous les autres, se déroulait sur un terrain rappelant la pente qui sert de support aux concours de montagne. Quelle émotion de voir les chiens prendre la pente avec avidité, dans le style de leur race...

Malheureusement, depuis quelques temps, on recherche des terrains plats, on applique les mêmes règles de mise en place que pour les concours de printemps. Retenir cette approche de façon stricte est à mon sens, faire fi de la psychologie canine. Les chiens par l'entraînement qu'ils subissent, sont conditionnés pour l'exercice d'utilisation auquel ils se destinent. C'est vrai pour la montagne mais c'est également le cas pour la bécasse, disciplines où la quête pendulaire n'est pas recherchée, ni même souhaitée, l'initiative étant laissée aux chiens dans leur lecture du terrain. Le terrain que l'on propose alors aux chiens pour effectuer un barrage, correspond plus souvent au terrain sur lesquels se garent les véhicules, le soir, pour assouvir leurs besoins naturels après le repas, plutôt qu'à cette belle montagne ou ce sous-bois, qui stimulent le chien conditionné pour l'exercice. Je pense également que le port de la cloche est également utile pour sublimer la performance du chien lors d'un barrage. Les juges doivent récompenser les plus stylistes, en quoi le port de la cloche serait-il dégradant pour le chien et empêcherait d'en apprécier le style ?

Les championnats d'Europe sur bécasse en décembre dernier, se sont déroulés en Grèce sur des territoires de montagne. J'ai assisté aux barrages des deux jours, avec un jury sous la responsabilité du Président du Club International du Setter Anglais. Les chiens vainqueurs des CACIT et RCACIT, munis de cloches, ont fourni des prestations de chiens de montagne, pour le plus grand plaisir de tous les protagonistes.

Daniel COMTE

## MONT CENIS lundi 02 septembre 2019

### Couple 1 : DUPUY, DEFRENEIX

*Pas de classement*

### Couple 2 : DRAIN, ALARY

#### RCACIT : MAO DU MAS DES VERNETS

de ANJOU DE LA PASSEE DE L'EPERON et IZAR DE MENDI AÑEZCAR  
Prop : LAFONT JOHAN  
Cond : LAFONT JOHAN

*Grands parcours d'un chien de montagne, prend beaucoup de terrain mais revient au contact. En reprise s'assure un excellent point SEF sur un jeune coq le tout dans une excellente expression de race.*

**RCACT : HAYKO DU SOUS BOIS DE BALMETTE**

de DELTA DE LA PETITE VAREIZE et CLUSAZ DES LYRES DU LAUDON  
 Prop : LAFONT JOHAN  
 Cond : LAFONT JOHAN

*Un excellent parcours, chasse en montant contrôle les places favorables, prend un excellent point sur un jeune coq SEF, un peu moins de brio dans sa quête que son partenaire d'écurie le relègue à la 2<sup>ème</sup> place.*

**Couple 3 : BERTHELOT, CALABRETTA****CACIT : ICE CREAM DU MAS DU ZOUAVE**

de DABO et VANDA DEL CILENTO  
 Prop : MME NOËLLE MARSAL  
 Cond : SCREVE JEAN-DANIEL

*Grosse ambition de chien de montagne, du brio, recherche continue avec avidité, travaille d'abord la droite puis descend assurer un coq adulte en style sur la gauche, SEF.*



CACIT : ICE CREAM DU MAS DU ZOUAVE Prop : Mme MARSAL Cond : M. J-D SCREEVE -RCACIT : MAO DU MAS DES VERNETS Prod & Cond : M. J LAFFON



MONT CENIS les concurrents (photo M. D COMTE)

## BEAUFORT mardi 03 septembre 2019

**Couple 1 : DRAIN J BAPTISTE, TESTA MARIO****RCACIT : MAO DU MAS DES VERNETS**

de ANJOU DE LA PASSEE DE L'EPERON et IZAR DE MENDI AÑEZCAR  
 Prop : LAFONT JOHAN  
 Cond : LAFONT JOHAN

*Chien très chasseur qui effectue un gros parcours dans la note supérieure du concours. Grand, mais toujours dans les sapins. Prend 1 exc point SEF, les oiseaux sont bien verrouillés.*

**2 EXC : MILLER DU MAS DES VERNETS**

de JIN DU MAS DES VERNETS et BAYA DES BOIS DES SETTONS  
 Prop : JOHAN LAFONT  
 Cond : LAFONT JOHAN

*Assure 1 point au découpé sur plusieurs oiseaux. Dans le parcours, commet quelques imperfections compensées par de beaux passages en style qui n'empêchent pas l'attribution de la «Réserve».*

**3 TB : LORCKA DES COTEAUX DE LA LOUE**

de FILOU DU MAS D'EYRAUD et GESSY DU LONG BEC D'ENCHANET  
 Prop : BOSSERT ABEL  
 Cond : BOSSERT ABEL

**Couple 2 : ALARY JEAN MARC, BERTHELOT PATRICK****CACT : INDIANA DU BIEF JOLI**

de EDO DU SENTIER DES LUTINS et DEMY DU BIEF JOLI  
 Prop : GILLES MARESCHAL  
 Cond : MOSCH FREDERIC

*Grand parcours de montagne, exploration étendue et continue, assure 1 exc point sur 1 coq adulte parfaitement SEF.*



BEAUFORT concurrents

#### 4 EXC : LILI DE L'ANTRE DES COUREURS DES BOIS

de FLYER DE L'ANTRE DES COUREURS DES BOIS et IROISE DE L'ANTRE DES COUREURS DES BOIS

Prop : NICOLAS BERNARD

Cond : BERNARD NICOLAS

*Excellent premier parcours en compagnie d'Indiana. A la reprise perd un peu de temps à travailler l'émanation de jeunes oiseaux ce qui gêne la continuité de sa quête. Termine par un excellent point SEF dans les «arcosses».*

#### Couple 3 : CALABRETTA FERNANDO, DEFRENEIX CHRISTOPHE

#### 2 EXC : IRO DES PICS LUCHONNAIS

de COWBOY DE ABEL ET CAÏNS et BISOU DES PICS LUCHONNAIS

Prop : JEAN MICHEL GUETTE

Cond : GUETTE JEAN.MICHEL

*Beaucoup d'avidité, de brio dans un terrain très difficile. Des arrêts en bout de lacet dans la végétation. On voit la tête de setter émergeant de la végétation au-dessus du lac de la Gittas, 2 gros noirs décollent, la différence avec IRUN est dans la prise de terrain en montant.*

#### 3 EXC : LIXTO DE BUZUNTZA

de GERNIKA DE BUZUNTZA et GORA DE BUZUNTZA

Prop : ARNAUD BIZOT

Cond : ARNAUD BIZOT ARNAUD BIZOT

#### 4 EXC : LADY DE LA JOUX DE LA BÉCASSE

de COOPER DE LA JOUX DE LA BÉCASSE et GAELIC DE LA JOUX DE LA BÉCASSE

Prop : COMTE DANIEL

Cond : COMTE DANIEL

*Beau parcours avec un grand point chasseur. Ses allures de galop la pénalisent à la 4ième place.*

#### EXC : IGLOO

de DAMON DU ROCHER DU VENT et ESPIONNE DE LA PLAINE AUX CRECERELLES

Prop : JP GIROLLET

Cond : GIROLLET CHANTAL

*Tout est à l'excellent. Des imperfections sur la prise de point ne lui permettent pas d'aller plus haut.*



BEAUFORT Quel beau chalet



## SAINT GERVAIS mercredi 04 septembre 2019

### Couple 1 : DEFRENEIX CHRISTOPHE, ALARY JEAN MARC

#### RCACIT : MAO DU MAS DES VERNETS

de ANJOU DE LA PASSEE DE L'EPERON et IZAR DE MENDI AÑEZCAR  
Prop : LAFONT JOHAN  
Cond : LAFONT JOHAN

*Dans un première temps grands parcours d'un chien de montagne avec une excellente lecture du terrain. Dans un 2ième temps après un changement de biotope prend un grand point sur un jeune oiseau dans un terrain très difficile. SEF.*

### Couple 2 : BERTHELOT PATRICK, TESTA MARIO

#### 1 EXC : LOLA DE LABOURIE EN BARONNIES

de ITOÏZ DE BUZUNZA et FIRETY DE LABOURIE EN BARONNIES  
Prop : M. CLAVERIE THIERRY  
Cond : CLAVERIE THIERRY

*Excellente mise en place, chienne très chasseuse et brillante sur un territoire très pentu. Une indication sans résultat puis tarde à retrouver les oiseaux qui en fait ont glissé sur la droite. Assure un bel arrêt, sage envol et feu sur 3 jeunes oiseaux.*

#### 2 EXC : NEWS DE L'ANTRE DES COUREURS DES BOIS

de FILOU DU MAS D'EYRAUD et IZOL DE L'ANTRE DES COUREURS DES BOIS  
Prop : NICOLAS BERNARD  
Cond : BERNARD NICOLAS

*Le chien manque d'ouverture de quête dans un terrain difficile à le grand mérite d'aller indiquer une compagnie de coqs dans un massif «d'arcosses» très étendu. Après un long coulé finit par verrouiller de belle manière, SEF.*

### Couple 3 : CALABRETTA FERNANDO, DRAIN JEAN BAPTISTE

#### CACIT : ICE CREAM DU MAS DU ZOUAVE

de DABO et VANDA DEL CILENTO  
Prop : MME NOËLLE MARSAL  
Cond : SCREVE JEAN-DANIEL

*Dans un 1er temps ICE CREAM fait un parcours de montagne, dans la note supérieure. De l'énergie, du brio, de la maturité, tout est là. A la reprise assure un point parfait sur un vieux coq. Une prestation de qualité.*

#### 2 EXC : MAGNUM DE LA CROIX SAINT VICTOIRE

de GADGET DU GOURG D'ENFER et GALLY DE LA CROIX SAINT VICTOIRE  
Cond : AGOSTINI JOEL  
*Parcours technique de montagne avec un excellent point. SEF.*



ST GERVAIS photo M. CLAVERIE



Challenge M. Lolo MUGNAÏ vainqueur MAO DU MAS DES VERNETS  
Prop et Cond : M J LAFONT (Photo M. P BERTHELOT)



Trophée PERACCINO vainqueur MAO DU MAS DES VERNETS  
Prop et Cond : M J LAFONT (photo M. D COMTE)

# Pyrénées. Aqueras montanhas !

Bourg d'Oueil, Port de Bales, plus connus des amateurs de la petite reine que des cynophiles, oui ! Mais pas pour longtemps !

Avec Y. Tastet on avait essayé de faire revivre les concours de montagne sur les sommets pyrénéens mais les printemps passés nous en empêchèrent. 2019, Madame météo nous sourit et tout redevient possible, plusieurs comptages, quelques coups de fils aux amateurs de montagne et les dés furent jetés. Le C.S.A. prend la direction des opérations.

Les différentes démarches sont engagées et voient toutes des retours favorables : la FDC31 dont je ferai la connaissance du Président plus tard, l'ACT31, la DDSPP31 nous ouvrent les portes ainsi que la municipalité de BOURG, celles de sa Salle des Fêtes et cela gratuitement. Je l'en remercie vivement.

La date est arrêtée, il ne restait plus qu'une chose : trouver les juges. Là, tout se complique. La Montagne demande des spécialistes et après quelques appels téléphoniques, il semblerait que je m'adresse à l'association « TAMALOU ». Heureusement l'ami Yves a de bons tuyaux et le corps arbitral est enfin composé. Merci Sylvie, Yves, Patrick, Olivier et Stéphane.

Le territoire est, de l'avis des spécialistes : magnifique. Immense et facile d'accès, s'étalant de 1400 à 2200 mètres, 10 kilomètres de long. Organiser un concours n'est pas fastidieux, qu'il soit réussi est autrement plus aléatoire, le paramètre important étant la présence d'oiseaux, en l'occurrence des perdreaux gris de montagne, des vrais, des purs, des durs à prendre car connaissant les moindres replis de terrain pour se dissimuler. Ce sont leurs montagnes. Il est à signaler qu'il n'y a jamais eu de lâcher en Vallée d'Oueil, c'est la volonté du président de l'AICA locale, Jean Claude GARCES, couplée à l'interdiction de tout lâcher au-delà de 1400 m d'altitude. Mais au-dessous, oui ????? Lors de notre première discussion pour l'organisation de ce concours, il y a 7 ou 8 ans, ses paroles furent : "je t'avertis ! Je ne veux pas de lâcher ! S'il y a, on fait, sinon, on ne fait pas !" Quand on connaît "COCO" mieux vaut s'en tenir à la parole donnée.

2019 : tout au long de la chaîne, les Pyrénées voient une reproduction de gris phénoménale, du pas vu depuis longtemps ! Dame Météo, nous sourit enfin ! En vallée d'Oueil, la gestion des années précédentes y est aussi pour beaucoup, la chasse raisonnable et raisonnée profite un jour.

Jour J. 6 Septembre le RdV était fixé à 7h30 salle Municipale. Un café coulé par le trésorier de l'Aica, Claude Ballarin, nous attend.

Beaucoup de têtes connues : les Basques : T Aycaguer, X Gonzales, DD Lamarque, mais aussi J-F Brouca, L Marty, P Saint Germain

présentant pour la première fois à la "montagne" 2 chiens à des copains car en congés, dont l'un PUCCIARELLI'S RAMON retiendra l'attention des juges et l'enfant du pays M Guette. Les inconnus (pour moi) Mrs. Gabillon, Faucon et J Sagan.

2 batteries au départ :

N° 1 jugée par Sylvie Hénocque et Yves Tastet (11 chiens) rentrait avec 3 chiens au classement :

Luna de la Sauvignère Poi.F. 3 TB. à J-L Crampe

Néou de la Croix Saint Jean SA M 2 EXC. à O. Laulhé présenté par X. Gonzales

Nobird Full Poi.M. C.A.C. à J. Sagan.

N°2 Jugée par Patrick Berthelot et Stéphane Etcheverry (10 chiens) rentrait avec 2 chiens classés :

Pucciarelli's Ramon SA M. CQN à J-L Daugreilh présenté par P. St Germain

Iro des Pics Luchonnais SA M. C.A.C. à J-M Guette

Le barrage de ce premier jour, jugé par S. Hénocque, Yves Tastet et Stéphane Etcheverry, voyait donc s'opposer : NOBIRD FULL et IRO des PICS LUCHONNAIS le premier nommé obtenant le C.A.C.I.T. le second la R.C.A.C.I.T.

Retour au village de Bourg, où nous attendait une "frugale" collation car après l'effort il faut beaucoup de réconfort.

Le samedi 7 septembre, le cortège transhuma vers Val Louron...

Dimanche 8, retour aux sources.

Dame Montagne a été sélective, comme pour le Tour de France, plusieurs abandons à signaler, mais toujours 2 batteries au départ. Les batteries changent de terrain, les juges restent sur leur "domaine".

N°1 : 11 chiens jugés par O. Soubielle et P. Berthelot. Aucun chien au classement.

N°2 : 9 chiens jugés par Y. Tastet et ST. Etcheverry. Aucun chien au classement.

La morale de cette histoire pourrait être : la Montagne fait que les jours se suivent et ne se ressemblent pas !

Un grand merci à tous les participants pour leur sportivité et leur bonne humeur tout au long de ces 2 jours, aux juges, car sans eux rien ne serait possible, sans oublier l'équipe de Bourg d'Oueil : Coco, Claude, Gilles.

Las Montanhas d'Oueil nous attendent en 2020 et souhaitent vous voir plus nombreux. Si, car il y a toujours un "SI", Dame Météo et la déesse Diane veuillent bien satisfaire nos souhaits.

A bêthlèu en vath d'Oueil.

Jean Louis Duperier

## BOURG D OUEIL vendredi 06 septembre 2019

### Couple 1 : ETCHEVERRY. S, BERTHELOT P –PDT

#### RCACIT : IRO DES PICS LUCHONNAIS

de COWBOY DE ABEL ET CAÏNS et BISOU DES PICS LUCHONNAIS

Prop : JEAN MICHEL GUETTE

Cond : GUETTE JEAN.MICHEL

*Très beau parcours avec l'exploration et le brio. Belles allures, assure un point sur une compagnie en style. SEF.*

#### CQN : PUCCIARELLI'S RAMON II dit MAGGIO

de NATAN et PUCCIARELLI'S EDY

Prop : CASSIAUT PIERRE

Cond : ST-GERMAIN PASCAL

*Excellente exploration du terrain, du tempo de belles allures de race. Indique les 4 oiseaux puis va les verrouiller avec autorité. Malheureusement après l'envol de la compagnie, ne peut s'empêcher de partir chercher les oiseaux à nouveau avant d'être rattaché.*

### Couple 2 : TASTET Y. - PDT, HENOCQUE. S

#### 2 EXC : NÉOU DE L'ECHO DE SAINT JEAN

de MARZALE'S EUFRATE et GAONA DE L'ECHO DE LA FORET

Prop : LAULHE

Cond : GONZALES XABI

*Dans la note de l'excellent. Mais change de terrain 3 fois ce qui casse le rythme. Assure 1 point. SEF. Sur une compagnie en compagnie de sa partenaire.*



Barrage -CACIT : FULL NO BIRD & Cond : M. J SAGAN - RCACIT : IRO DES PICS LUCHONNAIS Prop & Cond : M. J-M GUETTE  
(Photo : M. P BERTHELOT)



Batterie couple n°1 juges MM. BERTHELOT et ETCHEVERRY



Photo : M. T ZAMUNER

**LOUDENVIELLE**  
**samedi 07 septembre 2019**

**Couple 1 : BERTHELOT. P, TASTET Y- PDT**

*Pas de classement*

**Couple 2 : ETCHEVERRY S., SOUBIELLE O.PDT**

*Pas de classement*



**BOURG D OUEIL**  
**dimanche 08 septembre 2019**

**Couple 1 : SOUBIELLE O (P), BERTHELOT P**

*Pas de classement*

**Couple 3 : ETCHEVERRY, TASTET(P)**

*Pas de classement*

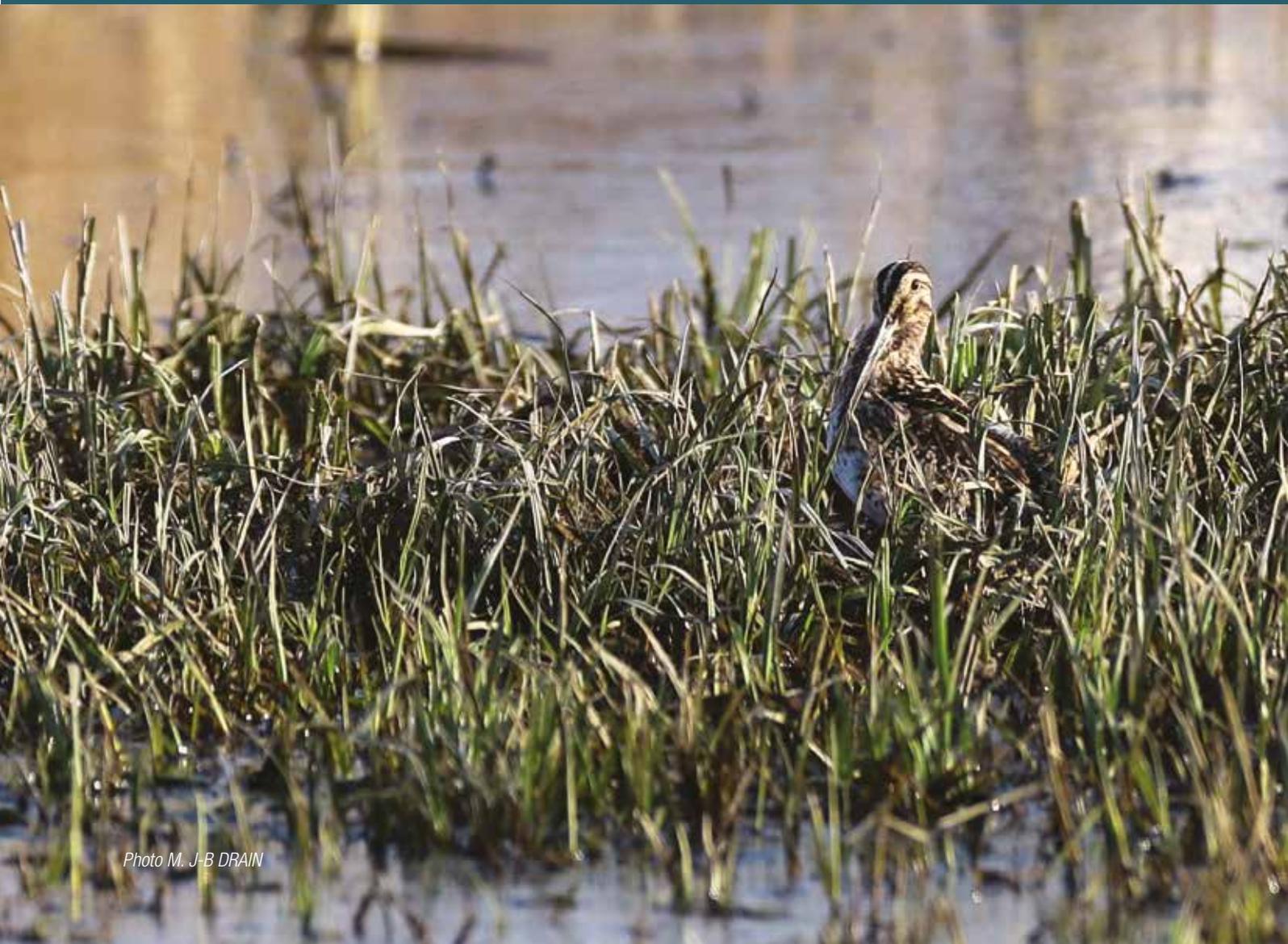


*Photo : M. J-L DUPERIER*

---

# FIELD TRIALS SUR BÉCASSINES

---



*Photo M. J-B DRAIN*

# Couëron 2019

Les pluies qui ont précédé ces épreuves nous ont fait craindre le pire, les oiselles n'aimant pas l'eau claire pour s'y installer.

Et pourtant elles étaient en nombre suffisant pour classer ou... éliminer malheureusement. Un seul PO (pas d'occasion) sur les 84 parcours durant ces 2 jours et peu de NC (non classés) en solo. C'est dire que les bécassines étaient bien là. Et le temps a été clément, nous permettant ainsi d'évoluer sur les terrains sans difficultés.

Chaque batterie avait un guide, ce qui facilite évidemment les rencontres avec le gibier en allant au plus vite sur les places propices, et en trouvant les passages qui permettent de franchir les étiers et fossés sans problème. Merci à eux, qui prennent de leur temps pour nous aider à optimiser nos journées.

Les concurrents, habitués pour la plupart, peu de nouveaux participants quelle que soit la race (les 4 races britanniques étaient représentées), nous ont démontré un esprit sportif, ce qui est fréquent dans cette discipline.

Les concours sur bécassines, comme à la montagne qui est peut être moins accessible, permettent de valider un titre de champion GS en complément de la bécasse très courtisée et dont le nombre de concours est plus important. Ils mériteraient donc d'être davantage fréquentés. Celui de Couëron fait partie de ces concours sélectifs, certes, mais aussi conviviaux où on a plaisir à se retrouver. Cette année, Thierry avait pensé à fêter les anniversaires de J.Ph. Julien et de Chr, Hugron..

Merci à Thierry, Aldo, Vincent, Christophe, Fernand pour ces journées très sympathiques où le chien est le centre des préoccupations de chacun car l'intérêt primordial est la mise en présence pour un maximum de classements afin de mettre en avant les plus méritants.

Laurence MADIOT

## COUERON samedi 19 octobre 2019

### Couple n° 1 : M DUBROCA PHILIPPE, M PROVOST DANIEL

*Pas de classement setter anglais.*

### Couple n° 2 : MME BEAUDET CATHERINE, MME MADIOT LAURENCE

*Pas de classement setter anglais.*

### Solo n° 1 : M KERSPERN JACQUES

*Pas de classement setter anglais.*

### Solo n° 2 : LECLERE JIMMY

### 2 EXC : PALAZIENSIS NAIS

de NATAN et PALAZIENSIS LINCE

Prop : FRANZI CRISTINA

Cond : MARCHETTI ENRICO

*Excellente installation sur un terrain avec beaucoup d'eau. Après quelques contrôles en style s'assure sur la droite un excellent point SEF. Relancé termine avec la même avidité sans baisse de pied.*

### 3 TB : NADJA DES PLATIERES AUDUBON

de LINAMIX DES PAYS DE LOIRE et JOY DE LA REINE DES MARAIS

Prop : M GARDA VINCENT

Cond : GARDA VINCENT

### 4 TB : NOUCHKA DU CLOS DE LA PASSAGERE

de IKE DE LA SALMONAIS et IRIS DU MIROIR DES BRUNES

Prop : M GOUYA SERGE

Cond : LUCAS CHRISTOPHE

### CQN : NEYSS DES PLATIERES AUDUBON

de LINAMIX DES PAYS DE LOIRE et JOY DE LA REINE DES MARAIS

Cond : QUENET MAX

## COUERON dimanche 20 octobre 2019

### Couple n°1 : MME MADIOT LAURENCE, MME BEAUDET CATHERINE

### CACT : ARNO DELLE TORRICELLE

de FLIPPER et RUNNIE

Prop : FESTINI SUGHI EMANUEL

Cond : ENRICO MARCHETTI

*Une excellente mise en place, une excellente allure et un excellent point font que le CAC était une évidence, d'autant plus que ARNO nous a démontré son avidité à trouver la bécassine qu'il est allé chercher sur la droite avec beaucoup d'autorité.*

### Couple n°2 : M PROVOST DANIEL, M DUBROCA PHILIPPE

### 1 EXC : IKE DE LA SALMONAIS

de SECOPAR VIOLINO et CANDIE DES PETITES LANDES DU PIN

Prop : LEMARIE JEAN-MARC

Cond : FERNAND BLANDIN

*Très chasseur, IKE assure un excellent point sur la gauche, le galop est rasant, mais un peu retenu. Une pose suivie et quelques négligences sur l'occupation du terrain à droite le prive de la réserve.*

**Solo n°1 : M. LECLERE JIMMY**

**1 EXC : NUAGE DES BORDS DU VERDELET**

de IKE DE LA SALMONAIS et EBENE DES BORDS DU VERDELET  
Cond : FERNAND BLANDIN

*Excellente installation sur le terrain, galop rasant, s'assure un excellent point sur sourde. SEF. relancé avec beaucoup d'avidité va s'assurer un deuxième excellent point sur 2 bécassines. Excellent port de tête.*

**3 TB : MILTON DE L'OYAT DES DUNES**

de ISTON DE L'OYAT DES DUNES et FLOWER DE L'OYAT DES DUNES  
Prop : PALMER  
Cond : PALMER PASCAL

**Solo n°2 : M KERSPERN JACQUES**

*Pas de classement*

# Gouttes d'eau 2019 et Trophée des Oiselles

Quelle année encore pour ces gouttes d'eau !

D'abord pour la qualité des concours, tant au niveau des terrains que des organisations. Quant à l'ambiance, elle est toujours aussi sportive et chaleureuse. Si la compétition est bien là, elle est saine et sans jalousie : « que le meilleur gagne » est l'adage essentiel dans ces épreuves.

Et le suspense a été de mise jusqu'à la fin :

Concernant le couple, IKE de la Salmonais l'emporte à 2 points (66) du second LUFFY de la Salmonais (64) alors qu'aucun des deux n'a été classé le dernier jour. Autant dire que tout pouvait arriver si l'un des deux se classait... Encore un beau succès donc pour Jean-Marc Lemarié, l'éleveur de cet affixe de la Salmonais et bien sûr pour Fernand Blandin qui a la chance de conduire les deux et d'être le propriétaire de Ike.

Souignons la performance : LUFFY appartenant à P. et R. Pierre avait gagné la goutte d'eau solo 2018, IKE le trophée des Oiselles. Une belle régularité qui confirme la grande qualité de ces setters sur cet oiseau.

Concernant le solo, LEMON à Jacques Foliot a dépassé MOLY à Daniel Alarcon au dernier moment en emportant un CAC l'avant dernier jour ! C'est le jeu, tous les participants l'admettent et ont félicité cet heureux gagnant. D'autant plus que Jacques Foliot est l'initiateur de la goutte d'eau. C'est amusant de voir qu'il remporte la première nouvelle réalisation de cette goutte d'eau dans sa forme...

LORD des Bords de la Trézence à Mr Didier Anetas et conduit par Patrice Massias remporte le Trophée des Oiselles. Son CAC obtenu à Braud St Louis au Printemps l'a empêché de poursuivre l'espoir de gagner ce challenge (règlement CUNCA). C'est donc avec plaisir que lui a été remis cette récompense comptabilisée sur un seul semestre.

Il ne faut pas oublier de citer MILTON de l'Oyat des dunes que présente son propriétaire Pascal Palmer. En effet, il a démontré une belle régularité dans ses classements et il totalise le plus grand nombre de points. Le règlement établi par le CSA le prive d'une quelconque récompense puisque l'obtention d'un CAC est obligatoire pour y accéder.

Mais il a eu droit aux honneurs en remportant le Trophée des Marais du Cotentin solo, qu'a mis en place l'Association Canine Territoriale

de Basse Normandie en la personne de Lionel Blemus, son Président, et qui récompense le chien, toutes races confondues, britanniques d'une part et continentales d'autre part, qui a obtenu le plus grand nombre de points quelle que soit la hauteur des classements.

En couple, c'est JAGUAR de la Prévière, le setter irlandais de Jean François Méret qui ramène ce trophée.

Nos setters anglais se comportent très bien dans ce genre d'épreuve. Alors, avis aux amateurs pour venir gonfler ces concours et tenter de valider un titre de champion de gibier sauvage, tant prisé pour confirmer les qualités de chasseur de nos compagnons.

Laurence MADIOT



*Gouttes d'eau  
goutte d'eau (couple)-IKE DE LA SALMONAIS – Prop & Cond / M. F  
BLANDIN  
goutte d'eau (solo) - LEMON - Prop & Cond : M J FOLIOT*



*De gauche à droite : M. J FOLIOT vainqueur Goutte d'eau solo avec LEMON, M. F BLANDIN vainqueur de la Goutte d'eau couple avec IKE DE LA SALMONAIS, Mme L MADIOT juge, M P MASSIAS Trophée des Oiselles avec LORD DES BORDS DE LA TREZENCE Prop : M. D LAFFETAS et M. MAUPEE Juge*



*NEAL DU PARC DES CHAUMES Prod : M. D TENAILLEAU Prop M. S DUBILLOT - photo : L. TESSIER*

---

# FIELD TRIALS D'AUTOMNE

---



## LA VACQUERIE mercredi 09 octobre 2019

**Couple n° 1 : M DEMARETZ VLADIMIR, M MASSIERA OLIVIER**

**CACT : LUCA DES COLLINES DE L'IZARS**

de DOMINO DU MAS D'EYRAUD et ERIN DE KERILIZ

Prop : GODEFROY / LAMSHYA

Cond : TEULIERES PATRICK

*Dans des conditions difficiles, LUCA a su démontrer ses grandes qualités de chasseur. 3 Exc point SEF. Exc rapport, exc allures. Termine son parcours avec le même brio.*

**Solo n°1 : M.DRAIN JEAN-BAPTISTE**

**CACT : MAYA DE NEYANC**

de HARPER DE BÉHIGO et IRIS DES PAYS DE LOIRE

Prop : ALCARAZ

Cond : ALCARAZ FRANCIS

*Conduite très sobrement, quête parfaitement soutenue en amplitude et en profondeur, s'assure un exc point SEF, en plus s'assure un rapport parfaitement sur un oiseau blessé.*

**Solo n°2 : M BERTHELOT PATRICK**

**RCACT : NELSON DU FIEF DE LA GARENNE**

de VOLO DEI LADERCHI et HERMINE DELLA CRUISMANY

Prop : TATIANA BERTRAND

Cond : TEULIERES PATRICK

*Parcours avec une quête étendue, chasse avec continuité et régularité. Un mouvement très souple dans son galop. Assure 2 exc pt. SEF sur en premier une compagnie de 7/8 oiseaux, puis un deuxième sur un oiseau piétard. Un excellent rapport au 1er point. Il manque un peu de tempo ce qui fait la différence avec le 1er chien.*

## ESCOURCE vendredi 11 octobre 2019

**Couple 1 : M CADEAU JEAN-PIERRE, M BERTHELOT PATRICK**

**RCACT : LANZO DES SAGNES DES MILLE SOURCES**

de HENZO DES SAGNES DES MILLE SOURCES et DIANE DES SAGNES DES MILLE SOURCES

Prop : GUY CANET

Cond : TEULIERES PATRICK

*Dans la note du concours, expression de race largement dans la norme de la race. Quête régulière, 1 exc point prit en style. SEF. exc rapport.*

**4 EXC : METIS DU PUY DU FOUGEROUX**

de HORUS DES SONNAILLES DU HAUT DAVY et ELDA DU MOULIN DE L'ATLANTIQUE

Prop : RÉGIS LAURENT

Cond : GUILLON DOMINIQUE

*Dans la note du concours, la quête est suffisante, exc expression de race, 1 exc point prit en style. SEF. exc rapport.*

**Couple 2 : M ETCHEVERRY STEPHANE., M THOQUENNE GERARD**

*Pas de classement setter anglais.*

**Solo 1 : M MESTEPES MAX**

**1 EXC : NOLO DU PARC DU PIGNET**

de GECKO DU MAS D'EYRAUD et JUMP DES FORÊTS CORRÉZIENNES

Prop : JEAN-BERNARD BIZOUARD

Cond : AUTHIER SOIZIC

*Parcours chasseur, s'assure 1 exc point. SEF. Rapport difficile.*

**2 TB : LARRA DES YEUX DE VELOURS**

de QUESS DELLA BASSANA et CALY DU PORT FILEN

Prop : M FOUQUET BERNARD

Cond : AUTHIER SOIZIC

**3 TB : LUCE DES YEUX DE VELOURS**

de QUESS DELLA BASSANA et CALY DU PORT FILEN

Prop : M FOUICHE CLAUDE

Cond : AUTHIER SOIZIC

**Solo 2 : M DUBROCA PHILIPPE**

**2 EXC : NOX DE CAZAOUS**

de GERONIMO DU CHAMP BOCQUILLON et FEE DE CAZAOUS

Cond : RUAULT PHILIPPE

*Dans le sous bois de bruyère, difficile, entre immédiatement en action avec exc allure et port de tête, chasse avec passion et continuité, fait preuve de nez et assure un exc point en style. Quelques retour en arrière et surtout un rapport difficile, privent de la réserve.*

**3 EXC : OPHÉLIE DE CAZAOUS**

de HAÏTO DE CAZAOUS et FEE DE CAZAOUS

Cond : RUAULT PHILIPPE

*Très jeune chienne d'avenir, mais la quête manque un peu de méthode. Un exc point avec autorité et rapport correct.*

**4 EXC : NUAGE DE CAZAOUS**

de IVO DEL BINARIO et FELINE DE CAZAOUS

Cond : RUAULT PHILIPPE

*Très belle silhouette dans la lande, active, un excellent point, un rapport difficile.*

**Solo 3 : M BERNIOLLES MAX**

**RCACT : MALO DES FORETS MEDOCAINES**

de GERNIKA DE BUZUNTZA et EZTI DE BUZUNTZA

Prop : JEAN-DIDIER NOGUES

Cond : NOGUES JEAN DIDIET

*Excellent parcours sans occasion. Repris s'assure rapidement un excellent point, coule en style, exc rapport sur un désailé. SEF.*

#### **4 TB : LUTHER DES LANDES D'OCTOBRE**

de GAUCHO et DUCATI DES RIVES DU HAOU  
Prop : M NOGUES JEAN-DIDIER  
Cond : ESQUIROL JEAN

## **ESCORCE** dimanche 13 octobre 2019

#### **Couple 1 : MME HENOCQUE SYLVIE, M BERTHELOT PATRICK.**

*Pas de classement setter anglais.*

#### **Solo 1 : MME HENOCQUE SYLVIE**

#### **CACT : NOX DE CAZAOUS**

de GERONIMO DU CHAMP BOCQUILLON et FEE DE CAZAOUS  
Cond : RUAULT PHILIPPE

*Belle présentation d'ensemble, tant dans la mise en place, que dans la continuité. Mouvements typiques de la race. Exc point remonté et en style avec une belle plastique d'arrêt SEF. Exc rapport sur un oiseau tombé lointainement.*



NOX DE CAZAOUS - CACT Prop: M. S NOGARO Cond : M. P RUAULT

#### **2 EXC : LARRA DES YEUX DE VELOURS**

de QUES DELLA BASSANA et CALY DU PORT FILEN  
Prop : M FOUQUET BERNARD  
Cond : AUTHIER SOIZIC

*Dans la note, 1 exc point. SEF. Avec expression de race, mais manque un peu d'énergie de quête pour obtenir la réserve.*

#### **3 EXC : OPHELIE DE CAZAOUS**

de HAÏTO DE CAZAOUS et FEE DE CAZAOUS  
Cond : RUAULT PHILIPPE

*Belle prestation dans la note de l'excellent, avec une exploration du terrain méthodique et une belle envergure, le point est pris avec beau style de race mais un galop trop répétitif la laisse à la 3ème place.*

#### **Solo 2 : M TASTET YVES**

#### **1 EXC : JUVENTA DU CHAMP BOCQUILLON**

de DREAM DU CLOS DES PECHERS et EQUITA DU CHAMP BOCQUILLON

Prop : MME SYLVIE HENOCQUE  
Cond : FOURCADE FABIEN

*En début de parcours la chienne a du mal à s'installer, puis assure 1 exc point SEF et rapport à froid le tout dans un style de race tout à fait correct.*

#### **2 EXC : MOZART DES PESETES**

de BOY DES COLLINES DE L'IZARS et ENOLA-GAY DES PESETES dit NONO

Prop : GARRIGUES  
Cond : GARRIGUES PHILIPPE

*Dans la note de la discipline. La quête pourrait être plus méthodique. S'assure 1 exc point SEF, suivi d'un exc rapport.*

#### **3 TB : MALO DES FORETS MEDOCAINES**

de GERNIKA DE BUZUNTZA et EZTI DE BUZUNTZA

Prop : JEAN-DIDIER NOGUES  
Cond : NOGUES JEAN DIDIER

## **VILLESEQUE** samedi 26 octobre 2019

#### **Couple n°1 : M BEILLARD JACQUES, M BERTHELOT PATRICK**

#### **CACT : MERLOT**

de DROP DE LA PLAINE AUX OUTARDES et GANDI  
Prop : MAX BOUCHER  
Cond : RUAULT PHILIPPE

*Grande installation sur le terrain, très chasseur. Une indication dans la minute, relancé retrouve l'oiseau, très rapidement et l'arrête en style SEF. (Excellent rapport à froid). De belles allures de race et résiste sans broncher à la compagnie de couple qui vient faire voler le faisant devant lui.*

#### **2 EXC : IAGO DES SAGNES DES MILLE SOURCES**

de VEGA et DIANE DES SAGNES DES MILLE SOURCES  
Prop : PATRICK TESSIER  
Cond : TEYSSIER PATRICK

*Excellente installation sur le terrain avec une belle exploration. Un excellent point SEF sur un oiseau qui au début piète dans le «sale», exc rapport. Termine son parcours à la fin du concours malheureusement s'attarde trop sur une piste de chevreuil, qu'il va même arrêter. Cela lui enlève la réserve.*

#### **4 TB : MOZART DES PESETES**

de BOY DES COLLINES DE L'IZARS et ENOLA-GAY DES PESETES dit NONO

Prop : GARRIGUES  
Cond : GARRIGUES PHILIPPE

*Quête irrégulière sur son point il reste sage à l'envol mais part au rapport au coup de fusil.*

**Solo n°1 : M SOUSTRE THIERRY**

**CACT : OPHELIE DE CAZAOUS**

de HAÏTO DE CAZAOUS et FEE DE CAZAOUS

Cond : RUAULT PHILIPPE

*Exc parcours d'un chien bien chasseur, explore parfaitement le terrain, belle avidité et continuité dans l'action. Exc qualité de quête en amplitude, exc contact, s'assure deux exc points SEF. Excellent rapport.*

**Solo 2 : M TEMPETE**

*Pas de classement setter Anglais*



**OPEN DE France  
HERM**

**Vendredi 18 octobre 2019**

**Couple n°1 : M TASTET YVES, M DELIGEY DAVID**

**3 EXC : MAO DES BELLES DU CAUSSE**

De NATAN et I NNA DES BELLES DU CAUSSE

Prop : STEPHANE BOUILLON

Cond : JULIEN PINEL

**Couple n°2 : Mme HENOCQUE SYLVIE, M TOULET REGIS**

*Pas de classement Setter-Anglais*

**HERM**

**Samedi 19 octobre 2019**

**Couple n°1 : M LEICKMAN DOMINIQUE, M BEILLARD JACQUES**

**4 EXC : JANEIRO DU RIO PARANA**

De DESIANENSIS LINUX et CABANA DE LA MALETIERE

Prop : DANIEL MOUGET

Cond : LUCIANO BOUCHER

**Couple n°2 : M BERNIOLLES MAX, M GOUBIE JACQUES**

**RCACT : MERLOT**

de DROP DE LA PLAINE AUX OUTARDES et GANDI

Prop : MAX BOUCHER

Cond : RUAULT PHILIPPE



*P. RUAULT avec NANOOK DE CAZAOUS CHGN et MERLOT (Tricolore) RCACT  
OPEND DE France à HERM*

**LA PLUME DU PÉVÈLE**

YANN BLANCHET

03.20.61.69.79

MODJO de La Plume du Pévèle CHIT.GQ  
MUSTANG de La Plume du Pévèle CHIT  
(homologation en cours)



---

# FIELD TRIALS SUR BÉCASSES

---



*Photos M. J-B DRAIN*

# Circuit Clochette 2019 :

## le triomphe des amateurs

Cette année la traditionnelle transhumance des participants au circuit des clochettes vit son parcours amputé de l'étape de Vassivière annulée faute d'un nombre suffisant de guides. Les clochettes d'or, d'argent et de bronze se disputèrent donc entre la Normandie et la Bretagne entre le 11 novembre et le 10 décembre. Le circuit malgré tout reste très long et fatigant pour les chiens, les conducteurs, les organisateurs et même les juges qui sont soumis à un périple éprouvant avec des conditions atmosphériques hivernales souvent très humides et froides. La sécheresse installée depuis plus d'une année avait fait place à des précipitations diluviennes rendant les terrains parfois à la limite du praticable tant ils étaient détrempés. Dans ces conditions extrêmes les cabots sont mis à rude épreuve et garder un chien en condition optimale sur l'ensemble des compétitions relève d'une préparation optimale et d'un peu de chance également.

La clochette d'or récompensant le meilleur chien britannique avait, cette saison, un peu un goût d'argent, meilleurs setter Anglais, tant ces derniers n'avaient que peu de concurrence. Mis à part les deux pointers de Catherine Beudet, Isidore et Jolie-Cœur et l'Irlandais de JP Gotti Irun il faut bien avouer qu'aucun chien des autres races ne pouvait raisonnablement barrer la route à l'armada Anglaise présente en nombre et en qualité également il faut bien l'avouer.

En Normandie quatre chiens se distinguèrent rapidement, Julie de la fougère aigle issue de l'élevage de Michel Botrel appartenant à Philippe del Castillo et conduite par Guillaume Blot, Lord du val de Ronceveaux appartenant à la paire Nicolas Claveranne/Jean-Pierre Godefroy et conduit par le transpyrénéen Kuba pour l'or et M'Apple

des pays de Loire appartenant et conduit par Laurent Labassa ainsi que Mozart du clos des Frigoulas à Sébastien Guillemot.

Pour l'or l'arrivée en Bretagne ne changea pas grand-chose Julie et Lord se classant régulièrement et alternativement. Le hasard du tirage au sort des batterie et des juges fit que je ne pu jamais observer les chiens de Kuba mais leurs résultats parlent d'eux même. En revanche Julie tombât à plusieurs reprise dans ma batterie ce qui me permit d'observer la stupéfiante maîtrise de cette chienne sur l'oiseau. Une concentration permanente, un sens de la place stupéfiant, une action continue, à Huelgoat elle nous gratifia d'un tour époustouflant avec trois points sans la moindre erreur. La finale entre Julie et Lord se déroula à Trédion. En se classant une nouvelle fois Julie l'emporta Lord ne parvenant pas à l'égaliser ce jour.

Pour l'argent la compétition semblait plus ouverte avec l'arrivée de Harper de béhigo appartenant à JY Ghuilemjouan et conduit par Pascal Bosser qui enchaîna 3 cac de suite et un IT qui le mis immédiatement en course, Iole des forêts Corréziennes appartenant et conduite par Jean-Michel Mignot toujours aussi brillante et ambitieuse et Logic la pétillante chienne de Guillaume Blot conduite par lui-même.

Avec Julie ces trois autres chiens ont mis la barre très haute. J'ai eu plusieurs fois l'occasion de les observer car souvent présents dans mes batteries et c'est un grand plaisir de voir évoluer des chiens d'un tel niveau. Prise de risque maximale, tempo d'enfer, envergure de quête optimale sûreté de nez, style tout y est ou peu s'en faut, des vraies machines à trouver les bécasses.

Jean-Baptiste DRAIN

**IRATY**

**samedi 02 novembre 2019**

**Couple n°1 : M LALAUE GILLES, M MESTEPES MAX**

**CACT : LORD DU VAL DE RONCEVEAUX**

de DOMINO DU MAS D'EYRAUD et EOLE VI DU MAS D'EYRAUD

Prop : CLAVERANNE NICOLAS, GODEFROY JEAN-PIERRE

Cond : BARAHONA KUBA

*La mise en place est immédiate, avec une grande amplitude de quête et d'excellentes allures. Le terrain est parfaitement exploré. Le tout avec un très bon contact. Le vent et la pluie sont au rendez-vous. Dans ce contexte difficile, la cloche semble s'immobiliser sur le bas de la piste. Son partenaire de couple nous permet de le retrouver. Avec un bel arrêt en style de race. Lord a parfaitement verrouillé une bécasse qui tarde à décoller. Sage envol et feu, c'est un très beau CAC.*



Remise au vainqueur JATTO DE BUZUNTZA, du 1<sup>er</sup> foulard du Trophée BASOETAKO

### 3 EXC : IBILTZ DE MENDI AÑEZCAR

de GERNIKA DE BUZUNTZA et NELA DE MENDI AÑEZCAR

Prop : SIMON ZUGASTI

Cond : AYCAGUER TITTO

*Dans la première partie de parcours, IBILTZ a un peu de mal à se positionner. Par la suite il explore correctement le terrain et termine avec un point jumelé en bordure de piste. SEF*

### 4 EXC : LOLA DE LABOURIE EN BARONNIES

de ITOÏZ DE BUZUNTZA et FIRETY DE LABOURIE EN BARONNIES

Prop : M. CLAVERIE THIERRY

Cond : CLAVERIE THIERRY

*LOLA commence sérieusement, avec toujours les mêmes qualités de chasse. Elle explore très bien le terrain, avec une quête assez large. Le point la laisse à la quatrième place.*

### TB : LUZ DES PICS BIGOURDANS

de FIELD DE BUZUNTZA et GAÏTA DU PARC DES CHAUMES

Prop : DALMIERES NICOLAS

Cond : DALMIERES NICOLAS

*En tout début de parcours, LUZ prend un excellent point en bordure de piste, mais l'envol de l'oiseau à tendance à exister. Elle n'a pas encore récupéré de sa récente mise bas et la qualité de sa prestation en sera la preuve.*

## IRATY dimanche 03 novembre 2019

### Couple n°1 : M MESTEPES MAX, M LALAUDE GILLES

#### CACT : JATTO DE BUZUNTZA

de DEROS DES PICS LUCHONNAIS et EZTI DE BUZUNTZA

Prop : HELAND DANIEL

Cond : HELAND DANIEL

*JATTO exécute une grande prestation tout au long de son parcours. Il n'a pas besoin d'être aidé pour rechercher les places. Il avale la pente et explore les lignes de crêtes sans que nous ayons besoin de nous déplacer. Tout ceci effectué avec des allures conformes à sa race. Il termine avec un point en bordure de végétation et reste parfaitement*



Les CACT des 2 Jours

### Couple n°2 : M VACAS, M M ETCHEVERRY STEPHANE

Pas de classement



Les concurrents classés le 1<sup>er</sup> jour

*sage à l'envol et au feu. Cette belle démonstration lui permet d'obtenir un CAC bien mérité.*

### 2 EXC : DENDABERRI TITAN

de BUHO DEL ALTO PAS et DENDABERRI LEMA

Prop : DENDABERRI

Cond : FLORES JOSE MIGUEL

*TITAN est un chien qui a beaucoup de moyens physiques et qui prend très large tout au long de son parcours. Son manque de méthode dans la recherche, l'oubli de plusieurs bonnes places et la qualité de son point, le laissent au deuxième excellent sans la réserve.*

### Couple n°2 : M VACAS, M. ETCHEVERRY STEPHANE

Pas de classement





## HUELGOAT

### lundi 25 novembre 2019

#### Couple 1 : LE GOFF (P), VACAS

##### 1 EXC : NÉOU DE L'ECHO DE SAINT JEAN

de MARZALE'S EUFRATE et GAONA DE L'ECHO DE LA FORET

Prop : LAULHE

Cond : GONZALES XABI

*Parcours dans la note du concours, un exc point en style. Après une longue recherche NÉOU bouge un peu en fin, chien très chasseur, mais la petite imperfection ne nous permet pas de le monter plus haut.*

##### 2 EXC : JUNIOR DU ROC DE LA CAPELLE

de CHAM DU VAL DU RUTH et FIDJI DE L'ECHO DE LA FORET

Prop : CLERC PATRICE

Cond : LAMBEL GUILLAUME

*Chien très sérieux dans sa recherche, prend un point partagé avec sa concurrente, nous aurions aimé voir sa quête plus étendue.*

##### 3 EXC : LAIKA DU DOME DES BRISUCALES

de IRLANDE DU VAL BARREAU et EMERAUDE

Prop : M MERCIER FREDERIC

Cond : AUTHIER SOIZIC

*Explore son terrain avec un manque d'avidité, prend un exc point partagé avec son concurrent JUNIOR, l'ensemble de la prestation reste à l'excellent.*

#### Couple 2 : JULIEN (P), PROVOST

##### CACT : JET DES COLLINES LIMOUSINES

de HAZPACHO DES SAGNES DES MILLE SOURCES et EBENE DES COLLINES LIMOUSINES

Prop : BAC JEAN MICHEL

Cond : BAC JEAN MICHEL

*Une excellente prestation avec un excellent parcours très sérieux. Action continue, excellent galop avec beaucoup de rythme pendant tout son parcours. Toujours concentré sur la chasse. Excellente pointe avec une belle expression de race.*

##### 2 EXC : PAVIA

de RADENTIS MILANO et NINA

Prop : FABIO GARANZINI

Cond : BARAHONA KUBA

*Un excellent parcours sérieux avec une excellente occupation du terrain. Le galop manque un peu d'influx. L'ensemble manque de brio malgré un très beau point prit en fin de parcours.*

##### 3 EXC : LASI DES MONTS COUVENTS

de GERNIKA DE BUZUNTZA et FENNJA DES MONTS COUVENTS

Prop : CAMILLE BERGER

Cond : BERGER CAMILLE

*Un excellent parcours d'ensemble. Peine un peu à se placer sur le terrain. Excellent galop avec beaucoup d'influx. Ensuite occupe bien le terrain. 2 excellents points avec une belle expression.*

##### 4 EXC : LORD DU VAL DE RONCEVEAUX

de DOMINO DU MAS D'EYRAUD et EOLE VI DU MAS D'EYRAUD

Prop : CLAVERANNE NICOLAS, GODEFROY JEAN-PIERRE

Cond : BARAHONA KUBA

*Un excellent parcours d'ensemble. La quête est ample, mais manque par moment un peu de méthode. Une longue pose d'arrêt en début de parcours. Galop très énergique avec beaucoup d'influx. Un excellent point en fin de parcours.*

##### TB : LUTECE DE LA SALMONAIS

de ELVIS DU PARC DES CHAUMES et DIVA DE BRISOLAINE

Prop : JEAN MARC LEMARIE

Cond : FERNAND BLANDIN

#### Couple 3 : CORNUS (P), MESTEPES

##### CACT : DENDABERRI USAIN

de BUHO DEL ALTO PAS et DENDABERRI NEULA

Prop : KEVIN FERRE COZAR

Cond : JOSE MIGUEL

*Exc parcours avec une exc prise de terrain tout en ayant un exc contact, exc galop, ligne de dos et port de tête. En fin de parcours travaille une bécasse qu'il verrouille parfaitement en style, absolument SEF. CACT sans aucune hésitation.*

##### 2 EXC : DENDABERRI SANTA

de DENDABERRI OBAMA et DENDABERRI LORA

Prop : JOSE MIGUEL FLORES RUIZ

Cond : JOSE MIGUEL

*Exc parcours avec une exc entreprise. Le style est tout à fait correct. En fin de parcours s'assure un exc en style parfaitement SEF. Au dé-couplé dans la mn aurait pu profiter d'un autre oiseau qui la prive de la réserve.*

##### 3 EXC : LAOUIC DE KERILIZ

de DECO OF GLEN SHEALLAG et CIELA DU MAS D'EYRAUD

Prop : LANNUZEL HERVE

Cond : LANNUZEL HERVE

*Exc parcours bécassier, en contact en fin de parcours s'assure un point que nous aurions souhaité un peu plus fléchi. Ce qui le met à la 3<sup>ème</sup> place.*

#### Couple 4 : DRAIN (P), HUPE, BEILLARD

##### CACT : LOGIC

de VASS DE LA PASSEE DE L'EPERON et ELFY DU MAS DES VERNETS

Prop : BLOT GUILLAUME

Cond : BLOT GUILLAUME

*Parcours dans la note supérieure dans l'avidité, la prestance et l'occupation du terrain, excellent point. Le brio de la prestation le place au CACT.*

##### RCACT : JULIE DE LA FOUGERE AIGLE

de EGIDIO DI VAL DI CHIANA et GIWAN DE LA FOUGERE AIGLE

Prop : PHILIPPE DEL CASTILLO

Cond : BLOT GUILLAUME

*Parcours parfait de bécassier, prend trois points. Une très belle prestation.*

### 3 EXC : LARRUN DES PAYS DE LOIRE

de GERNIKA DE BUZUNTZA et GOLDIKOVA DU PARC DES CHAUMES  
Prop : FOURNIER

Cond : FOURNIER STEPHANE

*Parcours dans la note de l'excellent avec un point dans le style, ne nous permet pas de la classer plus haut.*



LARRUN DES PAYS DE LOIRE Prop Cond : M.S. FOURNIER Photo M. L. QUEAU

### 4 EXC : METIS DU PUY DU FOUGEROUX

de HORUS DES SONNAILLES DU HAUT DAVY et ELDA DU MOULIN DE L'ATLANTIQUE

Prop : Régis LAURENT

Cond : RODRIGUEZ CLEMENT

*Parcours classique de bécassier, mais qui manque néanmoins un peu de brio et de méthode.*

### EXC : IONA DU PARC DES CHAUMES

de NOSFERATUS DI VAL DI CHIANA et BRISKA DU PARC DES CHAUMES

Prop : TENAILLEAU DAVID

Cond : FOURNIER STEPHANE

### EXC : IANA DU MAS DES VERNETS

de VIRGILE DE LA CROIX GENTILHOMME et ASIA DE L'ECHO DE LA FORET

Prop : YVES TASTET

Cond : LANNE JEAN-MICHEL

### Couple 5 : KERSPERN (P), LALAUE

#### CACT, CACIT : HARPER DE BÉHIGO

de USSAN DU MAS D'EYRAUD et EVA DE BÉHIGO

Prop : M. GUILHEM JOUAN JEAN-YVES

Cond : BOSSER PASCAL

*HARPER prend un point dans la minute, dans une pointe de bois. La suite de son parcours est excellente. Beaucoup d'activité et d'entre-prise, avec une excellente allure setter.*

### 2 EXC : IODA DES ORANGES D'EOLE

de BLACK-OUT DU MAS D'EYRAUD et ENORA DU GUÉ DE GAILLARD  
Cond : DUFAU THIERRY

*La prestation d'IODA est excellente, avec un point en style dans un terrain difficile. Un peu de sensibilité au départ la prive de la réserve.*

### 3 EXC : L'NAYA DES FORÊTS CORRÉZIENNES

de HUSSARD DE LA LANDE DES DUNES DU SUD et EIKA DES FORÊTS CORRÉZIENNES

Prop : GEFFROY YVON

Cond : MIGNOT JEAN MICHEL

*L'NAYA prend un excellent point dans une zone humide. Sa quête manque de méthode et de la positionne à la troisième place.*

### Solo 1 : BERTHELOT

#### CACT : MIELLE GWENN DU ROUS

de DENDABERRI OBAMA et IROISE DU BARALAN

Prop : MARTIN RICHARD

Cond : ROULE MARC

*1er parcours brillant mais reste sans occasion. A la reprise assure 1 exc point en style sous un talus en bordure de pâture SEF. La reprise ayant été du même rythme avec les mêmes qualités de chasse elle mérite largement son CACT.*

#### CQN : LIGHTY DU GRAND THUYA

de COSTA DE LA DAME AU LONG BEC et ENZA DE RIADE

Prop : MOUFLIN HENRI

Cond : MOUFLIN HENRI

*Se place avec avidité sur le terrain, indique une 1ere fois sous des sapins avec des ronces. Relancé déploie une quête brillante et dominiatrice en décrivant des demi-cercles et finit par bloquer l'oiseau. Malheureusement le conducteur n'arrive pas assez vite à son chien et celui-ci reprend sa quête après que l'oiseau se soit envolé et met tout en place pour le retrouver en grand chien de chasse. Cette belle prestation avec une belle faute de dressage permet de lui attribuer la mention de CQN*

### Solo 2 : GRALL

#### 1 EXC : NAXSOS DE CAZAOUS

de IVO DEL BINARIO et FELINE DE CAZAOUS

Prop : M. LEGLISE CLAUDE

Cond : AVRIL DAVID

*NAXSOS a un galop énergique avec une bonne présence au bois, mais doit gagner en méthode, un exc point SEF. L'ensemble de la prestation est à l'excellent.*

#### 3 TB : MAYA DES BORDS DE LANGAZEL

de JOOST DU RIO PARANA et GUESS DE LA FOUGERE AIGLE

Cond : BESSON BESSON

#### 2 TB : MISS DE LA CROIX DU BUCHERON

de EIBAR DE ROC'MIGNON et CRISTAL DE LA CROIX DU BUCHERON

Prop : CROZAT ALAIN

Cond : JOUVE JEAN-CLAUDE

### Solo 3 : BERNIOLLES

#### CACT : MOZART DU CLOS DES FRIGOULAS

de NOLO DEL ZAGNIS et ICE CREAM DU CLOS DES FRIGOULAS

Prop : M GUILLEMOT SEBASTIEN

Cond : GUILLEMOT SEBASTIEN

*Très grand parcours. Sens de la chasse et du terrain. Un point en fin de parcours sur la feuille. Très grande prestation.*

#### RCACT : NALA DE L'ECHO DES MONTAINES

de ISARD DE L'ECHO DES MONTAINES et IRIS DES BRUMES DU ROCHER

Prop : DAVID CROUZET

Cond : GUILLEMOT SEBASTIEN

*Parcours dans la notre supérieure, galop facile et fluide, excellente occupation du terrain un exc point SEF*

#### 3 EXC : MIAGE DES RIOS DU TREIPAÏS

de ALMER DU MAS D'EYRAUD et HARLEY DES SAGNES DES MILLE SOURCES

Prop : BERTHELOT VINCENT

Cond : BERTHELOT VINCENT

*Parcours dans la note à la reprise s'assure un exc point dans une zone humide SEF*

#### 4 EXC : MAX DE LA COMBE DE BORDERANT

de ITWO DE L'ECHO DES MONTAINES et JUKE DE LA COMBE DE BORDERANT

Prop : SEBASTIEN GUILLEMOT

Cond : GUILLEMOT SEBASTIEN

*Parcours dans la note d'un jeune chien manquant un peu de méthode SEF exc point.*

### Solo 4 : DUBROCA

#### CACT : MAGIC DE LA CROIX DU BUCHERON

de EIBAR DE ROC'MIGNON et CRISTAL DE LA CROIX DU BUCHERON

Prop : M BARON NICOLAS

Cond : BARON NICOLAS

*Développe une quête parfaitement adaptée au biotope et à la bécasse. Grand mais bien au contact, allure correcte, assure un exc point en fin de parcours sous une sapinière au sol dénudé.*

### Solo 5 : MADIOT

#### CACT : M'APPLE DES PAYS DE LOIRE

de HUGH II DE L'ECHO DE LA FORET et GOLDIKOVA DU PARC DES CHAUMES

Prop : LAURENT LABASSA

Cond : LABASSA LAURENT

*Chien très chasseur, fait toutes les places avec beaucoup d'avidité, galop souple et allure très tonique. A la reprise prend un excellent point sur un parcours, bien en style setter avec une superbe expression. CAC bien mérité.*

#### RCACT : MUSE DES CLOS DE LA MADOIRE

de IXOS DU PARC DES CHAUMES et IROISE DU PARC DES CHAUMES

Prop : JEAN BERNARD FOURNIER

Cond : FOURNIER JEAN-BERNARD

*Un parcours tout à fait dans la note, chasse avec passion. Reprise, elle s'assure un excellent point sur une bécasse qu'on avait vu se poser. Elle travaille sur quelques mètres puis la bloqué, bien fléchie sur son côté.*

### Solo 6 : EUZEN

#### CACT : MOR-ATLANTEL DEUS PONT AN ABAT

de CHAM DU VAL DU RUTH et DIDROUZ

Cond : LE DREZEN PIERRE

*Exc allure au bois, beaucoup de courage et de passion, excellent parcours. La quête est ample toujours en contact, termine par un excellent point en style.*

#### 2 TB : NICKELLE DE LORI DES PIGNOTES

de CELTIC DE LA COULÉE BOUVRONNAISE et JAMAÏQUE DU MAS D'EYRAUD

Prop : VÉRONIQUE HERVE

Cond : HERVE VERONIQUE

### Solo 7 : MONTIGNY

#### 1 EXC : NYMPHE DES ROCHERS DE FAULAT

de IRISH DU FER SERVADOU et INDIRA DES PAYS DE LOIRE dite INDY

Prop : M MAZET STEPHANE

Cond : DENIBAUD DAMIEN

*Excellent parcours, exc exploration du terrain s'assure un excellent point dans la minute, j'aurais aimé des mouvements plus setter.*

#### 2 EXC : NASHOBA DE L'ECHO DE LA FORET

de MARC DEL FAENOR NI et ENGOON DE L'ECHO DE LA FORET

Prop : ERWAN CADOUX

Cond : FONTANINI FREDERIC

*Parcours correct, s'assure un excellent point sur une bordure mais la quête manque d'amplitude.*

## HUELGOAT mardi 26 novembre 2019

### Couple 1 : GRALL, EUZEN (P)

#### 1 EXC : DENDABERRI TITAN

de BUHO DEL ALTO PAS et DENDABERRI LEMA

Prop : DENDABERRI

Cond : JOSE MIGUEL

*TITAN prend un superbe point, sa quête dont l'étendue est «limite» le laisse au 1er exc.*

### Couple 2 : LE GOFF, DUBROCA (P)

#### CACT : JULIE DE LA FOUGERE AIGLE

de EGIDIO DI VAL DI CHIANA et GIWAN DE LA FOUGERE AIGLE

Prop : PHILIPPE DEL CASTILLO

Cond : BLOT GUILLAUME

*Attaque le bois avec vivacité, tendue, l'allure est stylée et rasante. In-dique une place, se relance et va dans le mouvement, verrouille avec autorité l'oiseau sûrement précédemment indiqué. Méthodique par la quête et bien en main.*

### **RCACT : JOLIE COEUR DES FORÊTS CORRÉZIENNES**

de IAGO DES FORÊTS CORRÉZIENNES et CHANA DES FORÊTS CORRÉZIENNES

Prop : JM SOURIE

Cond : SOURIE JEAN MICHEL

*Un premier parcours méthodique et bien dans la main. Reprise, termine sur un exc point avec une pose d'arrêt néanmoins un peu haute.*

### **3 EXC : LOUPING DU MONTMARRA**

de COSTA DE LA DAME AU LONG BEC et HERMINE DU MONTMARRA

Prop : ALDO HUBERT

Cond : ALDO.HUBERT ALDO.HUBERT

*Un excellent travail de bécassier, dans une excellente allure, conclu par un arrêt partagé avec sa partenaire JULIE.*

### **4 EXC : MEWEN DE LA FOUGERE AIGLE**

de NATAN et JULIE DE LA FOUGERE AIGLE

Prop : GUILLAUME BLOT

Cond : BLOT GUILLAUME

*Un parcours qui reste dans la note malgré quelques pointes en avant. La qualité du point remonte l'ensemble.*

### **EXC : MAGENTA DES CABANES TCHANQUEES**

de GIONO DU VAL DU RUTH et HEATHER DES CABANES TCHANQUEES

Prop : ANNAELLE ST GERMAIN

Cond : AVRIL DAVID

*Un grand parcours bien dans la note dans une excellente allure mais un point en bordure d'allée.*

### **Couple 3 : MADIOT, VACAS (P)**

#### **1 EXC : LIXTO DE BUZUNTZA**

de GERNIKA DE BUZUNTZA et GORA DE BUZUNTZA

Prop : ARNAUD BIZOT

Cond : ARNAUD BIZOT ARNAUD BIZOT

*A fait une prestation dans la bonne note avec rythme. Au contact fait une pose d'arrêt dans son 1er tour. Dans la 2ème partie, confirme la prestation de haut niveau. Patron sur une pause de son concurrent et bloque une bécasse dans une belle expression, mais appuie un peu c'est ce qui la prive du CACT.*



CACT : HARPER DE BÉHIGO Prop : M. GUILHEMJOUAN JEAN-YVES Cond : BOSSER PASCAL

### **Couple 4 : JULIEN, MONTIGNY (P)**

#### **CACT : HARPER DE BÉHIGO**

de USSAN DU MAS D'EYRAUD et EVA DE BÉHIGO

Prop : M. GUILHEMJOUAN JEAN-YVES

Cond : BOSSER PASCAL

*Un grand parcours très haut niveau. Dans un terrain très difficile, excellente occupation du terrain. Excellent galop avec beaucoup d'influx. Action continue. Chasse avec passion. Deux excellents points avec une belle expression de race, plus un beau patron en début de parcours.*

#### **RCACT : IOLE DES FORÊTS CORRÉZIENNES**

de GARY DU MIÈGE SOLE et FIDJIE DES FORÊTS CORRÉZIENNES

Prop : JEAN MICHEL MIGNOT

Cond : MIGNOT JEAN MICHEL

*Une excellente prestation. Dans un terrain très difficile, excellente occupation du terrain. Chasse avec passion, avec un excellent galop très énergique. Action continue, un excellent point, plus un excellent patron en fin de parcours.*

#### **3 EXC : LOMIG DE FEUNTEUN BLEIS**

de AKIM DU HAUT DE COUBLUCQ et FLORA DE LA TOUR MADELOC

Prop : M BARON NICOLAS

Cond : BOSSER PASCAL

*Excellent parcours très sérieux, excellente exploration du terrain, le galop manque un peu de rythme et le parcours manque un peu de brio. Un excellent point en fin de parcours avec une belle expression de race.*

### **Couple 5 : KERSPERN, BERNIOLLES (P)**

#### **CACT : MILTON DE LA JOUX DE LA BÉCASSE**

de COOPER DE LA JOUX DE LA BÉCASSE et GAELIC DE LA JOUX DE LA BÉCASSE

Prop : DANIEL COMTE

Cond : COMTE DANIEL

*Grand parcours de 20 mns pas d'occasion. A la reprise exécute sur le même tempo, s'assure un excellent point dans un biotope très serré. SEF.*



CACT : MILTON DE LA JOUX DE DE LA BECASSE Prop & Cond : M. D COMTE

## 2 EXC : LUTECE DE LA SALMONAIS

de ELVIS DU PARC DES CHAUMES et DIVA DE BRISELAINÉ

Prop : JEAN MARC LEMARIE

Cond : FERNAND BLANDIN

*Parcours dans la note, un excellent point en style. Le tout manque de brio aujourd'hui.*

## 3 EXC : IONA DU PARC DES CHAUMES

de NOSFERATUS DI VAL DI CHIANA et BRISKA DU PARC DES CHAUMES

Prop : TENAILLEAU DAVID

Cond : FOURNIER STEPHANE

*Tout est exc, dans sa prestation. Elle finissait son temps avec LUTECE, rien à lui reprocher, mais aurait pu profiter d'un oiseau arrêté par son partenaire de couple. SEF*

## Solo 1 : BEILLARD

### CACT : MAGIC DE LA CROIX DU BUCHERON

de EIBAR DE ROC'MIGNON et CRISTAL DE LA CROIX DU BUCHERON

Prop : M BARON NICOLAS

Cond : BARON NICOLAS

*Excellente mise en place, explore bien le terrain et les parties propices. S'assure avec beaucoup d'autorité un point difficile après un exc travail de chien bécassier. Exc expression de race sur son point, très belles allures et mouvement setter toujours au contact, avec une juste ouverture et profondeur conduite sobre.*

## Solo 2 : CORNUS

*Pas de classement setter anglais.*

## Solo 3 : DRAIN

### 1 EXC : NABUCCO DU CHAMP BOCQUILLON

de GERONIMO DU CHAMP BOCQUILLON et FIOSA DU CHAMP BOCQUILLON

Prop : MARIE AGNES BOURGOGNE

Cond : GUILLEMOT SEBASTIEN

*Excellent parcours dans un terrain très difficile, avec une excellente amplitude de quête, s'assure un excellent point dans une parfaite attitude de race. Un peu de sensibilité le laisse à l'excellent.*

## Solo 4 : MESTEPES

### CACT : M'APPLE DES PAYS DE LOIRE

de HUGH II DE L'ECHO DE LA FORET et GOLDIKOVA DU PARC DES CHAUMES

Prop : LAURENT LABASSA

Cond : LABASSA LAURENT

*Effectue un très grand parcours bécassier dans un biotope difficile. Toujours en action de recherche avec beaucoup d'avidité et de méthode. Il s'assure un exc point en style. SEF.*

### 2 TB : OGAST II DE MANAC'H COZ

de INSOLENT DU BARALAN et GIFFA DE SAINT ALOR

Prop : ALAIN KERLOC'H

Cond : KERLOC'H ALAIN



*Meilleur jeune des deux jours d'HUELGOAT - M'apple des pays de loire  
Prop & Cond : M. L LABASSA*

## Solo 5 : HUPE

### 1 EXC : NOLO DU PARC DU PIGNET

de GECKO DU MAS D'EYRAUD et JUMP DES FORÊTS CORRÉZIENNES

Prop : JEAN-BERNARD BIZOUARD

Cond : AUTHIER SOIZIC

*Excellent parcours un peu de nervosité du départ de l'aisance le place à l'exc.*

### 2 EXC : NASHOBA DE L'ECHO DE LA FORET

de MARC DEL FAENOR NI et ENGOON DE L'ECHO DE LA FORET

Prop : ERWAN CADOUX

Cond : FONTANINI FREDERIC

*Parcours dans la note avec un début de parcours difficile, un exc point. SAF.*

## Solo 6 : PROVOST

### 1 TB : NUBI DES FORÊTS CORRÉZIENNES

de IVAN DU RIO PARANA et IRIKA DES PAYS DE LOIRE

Prop : CHARLY GONDER

Cond : ROULE MARC

## Solo 7 : BERTHELOT

### CACT : MISTRAL DELL'ABAZIA

de OSCAR DI VAL DI CHIANA et LULA DELL'ABAZIA

Prop : ELLEOUET PATRICK

Cond : ELLEOUET PATRICK

*Le grand chien de la journée ! 1er parcours sous des trombes d'eau. Exploration, contact envergure et style mais pas d'oiseau verrouillé. A la reprise assure un point d'anthologie. SEF sur une bécasse en bordure de talus.*

### **RCACT : MALAGA DES CAMPANES DE LA VEZERE**

de EROS DE L'ECHO DU LISOS dit ELIOT et GALAX DE L'ECHO DU LISOS

Prop : CHATAIN FRED

Cond : BERTHELOT VINCENT

*Chiennne très chasseuse et ne craignant pas la ronce. Assure un exc point SEF sur un oiseau qu'elle travaille pendant plusieurs secondes et la verrouille parfaitement. Son étendue et son brio sont un peu en dessous le 1er.*

### **3 EXC : NEWS DE L'ANTRE DES COUREURS DES BOIS**

de FILOU DU MAS D'EYRAUD et IZOL DE L'ANTRE DES COUREURS DES BOIS

Prop : NICOLAS BERNARD

Cond : BERNARD NICOLAS

*Un peu de mal a se mettre en place dans le dur. Étend sa quête suffisamment en 2ième partie et assure à flanc de coteau sous les sapins un exc point verrouillé sur un oiseau relancé, explore parfaitement un terrain très serré.*

### **4 EXC : NICKELLE DE LORI DES PIGNOTES**

de CELTIC DE LA COULÉE BOUVRONNAISE et JAMAÏQUE DU MAS D'EYRAUD

Prop : VERONIQUE HERVE

Cond : HERVE VERONIQUE

*Jeune chienne chasseuse, ne craignant pas la ronce, mais manquant un peu d'étendue de quête en raison de son jeune âge. A le grand mérite d'assurer un exc point SEF sur un oiseau en bord de chemin.*

## **VILLEBEAUDON** **jeudi 28 novembre 2019**

### **Couple 1 : BERTHELOT (P) LALAUE**

#### **CACT : IRO DES PICS LUCHONNAIS**

de COWBOY DE ABEL ET CAÏNS et BISOU DES PICS LUCHONNAIS

Prop : JEAN MICHEL GUETTE

Cond : GUETTE JEAN MICHEL

*1 point au décollé pour IRO. Par la suite, il se place très bien sur le terrain, avec beaucoup de vitesse et d'excellentes allures. Il prend un deuxième point sur la gauche. Il domine de la tête et des épaules sa partenaire de couple et termine par un troisième point.*

#### **RCACT : HOLDEN DES MONTS COUVENTS**

de VAR DU BANDOUD DE COUFFINS et AURA DU MAS SERIN

Prop : BERGER CAMILLE

Cond : BERGER CAMILLE

*HOLDEN prend également trois points. Il est en recherche permanente lui aussi domine sa partenaire de couple. Une grande maîtrise sur le troisième point. L'occupation du terrain a fait la différence entre le CAC et la réserve.*

### **3 EXC : HINDURAIN DE LA BLEURE RAMBAULT**

de VASCO DE LA VALLEE DU MENE et U'CHAVANE

Prop : BRIENTIN LILIAN

Cond : GUETTE J-M

*HINDURAIN effectue une prestation sérieuse. Il se place correctement sur le terrain. La qualité de son point le laisse au 3 ième excellent.*



*HOLDEN DES MONTS COUVENTS Prod & Cond : M. C BERGER  
(Photo : M. P BERTHELOT)*

### **4 EXC : MANOI DU MAS DE BREGANÇON**

de IRAK DE LA FOUGERE AIGLE et EBRA DU LONG BEC D'ENCHANET

Prop : ROCHE C

Cond : ROULE MARC

*MANOI est aujourd'hui en dessous de ses partenaires. Elle prend un point dans la minute. Elle aurait pu profiter d'un deuxième oiseau, ce qui explique sa quatrième place.*

### **Couple 2 : MESTEPES VACAS**

#### **CACT : PAVIA**

de RADENTIS MILANO et NINA

Prop : FABIO GARANZINI

Cond : BARAHONA KUBA

*Elle effectue un excellent parcours, ample toujours au contact. Continuité dans la recherche dans un biotope fermé. Elle s'assure un exc point en style. SEF. Relancée finit sur le même tempo.*

#### **RCACT : LAIKA DE LA CROIX DE LUMIÈRE**

de ADARMENDI FULL et DALIA DE LA CROIX DE LUMIÈRE

Prop : JEAN MARQUES

Cond : GONZALES XABI

*Très entreprenante elle explore tout le terrain mis à sa disposition. Elle va chercher un oiseau dans une végétation très serrée. Exc point en style. SEF. Sa quête à la limite supérieure la met à la 2ème place.*

### **3 EXC : LAMIA DE LA FOUGERE AIGLE**

de EGIDIO DI VAL DI CHIANA et GERKA DE LA FOUGERE AIGLE

Prop : BOTREL MICHEL

Cond : BLOT GUILLAUME

*Parcours très chasseur avec beaucoup d'avidité. S'assure un point verrouillé debout. Ceci la met à la 3ème place.*

### **4 EXC : LASKOR DE BUZUNTZA**

de GERNIKA DE BUZUNTZA et GORA DE BUZUNTZA

Prop : NICOLAS CURUTCHAGUE

Cond : GONZALES XABI

*Le parcours de LASKOR aurait pu être plus méthodique. Malgré tout il verrouille parfaitement un oiseau. SEF. Son arrêt debout et la qualité de son parcours le mettent à la 4ème place.*

### **EXC : MEWEN DE LA FOUGERE AIGLE**

de NATAN et JULIE DE LA FOUGERE AIGLE

Prop : GUILLAUME BLOT

Cond : BLOT GUILLAUME

*Elle effectue un parcours dans la note. A besoin d'être un peu aidée dans sa quête. Elle prend un point debout. SEF.*

### **Solo 1 : BERTHELOT**

#### **CACT : NUBI DES FORÊTS CORRÉZIENNES**

de IVAN DU RIO PARANA et IRIKA DES PAYS DE LOIRE

Prop : CHARLY GONDER

Cond : ROULE MARC

*Du brio, du style de race. Très chasseuse. De l'envergure, verrouille un oiseau brillamment en position couchée. Parfaitement sage à l'envol et feu.*

#### **2 EXC : MOKA DES PICS LUCHONNAIS**

de COWBOY DE ABEL ET CAÏNS et ETNA DES PICS LUCHONNAIS

Prop : M PROUHEZE CYRIL

Cond : GUETTE JEAN MICHEL

*Beaucoup de moyens. Du tempo mais semble encore manquer un peu de métier et n'est pas régulière dans son action de recherche. Assure en fin de parcours un point semi-couchée sur une bécasse SEF.*

#### **3 EXC : LOUP**

de HELIOT DU MIROIR DES BRUNES et HAYDEN AR LABOSETTER

Prop : JOLY BERNARD

Cond : JOLY BERNARD

*Chien très bécassier avec du tempérament, explore le terrain mais tarde un peu à verrouiller une bécasse dans un beau style de race à son troisième arrêt. SEF.*

### **Solo 2 : DRAIN**

#### **CACT : NALA DE L'ECHO DES MONTAINES**

de ISARD DE L'ECHO DES MONTAINES et IRIS DES BRUMES DU ROCHER

Prop : DAVID CROUZET

Cond : GUILLEMOT SEBASTIEN

*Parcours très sérieux dans l'amplitude et la continuité. Une chienne très chasseuse et avec un tempo très séduisant. Termine avec un très joli point dans une belle position d'arrêt dans le style de la race.*

### **2 TB : NABI DE L'ECHO DES MONTAINES**

de HENZO DES SAGNES DES MILLE SOURCES et LITTLE DE L'ECHO DES MONTAINES

Prop : RÉGIS BILLON

Cond : GUILLEMOT SEBASTIEN

### **Solo 3 : CORNUS**

#### **CACT : MUSE DES CLOS DE LA MADOIRE**

de IXOS DU PARC DES CHAUMES et IROISE DU PARC DES CHAUMES

Prop : JEAN BERNARD FOURNIER

Cond : FOURNIER JEAN BERNARD

*Excellent parcours avec beaucoup d'entreprise tout en ayant un exc contact. Le style est correct dans son galop ligne dos et port de tête. Avec beaucoup d'autorité va chercher sur sa gauche une bécasse parfaitement verrouillée en style. Relancée termine brillamment.*

#### **2 EXC : LUTHER DE LA FOUGERE AIGLE**

de EGIDIO DI VAL DI CHIANA et GERKA DE LA FOUGERE AIGLE

Prop : FURIC SAMUEL & MR LE GUIFFANT GILLES

Cond : FURIC SAMUEL FURIC

*Excellent parcours bécassier avec beaucoup d'entreprise. Dans le sale va s'assurer un point sur une bécasse qu'il travaille parfaitement mais qui n'a pas voulu jouer le jeu et qui s'envole devant le chien à une distance un peu élevée pour lui accorder la réserve.*

## **LE GAVRE vendredi 29 novembre 2019**

### **Couple 1 : VACAS-CORNUS**

#### **CACT : LAIKA DE LA CROIX DE LUMIÈRE**

de ADARMENDI FULL et DALIA DE LA CROIX DE LUMIÈRE

Prop : JEAN MARQUES

Cond : GONZALES XABI

*Excellent parcours bécassier, beaucoup d'entreprise avec un excellent contact. Action continue avec un style setter anglais correct. S'assure un exc point en fin de parcours en style sur le côté gauche. Parfaitement sage envol et feu.*

#### **2 TB : IONA DU PARC DES CHAUMES**

de NOSFERATUS DI VAL DI CHIANA et BRISKA DU PARC DES CHAUMES

Prop : TENAILLEAU DAVID

Cond : FOURNIER STEPHANE

### **Couple 2 : DUCHEIN-LALAUDE**

#### **RNACT : HOLDEN DES MONTS COUVENTS**

de VAR DU BANDO DE COUFFINS et AURA DU MAS SERIN

Prop : BERGER CAMILLE

Cond : BERGER CAMILLE

*Grand parcours de HOLDEN qui explore toutes les bordures. De l'avidité, d'excellentes allures et un point pris loin de son conducteur. La bécasse vole et le chien reste seul et parfaitement sage à l'envol.*



Field sur bécasses de Le GAVRE

Souvenir Jean PAROIS (meilleur mâle en couple)

HOLDEN DES MONTS COUVENTS Prop & Cond : M. C BERGER

Souvenir Jean Claude SABATIER (meilleure femelle en couple)

METIS DU PUY DU FOUGEROUX Prop : M. R LAURENT. Cond : M. C RODRIGUEZ

Photo : Alicia ANGER

### 3 EXC : LOGIC

de VASS DE LA PASSEE DE L'EPERON et ELFY DU MAS DES VERNETS  
Prop : BLOT GUILLAUME

Cond : BLOT GUILLAUME

*Beaucoup de vitesse et de continuité dans la prestation de LOGIC. Elle aussi prend un point avec un oiseau qui vole en l'absence du conducteur. La chienne reste parfaitement sage. La différence avec HOLDEN se fait sur la qualité du mouvement.*

### 4 EXC : LAMIA DE LA FOUGERE AIGLE

de EGIDIO DI VAL DI CHIANA et GERKA DE LA FOUGERE AIGLE

Prop : BOTREL MICHEL

Cond : BLOT GUILLAUME

*LAMIA effectue une excellente prestation et prend un point dans les 2 premières minutes. La suite est à l'excellent, mais reste en dessous des 3 autres.*

### EXC : LUTECE DE LA SALMONAIS

de ELVIS DU PARC DES CHAUMES et DIVA DE BRISELAIN

Prop : JEAN MARC LEMARIE

Cond : FERNAND BLANDIN

*LUTECE aussi effectue un excellent parcours, mais a un peu de mal à verrouiller son oiseau.*

### Couple 3 : BEILLARD-BERTHELOT

### CACT : METIS DU PUY DU FOUGEROUX

de HORUS DES SONNAILLES DU HAUT DAVY et ELDA DU MOULIN DE L'ATLANTIQUE

Prop : RÉGIS LAURENT

Cond : RODRIGUEZ CLEMENT

*1er parcours effectué dans la grande note de la quête en couple à la bécasse. De l'amplitude, du brio, de belles allures de race et un terrain parfaitement exploré. A la reprise s'assure un exc point SEF après une prise d'émanation et un arrêt très en style de race.*

### 2 EXC : MEO DU VAL DU RUTH

de NOSFERATUS DI VAL DI CHIANA et HOVE DU VAL DU RUTH

Prop : M DESJOBERT PATRICE

Cond : RODRIGUEZ CLEMENT

*Excellent parcours, de l'amplitude, du tempo, recherche son gibier avec continuité et méthode. Après une indication justifiée, retrouve rapidement son oiseau et le bloque malheureusement de façon trop courte. Parfaitement SEF. Cette qualité de point ne permet pas l'attribution de la réserve.*

### 3 EXC : LUNA DE LORI DES PIGNOTES

de LEIOANDI CIRO et ELITE DES SEPT PROVINCES

Prop : LEMARIE JEAN-MARC

Cond : LEGENTILHOMME DIEGO

*Beaucoup de tempo, quelques pointes en avant avec un excellent point SEF dans des houx, mais ensuite un arrêt servi sans résultat, un arrêt sur lièvre, la quête devient désordonnée sur la fin.*

### 4 EXC : MORPHEE DU PUY DU FOUGEROUX

de HORUS DES SONNAILLES DU HAUT DAVY et ELDA DU MOULIN DE L'ATLANTIQUE

Prop : DAMIEN MERCIER

Cond : RODRIGUEZ CLEMENT

*Excellente installation sur le terrain avec suffisamment de brio. Loin à gauche la clochette s'arrête dans un milieu très fermé, nous cherchons et faisons voler la bécasse avant de retrouver la chienne qui est masquée dans les ajoncs. Elle ne voit pas la bécasse donc reste SEF, forcément mais le point est invalidé par sa position.*

### EXC : LIXTO DE BUZUNTZA

de GERNIKA DE BUZUNTZA et GORA DE BUZUNTZA

Prop : ARNAUD BIZOT

Cond : ARNAUD BIZOT ARNAUD BIZOT

*Dans la minute nous voyons deux bécasses dont une tapée par LIXTO, relancé, il assure un point dans un style qui devrait être plus écrasé mais résiste à son collègue qui fait voler l'oiseau et reste SEF.*

### Solo 1 : JULIEN JP

### 1 EXC : MADO DU CLOS RESINEUX

de HUSSARD DE LA LANDE DES DUNES DU SUD et DELTA DE L'OREE DE FLORANGES

Prop : MOREAU BENJAMIN & THIERRY

Cond : MOREAU BENJAMIN

*Excellent parcours d'une chienne très chasseuse. Action continue. Le galop est énergique mais manque de souplesse. Excellente occupation du terrain. Un excellent point en fin de parcours. Elle aurait pu aussi utiliser un autre oiseau.*

## Solo 2 : BERNIOLLES

### CACT : NIKITA DE L'ECHO DES MONTAINES

de ISARD DE L'ECHO DES MONTAINES et ISIS DE BÉHIGO

Prop : HERVÉ BRABANT

Cond : BRABANT HERVE

*Parcours tonique, excellente occupation du terrain, excellent tempo, un point verrouillé en style. Relancé termine son temps avec le même brio.*

### RCACT : NABI DE L'ECHO DES MONTAINES

de HENZO DES SAGNES DES MILLE SOURCES et LITTLE DE L'ECHO DES MONTAINES

Prop : RÉGIS BILLON

Cond : GUILLEMOT SEBASTIEN

*Un excellent point en début de parcours sur un pairon. Termine son temps avec beaucoup de passion.*

### 3 EXC : MOKA DES PICS LUCHONNAIS

de COWBOY DE ABEL ET CAÏNS et ETNA DES PICS LUCHONNAIS

Prop : M PROUHEZE CYRIL

Cond : GUETTE JEAN MICHEL

*Parcours dans la note, avec une amplitude de quête inférieure aux deux autres.*

## Solo 3 : MESTEPES

### CACT : NOLY DES COLLINES LIMOUSINES

de GIONO DU VAL DU RUTH et ILIADE DES COLLINES LIMOUSINES

Prop : M CHRISTOUX GERARD

Cond : JOUVE JEAN-CLAUDE

*Excellent parcours dans un biotope difficile. Explore tout le terrain mis à sa disposition. Elle s'assure un excellent point en style sur un oiseau piéteur. SEF.*

### RCACT : NUBI DES FORÊTS CORRÉZIENNES

de IVAN DU RIO PARANA et IRIKA DES PAYS DE LOIRE

Prop : CHARLY GONDER

Cond : ROULE MARC

*Parcours méthodique et sérieux. Elle s'assure un excellent point en bordure de fougère. SEF.*

### 3 EXC : MALICE DE LA CROIX DU BUCHERON

de EIBAR DE ROC'MIGNON et CRISTAL DE LA CROIX DU BUCHERON

Prop : JOUVE JEAN-CLAUDE

Cond : JOUVE JEAN-CLAUDE

*Parcours dans la note. A besoin d'aide pour sa mise en place sur le terrain. S'assure un excellent point dans un biotope très sale. SEF.*

### 4 TB : NOSTANG DU BARALAN

de INSOLENT DU BARALAN et ISATHIS DU BARALAN

Prop : SAMUEL FURIC

Cond : FURIC SAMUEL

## Solo 4 : PROVOST

*Pas de classement*

## BOIS MEUR jeudi 05 décembre 2019

### Couple 1 : HUPE, CORNUS

#### 1 EXC : MOLENE DU ROI MORVAN

de HORIO DES MIROIRS D'AUTOMNE et ISEULT DU SENTIER DES LUTINS

Prop : MARC EZANNO

Cond : EZANNO MARC

*Excellent parcours avec une action continue tout au long des 20 minutes. En fin de parcours un point mais nous aurions souhaité une pose d'arrêt plus fléchie ce qui le prive du CAC.*

#### 2 EXC : JADE DE ROCH FLY

de FLY DE LA TOUR MADELOC et BENJIE

Prop : THIERRY FALTOT

Cond : FALTOT THIERRY

*Parcours bécassier, explore toutes les places. Un point pris sur bécasse en fin de parcours en style. Pour la monter plus haut nous aurions souhaité une quête avec plus de volume.*

#### 3 EXC : ENKARTUR LEELU

de ERNEE DES SEPT PROVINCES et ENKARTUR COKA

Prop : ALICIA ANGER

Cond : ANGER ALICIA

*Parcours dans la note, beaucoup d'entreprise tout en ayant un excellent contact. Un excellent point prit en style mais une pose sans résultat la met sur la 3ème place.*

#### EXC : NÉOU DE L'ECHO DE SAINT JEAN

de MARZALE'S EUFRATE et GAONA DE L'ECHO DE LA FORET

Prop : LAULHE

Cond : GONZALES XABI

#### 4 EXC : IGWEN DE KERILIZ

de VACARM DU MAS D'EYRAUD et EZIA DE KERILIZ

Prop : LANNUZEL HERVE

Cond : LANNUZEL HERVE

*Parcours dans la note, excellent tempo, tout au long de son parcours. Un excellent point en style en fin de parcours. Une légère pointe en avant la met à la 4ème place.*

#### EXC : MADMAX DU CAP GLAZIK

de GREKO DU SENTIER DES LUTINS et HAPY DU CAP GLAZIK

Prop : DAVID GOULAOUIC

Cond : QUEAU ANDRE

### Couple 2 : BEILLARD, ETCHEVERRY

#### 1 EXC : PEPA DE VILLA ASTUR

de GADGET DU GOURG D'ENFER et PALMA DE VILLA ASTUR

Prop : JOSÉ A. GLEZ. VEGA

Cond : BARAHONA KUBA

*Parcours dans la note après une pose d'arrêt justifiée, elle s'assure un excellent point SEF. Son expression de race à l'arrêt ne lui permet pas une note supérieure.*

## **2 EXC : MANOI DU MAS DE BREGANÇON**

de IRAK DE LA FOUGERE AIGLE et EBRA DU LONG BEC D'ENCHANET

Prop : ROCHE C

Cond : ROULE MARC

*Début de parcours un peu laborieux, s'assure un excellent point SEF en 2 temps, termine son parcours sur une pose d'arrêt servie sans résultat.*

## **Couple 3 : MESTEPES, MADIOT**

### **CACT : IOLE DES FORÊTS CORRÉZIENNES**

de GARY DU MIÈGE SOLE et FIDJIE DES FORÊTS CORRÉZIENNES

Prop : JEAN MICHEL MIGNOT

Cond : MIGNOT JEAN MICHEL

*Excellent parcours bécassier. Toujours en recherche de biotope favorable tout en étant en contact. S'assure un excellent point fléchié. SEF. Relancée continue son parcours avec la même application.*

### **RCACT : JAVA DU ROCH PRIOL**

de FILOU DU MAS D'EYRAUD et ETELLE DU ROCH PRIOL

Prop : VARENE BRICE

Cond : VARENE BRICE

*Parcours bécassier. Explore avec avidité et méthode tous les biotopes favorables. S'assure un excellent point verrouillé et couché. SEF.*

## **4 EXC : LOGIC**

de VASS DE LA PASSEE DE L'EPERON et ELFY DU MAS DES VERNETS

Prop : BLOT GUILLAUME

Cond : BLOT GUILLAUME

*Excellent parcours bécassier. Toujours concentrée dans son travail de recherche. Explore tous les terrains mis à sa disposition. Elle prend un point debout qui aurait pu être mieux verrouillé.*

### **EXC : JULIE DE LA FOUGERE AIGLE**

de EGIDIO DI VAL DI CHIANA et GIWAN DE LA FOUGERE AIGLE

Prop : PHILIPPE DEL CASTILLO

Cond : BLOT GUILLAUME

*Parcours sérieux et méthodique. Dans des houx s'assure un point en 2 temps et debout. SEF.*

### **EXC : HOEDIC DE L'ORÉE DU GERFAUT**

de CYCLONE DU BARALAN et ASTON DE L'ORÉE DU GERFAUT

Prop : TESSIER LAURENT

Cond : TESSIER LAURENT

*S'assure un excellent point mais sa tendance à chasser sans contact avec son conducteur le laisse à l'excellent.*

### **EXC : MYRTILLE DU GOURG D'ENFER dite MAYA**

de MARC DEL FAENOR NI et FOXY LADY DU BOIS DE LA MUSE

Prop : DAMIEN BENIBAUD

Cond : LAMBEL GUILLAUME

*Parcours avec un excellent contact. S'assure un point debout. SEF.*

## **Couple 4 : GRALL, LALAUDE**

### **CACT : LOMIG DE FEUNTEUN BLEIS**

de AKIM DU HAUT DE COUBLUCQ et FLORA DE LA TOUR MADELOC

Prop : M BARON NICOLAS

Cond : BOSSER PASCAL

*LOMIG fait preuve d'une grande présence au bois. Cela lui permet de prendre un point sur un pairon avec une parfaite maîtrise sur ces deux oiseaux. C'est ainsi que nous lui attribuons le CAC.*

## **2 TB : LARA DU CHAMP DE LA PATIENCE**

de FANGIO DES RIVES DU BEL-AIR et CHIPIE DE BERLEUINE

Prop : QUERE PHILIPPE

Cond : QUERE PHILIPPE

## **Solo 1 : PROVOST**

### **1 EXC : MARLENE DU PARC DES CHAUMES**

de GIONO DU VAL DU RUTH et IOSCHIE DU PARC DES CHAUMES

Prop : LE GALL DANIEL

Cond : LE GALL DANIEL

*Chiennne qui démontre l'expérience de la chasse à la bécasse et va rapidement sur une bordure arrête en bonne expression une bécasse qui se dérobe sur l'allée. SEF. Relancée elle retourne au même endroit et arrête en moins belle expression. Elle coule facilement et une 2ème bécasse. Parfaitement SEF. J'aurais souhaité une quête avec davantage d'entreprise, plus de décision sur les émanations et une qualité de galop plus typique de la race.*

## **Solo 2 : MASSIERA**

### **1 EXC : MALAGA DES CAMPANES DE LA VEZERE**

de EROS DE L'ECHO DU LISOS dit ELIOT et GALAX DE L'ECHO DU LISOS

Prop : CHATAIN FRED

Cond : CHATAIN FREDERIC

*Grand parcours par son étendue, surtout en début de concours. Excellent point SEF. Une indépendance plus un arrêt servi la prive du CACT. Excellent bécassière. Excellentes allures.*

### **2 EXC : MAELIG DE KERILIZ**

de JOOST DU RIO PARANA et EZIA DE KERILIZ

Prop : LANNUZEL HERVE

Cond : LANNUZEL HERVE

*Beaucoup d'indépendance. Excellent point SEF. Excellentes allures, le parcours est une grande qualité de bécassière mais ce manque de contact ne me permet pas de la monter plus haut.*

## **Solo 3 : LEGOFF**

### **1 EXC : NASHOBA DE L'ECHO DE LA FORET**

de MARC DEL FAENOR NI et ENGOON DE L'ECHO DE LA FORET

Prop : ERWAN CADOUX

Cond : FONTANINI FREDERIC

*Parcours classique de bécassier, prend un excellent point dans un landier. SEF. NASHOBA reste à l'excellent, quelques hésitations en fin de parcours ne me permet pas de la monter plus haut.*

## Solo 4 : BERTHELOT

### 1 EXC : NIKITA DE L'ECHO DES MONTAINES

de ISARD DE L'ECHO DES MONTAINES et ISIS DE BÉHIGO

Prop : HERVÉ BRABANT

Cond : BRABANT HERVE

*Excellent parcours dans la note. Le terrain est parfaitement exploré avec méthode et un excellent contact avec son conducteur. Elle assure sur la gauche un point en style face à un talus qui sépare d'une pâture. Un peu de nervosité à l'envol ne permet pas d'accéder au CAC.*

### 2 EXC : MUSE DES CLOS DE LA MADOIRE

de IXOS DU PARC DES CHAUMES et IROISE DU PARC DES CHAUMES

Prop : JEAN BERNARD FOURNIER

Cond : FOURNIER JEAN-BERNARD

*Dans la note de l'excellent. Appréhende bien le terrain et assure un excellent point dans une pose que j'aurais aimé plus écrasée. Termine par une pose d'arrêt sur son résultat.*

### 3 EXC : NABI DE L'ECHO DES MONTAINES

de HENZO DES SAGNES DES MILLE SOURCES et LITTLE DE L'ECHO DES MONTAINES

Prop : RÉGIS BILLON

Cond : GUILLEMOT SEBASTIEN

*Début de parcours un peu difficile, le chien est un peu sensible et s'arrête trop facilement sur les miroirs de bécasse. Se représente en deuxième partie et assure un point sur une bécasse dans l'angle de 2 pistes.*

## Solo 5 : COATMELLEC

### CACT : MISS DE LA CROIX DU BUCHERON

de EIBAR DE ROC'MIGNON et CRISTAL DE LA CROIX DU BUCHERON

Prop : CROZAT ALAIN

Cond : JOUVE JEAN-CLAUDE

*Excellent parcours, chienne très chasseuse en excellent style, nous fait 15 m tout à fait dans la note, touche une émanation, reprend sa quête et revient. Prend un point d'arrêt, repart et se remet à l'arrêt, l'oiseau vole. SEF; parfait. CAC*

## Solo 6 : VACAS J

### 1 EXC : MIELLE GWENN DU ROUS

de DENDABERRI OBAMA et IROISE DU BARALAN

Prop : MARTIN RICHARD

Cond : ROULE MARC

*Une prestation dans la grande note avec mentalité, rythme et grande méthode, excellent contact. Prend un point, excellent avec de l'expression, mais nécessite un léger appui à l'envol de l'oiseau.*

## Solo 7 : JULIEN JPH

### 1 EXC : MOLY DU CLOS RESINEUX

de HUSSARD DE LA LANDE DES DUNES DU SUD et DELTA DE L'OREE DE FLORANGES

Prop : DIEGO LEGENTILHOMME

Cond : LEGENTILHOMME DIEGO

*Excellent parcours très sérieux dans un premier temps avec une action continue, une quête ample. Mais manque un peu de méthode par moment. A la reprise assure un excellent point avec une belle expression.*

### 2 EXC : NYMPHE DES ROCHERS DE FAULT

de IRISH DU FER SERVADOU et INDIRA DES PAYS DE LOIRE dite INDY

Prop : M MAZET STEPHANE

Cond : DENIBAUD DAMIEN

*Un excellent parcours, grands moyens, quête très étendue, un peu indépendante mais brillante. Un excellent point à la reprise avec belle expression de race.*

### 3 EXC : MOUEZH DEUS PONT AN ABAT

de CHAM DU VAL DU RUTH et DIDROUZ

Cond : LE DREZEN PIERRE

*Excellent parcours très sérieux de chienne déjà expérimentée. Chasse bien et occupe bien le terrain. Un excellent point en milieu de parcours. Mais la quête manque par moment d'amplitude latérale.*

### EXC : NEMO DU GOURG D'ENFER

de GADGET DU GOURG D'ENFER et MST II DU GOURG D'ENFER

Prop : ROBERT PERROMAT

Cond : DENIBAUD DAMIEN

*Excellent parcours, excellent galop très énergique. La méthode de quête de ce jeune chien manque de régularité et d'organisation. Un excellent point en fin de parcours.*

### 4 EXC : MOLENE DU MOULIN DE LA CORBIERE

de HUGH II DE L'ECHO DE LA FORET et HOZANE DES CROIX BIGAULT

Prop : FRANCIS RAULT

Cond : RAULT FRANCIS

*Excellent parcours, occupe bien le terrain avec un excellent galop. Une pose d'arrêt en milieu de parcours. Une petite baisse de pied ensuite, puis un excellent point en fin de parcours.*

## Solo 8 : DRAIN

### CACT : LOUP

de HELIOT DU MIROIR DES BRUNES et HAYDEN AR LABOUSERTER

Prop : JOLY BERNARD

Cond : Bernard JOLY

*Excellent parcours, un chien toujours en action, tendu en permanence sur les recherches d'oiseaux, excellent point en style.*

### 2 EXC : M'APPLE DES PAYS DE LOIRE

de HUGH II DE L'ECHO DE LA FORET et GOLDIKOVA DU PARC DES CHAUMES

Prop : LAURENT LABASSA

Cond : LABASSA LAURENT

*Beaucoup d'influx mais quête un peu désordonnée. Prend un point dans une position qui aurait pu être plus fléchie.*

### 4 TB : LARRA DES YEUX DE VELOURS

de QUESS DELLA BASSANA et CALY DU PORT FILEN

Prop : M FOUQUET BERNARD

Cond : FURIC SAMUEL

### **3 TB : MILTON DE L'OYAT DES DUNES**

de ISTON DE L'OYAT DES DUNES et FLOWER DE L'OYAT DES DUNES  
Prop : PALMER  
Cond : PALMER PASCAL

### **CQN : MAXX DU TOUCHAUD**

de ERNEE DES SEPT PROVINCES et JAVA DU SENTIER DES LUTINS  
Prop : LAURENT LABASSA  
Cond : LABASSA LAURENT

## **BOIS MEUR** **vendredi 06 décembre 2019**

### **Couple 1 : LALAUDE, BEILLARD**

#### **CACT : IOLE DES FORÊTS CORRÉZIENNES**

de GARY DU MIÈGE SOLE et FIDJIE DES FORÊTS CORRÉZIENNES  
Prop : JEAN MICHEL MIGNOT  
Cond : MIGNOT JEAN MICHEL  
*Très grande prestation d'une chienne bécassière, avec des allures de chien de compétition. IOLE prend un premier point loin dans une bordure en style setter. Elle termine par un deuxième point, en dominant sa partenaire de couple, un très beau CAC.*

### **Couple 2 : ETCHEVERRY, JULIEN**

#### **1 EXC : HOLDEN DES MONTS COUVENTS**

de VAR DU BANDOUE DE COUFFINS et AURA DU MAS SERIN  
Prop : BERGER CAMILLE  
Cond : BERGER CAMILLE  
*Un excellent parcours d'un setter qui a de grands moyens. Excellent galop très énergique. Action continue. Un excellent point avec une très belle expression de race. Mais beaucoup d'indépendance et de manque de méthode dans la quête.*

#### **2 EXC : MINA DU MAS D'EYRAUD**

de NATAN et EVADE DU MAS D'EYRAUD  
Prop : VARENE  
Cond : VARENE BRICE  
*Un excellent parcours sérieux. Excellente occupation de terrain. La quête manque un peu d'amplitude et l'ensemble manque de brio. Un excellent point.*

### **Couple 3 : HUPE, COATMELLEC**

#### **CACT : MIKO DE BUZUNTZA**

de GERNIKA DE BUZUNTZA et ASI I DE MENDI AÑEZCAR dite CASSIE  
Prop : M MENDIBOURE BRUNO  
Cond : GONZALES XABI  
*Excellent parcours, très grand parcours, excellent style de race prend 2 points. SEF. CAC*

#### **RCACT : JULIE DE LA FOUGERE AIGLE**

de EGIDIO DI VAL DI CHIANA et GIWAN DE LA FOUGERE AIGLE  
Prop : PHILIPPE DEL CASTILLO  
Cond : BLOT GUILLAUME

*Parcours en 2 temps, 2 patrons sur premier parcours, finit son temps avec HARPER. Assure un point en fin de parcours.*

### **3 EXC : HARPER DE BÉHIGO**

de USSAN DU MAS D'EYRAUD et EVA DE BÉHIGO  
Prop : M. GUILHEMJOUAN JEAN-YVES  
Cond : BOSSER PASCAL  
*Fait son parcours en 2 temps, finit son temps avec JULIE. Prend un excellent point, une pose d'arrêt le ramène à la 3ème place.*

### **EXC : MEWEN DE LA FOUGERE AIGLE**

de NATAN et JULIE DE LA FOUGERE AIGLE  
Prop : GUILLAUME BLOT  
Cond : BLOT GUILLAUME  
*Exc parcours dans la note avec un point de la même facture.*

### **4 EXC : LOMIG DE FEUNTEUN BLEIS**

de AKIM DU HAUT DE COUBLUCQ et FLORA DE LA TOUR MADELOC  
Prop : M BARON NICOLAS  
Cond : BOSSER PASCAL  
*Excellent parcours dans la note, avec un point de la même facture.*

### **Couple 4 : VACAS J (P), PROVOST**

#### **CACT : METIS DU PUY DU FOUGEROUX**

de HORUS DES SONNAILLES DU HAUT DAVY et ELDA DU MOULIN DE L'ATLANTIQUE  
Prop : RÉGIS LAURENT  
Cond : RODRIGUEZ CLEMENT  
*Installation immédiate sur le terrain avec un excellent rythme et qualité de galop. S'assure un excellent point avec une belle expression de la race. SEF. Relancée elle continue avec la même avidité, un contact parfait avec son conducteur et une présentation sobre.*

#### **2 EXC : LOUPING DU MONTMARRA**

de COSTA DE LA DAME AU LONG BEC et HERMINE DU MONTMARRA  
Prop : ALDO HUBERT  
Cond : HUBERT ALDO  
*Dès le début de son parcours, s'assure un excellent point dans la ronce en belle expression de la race. SEF. Dans la continuité du parcours manque un peu de méthode avec une quête parfois à la limite de la cloche.*

### **Solo 1 : DRAIN JB**

#### **CACT : MOLY DU CLOS RESINEUX**

de HUSSARD DE LA LANDE DES DUNES DU SUD et DELTA DE L'OREE DE FLORANGES  
Prop : DIEGO LEGENTILHOMME  
Cond : LEGENTILHOMME DIEGO  
*Excellent parcours très tonique. La chienne explore parfaitement tout le terrain avec méthode, s'assure un excellent point dans la ronce. Chienne pétillante et résistante, une merveilleuse prestation.*

### **RCACT : MIKO DE LA SALMONAIS**

de HUSSARD DE LA LANDE DES DUNES DU SUD et ILKA DE LA SALMONAIS

Prop : LAGUENAUFF SERGE

Cond : LEGENTILHOMM DIEGO

*MIKO après un excellent parcours, s'assure un excellent point. SEF.*

### **3 EXC : LOUP**

de HELIOT DU MIROIR DES BRUNES et HAYDEN AR LABOUSERTE

Prop : JOLY BERNARD

Cond : JOLY BERNARD

### **Solo 2 : CORNUS**

#### **1 EXC : NEWS DE L'ANTRE DES COUREURS DES BOIS**

de FILOU DU MAS D'EYRAUD et IZOL DE L'ANTRE DES COUREURS DES BOIS

Prop : NICOLAS BERNARD

Cond : BERNARD NICOLAS

*Parcours dans la note du concours. Chien très bécassier malgré son jeune âge. La quête est excellente sur les côtés avec un excellent contact. Le point que j'aurais souhaité pris avec plus de décision m'empêche de lui accorder le CAC.*

#### **2 EXC : NEWTON DES BORDS DE LA TRÉZENCE**

de GINIUS DE LA CROIX DU BUCHERON et EUROPE DES PAYS DE LOIRE

Prop : BALSERA CHRISTOPHE

Cond : AVRIL DAVID

*Parcours que j'aurais souhaité plus méthodique. Le style est setter dans ses allures et son style d'arrêt. Parfaitement sage à l'envol et au feu. Son parcours le met à la 2ème place.*

### **Solo 3 : MASSIERA**

#### **1 EXC : MOZART DU CLOS DES FRIGOULAS**

de NOLO DEL ZAGNIS et ICE CREAM DU CLOS DES FRIGOULAS

Prop : M GUILLEMOT SEBASTIEN

Cond : GUILLEMOT SEBASTIEN

*Excellent parcours, prend un point SEF. Un arrêt servi le prive du CACT.*

#### **2 EXC : MAX DE LA COMBE DE BORDERANT**

de ITWO DE L'ECHO DES MONTAINES et JUKE DE LA COMBE DE BORDERANT

Prop : SEBASTIEN GUILLEMOT

Cond : GUILLEMOT SEBASTIEN

*Excellent parcours dans un terrain difficile. Excellent point SEF mais la qualité de son point et un arrêt servi ne me permet pas de le monter plus haut.*

#### **3 TB : NABI DE L'ECHO DES MONTAINES**

de HENZO DES SAGNES DES MILLE SOURCES et LITTLE DE L'ECHO DES MONTAINES

Prop : RÉGIS BILLON

Cond : GUILLEMOT SEBASTIEN

*Tout est TB.*

### **Solo 4 : LE GOFF**

#### **CACT : MISTRAL DELL'ABAZIA**

de OSCAR DI VAL DI CHIANA et LULA DELL'ABAZIA

Prop : ELLEOUET PATRICK

Cond : ELLEOUET PATRICK

*MISTRAL se place tout de suite sur le terrain. Explore les endroits difficiles. A la 5ème minute la cloche s'arrête, coule à l'ordre sur 10 m et la bécasse gicle SEF. Relancé, démarre avec beaucoup de brio et nous reprend un point de grand bécassier avec un coulé très setter. SEF. Le CAC de la journée des deux mains.*

#### **2 EXC : MIELLE GWENN DU ROUS**

de DENDABERRI OBAMA et IROISE DU BARALAN

Prop : MARTIN RICHARD

Cond : ROULE MARC

*Parcours classique de bécassier. Prend un excellent point en style, chienne très constante dans son parcours.*

### **Solo 5 : BERTHELOT**

#### **CACT : MADO DU CLOS RESINEUX**

de HUSSARD DE LA LANDE DES DUNES DU SUD et DELTA DE L'OREE DE FLORANGES

Prop : MOREAU BENJAMIN & THIERRY

Cond : MOREAU THIERRY

*La perfection dans la recherche de la bécasse. Un arrêt en style SEF. Très spectaculaire. Une image à conserver longtemps !!*

#### **RCACT : MUSE DES CLOS DE LA MADOIRE**

de IXOS DU PARC DES CHAUMES et IROISE DU PARC DES CHAUMES

Prop : JEAN BERNARD FOURNIER

Cond : FOURNIER JEAN-BERNARD

*Gros parcours dans la note de l'excellent. Terrain parfaitement exploré. Un arrêt servi sans résultat. Termine par un point SEF en style sur un oiseau verrouillé à 2 m.*

#### **3 EXC : LITCHI DE BREKILIEN**

de IXOS DU PARC DES CHAUMES et FURKANE DES PAYS DE LOIRE

Cond : RENAULT JULIEN

*Chienne très chasseuse qui s'installe immédiatement dans la ronce et qui verrouille en style une bécasse dans la minute. SEF. Le reste du parcours est dans la même note malheureusement 2 arrêts servis la déclasse à la 3ème place.*



*Les gagnants du solo 5 (Source photo M. P BERTHELOT)*

## Solo 6 : MESTEPES M

### CACT : NOLY DES COLLINES LIMOUSINES

de GIONO DU VAL DU RUTH et ILIADE DES COLLINES LIMOUSINES

Prop : M CHRISTOUX GERARD

Cond : JOUVE JEAN-CLAUDE

*Parcours très bécassier. Explore tous les types de terrains mis devant elle et avec beaucoup de décision bloque une bécasse en bordure de prairie. SEF.*

### 2 EXC : DES ARCANES DE SCOLOPAX MAIORI dit NINO

de NOLO DEL ZAGNIS et OLA DEL ZAGNIS

Prop : PHILIPPE DANIEL

Cond : DANIEL PHILIPPE

*Parcours dans la note mais demande un peu d'aide à son conducteur. S'assure un point verrouillé debout. SEF.*

## Solo 7 : GRALL

### CACT : M'APPLE DES PAYS DE LOIRE

de HUGH II DE L'ECHO DE LA FORET et GOLDIKOVA DU PARC DES CHAUMES

Prop : LAURENT LABASSA

Cond : LABASSA LAURENT

*Après un premier tour dans la note M'APPLE nous a gratifié d'une reprise extraordinaire avec au bout un excellent point en style. C'est le CAC largement mérité.*

### RCACT : MOUEZH DEUS PONT AN ABAT

de CHAM DU VAL DU RUTH et DIDROUZ

Prop : LE DREZEN PIERRE

Cond : LE DREZEN PIERRE

*Le parcours et le point de MOUEZH sont de grandes factures, ce qui lui vaut la RCAC.*

### 3 EXC : MOR-ATLANTEL DEUS PONT AN ABAT

de CHAM DU VAL DU RUTH et DIDROUZ

Prop : LE DREZEN PIERRE

Cond : LE DREZEN PIERRE

*C'est également une prestation de haut niveau mais qui aujourd'hui ne peut égaler les deux premiers.*

### 4 EXC : LINCH DE LORI DES PIGNOTES

de HUSSARD DE LA LANDE DES DUNES DU SUD et IBAÏA DE LORI DES PIGNOTES

Prop : DIDIER ANETAS

Cond : ANETAS DIDIER

*LINCH fait preuve de passion de la chasse et prend un point ce qui lui vaut le 4ème excellent.*

## Solo 8 : MADIOT

### 1 EXC : MAÏA DU PARC DES CHAUMES

de ELVIS DU PARC DES CHAUMES et FANNY DU PARC DES CHAUMES

Prop : MORALIA

Cond : LANNE JEAN-MICHEL

*Un 1er point dans la minute, très fortement appuyé. On relance, elle reprend un point en style, puis un autre, puis un autre ! en style. Mais la quête en a été fortement réduite. Elle ne peut pas prétendre au CACT.*

### 2 TB : MILTON DE L'OYAT DES DUNES

de ISTON DE L'OYAT DES DUNES et FLOWER DE L'OYAT DES DUNES

Prop : PALMER

Cond : PALMER PASCAL

### CQN : LUTHER DE LA FOUGERE AIGLE

de EGIDIO DI VAL DI CHIANA et GERKA DE LA FOUGERE AIGLE

Prop : FURIC SAMUEL & MR LE GUIFFANT GILLES

Cond : FURIC SAMUEL

## LOUDEAC samedi 07 décembre 2019

### Couple 1 : ETCHEVERRY, BERTHELOT(P)

#### CACT : LAOUC DE KERILIZ

de DECO OF GLEN SHEALLAG et CIELA DU MAS D'EYRAUD

Prop : LANNUZEL HERVE

Cond : LANNUZEL HERVE

*Premier parcours dans la grande note de la quête de couple à la bécasse sur tous les plans mais sans occasion. A la reprise en moins de 30 secondes verrouille en style une bécasse. SEF (sa partenaire patronne).*

#### 2 EXC : MAGENTA DES CABANES TCHANQUEES

de GIONO DU VAL DU RUTH et HEATHER DES CABANES TCHANQUEES

Prop : ANNAELLE ST GERMAIN

Cond : AVRIL DAVID

*Excellente mise en place et exploration du terrain. Un premier arrêt sur la gauche, la chienne se relance seule et verrouille un oiseau en style. SEF. Malheureusement sa partenaire refuse le patron et l'oblige à bouger un peu.*

#### 3 EXC : LILY DU CHAMP DE LA PATIENCE

de FANGIO DES RIVES DU BEL-AIR et CHIPIE DE BERLEUINE

Prop : QUERE PHILIPPE

Cond : QUERE PHILIPPE

*Dans la note de l'excellent avec même du brio, termine par un point sur un oiseau bien verrouillé mais son style d'arrêt pas suffisamment fléchi la rétrograde en 3ème position.*

#### 4 EXC : MOLENE DU ROI MORVAN

de HORIO DES MIROIRS D'AUTOMNE et ISEULT DU SENTIER DES LUTINS

Prop : MARC EZANNO

Cond : EZANNO MARC

*Un premier gros parcours avec du tempo et un terrain parfaitement exploré. SANS OCCASION. A la reprise se place avec prestation et prend un point, court sur un oiseau qui avait été particulièrement bienveillant jusqu'à alors. Cela le descend à la 4ème position.*

## Couple 2 : MASSIERA, DRAIN (P)

### 1 EXC : MILTON DE LA JOUX DE LA BÉCASSE

de COOPER DE LA JOUX DE LA BÉCASSE et GAELIC DE LA JOUX DE LA BÉCASSE

Prop : DANIEL COMTE

Cond : COMTE DANIEL

*Dans un premier temps Milton a un peu de mal à se mettre sur le terrain. Le galop manque parfois d'influx et la quête d'avidité. Dans le temps à finir il redémarre mieux qu'il n'a commencé et s'assure un excellent point. Un peu de sensibilité dans la première partie le laisse définitivement à l'exc.*

### 2 TB : MOZART DES FORÊTS CORRÉZIENNES

de GLASGOW DU PARC DES CHAUMES et ELITE DES FORÊTS CORRÉZIENNES

Prop : DIDIER GINESTET

Cond : SOURIE JEAN MICHEL

## Couple 3 : HUPE Y, BEILLARD (P)

### CACT : METIS DU PUY DU FOUGEROUX

de HORUS DES SONNAILLES DU HAUT DAVY et ELDA DU MOULIN DE L'ATLANTIQUE

Prop : REGIS LAURENT

Cond : RODRIGUEZ CLEMENT

*Excellente mise en place avec une parfaite exploration du terrain, quête avec une juste ouverture et profondeur, s'assure avec sévérité un excellent point en style.*

### RCACT : LOMIG DE FEUNTEUN BLEIS

de AKIM DU HAUT DE COUBLUCQ et FLORA DE LA TOUR MADELOC

Prop : M BARON NICOLAS

Cond : BOSSER PASCAL

*Exécute un parcours excellent, s'assure avec autorité et décision un excellent point en style. Excellente conduite, excellente quête.*

### 3 EXC : LANZO DES SAGNES DES MILLE SOURCES

de HENZO DES SAGNES DES MILLE SOURCES et DIANE DES SAGNES DES MILLE SOURCES

Prop : GUY CANET

Cond : MIGNOT JEAN MICHEL

*Parcours dans la note, excellent point en style, bonne exploration du terrain.*

### 4 EXC : IENA DES SAGNES DES MILLE SOURCES

de VEGA et DIANE DES SAGNES DES MILLE SOURCES

Prop : MICKAEL BOCQUET

Cond : ROULE MARC

*Parcours dans la note, belles allures, excellent point, à un certain moment manque un peu d'initiative.*

### EXC : MONA DE LA JOUX DE LA BÉCASSE

de COOPER DE LA JOUX DE LA BÉCASSE et GAELIC DE LA JOUX DE LA BÉCASSE

Prop : HERVE POMMEY

Cond : POMMEY



#### Couple 4 : LALAUE G, MADIOT L(P)

##### **CACT : ILONA DU GOURG D'ENFER**

de GADGET DU GOURG D'ENFER et E.T.A DU GOURG D'ENFER

Prop : BARRIÈRE JEAN-PIERRE

Cond : LAMBEL GUILLAUME

*ILONA effectue un premier passage avec un partenaire pas vraiment dans le coup. Reprise, elle se place parfaitement sur le terrain et son action est continue. Elle va bien, mais au contact. Elle termine en prenant un point fléchi au bord d'un talus. SEF.*

##### **2 EXC : LASKOR DE BUZUNTZA**

de GERNIKA DE BUZUNTZA et GORA DE BUZUNTZA

Prop : NICOLAS CURUTCHAGUE

Cond : GONZALES XABI

*Excellente prestation de LASKOR qui domine son partenaire de couple. En première partie de parcours il traverse la piste à gauche pour prendre un excellent point un peu debout, ce qui le prive de la réserve.*

#### Solo 1 : JULIEN

##### **CACT : NOLY DES COLLINES LIMOUSINES**

de GIONO DU VAL DU RUTH et ILIADE DES COLLINES LIMOUSINES

Prop : M CHRISTOUX GERARD

Cond : JOUVE JEAN-CLAUDE

*Un excellent parcours d'une jeune chienne très passionnée de chasse. Excellente occupation du terrain avec totale initiative. Galop énergique. Action continue. Un excellent point en fin de parcours avec une belle expression de race.*

##### **CQN : MIAGE DES RIOS DU TREIPAÏS**

de ALMER DU MAS D'EYRAUD et HARLEY DES SAGNES DES MILLE SOURCES

Prop : BERTHELOT VINCENT

Cond : BERTHELOT VINCENT

#### Solo 2 : BEAUDET

##### **CACT : MOLENE DU MOULIN DE LA CORBIERE**

de HUGH II DE L'ECHO DE LA FORET et HOZANE DES CROIX BIGAULT

Prop : FRANCIS RAULT

Cond : RAULT FRANCIS

*Magnifique parcours dans son ensemble avec 2 reprises de la même qualité. Finit sur un point d'autorité. Un superbe moment de chasse.*

#### Solo 3 : CORNUS

##### **1 EXC : MOKA DES PICS LUCHONNAIS**

de COWBOY DE ABEL ET CAÏNS et ETNA DES PICS LUCHONNAIS

Prop : M PROUHEZE CYRIL

Cond : GUETTE JEAN MICHEL

*Parcours dans la note de l'excellent. Explore parfaitement son terrain et s'assure en fin de parcours un point sur bécasse parfaitement verrouillée. Alors que l'oiseau passe au-dessus du chien elle a un petit mouvement ce qui la prive du CAC.*

#### Solo 4 : LEGOFF

##### **CQN : MOZART DU CLOS DES FRIGOULAS**

de NOLO DEL ZAGNIS et ICE CREAM DU CLOS DES FRIGOULAS

Prop : M GUILLEMOT SEBASTIEN

Cond : GUILLEMOT SEBASTIEN

#### Solo 5 : MESTEPES

##### **CACT : LOUP**

de HELIOT DU MIROIR DES BRUNES et HAYDEN AR LABOUSERTER

Prop : JOLY BERNARD

Cond : JOLY BERNARD

*Excellent parcours, explore parfaitement tous les terrains mis à sa disposition. Il s'assure un excellent point en style. SEF.*

##### **2 EXC : M'APPLE DES PAYS DE LOIRE**

de HUGH II DE L'ECHO DE LA FORET et GOLDIKOVA DU PARC DES CHAUMES

Prop : LAURENT LABASSA

Cond : LABASSA LAURENT

*Parcours dans la note supérieure de la discipline. Il prend un point debout qui le relègue à la 2ème place.*

#### Solo 6 : VACAS

##### **CACT : MIELLE GWENN DU ROUS**

de DENDABERRI OBAMA et IROISE DU BARALAN

Prop : MARTIN RICHARD

Cond : ROULE MARC

#### Solo 7 : GRALL

*Pas de classement*



# Les clochettes 2019

---



*JULIE DE LA FOUGERE AIGLE Prop : M. P DEL CASTILLO Cond : M. G BLOT*



*M'APPLE DES PAYS DE LOIRE Prop & Cond : M. L LABASSA*



*De gauche à droite MM. P BERTHELOT, T PLUSQUELLEC, L LABASSA, O MASSIERA, J-P JULIEN, G BLOT, P DEL CASTILLO, M BOTREL*

# ARGENT

PLACE	CHIEN	PTS	Nb Cl.	TREGARVAN	HUELGOAT	HUELGOAT	BOIS MEUR	BOIS MEUR	LOUDEAC	LOUDEAC	CONCOURS	CONCOURS
				11/23/2019	11/25/2019	11/25/2019	12/5/2019	12/5/2019	12/7/2019	12/8/2019	CHOIX 1	CHOIX 2
1	JULIE DE LA FOUGERE AIGLE	82	8	1 EXC	RCACT	CACT	EXC	RCACT		EXC	CACT	CACT
2	IOLE DES FORÊTS CORRÉZIENNES	70	6	1 EXC		RCACT	CACT	CACT			RCACT	CACT
3	LOMIG DE FEUNTEUN BLEIS	58	6			3 EXC	CACT	4 EXC	RCACT		RCACT	2 EXC
4	HARPER DE BÉHIGO	54	5		CACIT	CACT		3 EXC			CACT	3 EXC
5	LOGIC	53	5		CACT		4 EXC			3 EXC	CACIT	CACT
6	MIKO DE BUZUNTZA	47	4	CACT				CACT			CACT	RCACT
7	MILTON DE LA JOUX DE LA BÉCASSE	46	4			CACT			1 EXC		CACT	CACT
8	LASKOR DE BUZUNTZA	45	5	2 EXC					2 EXC	3 EXC	RCACT	3 EXC
9	METIS DU PUY DU FOUGEROUX	43	4		4 EXC			CACT	CACT		CACT	
10	LARA DU CHAMP DE LA PATIENCE	41	5	2 EXC			2 TB			4 EXC	CACT	2 EXC
11	MAGENTA DES CABANES TCHANQUEES	40	4			EXC			2 EXC	CACT	CACT	
12	HOLDEN DES MONTS COUVENTS	39	4	EXC				1 EXC			RCACT	RCACT
13	HOEDIC DE L'ORÉE DU GERFAUT	38	4				EXC			CACT	RCACT	3 EXC
14	LILY DU CHAMP DE LA PATIENCE	35	5	3 TB					3 EXC	EXC	2 EXC	4 EXC
15	LORD DU VAL DE RONCEVEAUX	34	3		4 EXC						CACIT	RCACIT
16	ILONA DU GOURG D'ENFER	33	3						CACT		CACT	2 EXC
17	PEPA DE VILLA ASTUR	32	3				1 EXC				RCACT	RCACT
18	LIXTO DE BUZUNTZA	31	3			1 EXC					RCACT	1 EXC
19	ENKARTUR LEELU	30	3				3 EXC				CACT	1 EXC
19	LUTECE DE LA SALMONAIS	30	4		TB	2 EXC					2 EXC	3 EXC
19	MEWEN DE LA FOUGERE AIGLE	30	4			4 EXC		EXC			2 EXC	EXC
22	PAVIA	29	3		2 EXC						CACT	3 EXC
22	DENDABERRI SANTA	29	3		2 EXC						CACT	3 EXC
24	LAOUIC DE KERILIZ	28	3		3 EXC				CACT		3 EXC	
24	JUNIOR DU ROC DE LA CAPELLE	28	3		2 EXC						CACT	4 EXC
24	JATTO DE BUZUNTZA	28	3							2 EXC	CACT	4 EXC
24	MOLENE DU ROI MORVAN	28	3				1 EXC		4 EXC	RCACT		
28	JET DES COLLINES LIMOUSINES	27	3	3 EXC	CACT						EXC	
29	L'NAYA DES FORÊTS CORRÉZIENNES	26	3		3 EXC					EXC	RCACT	
29	MYRTILLE DU GOURG D'ENFER dite MAYA	26	3				EXC				CACT	4 EXC
31	MANOI DU MAS DE BREGANÇON	25	3				2 EXC				2 EXC	4 EXC
32	IRO DES PICS LUCHONNAIS	24	2								CACT	CACT
33	LAIKA DE LA CROIX DE LUMIÈRE	23	2								CACT	RCACT
34	LOOPING DE LORI DES PIGNOTES	22	2								CACT	1 EXC
35	LANZO DES SAGNES DES MILLE SOURCES	20	2						3 EXC		CACT	
36	DENDABERRI TITAN	19	2			1 EXC					2 EXC	
36	MAN	19	2								CACT	EXC
36	IANA DU MAS DES VERNETS	19	2		EXC						CACT	
36	LARRUN DES PAYS DE LOIRE	19	2		3 EXC						RCACT	
36	IONA DU PARC DES CHAUMES	19	3		EXC	3 EXC					2 TB	
36	MOZART DES FORÊTS CORRÉZIENNES	19	3						2 TB	4 EXC	3 EXC	
42	JAVA DU ROCH PRIOL	18	2	4 EXC			RCACT					

# ARGENT

PLACE	CHIEN	PTS	Nb Cl.	TREGARVAN	HUELGOAT	HUELGOAT	BOIS MEUR	BOIS MEUR	LOUDEAC	LOUDEAC	CONCOURS	CONCOURS
42	MINA DU MAS D'EYRAUD	18	2					2 EXC		2 EXC		
42	IGWEN DE KERILIZ	18	2				4 EXC				RCACT	
42	LEWIS DU VAL DU RUTH dit LAZZO	18	2								RCACT	EXC
46	NÉOU DE L'ECHO DE SAINT JEAN	17	2		1 EXC		EXC					
46	LOUPING DU MONTMARRA	17	2			3 EXC		2 EXC				
46	MOR-ATLANTEL DEUS PONT AN ABAT	17	2	1 EXC							EXC	
46	LUNA DE LORI DES PIGNOTES	17	2								2 EXC	3 EXC
50	IRABAZI DU BOIS DE L'HENCHY	16	2								CACT	TB
50	HARLEY DE LA DAME AU LONG BEC	16	2								CACT	TB
50	JIWAL DE KERILIZ	16	2	2 EXC							EXC	
50	IMA DE LA DAME AU LONG BEC	16	2								3 EXC	3 EXC
54	LAMIA DE LA FOUGERE AIGLE	15	2								3 EXC	4 EXC
55	IENA DES SAGNES DES MILLE SOURCES	14	2						4 EXC		4 EXC	
55	MAIA DU LAURIER VERT	14	2								EXC	EXC
57	NEMROD DES FORÊTS CORRÉZIENNES	13	2								2 EXC	4 TB
58	NOUSHKA DE LA FOUGERE AIGLE	12	1							CACT		
58	NASHOBA DE L'ECHO DE LA FORET	12	1								CACT	
58	MUST DU COL DE BELLUNY	12	1								CACT	
58	NUBI DES FORÊTS CORRÉZIENNES	12	1								CACT	
58	DENDABERRI USAIN	12	1		CACT							
58	METISSE DE LA PENTE DES SAGOTIERS	12	2								3 EXC	TB
58	IKE DE LA SALMONAIS	12	2								3 EXC	4 TB
65	MOUEZH DEUS PONT AN ABAT	11	1								RCACT	
65	JOLIE COEUR DES FORÊTS CORRÉZIENNES	11	1			RCACT						
65	MELODIE DES FORÊTS CORRÉZIENNES	11	1								RCACT	
68	LORD DE L'AMI TARTARIN	10	1							1 EXC		
68	IOUNA DE ROCH FILY	10	1								1 EXC	
68	JADE DE LA TOUR MADELOC	10	1								1 EXC	
68	LASI DES MONTS COUVENTS	10	2		3 EXC						CQN	
72	JADE DE ROCH FILY	9	1				2 EXC					
72	MEO DU VAL DU RUTH	9	1								2 EXC	
72	IODA DES ORANGES D'EOLE	9	1		2 EXC							
72	ISAC DU ROCHER DE L'AMOUR	9	1								2 EXC	
76	LAIKA DU DOME DES BRISUCALES	8	1		3 EXC							
76	IBILTZ DE MENDI AÑEZCAR	8	1								3 EXC	
76	JIM BLUE DE ROCH FILY	8	1	3 EXC								
76	HINDURAIN DE LA BLEURE RAMBAULT	8	1								3 EXC	
80	MORPHEE DU PUY DU FOUGEROUX	7	1								4 EXC	
80	LOLA DE LABOURIE EN BARONNIES	7	1								4 EXC	
80	MOLY DU CLOS RESINEUX	7	1								EXC	
80	MONA DE LA JOUX DE LA BÉCASSE	7	1						EXC			
80	MISTRAL DELL'ABAZIA	7	1								4 EXC	
80	MADMAX DU CAP GLAZIK	7	1				EXC					

## ARGENT

PLACE	CHIEN	PTS	Nb Cl.	TREGARVAN	HUELGOAT	HUELGOAT	BOIS MEUR	BOIS MEUR	LOUDEAC	LOUDEAC	CONCOURS	CONCOURS
80	MILA DU HAMEAU DE CORS	7	1								EXC	
80	DENDABERRI TWENTY	7	1								EXC	
88	M'APPLE DES PAYS DE LOIRE	4	1								4 TB	
88	LUZ DES PICS BIGOURDANS	4	1								TB	
90	JUMBO DES COTEAUX DU GRAND MOULIN	2	1								CQN	

## BRONZE

Place	Chien	Pts	Nb Cl.	TREGARVAN	HUELGOAT	HUELGOAT	BOIS MEUR	BOIS MEUR	LOUDEAC	LOUDEAC	CONCOURS	CONCOURS
				11/23/2019	11/25/2019	11/26/2019	12/5/2019	12/6/2019	12/7/2019	12/8/2019	CHOIX 1	CHOIX
1	M'APPLE DES PAYS DE LOIRE	75	7	2 EXC	CACT	CACT	2 EXC	CACT	2 EXC		CACT	
2	LOUP	63	6	CACT			CACT	3 EXC	CACT		RCACT	3 EXC
3	NASHOBA DE L'ECHO DE LA FORET	62	6		2 EXC	2 EXC	1 EXC			CACT	CACT	1 EXC
4	MOZART DU CLOS DES FRIGOULAS	58	6	CACT	CACT			1 EXC	CQN		CACT	1 EXC
5	MIELLE GWENN DU ROUS	51	6		CACT		1 EXC	2 EXC	CACT		3 TB	2 TB
6	MADO DU CLOS RESINEUX	49	5	1 EXC				CACT		1 EXC	1 EXC	4 EXC
7	NOLY DES COLLINES LIMOUSINES	48	4					CACT	CACT		CACT	CACT
8	MUSE DES CLOS DE LA MADOIRE	43	4		RCACT		2 EXC	RCACT			CACT	
9	MOKA DES PICS LUCHONNAIS	41	4	1 EXC					1 EXC		CACT	2 EXC
10	NEWS DE L'ANTRE DES COUREURS DES BOIS	40	4			3 EXC		1 EXC			CACT	1 EXC
10	MALAGA DES CAMPANES DE LA VEZERE	40	4			RCACT	1 EXC				1 EXC	2 EXC
12	MOLY DU CLOS RESINEUX	34	3				1 EXC	CACT			CACT	
13	NIKITA DE L'ECHO DES MONTAINES	33	3				1 EXC				CACT	RCACT
14	MOUEZH DEUS PONT AN ABAT	32	4				3 EXC	RCACT			2 EXC	1 TB
15	MAGIC DE LA CROIX DU BUCHERON	31	3		CACT	CACT					4 EXC	
16	LUTHER DE LA FOUGERE AIGLE	28	4	2 EXC				CQN			2 EXC	3 EXC
17	NUBI DES FORÊTS CORRÉZIENNES	27	3			1 TB					CACT	RCACT
17	MAX DE LA COMBE DE BORDERANT	27	3	RCACT	4 EXC			2 EXC				
17	NICKELLE DE LORI DES PIGNOTES	27	4		2 TB	4 EXC					3 EXC	3 EXC
17	NABI DE L'ECHO DES MONTAINES	27	4				3 EXC	3 TB			RCACT	2 TB
21	MISS DE LA CROIX DU BUCHERON	25	3		2 TB		CACT				2 EXC	
22	MISTRAL DELL'ABAZIA	24	2			CACT		CACT				
22	MIKO DE LA SALMONAIS	24	3					RCACT			2 EXC	2 TB
24	NALA DE L'ECHO DES MONTAINES	23	2		RCACT						CACT	
25	LAIKA DU DOME DES BRISUCALES	22	2	1 EXC							CACT	
26	NESKA DE RACK LAND	21	2								CACT	2 EXC
26	MARKUS DU CLOS RESINEUX	21	2								CACT	2 EXC
26	NYMPHE DES ROCHERS DE FAULTAT	21	3		1 EXC		2 EXC				CQN	
29	MOR-ATLANTEL DEUS PONT AN ABAT	20	2		CACT			3 EXC				
29	MALICE DE LA CROIX DU BUCHERON	20	2								CACT	3 EXC
29	DES ARCANES DE SCOLOPAX MAIORI dit NINO	20	3					2 EXC		CQN	2 EXC	

# BRONZE

Place	Chien	Pts	Nb Cl.	TREGARVAN	HUELGOAT	HUELGOAT	BOIS MEUR	BOIS MEUR	LOUDEAC	LOUDEAC	CONCOURS	CONCOURS
32	MOLENE DU MOULIN DE LA CORBIERE	19	2				4 EXC		CACT			
32	LINCH DE LORI DES PIGNOTES	19	2					4 EXC			CACT	
34	LAÏKA I	18	2								2 EXC	2 EXC
35	MAELIG DE KERILIZ	16	2				2 EXC				4 EXC	
36	NEYMAR DU CRAGOÛ	14	2								1 EXC	3 TB
36	MAGIC DES SAGNES DES MILLE SOURCES	14	2								1 EXC	2 TB
38	MYSTIC DES CABANES TCHANQUEES	13	2	2 EXC							1 TB	
38	LASIO DE L'ENVOLEE DE PRA PELLET	13	2	2 TB							2 EXC	
40	MAN	12	1								CACT	
40	M.LARGO DE LA JOUX DE LA BÉCASSE	12	1								CACT	
40	LIGHTY DU GRAND THUYA	12	2		CQN						1 EXC	
43	NAIDA DU BIEF JOLI	11	1								RCACT	
43	LIPTON DE LA FOUGERE AIGLE	11	2								2 EXC	CQN
45	MAÏA DU PARC DES CHAUMES	10	1					1 EXC				
45	MARLENE DU PARC DES CHAUMES	10	1				1 EXC					
45	NOLO DU PARC DU PIGNET	10	1			1 EXC						
45	NABUCCO DU CHAMP BOCQUILLON	10	1			1 EXC						
45	NOZ DU MOULIN DE BARON	10	1							1 EXC		
45	NAXSOS DE CAZAOUS	10	1		1 EXC							
45	MIAGE DES RIOS DU TREIPAÏS	10	2		3 EXC				CQN			
52	NINA DE L'ANTRE DES COUREURS DES BOIS	9	1							2 EXC		
52	NEWTON DES BORDS DE LA TRÉZENEC	9	1					2 EXC				
52	LAYA DES SAGNES DES MILLE SOURCES	9	1								2 EXC	
55	LITCHI DE BREKILIEN	8	1					3 EXC				
55	MILTON DE L'OYAT DES DUNES	8	2				3 TB	2 TB				
55	LARRA DES YEUX DE VELOURS	8	2				4 TB				TB	
58	NEMO DU GOURG D'ENFER	7	1				EXC					
58	NOUSHKA DE LA FOUGERE AIGLE	7	1								4 EXC	
60	MAYA DES BORDS DE LANGAZEL	4	1		3 TB							
60	OGAST II DE MANAC'H COZ	4	1			2 TB						
60	NOSTANG DU BARALAN	4	1								4 TB	
60	MENDEL DU PARC DES CHAUMES	4	1								3 TB	
64	MAGNUM DE LA CROIX SAINT VICTOIRE	2	1								CQN	
64	MALKO DES FORÊTS CORRÉZIENNES dit MIRO	2	1								CQN	
64	NOVACK DES CABANES TCHANQUEES	2	1								CQN	
64	MAXX DU TOUCHAUD	2	1				CQN					
64	LAÏDA DES MIROIRS DE HAUTE SEVE	2	1								CQN	

---

# ÉCHELLE DES VALEURS

---





LUCAS SARENTIS

ECHELLE DES VALEURS GRANDE QUETE HIVER-FRANCE										
PLACE	NOM	SEXE	PROPRIETAIRE	CONDUCTEUR	PARENTS	RECOMPENSES	POINTS	EXPO	DYSPLASIE	NB PRES
1	<b>SARENTIS LUCA</b>	M	RIMANIOL BERNARD	MAUDET LAURICK	MARZALE'S EUFRATE (CH GQ (Camp. Tr.), CH IT, Camp. Ripro.) X E-MAIL DU MAS D'EYRAUD	CACIT-1 EXC-3 EXC	32	CACIB	B	6
2	MODJO DE LA PLUME DU PÉVÈLE	M	CHENIL DU CLOS DE LA ROSERAIE	BLANCHET YANN	H DE FEUNTEUN BLEIS (CH GQ, CH IT) X NIKITA DE CORIAM (Ch P)	CACIT-3 EXC	22	EXC	B	6
3	JAWAK DU PARC DES CHAUMES	M	FRANCOIS REY	BOUNAUDET ROMAIN	ELVIS DU PARC DES CHAUMES (CH P, CH T) X BRISKA DU PARC DES CHAUMES (CHTGS)	1 EXC-EXC	17	1 EXC	B	5
4	LEO DES CONDOMINES SOUS LA TOUR	M	DAVID PUECH	MAUDET LAURICK	SECOPAR VIOLINO (CH P, Ch IT, Tr GQ) X EOLE DU GOURG D'ENFER	2 EXC-1 TB	13		B	6
5	MUCHO DU MAS D'EYRAUD	M	LAURICK MAUDET	MAUDET LAURICK	ALF DU MAS D'EYRAUD X FAENA DU MAS D'EYRAUD (CH P)	2 EXC	9	EXC	B	3
6	JENIUS DU MAS D'EYRAUD	M	LE MAS D'EYRAUD	MAUDET LAURICK	FERRO DU MAS D'EYRAUD (CH IT, CH GQ, CH ITGQ) X FEVER DU MAS D'EYRAUD (CH P)	3 EXC	8	TB	A	3
7	NINFA DE CORIAM	F	THIERRY HAMON	HAMON THIERRY	FELIX DI LORO PICENO (Camp. Tr. (Ch GQ)) X FJALAR (CH GQ)	EXC	7		-	6
8	LACRIMA DE CORIAM	F	MURIEL VERMEER	PIANARO GRAZIANO	QUAN DEL VOLANO X FJALAR (CH GQ)	1 TB	4		-	7
9	INDIA DE LA PLUME DU PÉVÈLE	F	HANNE XAVIER	BLANCHET YANN	CASH DE LA PLUME DU PÉVÈLE (TR) X AUBADE DE LA PLUME DU PÉVÈLE	CQN	2	RCACS	B	6



MAO DU MAS DES VERNETS

ECHELLE DES VALEURS MONTAGNE (COUPLE) 2ième semestre 2019										
PLACE	NOM	SEXE	PROPRIETAIRE	CONDUCTEUR	PARENTS	RECOMPENSES	POINTS	EXPO	DYSPLASIE	NB PRES
1	<b>MAO DU MAS DES VERNETS</b>	M	LAFONT JOHAN	LAFONT JOHAN	ANJOU DE LA PASSEE DE L'EPERON (CH T, Tr GQ) X IZAR DE MENDI AÑEZCAR	3xRCACIT	39	TB	-	7
2	HAYKO DU SOUS BOIS DE BALMETTE	M	LAFONT JOHAN	LAFONT JOHAN	DELTA DE LA PETITE VAREIZE (TR) X CLUSAZ DES LYRES DU LAUDON	CACIT-CACT-RCACIT	37	EXC	A	7
3	ICE CREAM DU MAS DU ZOUAVE	F	MIME NOËLLE MARSAL	SCREVE JEAN-DANIEL	DABO X VANDA DEL CILENTO	2xCACIT	28	CACS	A	9
4	IRO DES PICS LUCHONNAIS	M	JEAN MICHEL GUETTE	GUETTE JEAN.MICHEL	COWBOY DE ABEL ET CAÏNS (CH.T. -CHP -CHTGS) X BISOU DES PICS LUCHONNAIS	RCACIT-2 EXC	22	RCACS	A	10

## ECHELLE DES VALEURS MONTAGNE (COUPLE) 2ième semestre 2019

PLACE	NOM	SEXE	PROPRIETAIRE	CONDUCTEUR	PARENTS	RECOMPENSES	POINTS	EXPO	DYSPLASIE	NB PRES
5	LADY DE LA JOUX DE LA BÉCASSE	F	COMTE DANIEL	COMTE DANIEL	COOPER DE LA JOUX DE LA BÉCASSE (CH-FTP -CH.T. -CHITF -CHTGS) X GAELIC DE LA JOUX DE LA BÉCASSE (TR)	CACT-4 EXC	19	4 EXC	A	7
5	LOLA DE LABOURIE EN BARONNIES	F	M. CLAVERIE THIERRY	CLAVERIE THIERRY	ITOÏZ DE BUZUNTZA X FIRETY DE LABOURIE EN BARONNIES (TR)	1 EXC-2 EXC	19	2 EXC	A	7
7	IGLOO	M	JP GIROLLET	GIROLLET CHANTAL	DAMON DU ROCHER DU VENT (CH GT) X ESPIONNE DE LA PLAINE AUX CRECERELLES	3 EXC-EXC	15	2 EXC	B	4
8	INDIANA DU BIEF JOLI	F	GILLES MARESCHAL	MOSCH FREDERIC	EDO DU SENTIER DES LUTINS (TR GQ) X DEMY DU BIEF JOLI (TR, CH GS, TR GQ)	CACT	12	EXC	A	4
8	LORD DU SOUS BOIS DE BALMETTE	M	LAFONT JOHAN	LAFONT JOHAN	ERNÉE DES SEPT PROVINCES (CH T, TR GQ) X CLUSAZ DES LYRES DU LAUDON	CACT	12	3 EXC	B	7
10	LILI DE L'ANTRE DES COUREURS DES BOIS	F	NICOLAS BERNARD	BERNARD NICOLAS	FLYER DE L'ANTRE DES COUREURS DES BOIS (CH GS) X IROISE DE L'ANTRE DES COUREURS DES BOIS	4 EXC-3 TB	11	EXC	B	4
11	MAGNUM DE LA CROIX SAINT VICTOIRE	M		AGOSTINI JOEL	GADGET DU GOURG D'ENFER (CHP TRGQ CHT CHGQ CHIT) X GALLY DE LA CROIX SAINT VICTOIRE (CH GS)	2 EXC	9		B	3
11	MILLER DU MAS DES VERNETS	M	JOHAN LAFONT	LAFONT JOHAN	JIN DU MAS DES VERNETS X BAYA DES BOIS DES SETTONS (CHA)	2 EXC	9	2 EXC	-	7
11	NÉOU DE L'ECHO DE SAINT JEAN	M	LAULHE	GONZALES XABI	MARZALE'S EUFRATE (CH GQ, CH IT) X GAONA DE L'ECHO DE LA FORET	2 EXC	9		A	2
11	NEWS DE L'ANTRE DES COUREURS DES BOIS	M	NICOLAS BERNARD	BERNARD NICOLAS	FILOU DU MAS D'EYRAUD (CH-FGT CHGQ CHITF) X IZOL DE L'ANTRE DES COUREURS DES BOIS (TR)	2 EXC	9	EXC	B	3
11	MILTON DE LA JOUX DE LA BÉCASSE	M	DANIEL COMTE	COMTE DANIEL	COOPER DE LA JOUX DE LA BÉCASSE (CH-FTP -CH.T. -CHITF -CHTGS) X GAELIC DE LA JOUX DE LA BÉCASSE (TR)	2 EXC	9	EXC	B	6
11	MURPHY DU MAS DES VERNETS	M	LAFONT JOHAN	LAFONT JOHAN	ANJOU DE LA PASSEE DE L'EPERON (CH T, Tr GQ) X IZAR DE MENDI AÑEZCAR	2 EXC	9		-	7
11	IBRA DE LA PLUME DU PÉVÈLE	M	M CHENIL DU CLOS DE LA ROSERAIE	AYCAGUER TITTO	UNTO DE LA PLUME DU PÉVÈLE (TR GQ) X COPPA DE LA PLUME DU PÉVÈLE	2 EXC	9	3 EXC	B	5
18	LIXTO DE BUZUNTZA	M	ARNAUD BIZOT	ARNAUD BIZOT ARNAUD BIZOT	GERNIKA DE BUZUNTZA (CH GS, CH IT) X GORA DE BUZUNTZA	3 EXC	8	3 EXC	A	7
19	LASCAR DE LA CHENAIE DE CORBAT	M	M PELURSON BERNARD	JEAN DUPONT JEAN DUPONT	CALIF DE LA CHENAIE DE CORBAT (TR) X GAIA DE LA CHENAIE DE CORBAT	EXC	7	2 EXC	B	4
20	LORCKA DES COTEAUX DE LA LOUE	F	BOSSERT ABEL	BOSSERT ABEL	FILOU DU MAS D'EYRAUD (CH-FGT CHGQ CHITF) X GESSY DU LONG BEC D'ENCHANET (TR)	3 TB-CQN	6	2 TB	A	7
21	MOZART DES PESETES	M	GARRIGUES	GARRIGUES PHILIPPE	BOY DES COLLINES DE L'IZARS (CH T, CH GQ) X ENOLA-GAY DES PESETES dit NONO	1 TB	4	1 EXC	B	2
22	MELA DA STELLA BIANCA	F	ELIE JOSEPH MUGNAI	LAFONT JOHAN	MASTERS OF WATER INDIGO X ERA DA STELLA BIANCA	CQN	2	Très prometteur	B	4
22	PUCCIARELLI'S RAMON II dit MAGGIO	M	CASSIAUT PIERRE	ST-GERMAIN PASCAL	NATAN (CH IT GQ, CH GQ) X PUCCIARELLI'S EDY	CQN	2		-	3



NANOOK DE CAZAOUS

ECHELLE DES VALEURS GIBIER NATUREL-COUPLE-France 2019

PLACE	NOM	SEXE	PROPRIETAIRE	CONDUCTEUR	PARENTS	RECOMPENSES	POINTS	EXPO	DYSPLASIE	NB PRES
1	<b>NANOOK DE CAZAOUS</b>	M	M LEBRETON MICHEL	SELLIER DAVID	GIONO DU VAL DU RUTH (CH IT, CH GQ, CH CS, CH EN, CH ESP GQ, CH(EST)) X CARESSE DE CAZAOUS	3xCACIT-1 EXC-3 EXC-4 EXC-3 TB	65	RCACS	A	20
2	MAIDY DU BANDO DE COUFFINS	M	JEAN MARC BATAILLÉ	FEDOU PATRICK	CHAM DU VAL DU RUTH (CHGQ -CHITF -ChFV -VOF/FTP -TRGQ) X GYPSIE DU BANDO DE COUFFINS (TR)	CACIT-CACIT-RCACIT-2x3 EXC-4 EXC	60	1 EXC	B	17
3	MERLOT	M	MAX BOUCHER	RIUAULT PHILIPPE	DROP DE LA PLAINE AUX OUTARDES X GANDI	2xRCACIT-EXC	29	1 EXC	B	12
4	GADJI VAI NEL VENTO	F	MARJOLEIN KAMMAN	KAMMAN ROEL	DIAMANT VAI NEL VENTO (TR GQ) X CREMA VAI NEL VENTO	CACIT-CACIT	26		A	2
4	METIS DU PUY DU FOUGEROUX	F	Régis LAURENT	GUILLOIN DOMINIQUE	HORUS DES SONNAILES DU HAUT DAVY (CH-FTP) X ELDA DU MOULIN DE L'ATLANTIQUE	CACIT-CACIT	26	2 EXC	B	2
6	JODY DES BELLES DU CAUSSE	M	BOISSONNADE FRÉDÉRIC	BOISSONNADE FREDERIC	IRON DES BELLES DU CAUSSE (CH IT, TR GQ) X HOLA DU MAS D'EYRAUD (TR)	RCACIT-2 EXC-3 TB	24	3 EXC	B	5
7	IDEM DES BELLES DU CAUSSE	M	CLAVÉ / MARSAN	BOUINAUDET ROMAIN	DESJANENSIS LINUX (Camp. Ital. Bell., Lav., Tr. (CH GQ), CH IB, CH IT) X ELLA DE LA CHANTERELLE	RCACIT-1 EXC	23	RCACS	B	7
8	LUTHER DES LANDES D'OCTOBRE	M	M NOGUES JEAN-DI-DIER	ESQUIROL JEAN	GAUCHO (CH-FTP CH-FGN CH.T., CH T) X DUCATI DES RIVES DU HAOU	CACT-3 EXC	20	2 EXC	B	10
9	LUDIK DU PARC DES CHAUMES	M	M TENAILLEAU DAVID	TENAILLEAU DAVID	GASPARD DU CHATEAU DE PLUVY X IRLANDE DU PARC DES CHAUMES (CH P)	2 EXC-3 EXC	17	EXC	B	2
10	MALO DES FORETS MEDOCAINES	M	JEAN-DIDIER NOGUES	ESQUIROL JEAN	GERNIKA DE BUZUNTZA (CH GS, CH IT) X EZTI DE BUZUNTZA (TR)	CACT-TB	16	3 EXC	B	10
11	MUSTANG DE LA PLUME DU PÉVÉLE	M	CHENIL DU CLOS DE LA ROSERAIE	HANNE XAVIER	NAPO DE CŌRIAM (TR GQ) X GALENE DE LA PLUME DU PÉVÉLE (CH P)	CACIT	14	EXC	B	4
12	LOUPING DU MONTMARRA	M	ALDO HUBERT	LEGENTILHOMM DIEGO	COSTA DE LA DAME AU LONG BEC (CHTGS) X HERMINE DU MONTMARRA	RCACIT	13		A	2
13	JAWAK DU PARC DES CHAUMES	M	FRANCOIS REY	BOUINAUDET ROMAIN	ELVIS DU PARC DES CHAUMES (CH P, CH T) X BRISKA DU PARC DES CHAUMES (CHTGS)	CACT	12	1 EXC	B	5
13	HOEDIC DE L'ORÉE DU GERFAUT	F	TESSIER LAURENT	TESSIER LAURENT	CYCLONE DU BARALAN (CH P, CH IT) X ASTON DE L'ORÉE DU GERFAUT	CACT	12	4 TB	A	2
15	MEWEN DE LA FOUGERE AIGLE	F	GUILLAUME BLOT	BLOT GUILLAUME	NATAN (CH IT GQ, Camp. Tr. (CH GQ)) X JULIE DE LA FOUGERE AIGLE (TR)	RCACIT	11	4 EXC	A	2
16	HELTA DE LA SOURCE DES BORDS DE LOIRE	F	BRUNO BOURGEOIS	BOURGEOIS BRUNO	GALLO DU FLAIR AU VENT (CH CS) X ADESSE DE LA SOURCE DES BORDS DE LOIRE (TR)	1 EXC	10	CACIB	B	2
17	MAIKA DU VAL DE RONCEVEAUX	F	DAVID RABOT	BOISSONNADE FREDERIC	DOMINO DU MAS D'EYRAUD (TR GQ) X IFLENE DE CAZAOUS	2 EXC	9	RCACS	B	3
17	JADE DE LA TOUR MADELOC	F	ALAIN OUDIN	OUDIN ALAIN	ESPÉJO DU BARALAN (CHGQ) X FOXIE DE LA TOUR MADELOC	2 EXC	9	EXC	C	3
17	MADMAX DU CAP GLAZIK	M	DAVID GOULAOUIC	GOULAOUIC DAVID	GREKO DU SENTIER DES LUTINS (CH GQ, TR GQ) X HAPY DU CAP GLAZIK (CH-FTP)	2 EXC	9	EXC	C	9
17	LUFFY DE LA SALMONAIS	M	PASCAL PIERRE	RENE PIERRE RENE PIERRE	IAUKOS DE L'ECHO DE LA FORET X HOLLY DE LA FORÊT DE LA BRETESCHE	2 EXC	9	1 EXC	B	2
17	ILOU DU FER SERVADOU	F	M MIKAEL MAYMARD	MAYMARD MIKAEL	EDO DU SENTIER DES LUTINS (TR GQ) X CYBELLE DU FER SERVADOU (CH P)	2 EXC	9	2 TB	A	5
22	MORPHEE DU PUY DU FOUGEROUX	F	DAMIEN MERCIER	GUILLOIN DOMINIQUE	HORUS DES SONNAILES DU HAUT DAVY (CH-FTP) X ELDA DU MOULIN DE L'ATLANTIQUE	3 EXC	8		B	2
22	JACK DANIELS DU CLOS DES FRIGOULAS	M	ANGELO SANTELLA	FAISSAT JEROME	DESJANENSIS LINUX (Camp. Ital. Bell., Lav., Tr. (CH GQ), CH IB, CH IT) X FAUSTINE DU MAS D'EYRAUD	3 EXC	8	EXC	-	6
22	LIVER DU PARC DES CHAUMES	M	PHILIPPE PORCHERON	TENAILLEAU DAVID	NATAN (CH IT GQ, Camp. Tr. (CH GQ)) X IONA DU PARC DES CHAUMES (Ch P)	3 EXC	8	EXC	B	2
22	MANOI DU MAS DE BREGANÇON	F	ROCHE C	ROULE MARC	IRAK DE LA FOUGERE AIGLE (TR GQ) X EBRA DU LONG BEC D'ENCHANET	3 EXC	8	3 EXC	B	2
26	FONZI ES GUILLOUX	M	LE GOURIFF FABRICE	LE GOURIFF FABRICE	GARCIA (Ch GQ) X CRYSTAL DE LA VALLEE DU MENE	4 EXC	7	1 EXC	B	2
26	LOMIG DE FEUNTEUN BLEIS	M	M BARON NICOLAS	BOSSER PASCAL	AKIM DU HAUT DE COUBLUCQ (CH A, CH GS) X FLORA DE LA TOUR MADELOC (CH IT)	EXC	7	EXC	A	2
26	MOUEZH DEUS PONT AN ABAT	F	LE DREZEN PIERRE	LE DREZEN PIERRE	CHAM DU VAL DU RUTH (CHGQ -CHITF -ChFV -VOF/FTP -TRGQ) X DIDROUZ (CH P, CH IT)	4 EXC	7		A	2
26	LAMIA DE LA FOUGERE AIGLE	F	BOTREL MICHEL	BLOT GUILLAUME	EGIDIO DI VAL DI CHIANA (TR) X GERKA DE LA FOUGERE AIGLE (TR)	EXC	7	1 EXC	B	2
26	MINDY DEL ROC TREMBLAYRE	F	M ARNAL YANNICK	ARNAL YANNICK	FILOU DU MAS D'EYRAUD (TR CH-FGT CHGQ CHITF) X HANDY DU COL DU SIGNAL	4 EXC	7	3 TB	B	3
26	LOGIC	F	BLOT GUILLAUME	BLOT GUILLAUME	VASS DE LA PASSEE DE L'EPERON (CHITF -CHP) X ELFY DU MAS DES VERNETS (TR)	EXC	7		-	2



MOY de CAZAOUS

Echelle des Valeurs Gibier Naturel - Solo - France 2019										
PLACE	NOM	SEXE	PROPRIETAIRE	CONDUCTEUR	PARENTS	RECOMPENSES	POINTS	EXPO	DYSPLASIE	NB PRES
1	<b>MOY DE CAZAOUS</b>	F	DIDIER TESSIER	RUULT PHILIPPE	HAÏTO DE CAZAOUS (TR) X ELITE DE CAZAOUS (CH A, CH IT, CH GN)	4XCACT-RCACT	59	4 EXC	A	12
2	NUAGE DE CAZAOUS	F	QUILEZ PIERRE	RUULT PHILIPPE	IVO DEL BINARIO (Ch P) X FELINE DE CAZAOUS (CH P, CH A)	2XRCACT-1 EXC-2 TB-CON	38		-	14
3	MILIANA DE CAZAOUS	F	DUNEAU WILFRID	DUNEAU WILFRID	GIONO DU VAL DU RUTH (CH IT, CH GQ, CH CS, CH EN, CH ESP GQ, CH(ES)T) X FELINE DE CAZAOUS (CH P, CH A)	RCACT-1 EXC-4 EXC-3 TB	32		-	10
4	LAIKO DU PETIT BARANGON	M	DAUGREILH J-LUC	RUULT PHILIPPE	DOMINO DU MAS D'EYRAUD (TR GQ) X ÉTOILE DE SAMADET	RCACT-2 EXC-4 TB-2 TB	28	CACS	A	12
5	NOX DE CAZAOUS	M	NOGARO SEBASTIEN	RUULT PHILIPPE	GERONIMO DU CHAMP BOCCQUILLON (CH IT, CH P, CH T, CH CS) X FEE DE CAZAOUS (CH A, CH GT)	CACT-3 EXC-4 EXC	27		-	12
5	OPHELIE DE CAZAOUS	F	BESSE PHILIPPE	RUULT PHILIPPE	HAÏTO DE CAZAOUS (TR) X FEE DE CAZAOUS (CH A, CH GT)	CACT-3 EXC-EXC	27		-	12
7	NELLIG DE FEUNTEUN BLEIS	F	VOIROL PATRICK	DUNEAU WILFRID	NAPO DE CORIAM (TR GQ) X FLORA DE LA TOUR MADELOC (CH IT)	CACT-RCACT	23		-	14
8	MAELIG DE KERILIZ	F	LANNUZEL HERVE	LANNUZEL HERVE	JOOST DU RIO PARANA (Ch IT GQ) X EZIA DE KERILIZ (CHP CH.T.)	CACT	12	3 EXC	B	2
8	LUCKY	F	JEAN-FRANÇOIS JOUMIER	ROCHE NICOLAS	ARAGON DE KERGONAN (Tr A) X CKITTY DU MAS D'EYRAUD	CACT	12	1 EXC	A	8
10	MIAMKA DU MAS D'EYRAUD	F	JONATHAN BAPTISTE	BAPTISTE JONATHAN	ZEUS RAJKAL (CHITF CH-FTP) X HORA DU MAS D'EYRAUD	RCACT	11	2 EXC	B	4
10	MISS DE LA PLUME DU PÉVÈLE	F	CHENIL DU CLOS DE LA ROSERAIE	HANNE XAVIER	GLAUKOS (CH GQ, CH IT) X BIANCA DE LA PLUME DU PÉVÈLE (TR)	4 EXC-1 TB	11		B	4
12	MURPHY DU CLOS DE LA BAUDELIÈRE	M	M GIRARDET DAVID	HYTIER BRUNO	CASH (Ch GS, CH IT, TR GQ) X EFFY DU CLOS DE LA BAUDELIÈRE	1 EXC	10	2 EXC	B	2
12	MOLY DU CLOS RESINEUX	F	DIEGO LEGENTIL-HOMME	LEGENTILHOMM DIEGO	HUSSARD DE LA LANDE DES DUNES DU SUD (ChP, ChT, ChIT, TrGQ, CH T, CH ITGQ) X DELTA DE L'OREE DE FLORANGES	1 EXC	10	EXC	A	2
14	MULAN DE LORI DES PIGNOTES	M	BERGOUGNAN HENRI	DE LABACA JOEL	HUSSARD DE LA LANDE DES DUNES DU SUD (ChP, ChT, ChIT, TrGQ, CH T, CH ITGQ) X IRATY DE LORI DES PIGNOTES	2 EXC	9		-	2
14	MEL DES BORDS DE LA TRÉZENÇE	F	M LAFFETAS DIDIER	MASSIAS PATRICE	GINIUS DE LA CROIX DU BUCHERON ( CH P) X GRANDE STAR (TR)	2 EXC	9	3 EXC	B	6
16	LADY DES JASSERIES DES GRANGES	F	MICHEL PADEL	PADEL MICHEL	IZARD DU CHATEAU DE PLUVY X CHELSEA DES JASSERIES DES GRANGES	3 EXC	8		-	3
16	MAKA DU MOULIN DE LA CORBIÈRE	M	M HUPE JEAN-LOUIS	HUPE JEAN-LOUIS	HUGH II DE L'ECHO DE LA FORET (CH.T. CH-FTP CHITF CHCFR CH-FGT TRGQ) X HOZANE DES CROIX BIGAULT (CH-FTP)	3 EXC	8	EXC	-	6



OPHELIE de CAZAOUS

## ECHELLE DES VALEURS AUTOMNE SOLO-France 2ème semestre 2019

PLACE	NOM	SEXE	PROPRIETAIRE	CONDUCTEUR	PARENTS	RECOMPENSES	POINTS	EXPO	DYSPLASIE	NB PRES
1	<b>OPHELIE DE CAZAOUS</b>	F	BESSE PHILIPPE	RUVAULT PHILIPPE	HÁITO DE CAZAOUS (TR) X FEE DE CAZAOUS (CH A, CH GT)	3xCACT-RCACT-2x2 EXC-4x3 EXC	97		-	14
2	MURPHY DU CLOS DE LA BAUDELIERE	M	M GIRARDET DAVID	HYTIER BRUNO	CASH (Ch GS, CH IT, TR GQ) X EFFY DU CLOS DE LA BAUDELIERE	6xCACT-2x1 EXC	92	2 EXC	B	13
3	NOX DE CAZAOUS	M	NOGARO SEBASTIEN	RUVAULT PHILIPPE	GERONIMO DU CHAMP BOCQUILLON (CH IT, CH P, CH T, CH CS) X FEE DE CAZAOUS (CH A, CH GT)	2xCACT-RCACT-1 EXC-2 EXC	54		-	10
4	NEO DE LA FRANCHAIE	M	M BERNARD ANDRE	GOURAUD CHRIS-TOPHE	DUR DE LA FORÊT DE LA BRETESCHE dit DAGO (CH P) X FRIMOUSSE	1 EXC-2 EXC-2x3 EXC-4 EXC-4 TB-2 TB	50	3 EXC	B	13
5	NUAGE DE CAZAOUS	F	QUILEZ PIERRE	RUVAULT PHILIPPE	IVO DEL BINARIO (Ch P) X FELINE DE CAZAOUS (CH P, CH A)	CACT-RCACT-2 EXC-2x4 EXC	46		-	14
6	MALO DES FORETS MEDOCAINES	M	JEAN-DIDIER NOGUES	NOGUES JEAN DIDIER	GERNIKA DE BUZUNTZA (CH GS, CH IT) X EZTI DE BUZUNTZA (TR)	RCACT-2x2 EXC-4 EXC-3 TB-4 TB	44	3 EXC	B	8
7	NORDIK DU CLOS DE LA BAUDELIERE	M	M PERREAU MARTIAL	HYTIER BRUNO	LIPTON ICE TEA DU SOUS BOIS DE BALMETTE (TR) X EFFY DU CLOS DE LA BAUDELIERE	CACT-2 EXC-2x3 EXC	37	2 EXC	B	13
8	LARRA DES YEUX DE VELOURS	F	M FOUQUET BERNARD	AUTHIER SOIZIC	QUESS DELLA BASSANA (TR) X CALY DU PORT FILEN (CH A, CH CS)	1 EXC-2x2 EXC-2 TB-4 TB	36	1 EXC	B	8
9	LUTHER DES LANDES D'OCTOBRE	M	M NOGUES JEAN-DIDIER	ESQUIROL JEAN	GAUCHO (CH-FTP CH-FGN CH.T., CH T) X DUCATI DES RIVES DU HAOU	RCACT-1 EXC-2 EXC-4 TB	34	2 EXC	B	7
9	LEWIS	M	BOISSONNOT JEAN-PIERRE	GOURAUD CHRIS-TOPHE	IPOP DU SENTIER DES LUTINS (TR) X FELINE	CACT-1 EXC-2x4 TB-1 TB	34		A	13
11	MOZART DES PESETES	M	GARRIGUES	GARRIGUES PHILIPPE	BOY DES COLLINES DE L'IZARS (CH T, CH GQ) X ENO-LA-GAY DES PESETES dit NONO	CACT-2 EXC-4 EXC	28	1 EXC	B	4
11	NELSON DU FIEF DE LA GARENNE	M	TATIANA BERTRAND	TEULIERES PATRICK	VOLO DEI LADERCHI (CH(MONTENEGRO)B) X HERMINE DELLA CRUISMANY (CHIB CHCS, CH IB)	RCACT-1 EXC-4 EXC	28	RCACIB	C	8
11	NOLO DU PARC DU PIGNET	M	JEAN-BERNARD BIZOUARD	AUTHIER SOIZIC	GECKO DU MAS D'EYRAUD X JUMP DES FORÊTS CORRÉZIENNES	2x1 EXC-2xTB	28	2 EXC	B	8
14	OPIUM DES COLLINES DE MIOUVIN	M	M MORETTI GUY	RIGHETTI GILLES	HENZO DE ROUCAOU DEI CHABAOU (TR) X JESY DE CAZAOUS (CH GT)	1 EXC-3 EXC-3 TB-4 TB	26		B	10
15	MUSE DES ORANGES D'EOLE	F	ROJAS ADRIEN	ADRIEN ROJAS ADRIEN	JOOST DU RIO PARANA (Ch IT GQ) X HANNA DES ORANGES D'EOLE (TR)	2xCACT	24		A	5
16	MAYA DE NEYANC	F	ALCARAZ	ALCARAZ FRANCIS	HARPER DE BÉHIGO (CH-FTP CH-FGT CH.T. TRGQ CHITF) X IRIS DES PAYS DE LOIRE	CACT-2 EXC	21	4 EXC	B	3
17	LUCE DES YEUX DE VELOURS	F	M FOUCHE CLAUDE	AUTHIER SOIZIC	QUESS DELLA BASSANA (TR) X CALY DU PORT FILEN (CH A, CH CS)	2 EXC-4 EXC-3 TB	20	CACS	B	8
18	MYA DE LA TOUR SARRAZINE	F	M PETRONIO LAURENT	PETRONIO LAURENT	SECOPAR VIOLINO (CH P, Ch IT, Tr GQ) X HIMALAYA DE LA TOUR SARRAZINE	RCACT-4 EXC	18	4 EXC	-	2
19	MILLER DU MAS DES VERNETS	M	JOHAN LAFONT	LAFONT JOHAN	JIN DU MAS DES VERNETS X BAYA DES BOIS DES SETTONS (TR CHA)	CACT	12	2 EXC	-	1
19	MAO DU MAS DES VERNETS	M	LAFONT JOHAN	LAFONT JOHAN	ANJOU DE LA PASSEE DE L'EPERON (CH T, Tr GQ) X IZAR DE MENDI AÑEZCAR	CACT	12	TB	-	1
21	MILORD DU DOMAINE BAPTISTE	M	CLAUDE CAGIN	GOURAUD CHRIS-TOPHE	CHAM DU VAL DU RUTH (CHGQ -CHITF -ChFV -VOF/FTP -TRGQ) X FERIA DE L'OYAT DES DUNES	EXC-2 TB	11	3 EXC	B	13
22	JUVENTA DU CHAMP BOC-QUILLON	F	MME SYLVIE HENOCQUE	FOURCADE FABIEEN	DREAM DU CLOS DES PECHERS (TR) X EQUITA DU CHAMP BOCQUILLON (CH P, CH CS)	1 EXC	10	RCACS	B	1
23	LINE DU CENTRE BRETAGNE	F	LEGLISE JEAN LOUIS	LEGLISE JEAN LOUIS	GERNIKA DE BUZUNTZA (CH GS, CH IT) X DIMEZEL	3 EXC	8		A	2
24	LLOD DU SOUS BOIS DE BALMETTE	M	LAFONT JOHAN	LAFONT JOHAN	ERNEE DES SEPT PROVINCES (CH T, TR GQ) X CLUSAZ DES LYRES DU LAUDON	EXC	7	3 EXC	B	1



LUCA DES COLLINES DE L'IZARS

## ECHELLE DES VALEURS AUTOMNE COUPLE-France 2ème semestre 2019

PLACE	NOM	SEXE	PROPRIETAIRE	CONDUCTEUR	PARENTS	RECOMPENSES	POINTS	EXPO	DYSPLASIE	NB PRES
1	<b>LUCA DES COLLINES DE L'IZARS</b>	M	GODEFROY / LAMSHYA	TEULIERES PATRICK	DOMINO DU MAS D'EYRAUD (TR GQ) X ERIN DE KERILIZ	CACIT-2xCACIT-2xRCACIT-2x2 EXC-EXC-4 EXC-TB	96	CACS	A	13
2	MATT DE CAZAOUS	M	JEAN-PIERRE CANAL	RUVAULT PHILIPPE	IVO DEL BINARIO (Ch P) X BALKA DE CAZAOUS (CH A)	CACIT-RCACIT-2x2 EXC-3 EXC-EXC	56	2 EXC	B	16
3	JUMPER DES PICS LUCHONNAIS	M	PAULET VINCENT	RIGHETTI GILLES	COWBOY DE ABEL ET CAÏNS (CH.T. -CHIP -CHTGS) X ETNA DES PICS LUCHONNAIS	4xCACIT	48	EXC	A	10
3	METIS DU PUY DU FOUGEROUX	F	Régis LAURENT	GUILLON DOMINIQUE	HORUS DES SONNAILLES DU HAUT DAVY (CH-FTP) X ELDA DU MOULIN DE L'ATLANTIQUE	CACIT-2x1 EXC-2x4 EXC	48	2 EXC	B	17
5	MERLOT	M	MAX BOUCHER	RUVAULT PHILIPPE	DROP DE LA PLAINE AUX OUTARDES X GANDI	CACIT-RCACIT-2 EXC-EXC-4 EXC	46	1 EXC	B	16
6	LEVIS DU GOUYRE	M	GORY GÉRARD	TEULIERES PATRICK	IRON DES BELLES DU CAUSSE (CH IT, TR GQ) X GIGI DU GOUYRE	RCACIT-CACIT-4 EXC-EXC-TB	43	3 EXC	B	14
7	LANZO DES SAGNES DES MILLE SOURCES	M	GUY CANET	TEULIERES PATRICK	HENZO DES SAGNES DES MILLE SOURCES (CH-FTP -CH.T. -CHITF -CHTGS) X DIANE DES SAGNES DES MILLE SOURCES (CH T, CH GS)	2xRCACIT-2 EXC-2xTB	39	EXC	B	14
8	IONIS DES LANDES AUX VIGNES	F	VAL D ALBRET	MARTY LAURENT	CHAM DU VAL DU RUTH (CHGQ -CHITF -ChFV -VOF/FTP -TRGQ) X CANELLE DES LANDES AUX VIGNES (TR)	2xCACIT-EXC-TB	35	TB	A	8
9	MAO DES BELLES DU CAUSSE	M	BOUQUILLON STEPHANE	PINEL JULIEN	NATAN (CH IT GQ, Camp. Tr. (CH GQ)) X I NNA DES BELLES DU CAUSSE	CACIT-3 EXC-EXC	29		B	10
10	IAGO DES SAGNES DES MILLE SOURCES	M	PATRICK TESSIER	TEYSSIER PATRICK	VEGA (Ch GQ) X DIANE DES SAGNES DES MILLE SOURCES (CH T, CH GS)	RCACIT-2 EXC-TB-2 TB	28	2 EXC	B	4
11	JANEIRO DU RIO PARANA	M	DANIEL MOUGET	BOUCHER LUCIANO	DESANENSIS LINUX (Camp. Ital. Bell., Lav., Tr. (CH GQ), CH IB, CH IT) X CABANA DE LA MALETIERE (CH P, CH A)	RCACIT-EXC-4 EXC	27	EXC	A	9
12	MOZART DES PESETES	M	GARRIGUES	GARRIGUES PHILIPPE	BOY DES COLLINES DE L'IZARS (CH T, CH GQ) X ENO-LA-GAY DES PESETES dit NONO	RCACIT-2x4 TB	19	1 EXC	B	5
13	NOX DE CAZAOUS	M	NOGARO SEBASTIEN	RUVAULT PHILIPPE	GERONIMO DU CHAMP BOCQUILLON (CH IT, CH P, CH T, CH CS) X FEE DE CAZAOUS (CH A, CH GT)	3 EXC-4 EXC	15		-	7
14	LORD DES TERRES DE LUDE	M	MAFFRE BAUGE PATRICE	TEULIERES PATRICK	RADENTIS HAMI X IFNI DES TERRES DE LUDE (TR GQ)	EXC-TB	11	RCACS	A	10
15	JACINE DU SENTIER DES LUTINS	F	BELLAROSA LIONEL	BELLAROSA LIONEL	GREKO DU SENTIER DES LUTINS (CH GQ) X EOLE DU SENTIER DES LUTINS (CH P)	1 EXC	10		B	2
16	NESSY DES ANGES DE LA FAZ	M	M CAMELIN FABRICE	RIGHETTI GILLES	JUMPER DES PICS LUCHONNAIS (CH GT) X HALVA DU COMTE DE TREPUGNAT	4 EXC	7	RCACIB	A	10



MILTON DE L'OYAT DES DUNES

## ECHELLE DES VALEURS BECASSINE SOLO-France- 2ème semestre 2019

PLACE	NOM	SEXE	PROPRIETAIRE	CONDUCTEUR	PARENTS	RECOMPENSES	POINTS	EXPO	DYSPLASIE	NB PRES
1	<b>MILTON DE L'OYAT DES DUNES</b>	M	PALMER	PASCAL PALME PASCAL PALME	ISTON DE L'OYAT DES DUNES X FLOWER DE L'OYAT DES DUNES	1 EXC-2x2 EXC-3 EXC-3 TB	40	CACIB	B	11
2	LEMON	M	FOLLIOT JACQUES	FOLLIOT JACQUES	DEMON DE LA CHAPELLE D'AÏLLET X EASY I	CACIT-1 EXC-2 EXC-4 TB	35	2 EXC	-	17
3	LORD DES BORDS DE LA TRÉZENCE	M	M LAFFETAS DIDIER	MASSIAS PATRICE	BEURDY DE LA BOUCLE DU MES (CH CS) X EUROPE DES PAYS DE LOIRE (TR)	CACIT-1 EXC-2 EXC	31	CACS	B	11
4	MOLY	F	M ALARCON DANIEL	ALARCON DANIEL	BEURDY DE LA BOUCLE DU MES (CH CS) X GRETA DU MAS D'EYRAUD	RCACIT-2 EXC-3 TB	24	EXC	B	14

ECHELLE DES VALEURS BECASSINE SOLO-France- 2ème semestre 2019										
PLACE	NOM	SEXE	PROPRIETAIRE	CONDUCTEUR	PARENTS	RECOMPENSES	POINTS	EXPO	DYSPLASIE	NB PRES
5	PALAZIENSIS NAIS	M	FRANZI CRISTINA	MARCHETTI ENRICO	NATAN (CH IT GQ, Camp. Tr. (CH GQ)) X PALAZIENSIS LINCE	CACT-2 EXC-CQN	23		-	3
6	LUCKI DES LANDES D'OCTOBRE	M	M NOVIS FREDERIC	NOVIS FREDERIC	GAUCHO (CH-FTP CH-FGN CH.T., CH T) X DUCATI DES RIVES DU HAOU	RCACT-3 TB	15	1 EXC	B	2
7	LYRIA DES PICS BIGOURDANS	F	NICOLAS DALMIERES	DALMIERES NICOLASA®	GERNIKA DE BUZUNTZA (CH GS, CH IT) X HAÏZEA DE BUZUNTZA	3 EXC-TB	12	4 EXC	B	7
8	NOLÔ DU CLOS DE LA PAS-SAGÈRE	M	CRUBLE DAVID	CRUBLE DAVID	HERMES (TR) X GINGER DE LA REINE DES MARAIS	1 EXC	10		-	6
8	NUAGE DES BORDS DU VERDELET	M	BLANDIN FERNAND	FERNAND BLANDIN	IKE DE LA SALMONAIS (Ch It) X EBENE DES BORDS DU VERDELET (TR)	1 EXC	10		B	7
8	LAYA DES SAGNES DES MILLE SOURCES	F	JEAN MICHEL PIERON	PIERON JEAN MICHEL	GIONO DU VAL DU RUTH (CH IT, CH GQ, CH CS, CH EN, CH ESP GQ, CH(ES)T) X HENDAYE DES SAGNES DES MILLE SOURCES	1 EXC	10	EXC	A	6
8	NOUMÉA DE LA BAIE DES ANGELOTS	F	GAUDAIRE LUDOVIC 35	LUCAS CHRISTOPHE	GALLO DU FLAIR AU VENT (CH CS) X IXIUM DE LA BAIE DES ANGELOTS CH EN, CH IB, CH IE)	1 EXC	10	RCACIB	B	7
8	PODIVARENSIS IMU	M	JULIEN JEAN-PHILIPPE	JULIEN JEAN PHILIPP	CUCCA'S RAYBAN (Camp. Ital. Lav., Camp. Tr. (CH GQ)) X PODIVARENSIS HOARA	1 EXC	10	1 EXC	B	10



LUFFY DE LA SALMONAIS

ECHELLE DES VALEURS BECASSINE-COUPLE-France 2ème semestre 2019										
PLACE	NOM	SEXE	PROPRIETAIRE	CONDUCTEUR	PARENTS	RECOMPENSES	POINTS	EXPO	DYSPLASIE	NB PRES
1	<b>LUFFY DE LA SALMONAIS</b>	M	PASCAL PIERRE	FERNAND/RENE BLANDIN/PIER	IAUKOS DE L'ECHO DE LA FORET X HOLLY DE LA FORÊT DE LA BRETESCHE	RCACIT-RCACT-2x1 EXC-2x3 EXC-TB	64	1 EXC	B	23
2	IKE DE LA SALMONAIS	M	LEMARIE JEAN-MARC	FERNAND BLANDIN	SECOPAR VIOLINO (Ch P, Ch IT, Tr GQ) X CANDIE DES PETITES LANDES DU PIN (TR)	CACIT-2x1 EXC-2 EXC-3 EXC-4 EXC	58	3 EXC	A	23
3	JADE DE LA TOUR MADELOC	F	ALAIN OUDIN	OUDIN ALAIN	ESPÉJO DU BARALAN (CHGQ) X FOXIE DE LA TOUR MADELOC	CACIT-RCACT-2 EXC-2 TB	38	EXC	C	11
4	ARNO DELLE TORRICELLE	M	FESTINI SUGHI EMANUEL	ENRICO MARCHETTI	FLIPPER (Ch. Int. Lav.) X RUNNIE	2xCACT	24		-	18
5	JET DES COLLINES LIMOUSINES	M	BAC JEAN MICHEL	NAVARRO PATRICK	HAZPACHO DES SAGNES DES MILLE SOURCES (Ch GT) X EBENE DES COLLINES LIMOUSINES (CH A)	1 EXC-2 EXC	19	2 EXC	A	15
6	HENZO DES SAGNES DES MILLE SOURCES	M	PIÉRON JEAN-MICHEL	PIERON JEAN MICHEL	KAPO (Ch IT GQ) X CALIE DES SAGNES DES MILLE SOURCES (TR)	1 EXC-EXC	17	1 EXC	A	5
7	MANOI DU MAS DE BREGANÇON	F	ROCHE C	ROULE MARC	IRAK DE LA FOUGERE AIGLE (TR GQ) X EBRA DU LONG BEC D'ENCHANET	2 EXC	9	3 EXC	B	6
7	IZYHA DES MIROIRS D'AUTOMNE	F	LEGENTILHOMME DIEGO	LEGENTILHOMME DIEGO	CELTIC DE LA COULÉE BOUVRONNAISE (TR) X CAYENNE DE LA FORÊT DE LA BRETESCHE (TR)	2 EXC	9	1 EXC	B	1
9	GALAX DE L'ECHO DU LISOS	F	CHATAIN FRÉDÉRIC	CHATAIN FREDERIC	VOLF DE CAZAOUS (CH.T. -CHP -CHA -VOF/FTA) X DIZZY DE L'ECHO DE LA FORET	3 EXC	8	4 EXC	B	1
10	JOKER DE LA MALETIERE	M	MICHEL JIMENEZ	MASSIAS PATRICE	SECOPAR VIOLINO (Ch P, Ch IT, Tr GQ) X ECLIPSE DE LA MALETIERE	4 EXC	7	2 EXC	A	7
11	LORCKA DES COTEAUX DE LA LOUE	F	BOSSERT ABEL	BOSSERT ABEL	FILOU DU MAS D'EYRAUD (CH-FGT CHGQ CHITF) X GESSY DU LONG BEC D'ENCHANET (TR)	2 TB	4	2 TB	A	7
11	LORD DES BORDS DE LA TRÉZENNE	M	M LAFFETAS DIDIER	MASSIAS PATRICE	BEURDY DE LA BOUCLE DU MES ( CH CS) X EUROPE DES PAYS DE LOIRE (TR)	TB	4	CACS	B	6



JULIE DE LA FOUGERE AIGLE

ECHELLE DES VALEURS BECASSE COUPLE 2019										
PLACE	NOM	SEXE	PROPRIETAIRE	CONDUCTEUR	PARENTS	RECOMPENSES	POINTS	EXPO	DYSPLASIE	NB PRES
1	<b>JULIE DE LA FOUGERE AIGLE</b>	F	PHILIPPE DEL CASTILLO	BLOT GUILLAUME	EGIDIO DI VAL DI CHIANA (TR) X GIWAN DE LA FOUGERE AIGLE	5xCACIT-2xRCACIT-2x1 EXC-2x3 EXC-3xEXC	139	4 EXC	B	18
2	LOGIC	F	BLOT GUILLAUME	BLOT GUILLAUME	VASS DE LA PASSEE DE L'EPERON (CHITF -CHP) X ELFY DU MAS DES VERNETS (TR)	CACIT-2xCACIT-2xRCACIT-1 EXC-2 EXC-2x3 EXC-2x4 EXC	109	-	-	20
3	LORD DU VAL DE RONCEVEAUX	M	CLAVERANNE / GODEFROY	KUBA BARAHONA	DOMINO DU MAS D'EYRAUD (TR GQ) X EOLE VI DU MAS D'EYRAUD	CACIT-RCACIT-3xCACIT-RCACIT-4 EXC-CQN	83	1 EXC	A	22
4	MIKO DE BUZUNTZA	M	M MENDIBOURE BRUNO	GONZALES XABI	GERNIKA DE BUZUNTZA (CH GS, CH IT) X ASI I DE MENDI AÑEZCAR dite CASSIE	3xCACIT-2xRCACIT-2 EXC-3 EXC-4 EXC	82	EXC	A	21
5	ENKARTUR LEELU	F	ALICIA ANGER	ANGER ALICIA	ERNEE DES SEPT PROVINCES (CH T, TR GQ) X ENKARTUR COKA	CACIT-2x1 EXC-3x3 EXC-2xEXC-4 EXC	77	3 EXC	B	19
6	IOLE DES FORÊTS CORRÉZIENNES	F	JEAN MICHEL MIGNOT	MIGNOT JEAN MICHEL	GARY DU MIÈGE SOLE X FIDJIE DES FORÊTS CORRÉZIENNES	RCACIT-3xCACIT-RCACIT-1 EXC	70	4 EXC	A	16
7	LIXTO DE BUZUNTZA	M	ARNAUD BIZOT	ARNAUD BIZOT	GERNIKA DE BUZUNTZA (CH GS, CH IT) X GORA DE BUZUNTZA	RCACIT-2x1 EXC-2 EXC-3xEXC-3 TB	65	3 EXC	A	22
8	MILTON DE LA JOUX DE LA BÉCASSE	M	DANIEL COMTE	COMTE DANIEL	COOPER DE LA JOUX DE LA BÉCASSE (CH-FTP -CH.T. -CHITF -CHTGS) X GAELIC DE LA JOUX DE LA BÉCASSE (TR)	3xCACIT-RCACIT-1 EXC-4 EXC	64	EXC	B	21
9	LASKOR DE BUZUNTZA	M	NICOLAS CURUT-CHAGUE	GONZALES XABI	GERNIKA DE BUZUNTZA (CH GS, CH IT) X GORA DE BUZUNTZA	RCACIT-2x2 EXC-3x3 EXC-4 EXC	60	2 TB	A	24
10	LOMIG DE FEUNTEUN BLEIS	M	BARON NICOLAS	BOSSER PASCAL	AKIM DU HAUT DE COUBLUCQ (CH A, CH GS) X FLORA DE LA TOUR MADELOC (CH IT)	CACIT-2xRCACIT-2 EXC-3 EXC-4 EXC	58	EXC	A	16
11	HARPER DE BÉHIGO	M	GUILHEMJOUAN JEAN-YVES	BOSSER PASCAL	USSAN DU MAS D'EYRAUD (CHGQ TRGQ CHITF) X EVA DE BÉHIGO (TR)	CACIT-2xCACIT-2x3 EXC	54	2 EXC	A	15
12	LAIKA DE LA CROIX DE LUMIÈRE	F	JEAN MARQUES	GONZALES XABI	ADARMENDI FULL (CH GQ) X DALIA DE LA CROIX DE LUMIÈRE (TR)	CACIT-2xRCACIT-3 EXC-4 EXC	49	-	-	23
13	LARA DU CHAMP DE LA PATIENCE	F	QUERE PHILIPPE	QUERE PHILIPPE	FANGIO DES RIVES DU BEL-AIR (TR) X CHIPIE DE BERLEUINE (Tr)	CACIT-2x2 EXC-2x4 EXC-2 TB	48	1 EXC	A	18
14	IRO DES PICS LUCHONNAIS	M	JEAN MICHEL GUETTE	GUETTE JEAN MICHEL	COWBOY DE ABEL ET CAÏNS (CH.T. -CHP -CHTGS) X BISOU DES PICS LUCHONNAIS	2xCACIT-3 EXC-EXC-4 EXC	46	RCACS	A	19
14	HOLDEN DES MONTS COUVENTS	M	BERGER CAMILLE	BERGER CAMILLE	VAR DU BANDO DE COUFFINS (CH A, Tr GQ) X AURA DU MAS SERIN (TR)	2xRCACIT-1 EXC-2xEXC	46	4 EXC	B	21
16	METIS DU PUY DU FOUGEROUX	F	Régis LAURENT	RODRIGUEZ CLEMENT	HORUS DES SONNAILLES DU HAUT DAVY (CH-FTP) X ELDA DU MOULIN DE L'ATLANTIQUE	3xCACIT-4 EXC	43	2 EXC	B	14
17	PEPA DE VILLA ASTUR	F	JOSÉ A. GLEZ. VEGA	BARAHONA KUBA	GADGET DU GOURG D'ENFER (CHP TRGQ CHT CHGQ CHIT) X PALMA DE VILLA ASTUR	2xRCACIT-1 EXC-2 EXC	41	-	A	21
18	ILONA DU GOURG D'ENFER	F	BARRIÈRE JEAN-PIERRE	LAMBEL GUILLAUME	GADGET DU GOURG D'ENFER (CHP TRGQ CHT CHGQ CHIT) X E.T.A DU GOURG D'ENFER (Ch P, TR)	2xCACIT-2 EXC-EXC	40	EXC	A	18
18	MAGENTA DES CABANES TCHANQUEES	F	ANNAELLE ST GERMAIN	AVRIL DAVID	GIONO DU VAL DU RUTH (CH IT, CH GQ, CH CS, CH EN, CH ESP GQ, CH(ES)T) X HEATHER DES CABANES TCHANQUEES (TR)	2xCACIT-2 EXC-EXC	40	EXC	B	19
20	HOEDIC DE L'ORÉE DU GERFAUT	F	TESSIER LAURENT	TESSIER LAURENT	CYCLONE DU BARALAN (CH P, CH IT) X ASTON DE L'ORÉE DU GERFAUT	CACIT-RCACIT-3 EXC-EXC	38	4 TB	A	16
21	PAVIA	F	FABIO GARANZINI	BARAHONA KUBA	RADENTIS MILANO X NINA	CACIT-2 EXC-2x3 EXC	37	EXC	-	21
21	LUTECE DE LA SALMONAIS	F	JEAN MARC LEMARIE	FERNAND BLANDIN	ELVIS DU PARC DES CHAUMES (CH P, CH T) X DIVA DE BRISELAIN (TR, CH GS)	2x2 EXC-3 EXC-EXC-TB	37	1 EXC	B	10
23	JATTO DE BUZUNTZA	M	HÉLAND DANIEL	HELAND DANIEL	DEROS DES PICS LUCHONNAIS (CH GS, CH IT) X EZTI DE BUZUNTZA (TR)	CACIT-2 EXC-4 EXC-EXC	35	EXC	A	20
23	LILY DU CHAMP DE LA PATIENCE	F	QUERE PHILIPPE	QUERE PHILIPPE	FANGIO DES RIVES DU BEL-AIR (TR) X CHIPIE DE BERLEUINE (Recommandée - Trialer)	2 EXC-3 EXC-4 EXC-EXC-3 TB	35	2 EXC	B	18

ECHELLE DES VALEURS BECASSE COUPLE 2019

PLACE	NOM	SEXE	PROPRIETAIRE	CONDUCTEUR	PARENTS	RECOMPENSES	POINTS	EXPO	DYSPLASIE	NB PRES
25	MYRTILLE DU GOURG D'ENFER dite MAYA	F	DAMIEN BENIBAUD	LAMBEL GUILLAUME	MARC DEL FAENOR NI (CH IT GQ) X FOXY LADY DU BOIS DE LA MUSE (TR)	CACT-4 EXC-2xEXC	33	1 EXC	-	16
26	LOOPING DE LORI DES PIGNOTES	M	HENRI BERGOUGNAN	DE LABACA JOEL	DRAIA DE LORI DES PIGNOTES dit DIDI X DIVA DE MADOLLY'S	CACT-1 EXC-3 EXC	30	4 EXC	C	13
26	MEWEN DE LA FOUGERE AIGLE	F	GUILLAUME BLOT	BLOT GUILLAUME	NATAN (CH IT GQ, Camp. Tr. (CH GQ)) X JULIE DE LA FOUGERE AIGLE (TR)	2 EXC-4 EXC-2xEXC	30	4 EXC	A	20
28	DENDABERRI SANTA	F	JOSE MIGUEL FLORES RUIZ	FLORES JOSE MIGUEL	DENDABERRI OBAMA (CH IT, CH GS) X DENDABERRI LORA	CACT-2 EXC-3 EXC	29		-	10
29	MOLENE DU ROI MORVAN	F	MARC EZANNO	EZANNO MARC	HORIO DES MIROIRS D'AUTOMNE (TR) X ISEULT DU SENTIER DES LUTINS	RCACT-1 EXC-4 EXC	28	1 EXC	B	18
29	JUNIOR DU ROC DE LA CAPELLE	M	CLERC PATRICE	LAMBEL GUILLAUME	CHAM DU VAL DU RUTH (CHGO -CHITF -ChFV -VOF/FTP -TRGQ) X FIDJI DE L'ECHO DE LA FORET (CH P, CH GT, CH T)	CACT-2 EXC-4 EXC	28	CACS	B	18
29	LAOUIC DE KERILIZ	M	LANNUZEL HERVE	LANNUZEL HERVE	DECO OF GLEN SHEALLAG (Ch A, CH GT) X CIELA DU MAS D'EYRAUD (TR)	CACT-2x3 EXC	28	TB	A	16
32	JET DES COLLINES LIMOUSINES	M	BAC JEAN MICHEL	BAC JEAN MICHEL	HAZPACHO DES SAGNES DES MILLE SOURCES (Ch GT, TR) X EBENE DES COLLINES LIMOUSINES (CH A)	CACT-3 EXC-EXC	27	2 EXC	A	12
33	L'NAYA DES FORÊTS CORRÉZIENNES	F	GEFFROY YVON	GEFFROY YVON	HUSSARD DE LA LANDE DES DUNES DU SUD (ChP ChT ChIT TrGQ, CH T, CH ITGQ) X EIKA DES FORÊTS CORRÉZIENNES	RCACT-3 EXC-EXC	26	EXC	C	15
34	MANOI DU MAS DE BREGANÇON	F	ROCHE C	ROULE MARC	IRAK DE LA FOUGERE AIGLE (TR GQ) X EBRA DU LONG BEC D'ENCHANET	2x2 EXC-4 EXC	25	3 EXC	B	20
35	LUNA DE LORI DES PIGNOTES	F	LEMARIE JEAN-MARC	DE LABACA JOEL	LEIOANDI CIRO (CH GQ) X ELITE DES SEPT PROVINCES (CH P)	2 EXC-3 EXC-EXC	24	TB	C	15
36	IMA DE LA DAME AU LONG BEC	F	BENOIT LE FLOC'H	LE FLOC'H BENOIT	BRANDO DE L'ECHO DE LA FORET (CH.T. -VWF/FTA -CHTGS -CHP -CHA -TRGQ) X ASSIA DE KERGNAN (TR)	2x3 EXC-4 EXC	23	2 EXC	B	14
37	LANZO DES SAGNES DES MILLE SOURCES	M	GUY CANET	MIGNOT JEAN MICHEL	HENZO DES SAGNES DES MILLE SOURCES (CH-FTP -CH.T. -CHITF -CHTGS) X DIANE DES SAGNES DES MILLE SOURCES (CH T, CH GS)	CACT-3 EXC	20	EXC	B	15
38	IANA DU MAS DES VERNETS	F	YVES TASTET	LANNE JEAN-MICHEL	VIRGILE DE LA CROIX GENTILHOMME (TR) X ASIA DE L'ECHO DE LA FORET	CACT-EXC	19		A	9
38	MAN	M	NARCISO BASURTO	BARAHONA KUBA		CACT-EXC	19		-	19
38	LARRUN DES PAYS DE LOIRE	F	FOURNIER	FOURNIER STEPHANE	GERNIKA DE BUZUNTZA (CH GS, CH IT) X GOLDIKOVA DU PARC DES CHAUMES (CH GS)	RCACT-3 EXC	19	2 EXC	B	10
38	DENDABERRI TITAN	M	DENDABERRI	JOSE MIGUEL	BUHO DEL ALTO PAS (Ganador PAN Nacional Setter Club 2010) X DENDABERRI LEMA (CH IT)	1 EXC-2 EXC	19		-	10
38	IONA DU PARC DES CHAUMES	F	TENAILLEAU DAVID	FOURNIER STEPHANE	NOSFERATUS DI VAL DI CHIANA (Ch GQ) X BRISKA DU PARC DES CHAUMES (CHTGS)	3 EXC-EXC-2 TB	19	4 EXC	A	10
38	MOZART DES FORÊTS CORRÉZIENNES	M	DIDIER GINESTET	SOURIE SOURIE	GLASGOW DU PARC DES CHAUMES X ELITE DES FORÊTS CORRÉZIENNES (TR)	3 EXC-4 EXC-2 TB	19	TB	B	17
44	LEWIS DU VAL DU RUTH dit LAZZO	M	LAURENT TESSIER	TESSIER LAURENT	PICASSO (Camp. Trialler (CH GQ), CH IT) X GOYA DU VAL DU RUTH	RCACT-EXC	18	CACS	A	16
44	JAVA DU ROCH PRIOL	F	VARENE BRICE	VARENE BRICE	FILOU DU MAS D'EYRAUD (CH-FGT CHGQ CHITF) X ETELLE DU ROCH PRIOL (TR)	RCACT-4 EXC	18	2 EXC	B	17
44	MINA DU MAS D'EYRAUD	F	VARENE	VARENE BRICE	NATAN (CH IT GQ, Camp. Tr. (CH GQ)) X EVADE DU MAS D'EYRAUD (CH IT, CH GQ, TR GQ)	2x2 EXC	18	EXC	C	17
44	IGWEN DE KERILIZ	F	LANNUZEL HERVE	LANNUZEL HERVE	VACARM DU MAS D'EYRAUD (CH A, CH T) X EZIA DE KERILIZ (CHP CH.T.)	RCACT-4 EXC	18	TB	A	16
48	NÉOU DE L'ECHO DE SAINT JEAN	M	LAULHE	GONZALES XABI	MARZALE'S EUFRATE (CH GQ (Camp. Tr.), CH IT, Camp. Ripro.) X GAONA DE L'ECHO DE LA FORET	1 EXC-EXC	17		A	13
48	MOR-ATLANTEL DEUS PONT AN ABAT	F	LE DREZEN PIERRE	LE DREZEN PIERRE	CHAM DU VAL DU RUTH (CHGO -CHITF -ChFV -VOF/FTP -TRGQ) X DIDROUZ (CH P, CH IT)	1 EXC-EXC	17		A	3
48	LOUPING DU MONTMARRA	M	ALDO HUBERT	HUBERT ALDO	COSTA DE LA DAME AU LONG BEC (CHTGS) X HERMINE DU MONTMARRA	2 EXC-3 EXC	17		A	17
51	HARLEY DE LA DAME AU LONG BEC	M	SETTER D.A.L.B	LE FLOC'H BENOIT	VITO DU VAL CLAIR (CH P) X ASSIA DE KERGNAN (TR)	CACT-TB	16	2 EXC	A	15
51	JIVAL DE KERILIZ	M	GOUIFFES PAUL	GOUIFFES PAUL	EIBAR DE ROC'MIGNON (CHP CH-FGT CHITF CH-FTP) X EZIA DE KERILIZ (CHP CH.T.)	2 EXC-EXC	16	4 TB	B	15
51	IRABAZI DU BOIS DE L'HENCHY	F	ANDRIEUX	ANDRIEUX GEORGES	DOOM DE LA PETITE VAREIZE (TR) X CIZZLA DU BOIS DE L'HENCHY (TR)	CACT-TB	16	2 EXC	B	17
54	LAMIA DE LA FOUGERE AIGLE	F	BOTREL MICHEL	BLOT GUILLAUME	EGIDIO DI VAL DI CHIANA (TR) X GERKA DE LA FOUGERE AIGLE (TR)	3 EXC-4 EXC	15	1 EXC	B	20
55	MAIA DU LAURIER VERT	F	KOHOUT G	AUTHIER SOIZIC	MARC DEL FAENOR NI (CH IT GQ) X FUN DE LA BATTUE EN LANDES (CH GS, CH IT)	2xEXC	14		B	13

ECHELLE DES VALEURS BÉCASSE COUPLE 2019

PLACE	NOM	SEXE	PROPRIETAIRE	CONDUCTEUR	PARENTS	RECOMPENSES	POINTS	EXPO	DYSPLASIE	NB PRES
55	IENA DES SAGNES DES MILLE SOURCES	F	MICKAEL BOCQUET	ROULE MARC	VEGA (Ch GQ) X DIANE DES SAGNES DES MILLE SOURCES (CH T, CH GS)	2x4 EXC	14	EXC	C	20
57	NEMROD DES FORÊTS CORRÉZIENNES	M	JEAN MICHEL SOURIE	SOURIE SOURIE	IVAN DU RIO PARANA X JASMINE DES FORÊTS CORRÉZIENNES	2 EXC-4 TB	13	TB	A	17
58	DENDABERRI USAIN	M	KEVIN FERRE COZAR	JOSE MIGUEL	BUHO DEL ALTO PAS (Ganador PAN Nacional Setter Club 2010) X DENDABERRI NEULA	CACT	12		-	7
58	NUBI DES FORÊTS CORRÉZIENNES	F	CHARLY GONDER	ROULE MARCA®	IVAN DU RIO PARANA X IRIKA DES PAYS DE LOIRE	CACT	12		A	3
58	NOUSHKA DE LA FOUGERE AIGLE	F	BLOT GUILLAUME	BLOT GUILLAUME	MILORD DE LA FOUGERE AIGLE X IALICIA DE LA FOUGERE AIGLE	CACT	12	2 EXC	B	2
58	MUST DU COL DE BELLUNY	M	LUC COVILI	GUETTE JEAN.MICHEL	GLASGOW DU PARC DES CHAUMES X FRIPUILLE DU DOME ETOILE	CACT	12		B	19
58	NASHOBA DE L'ECHO DE LA FORET	M	ERWAN CADOUX	FONTANINI FREDERIC	MARC DEL FAENOR NI (CH IT GQ) X ENGOON DE L'ECHO DE LA FORET (Ch P, Tr GS)	CACT	12		A	2
58	IKE DE LA SALMONAIS	M	LEMARIE JEAN-MARC	FERNAND BLANDIN	SECOPAR VIOLINO (CH P, Ch IT, Tr GQ) X CANDIE DES PETITES LANDES DU PIN (TR)	3 EXC-4 TB	12	3 EXC	A	11
58	METISSE DE LA PENTE DES SAGOTIERS	F	FRANCK JUILLARD	JUILLARD FRANCK	FILOU DU MAS D'EYRAUD (CH-FGT CHGQ CHITF) X FERIA DE LA PLUME DOREE	3 EXC-TB	12	4 EXC	B	8
65	MELODIE DES FORÊTS CORRÉZIENNES	F	JO BOMIN	JEAN MICHEL SOURIE	ANGIE DES FORÊTS CORRÉZIENNES (Ch P) X ERIKA DES PAYS DE LOIRE (CHITF)	RCACT	11		-	17
65	MOUEZH DEUS PONT AN ABAT	F	LE DREZEN PIERRE	LE DREZEN PIERRE	CHAM DU VAL DU RUTH (CHGQ -CHITF -ChFV -VOF/FTP -TRGQ) X DIDROUZ (CH P, CH IT)	RCACT	11		A	3
65	JOLIE COEUR DES FORÊTS CORRÉZIENNES	F	JM SOURIE	SOURIE JEAN MICHEL	IAGO DES FORÊTS CORRÉZIENNES (Tr) X CHANA DES FORÊTS CORRÉZIENNES	RCACT	11		B	17
68	MAX DE LA COMBE DE BORDERANT	M	SEBASTIEN GUILLEMOU	GUILLEMOT SEBASTIEN	ITWO DE L'ECHO DES MONTAINES (CH GS) X JUKE DE LA COMBE DE BORDERANT	1 EXC	10	3 EXC	B	2
68	JADE DE LA TOUR MADELOC	F	ALAIN OUDIN	LOUDIN ALAIN	ESPÉJO DU BARALAN (TRGQ CHGQ) X FOXIE DE LA TOUR MADELOC	1 EXC	10	EXC	C	2
68	IOUNA DE ROCH FLY	F	GILLES HERROU	HERROU GILLES	ARLEM OF GLEN SHEALLAG X BENJIE (TR)	1 EXC	10	EXC	C	10
68	LORD DE L'AMI TARTARIN	M		RODRIGUEZ CLEMENT	HORUS DES SONNAILES DU HAUT DAVY (CH-FTP) X GAMINE DU MAS D'EYRAUD (CH-FTP)	1 EXC	10		B	12
68	LASI DES MONTS COUVENTS	M	CAMILLE BERGER	BERGER CAMILLE	GERNIKA DE BUZUNTZA (CH GS, CH IT) X FENNJA DES MONTS COUVENTS (TR)	3 EXC-CON	10	TB	A	21
73	ISAC DU ROCHER DE L'AMOUR	M	M GILLES LANGLE	LANGLE GILLES	VLAN DES FORÊTS CORRÉZIENNES (TR) X EBENE DES CONDAMINES SOUS LA TOUR (TR)	2 EXC	9	TB	B	16
73	IODA DES ORANGES D'EOLE	M		DUFAU THIERRY	BLACK-OUT DU MAS D'EYRAUD (CH P, TR GQ) X ENORA DU GUÉ DE GAILLARD (CHA CHP CH.T)	2 EXC	9		B	9
73	JADE DE ROCH FLY	F	THIERRY FALTOT	FALTOT THIERRY	FLY DE LA TOUR MADELOC (TR) X BENJIE (TR)	2 EXC	9		B	10
73	MEO DU VAL DU RUTH	M	M DESJOBERT PATRICE	RODRIGUEZ CLEMENT	NOSFERATUS DI VAL DI CHIANA (Ch GQ) X HOVE DU VAL DU RUTH	2 EXC	9	4 EXC	B	10
77	HINDURAIN DE LA BLEURE RAMBAULT	M	BRIENTIN LILIAN	GUETTE J-M	VASCO DE LA VALLEE DU MENE X U'CHAVANE	3 EXC	8	EXC	B	19
77	LAIKA DU DOME DES BRISUCALES	F	M MERCIER FREDERIC	AUTHIER SOIZIC	IRLANDE DU VAL BARREAU X EMERAUDE	3 EXC	8	CACIB	B	8
77	IBILTZ DE MENDI AÑEZCAR	M	SIMON ZUGASTI	AYCAGUER TITTO	GERNIKA DE BUZUNTZA (CH GS, CH IT) X NELA DE MENDI AÑEZCAR (CH GS)	3 EXC	8		B	6
77	JIM BLUE DE ROCH FLY	M	LOUIS GRALL	GOUIFFES PAUL	FLY DE LA TOUR MADELOC (TR) X BENJIE (TR)	3 EXC	8	EXC	B	17
81	MORPHEE DU PUY DU FOUGEROUX	F	DAMIEN MERCIER	RODRIGUEZ CLEMENT	HORUS DES SONNAILES DU HAUT DAVY (CH-FTP) X ELDA DU MOULIN DE L'ATLANTIQUE	4 EXC	7		B	10
81	DENDABERRI TWENTY	F	MIKEL JON ESTIBALEZ	FLORES JOSE-MIGUEL	BUHO DEL ALTO PAS (Ganador PAN Nacional Setter Club 2010) X DENDABERRI LEMA (CH IT)	EXC	7		-	10
81	LOLA DE LABOURIE EN BARONNIES	F	M. CLAVERIE THIERRY	CLAVERIE THIERRY	ITOÏZ DE BUZUNTZA X FIRETY DE LABOURIE EN BARONNIES (TR)	4 EXC	7	2 EXC	A	4
81	MONA DE LA JOUX DE LA BÉCASSE	F	HERVE POMMEY	POMMEY	COOPER DE LA JOUX DE LA BÉCASSE (CH-FTP -CH.T. -CHITF -CHTGS) X GAELIC DE LA JOUX DE LA BÉCASSE (TR)	EXC	7	4 EXC	B	11
81	MISTRAL DELL'ABAZIA	M	ELLEOUET PATRICK	ELLEOUET PATRICK	OSCAR DI VAL DI CHIANA (Ch GQ) X LULA DELL'ABAZIA	4 EXC	7	EXC	B	2
81	MADMAX DU CAP GLAZIK	M	DAVID GOULAOUIC	QUEAU ANDRE	GREKO DU SENTIER DES LUTINS (CH GQ, TR GQ) X HAPY DU CAP GLAZIK (CH-FTP)	EXC	7	EXC	C	6
81	MILA DU HAMEAU DE CORS	F	M LANGLE GILLES	LANGLE GILLES	ISAC DU ROCHER DE L'AMOUR (TR) X GALA DU ROCHER DE L'AMOUR (TR)	EXC	7	2 EXC	A	16
81	MOLY DU CLOS RESINEUX	F	DIEGO LEGENTIL-HOMME	LEGENTILHOMM DIEGO	HUSSARD DE LA LANDE DES DUNES DU SUD (ChP, ChT, -CHIT, CHITGQ) X DELTA DE L'OREE DE FLORANGES	EXC	7	EXC	A	4



NOLY des Collines Limousines

ECHELLE DES VALEURS BECASSE SOLO 2019										
PLACE	NOM	SEXE	PROPRIETAIRE	CONDUCTEUR	PARENTS	RECOMPENSES	POINTS	EXPO	DYSPLASIE	NB PRES
1	<b>NOLY DES COLLINES LIMOUSINES</b>	F	M TEXIER YVES	JOUVE JEAN-CLAUDE	GIONO DU VAL DU RUTH (CH IT, CH GQ, CH CS, CH EN, CH ESP GQ, CH(ES)T) X ILIADE DES COLLINES LIMOUSINES (TR)	4xCACT-2x1 EXC-2 EXC	77		B	17
2	M'APPLE DES PAYS DE LOIRE	M	LAURENT LABASSA	LABASSA LAURENT	HUGH II DE L'ECHO DE LA FORET (TR CH.T. CH-FTP CHITF CHCFR CH-FGT TRGQ) X GOLDIKOVA DU PARC DES CHAUMES (CH GS)	4xCACT-3x2 EXC	75	2 EXC	A	14
3	LOUP	M	JOLY BERNARD	BERNARD JOLY	HELIOT DU MIROIR DES BRUNES X HAYDEN AR LABOUSETTER	3xCACT-RCACT-2x3 EXC	63	1 EXC	B	8
4	NASHOBA DE L'ECHO DE LA FORET	M	ERWAN CADOUX	FONTANINI FREDERIC	MARC DEL FAENOR NI (CH IT GQ) X ENGOON DE L'ECHO DE LA FORET (Ch P, Tr GS)	2xCACT-2x1 EXC-2x2 EXC	62		A	10
5	MOZART DU CLOS DES FRIGOULAS	M	GUILLEMOT MARINE	GUILLEMOT SEBASTIEN	NOLO DEL ZAGNIS (CH GQ, CH IT, Camp. Ital. Lav. (CH T)) X ICE CREAM DU CLOS DES FRIGOULAS	3xCACT-2x1 EXC-CQN	58	4 EXC	B	13
6	NUBI DES FORÊTS CORRÉZIENNES	F	CHARLY GONDER	ROULE MARC	IVAN DU RIO PARANA X IRIKA DES PAYS DE LOIRE	CACT-RCACT-1 EXC-3 EXC-3x1 TB	53		A	17
7	MIELLE GWENN DU ROUS	F	MARTIN RICHARD	ROULE MARC	DENDABERRI OBAMA (CH IT, CH GS) X IROISE DU BARALAN (TR)	2xCACT-1 EXC-2 EXC-2 TB-3 TB	51		B	17
8	MOKA DES PICS LUCHONNAIS	F	M PROUHEZE CYRIL	GUETTE JEAN MICHEL	COWBOY DE ABEL ET CAÏNS (CH.T. -CHP -CHTGS) X ETNA DES PICS LUCHONNAIS	CACT-2x1 EXC-2 EXC-3 EXC	49	3 TB	B	14
8	MADO DU CLOS RESINEUX	F	MOREAU BENJAMIN & THIERRY	MOREAU THIERRY	HUSSARD DE LA LANDE DES DUNES DU SUD (ChP ChT ChIT TrGQ TrGS, CH T, CH ITGQ) X DELTA DE L'OREE DE FLORANGES	CACT-3x1 EXC-4 EXC	49	4 EXC	A	15
10	MALAGA DES CAMPANES DE LA VEZERE	F	CHATAIN FRED	BERTHELOT VINCENT	EROS DE L'ECHO DU LISOS dit ELIOT X GALAX DE L'ECHO DU LISOS (TR)	RCACT-2x1 EXC-2 EXC-3 EXC	48	4 EXC	B	10
11	MUSE DES CLOS DE LA MADOIRE	F	JEAN BERNARD FOURNIER	FOURNIER JEAN BERNARD	IXOS DU PARC DES CHAUMES (Tr GQ) X IROISE DU PARC DES CHAUMES	CACT-2xRCACT-2 EXC	43	EXC	B	11
12	NEWS DE L'ANTRE DES COUREURS DES BOIS	M	NICOLAS BERNARD	BERNARD NICOLAS	FILOU DU MAS D'EYRAUD (TR CH-FGT CHGQ CHITF) X IZOL DE L'ANTRE DES COUREURS DES BOIS (TR)	CACT-2x1 EXC-3 EXC	40	EXC	B	7
13	LUTHER DE LA FOUGERE AIGLE	M	FURIC SAMUEL & MR LE GUIFFANT GILLES	FURIC SAMUEL	EGIDIO DI VAL DI CHIANA (TR) X GERKA DE LA FOUGERE AIGLE (TR)	RCACT-2x2 EXC-3 EXC-CQN	39		B	11
14	MOLY DU CLOS RESINEUX	F	DIEGO LEGENTIL-HOMME	LEGENTILHOMM DIEGO	HUSSARD DE LA LANDE DES DUNES DU SUD (ChP ChT ChIT TrGQ TrGS, CH T, CH ITGQ) X DELTA DE L'OREE DE FLORANGES	2xCACT-1 EXC	34	EXC	A	10
15	NIKITA DE L'ECHO DES MONTAINES	F	HERVÉ BRABANT	BRABANT HERVE	ISARD DE L'ECHO DES MONTAINES (CH GS, CH CS, CH IT, CH IB) X ISIS DE BÉHIGO	CACT-RCACT-1 EXC	33	4 EXC	B	13
16	MOUEZH DEUS PONT AN ABAT	F	LE DREZEN PIERRE	LE DREZEN PIERRE	CHAM DU VAL DU RUTH (CHGQ -CHITF -CHFV -VOF/FTP -TRGQ) X DIDROUZ (CH P, CH IT)	RCACT-2 EXC-3 EXC-1 TB	32		A	8
17	MAGIC DE LA CROIX DU BUCHERON	M	M BARON NICOLAS	BARON NICOLAS	EIBAR DE ROC'MIGNON (CHP CH-FGT CHITF CH-FTP) X CRISTAL DE LA CROIX DU BUCHERON (CH GS)	2xCACT-4 EXC	31	TB	B	4
17	NICKELLE DE LORI DES PIGNOTES	F	Véronique HERVE	HERVE VERONIQUEA®	CELTIC DE LA COULÉE BOUVRONNAISE (TR) X JAMAÏQUE DU MAS D'EYRAUD	2x3 EXC-4 EXC-4 TB-2 TB	31		-	12
19	NABI DE L'ECHO DES MONTAINES	M	Régis BILLON	GUILLEMOT SEBASTIEN	HENZO DES SAGNES DES MILLE SOURCES (CH-FTP -CH.T. -CHITF -CHTGS) X LITTLE DE L'ECHO DES MONTAINES (TR)	RCACT-3 EXC-2 TB-3 TB-CQN	29	1 EXC	A	13
20	MAX DE LA COMBE DE BORDERANT	M	SEBASTIEN GUILLEMOT	GUILLEMOT SEBASTIEN	ITWO DE L'ECHO DES MONTAINES (CH GS) X JUKE DE LA COMBE DE BORDERANT	RCACT-2 EXC-4 EXC	27	3 EXC	B	13
21	MISS DE LA CROIX DU BUCHERON	F	CROZAT ALAIN	JOUVE JEAN-CLAUDE	EIBAR DE ROC'MIGNON (CHP CH-FGT CHITF CH-FTP) X CRISTAL DE LA CROIX DU BUCHERON (TR, CH GS)	CACT-2 EXC-2 TB	25		A	17
22	MISTRAL DELL'ABAZIA	M	ELLEOUET PATRICK	ELLEOUET PATRICK	OSCAR DI VAL DI CHIANA (Ch GQ) X LULA DELL'ABAZIA	2xCACT	24	EXC	B	11
22	MIKO DE LA SALMONAIS	M	LAGUENAUFF SERGE	LEGENTILHOMM DIEGO	HUSSARD DE LA LANDE DES DUNES DU SUD (ChP ChT ChIT TrGQ TrGS, CH T, CH ITGQ) X ILKA DE LA SALMONAIS	RCACT-2 EXC-2 TB	24	TB	-	14

ECHELLE DES VALEURS BECASSE SOLO 2019

PLACE	NOM	SEXE	PROPRIETAIRE	CONDUCTEUR	PARENTS	RECOMPENSES	POINTS	EXPO	DYSPLASIE	NB PRES
24	NALA DE L'ECHO DES MONTAINES	F	DAVID CROUZET	GUILLEMOT SEBASTIEN	ISARD DE L'ECHO DES MONTAINES (CH GS, CH CS, CH IT, CH IB) X IRIS DES BRUMES DU ROCHER	CACT-RCACT	23		-	13
25	LAIKA DU DOME DES BRISUCALES	F	M MERCIER FREDERIC	AUTHIER SOIZIC	IRLANDE DU VAL BARREAU X EMERAUDE	CACT-1 EXC	22	CACIB	B	7
26	NESKA DE RACK LAND	F	NICOLAS HENRY	ANETAS DIDIER	HUSSARD DE LA LANDE DES DUNES DU SUD (ChP ChT ChIT TrGQ TrGS, CH T, CHITGQ) X JEENA DES CABANES TCHANQUEES	CACT-2 EXC	21		-	15
26	MARKUS DU CLOS RESINEUX	M	MOREAU BENJAMIN & THIERRY	MOREAU BENJAMIN	HUSSARD DE LA LANDE DES DUNES DU SUD (ChP ChT ChIT TrGQ TrGS, CH T, CH ITGQ) X DELTA DE L'OREE DE FLORANGES	CACT-2 EXC	21	3 EXC	A	15
26	NYPHE DES ROCHERS DE FAULAT	F	M MAZET STEPHANE	DENIBAUD DAMIEN	IRISH DU FER SERVADOU (TR) X INDIRA DES PAYS DE LOIRE dite INDY	1 EXC-2 EXC-CQN	21	EXC	A	10
29	MOR-ATLANTEL DEUS PONT AN ABAT	F	LE DREZEN PIERRE	LE DREZEN PIERRE	CHAM DU VAL DU RUTH (CHGQ -CHITF -ChFV -VOF/FTP -TRGQ) X DIDROUZ (CH P, TR, CH IT)	CACT-3 EXC	20		A	8
29	MALICE DE LA CROIX DU BUCHERON	F	JOUVE JEAN-CLAUDE	JOUVE JEAN-CLAUDE	EIBAR DE ROC'MIGNON (CHP CH-FGT CHITF CH-FTP) X CRISTAL DE LA CROIX DU BUCHERON (TR, CH GS)	CACT-3 EXC	20		A	17
29	DES ARCANES DE SCOLOPAX MAIORI dit NINO	M	PHILIPPE DANIEL	DANIEL PHILIPPE	NOLO DEL ZAGNIS (CH GQ, CH IT, Camp. Ital. Lav. (CH T)) X OLA DEL ZAGNIS	2x2 EXC-CQN	20	1 TB	B	15
29	LAÏKA I	F	ROSSIGNOL AMAURY	AVRIL DAVID	ELIOS DES BORDS DE CERE X GUESS	2x2 EXC-CQN	20	EXC	B	18
33	MOLENE DU MOULIN DE LA CORBIERE	F	FRANCIS RAULT	RAULT FRANCIS	HUGH II DE L'ECHO DE LA FORET (CH.T. CH-FTP CHITF CHCFR CH-FGT TRGQ) X HOZANE DES CROIX BIGAULT (CH-FTP)	CACT-4 EXC	19	EXC	B	4
33	LINCH DE LORI DES PIGNOTES	M	DIDIER ANETAS	ANETAS DIDIER	HUSSARD DE LA LANDE DES DUNES DU SUD (ChP ChT ChIT TrGQ TrGS, CH T, CH ITGQ) X IBAÏA DE LORI DES PIGNOTES	CACT-4 EXC	19	EXC	A	15
35	MAELIG DE KERILIZ	F	LANNUZEL HERVE	LANNUZEL HERVE	JOOST DU RIO PARANA (Ch IT GQ) X EZIA DE KERILIZ (CHP CH.T.)	2 EXC-4 EXC	16	3 EXC	B	9
36	MAGIC DES SAGNES DES MILLE SOURCES	M	FRANÇOIS BELLE-GUEULE	BELLEGUEULE FRANCOIS	HENZO DES SAGNES DES MILLE SOURCES (CH-FTP -CH.T. -CHITF -CHTGS -TR) X IENA DES SAGNES DES MILLE SOURCES (TR)	1 EXC-2 TB	14	EXC	B	7
36	NEYMAR DU CRAGOÛ	M	JEAN-MICHEL MIGNOT	COATMELLECA@	INSOLENT DU BARALAN (TR) X IOLE DES FORÊTS CORRÉZIENNES (TR, CH P, CH T)	1 EXC-3 TB	14	2 EXC	A	12
38	MYSTIC DES CABANES TCHANQUEES	F	SEBASTIEN BAR-RACHAT	AUTHIER SOIZIC	GADGET DU GOURG D'ENFER (TR CHP TRGQ CHT CHGQ CHIT) X HISAURE DU MURAT (TR)	2 EXC-1 TB	13	TB	B	11
38	LASIO DE L'ENVOLEE DE PRA PELLET	M	SEBASTIEN PARRA	FONTANINI FREDERIC	VERDI DU BIEF JOLI (CH.T. -CHTGS -CH.T) X FANTA DU TEMPLE D'EOLE	2 EXC-2 TB	13		-	10
40	MATCHO DE LA PLAINE AUX OUTARDES	M		MERLE FRANCIS	BANDIT DE LA PLAINE AUX OUTARDES X ISYA DU PARC DES CHAUMES	CACT	12		-	5
40	MYSTIQUE DES CABANES TCHANQUEES	F	THEO HARTXUBEHERE	AVRIL DAVID	GIONO DU VAL DU RUTH (CH IT, CH GQ, CH CS, CH EN, CH ESP GQ, CH(ES)T) X HEATHER DES CABANES TCHANQUEES (TR)	CACT	12	EXC	B	1
40	MAN	M	NARCISO BASLURTO - COND. KUBA BARAHONA	BARAHONA KUBA		CACT	12		-	2
40	LIMBA DE LA CABANE DE CASE	F	CLERISSY	CLERISSY SYLVAIN	NOSFERATUS DI VAL DI CHIANA (Ch GQ) X EASY DU BOIS DE TINGUY	CACT	12	4 EXC	B	3
40	M.LARGO DE LA JOUX DE LA BÉCASSE	M	PHILIPPE LUX	LUX PHILIPPE	COOPER DE LA JOUX DE LA BÉCASSE (CH-FTP -CH.T. -CHITF -CHTGS) X GAELIC DE LA JOUX DE LA BÉCASSE (TR)	CACT	12		B	4
40	LIGHTY DU GRAND THUYA	M	MOUFLIN HENRI	MOUFLIN HENRI	COSTA DE LA DAME AU LONG BEC (CHTGS) X ENZA DE RIADE (TR)	1 EXC-CQN	12	EXC	B	12
46	NAIDA DU BIEF JOLI	F	PATRICK NAVARRO	NAVARRO PATRICK	FILOU DU MAS D'EYRAUD (TR CH-FGT CHGQ CHITF) X FAKIRA DU BIEF JOLI (CH GS)	RCACT	11		B	2
46	LIPTON DE LA FOUGERE AIGLE	F		RIVOAL JEAN-LUC	EGIDIO DI VAL DI CHIANA (TR) X GERKA DE LA FOUGERE AIGLE (TR)	2 EXC-CQN	11		-	12
48	MAÏA DU PARC DES CHAUMES	F	MORALJA	LANNE JEAN-MICHEL	ELVIS DU PARC DES CHAUMES (CH P, CH T) X FANNY DU PARC DES CHAUMES ()	1 EXC	10	TB	B	4
48	NOLO DU PARC DU PIGNET	M	JEAN-BERNARD BIZOUARD	AUTHIER SOIZIC	GÉCKO DU MAS D'EYRAUD X JUMP DES FORÊTS CORRÉZIENNES	1 EXC	10	2 EXC	B	14
48	MARLENE DU PARC DES CHAUMES	F	LE GALL DANIEL	LE GALL DANIEL	GIONO DU VAL DU RUTH (CH IT, CH GQ, CH CS, CH EN, CH ESP GQ, CH(ES)T) X IOSCHIE DU PARC DES CHAUMES (CH P, TR GQ)	1 EXC	10	2 EXC	B	7
48	NOZ DU MOULIN DE BARON	M	M CLEMENT PHILIPPE	CLEMENT PHILIPPE	INSOLENT DU BARALAN (TR) X ISISS DU MOULIN DE BARON	1 EXC	10	EXC	-	4
48	NABUCCO DU CHAMP BOC-QUILLON	M	MARIE AGNES BOURGOGNE	GUILLEMOT SEBASTIEN	GERONIMO DU CHAMP BOCQUILLON (CH IT, CH P, CH T, CH CS) X FIOSA DU CHAMP BOCQUILLON	1 EXC	10	EXC	A	13

ECHELLE DES VALEURS BECASSE SOLO 2019										
PLACE	NOM	SEXE	PROPRIETAIRE	CONDUCTEUR	PARENTS	RECOMPENSES	POINTS	EXPO	DYSPLASIE	NB PRES
48	NAXSOS DE CAZAOUS	M	M LEGLISE CLAUDE	AVRIL DAVID	IVO DEL BINARIO (Ch P) X FELINE DE CAZAOUS (CH P, CH A)	1 EXC	10		-	18
48	MIAGE DES RIOS DU TREIPAIS	F	BERTHELOT VINCENT	BERTHELOT VINCENT	ALMER DU MAS D'EYRAUD (CH A, CH P, CH T, CH IT) X HARLEY DES SAGNES DES MILLE SOURCES (CH GS)	3 EXC-CQN	10		B	10
55	LAYA DES SAGNES DES MILLE SOURCES	F	JEAN MICHEL PIERON	ROULE MARC	GIONO DU VAL DU RUTH (CH IT, CH GQ, CH CS, CH EN, CH ESP GQ, CH(EST)) X HENDAYE DES SAGNES DES MILLE SOURCES	2 EXC	9	EXC	A	10
55	NINA DE L'ANTRE DES COUREURS DES BOIS	F		BERNARD NICOLAS	FILOU DU MAS D'EYRAUD (CH-FGT CHGQ CHITF) X IZOL DE L'ANTRE DES COUREURS DES BOIS (TR)	2 EXC	9	2 TB	A	6
55	NEWTON DES BORDS DE LA TRÉZENÇE	M	BALSERA CHRIS-TOPHE	AVRIL DAVID	GINIUS DE LA CROIX DU BUCHERON (CH P) X EUROPE DES PAYS DE LOIRE (TR)	2 EXC	9	CACS	B	18

ECHELLE DES VALEUR QUETE DE CHASSE ETRANGER HIVER 2019 (ESPAGNE-GRECE-SERBIE)											
RANG	NOM	AFFIXE	SEXE	PROPRIETAIRE	CONDUCTEUR	GENITEURS	RECOMPENSES	POINTS	EXPO	DYSPLASIE	NB PRES
	<b>LARGO</b>	<b>DU MARAIS DE TINJAT</b>	M	CARRIER STEPHANE	MONGE JEROME	BRANDY DU MAS D'EYRAUD x HEDEN DE L'ECHO DES THIVOLLETS	1 EXC	10	7	B	5



MILTON DE LA JOUX DE LA BECASSE

ECHELLE DES VALEURS MONTAGNE (COUPLES) ETRANGER 2ieme SEMESTRE 2019											
RANG	NOM	AFFIXE	SEXE	PROPRIETAIRE	CONDUCTEUR	GENITEURS	RECOMPENSES	POINTS	EXPO	DYSPLASIE	NB PRES
1	<b>MILTON</b>	<b>DE LA JOUX DE LA BECASSE</b>	M	DANIEL COMTE	DANIEL COMTE	COOPER DE LA JOUX DE LA BECASSE (CH P, CH GS, CH T, CH IT) x GAELIC DE LA JOUX DE LA BECASSE (TR)	2 EXC - EXC	16	7	B	6
2	LIXTO	DE BUZUNTZA	M	ARNAUD BIZOT	ARNAUD BIZOT	GERNIKA DE BUZUNTZA (CH GS, CH IT) x GORA DE BUZUNTZA	CACIT	14	8	A	6
3	LOLA	DE LABOURIE EN BARONNIES	F	CLAVERIE THIERRY	CLAVERIE THIERRY	ITOIZ DE BUZUNTZA x FIRETY DE LABOURIE EN BARONNIES (TR)	3EXC-3TB-	12	9	A	3
4	MAO	DU MAS DES VERNETS	M	JOHAN LAFONT	JOHAN LAFONT	ANJOU DE LA PASSEE DE L'EPERON (CH T, TR GQ) x IZAR DE MENDI ANEZGAR	1 EXC	10	4		6
5	ISARD	DE L'ECHO DES MONTAINES	M	CESPEDES DAVID	GUILLEMOT SEBASTIEN	VERDI DU BIEF JOLI (CH P, CH GS, CH T) x CANELLE	1EXC	10	14	B	6
6	MOZARD	DU CLOS FRIGOULAS	M	GUILLEMOT MARINE	GUILLEMOT SEBASTIEN	NOLO DEL ZAGNIS (CH GQ, CH T) x ICE CREAM DU CLOS DES FRIGOULAS	CQN	2	7	B	6



*CUCCA'S X-FACTOR*

ECHELLE DES VALEURS ETRANGER - GRANDE QUÊTE HIVER 2019 (ESPAGNE- GRECE-SERBIE)											
RANG	NOM	AFFIXE	SEXE	PROPRIETAIRE	CONDUCTEUR	GENITEURS	RECOMPENSES	POINTS	EXPO	DYSPLASIE	NB PRES
1	<b>X-FACTOR</b>	<b>CUCCA'S</b>	M	DEMARETZ VLADIMIR	FERNANDEZ PABLO	CUCCA'S ORFEI X CUCCA'S KELLY	CAC-2°EXC-2°EXC-EXC-EXC-EXC	51	9	B	10
2	LAAM	DES TERRES DE LUDE	M	DURAND LUC	DAVE CAMILLE	CUCCA'S RAYBAN X D'IAMS DES COLLINES DE L'IZARS	1erEXC-1erEXC-2°EXC-3°EXC-3°exc	45	7	A	10
3	LAKY	DES TERRES DE LUDE	M	AMBERT Max	FERNANDEZ PABLO	RADENTIS HAMI X INFI DES TERRES DE LUDE	1er EXC - 3° EXC - TB	32	7	A	7
5	FAUST	KAVADIA'S	M	BRIENTIN LILIAN	DAVE CAMILLE	KAVADIA4S MARKOS X KAVADIA'S O'HARA	2° EXC - EXC - TB	20		A	11
5	MAC	DE LA PLUME DU PEVELE	M	DENIS ARNAUD	DAVE CAMILLE	H DE FEUNTEUN BLEIS X : NIKITA DE CORIAM	2°EXC-2°EXC	16		A	10
6	H	DE FEUNTEUN BLEIS	M	DENIS ARNAUD	DAVE CAMILLE	CYCLONE DU BARALAN X BOHEME DE L'ORÉE DU BOIS BECASSES	RCACT	11	7	A	10



*LORD DU VAL DE RONCEVEAUX*

ECHELLE DES VALEURS BECASSE ETRANGER 2ème SEMETRE 2019										
NOM	AFFIXE	SEXE	PROPRIETAIRE	CONDUCTEUR	GENITEURS	RECOMPENSES	POINTS	EXPO	DYSPLASIE	NB PRES
<b>LORD</b>	<b>DU VAL DE RONCEVEAUX</b>	M	CLAVERANNE / GODEFROY	BARAHONA KUBA	DOMINO DU MAS D'EURAUD X EOLE VI DU MAS D'EYRAUD	RCACIT	13	10	A	8



---

# EXPOSITIONS

---



LASKO DE L'OYAT DES DUNES Prod & Prop : M. C GOURAUD



LOU (dite LISTEN) DE L'OYAT DES DUNES Prod : M. C GOURAUD Prop : M. N FEYGEFOND

# Échelle des valeurs Beauté 2019

## Femelle

NOM	AFFIXE	SEXE	DYS	PÈRE	AFFIXE PÈRE	MERE	AFFIXE MERE	RECOMPENSES	PRODUCTEUR	PROPRIETAIRE	TOTAL
LOU (dite LISTEN)	DE L'OYAT DES DUNES	Femelle	A	GAFI	DE L'OYAT DES DUNES	BALIE	DE L'OYAT DES DUNES	CACIB - CACIB - CACS - CACS - CACS - CACS - RCACS - 1er EXC - 4ème EXC -	M GOURAUD CHRISTOPHE	FREYGEFOND NICOLAS	104
OLLWEN	DU PORT FILEN	Femelle	B	BEURDY	DE LA BOUCLE DU MES	HELISE	DU PORT FILEN	1er EXC - 2ème EXC - 2ème EXC - 2ème EXC - 3ème EXC -	M PORTEYRON BERNARD	DESSEMOND ALLAIN	85
MAYLANE	DE L'OYAT DES DUNES	Femelle	B	ISTON	DE L'OYAT DES DUNES	FLOWER	DE L'OYAT DES DUNES	CACIB - CACIB - CACS - CACS - CACS -	M GOURAUD CHRISTOPHE	GOURAUD CHRISTOPHE	64
OLGA	DE L'OYAT DES DUNES	Femelle		GAFI	DE L'OYAT DES DUNES	ISIS	DE L'OYAT DES DUNES	1er EXC - 1er EXC - 1er EXC - 2ème EXC - 2ème EXC - 2ème EXC -	M GOURAUD CHRISTOPHE	GOURAUD CHRISTOPHE	57
NALA (dite NAVY)	DE L'OYAT DES DUNES	Femelle	B	GAFI	DE L'OYAT DES DUNES	DOLLY	DE L'OYAT DES DUNES	RCACS - 1er EXC - 1er EXC - 4ème EXC - 4ème EXC -	M GOURAUD CHRISTOPHE	FREYGEFOND NICOLAS	45
JUVENTA	DU CHAMP BOUQUILLON	Femelle	B	DREAM	DU CLOS DES PECHERS	EQUITA	DU CHAMP BOUQUILLON	RCACS - RCACS - 2ème EXC - 3ème EXC -	M HENOCQUE JAMES & SYLVIE	HENOCQUE SYLVIE	39
ICONE	DES BERGES DE L'ILLET	Femelle	B	UNTER	DE L'ECHO DE LA FORET	AIDA	DE L'ECHO DE LA FORET	2ème EXC - 3ème EXC - EXC - EXC - EXC -	M GUILLEMOT PHILIPPE	GUILLEMOT PHILIPPE	38
LAIKA	DU DOME DES BRISUCALES	Femelle	B	IRLANDE	DU VAL BARREAU	EMERAUDE	DU DOME DES BRISUCALES	3ème EXC - 3ème EXC - 4ème EXC - 4ème EXC - 4ème EXC -	M FOUCHE CLAUDE	MERCIER FREDERIC	37
JADE	DU DOMAINE BAPTISTE	Femelle	B	CHAPLIN	DU BOIS DE L'HENCHY	FERIA	DE L'OYAT DES DUNES	1er EXC - 2ème EXC - 3ème EXC - TB -	M CAGIN CLAUDE	CAGIN CLAUDE	31
GABY	DU PORT FILEN	Femelle	B	ROCKET	DE LA PASSEE DE L'EPERON	VIET-NAM	DU PORT FILEN	1er EXC - 1er EXC - 2ème EXC -	M PORTEYRON BERNARD	FOUCHE CLAUDE	29
MIEL	DU DOME DES BRISUCALES	Femelle	A	FONZI	DU MAS D'EY-RAUD	GABY	DU PORT FILEN	3ème EXC - EXC - EXC - EXC -	M FOUCHE CLAUDE	CASTANG ERIC	29
NEIGE	DES BORD DE BRIERE	Femelle	B	CELTIC	DE LA COULEE BOUVRONNAISE	JIRKA	DE LA FORET DE LA BRETESCHE	1er EXC - 2ème EXC - 3ème EXC -	Mme CRUSSON ANAIS	CRUSSON ANAIS	27
OVA	DE LA BARTHE NEUVE	Femelle	A	GIONO	DU VAL DU RUTH	HERA	DE CAZAOUS	1er EXC - 1er EXC - 4ème EXC -	M MONTAGNE CEDRIC	MONTAGNE CEDRIC	27
LUCKY	-	Femelle	A	ARAGON	DE KERGONAN	CKITTY	DU MAS D'EY-RAUD	3ème EXC - EXC - EXC -	M JOUMIER JEAN-FRANÇOIS	JOUMIER JEAN-FRANÇOIS	22
NUBY	DE L'OYAT DES DUNES	Femelle		GAFI	DE L'OYAT DES DUNES	DOLLY	DE L'OYAT DES DUNES	RCACS - 1er EXC -	M GOURAUD CHRISTOPHE	GOURAUD CHRISTOPHE	21
ORANA	DU DOME DES BRISUCALES	Femelle		BEURDY	DE LA BOUCLE DU MES	GABY	DU PORT FILEN	EXC - EXC - EXC -	M FOUCHE CLAUDE	MERCIER FREDERIC	21
LITTLE	DE L'ECHO DES MONTAINES	Femelle	B	GOTAN	DES BRUMES DU ROCHER	ISATIS	DE L'ECHO DES MONTAINES	1er EXC - EXC -	M CESPEDES DAVID	CESPEDES DAVID	17
ORPHEE	DE LA COMBE DE BORDERANT	Femelle	B	ISARD	DE L'ECHO DES MONTAINES	FILO	DES BOIS DE CERNUNNOS	1er EXC - EXC -	M GUILLEMOT SEBASTIEN	GUILLEMOT SEBASTIEN	17
ICE	DE L'OYAT DES DUNES	Femelle	A	FAYDO	DU VAL CLAIR	DOLLY	DE L'OYAT DES DUNES	2ème EXC - EXC -	M GOURAUD CHRISTOPHE	CAGIN CLAUDE	16
LUCE	DES YEUX DE VELOURS	Femelle	B	QUESS DELLA BASSANA		CALY	DU PORT FILEN	2ème EXC - EXC -	M BROSSET JEAN	FOUCHE CLAUDE	16
JOYE II	DU SENTIER DES LUTINS	Femelle	B	GREKO	DU SENTIER DES LUTINS	EOLE	DU SENTIER DES LUTINS	1er EXC - TB -	M FRELAND PATRICK	CHAILLLOU BRUNO	14
LARRA	DES YEUX DE VELOURS	Femelle	B	QUESS DELLA BASSANA		CALY	DU PORT FILEN	EXC - EXC -	M BROSSET JEAN	AUTHIER SOIZIC	14
OUPPER	DE L'ECHO DES MONTAINES	Femelle	B	ISARD	DE L'ECHO DES MONTAINES	HASTONE	DU BANDO DE COUFFINS	2ème EXC - TB -	M CESPEDES DAVID	OLIVIER MARC	13
NIKITA	DU POULIT SAN DANIS	Femelle		KING KING	DU POULIT SAN DANIS	VENUS DU POULIT SAN DANIS		EXC - TB -	M DELMONT ALAIN	DELMONT ALAIN	11
NIKITA	DE L'ECHO DES MONTAINES	Femelle	B	ISARD	DE L'ECHO DES MONTAINES	ISIS	DE BEHIGO	4ème EXC - TB -	M CESPEDES DAVID	BRABANT HERVE	11
ONE WAY	DE L'ECHO DES MONTAINES	Femelle		IRO	DES PICS LUCHONNAIS	LITTLE	DE L'ECHO DES MONTAINES	EXC - TB -	M CESPEDES DAVID	CESPEDES DAVID	11
ORPHEE	DES RIVAGES LEMANQUES	Femelle	B	MOZART	DU CLOS DES FRIGOULAS	HEDEN	DE L'ECHO DES MONTAINES	EXC - TB -	M CESPEDES DAVID	GUILLEMOT SEBASTIEN	11
COMETE	DE L'OYAT DES DUNES	Femelle	B	VAILLANT	DU VAL CLAIR	VIOLA	DE L'OYAT DES DUNES	1er EXC -	M DABIN PASCAL	GOURAUD CHRISTOPHE	10
LAÏKA	DE CAZAOUS	Femelle	A	BECKAM	DE CAZAOUS	FEE	DE CAZAOUS	1er EXC -	M RUVAULT PHILIPPE	LE ROY PIERRE	10
JEEP	DE CAZAOUS	Femelle	B	CYCLONE	DU BARALAN	CASA	DE CAZAOUS	2ème EXC -	M RUVAULT PHILIPPE	LE ROY PIERRE	9

NOM	AFFIXE	SEXE	DYS	PÈRE	AFFIXE PÈRE	MERE	AFFIXE MERE	RECOMPENSES	PRODUCTEUR	PROPRIETAIRE	TOTAL
JEHNA	DE L'OYAT DES DUNES	Femelle		COSTA	DE LA DAME AU LONG BEC	COMETE	DE L'OYAT DES DUNES	2ème EXC -	M GOURAUD CHRISTOPHE	GOURAUD CHRISTOPHE	9
FERIA	DE L'OYAT DES DUNES	Femelle	C	BULLE	DE L'OYAT DES DUNES	AQUARELLE	DE L'OYAT DES DUNES	3ème EXC -	M GOURAUD CHRISTOPHE	CAGIN CLAUDE	8
NERA	DE MARAIS BECASSES	Femelle	B	INSOLENT	DU BARALAN	HELTA	DE LA SOURCE DES BORDS DE LOIRE	3ème EXC -	M BOURGEOIS BRUNO	BOURGEOIS BRUNO	8
NOUR	-	Femelle		GAFI	DE L'OYAT DES DUNES	HYLA	DE L'OYAT DES DUNES	3ème EXC -	M AUDEBERT PHILIPPE	GOURAUD CHRISTOPHE	8
OYA	DU FIEF DU VENT	Femelle		MYSTERE	DU TOUCHAUD	MONDAINE	DES SOUS BOIS DE LA MORDOREE	3ème EXC -	M GRELLIER ROMAIN	GRELLIER ROMAIN	8
CHANELLE	DU BREUIL D'HALEINE	Femelle	C	TIBERE	DU BREUIL D'HALEINE	VICKIE		4ème EXC -	M SEMUR RAYMOND	SEMUR RAYMOND	7
IOLE	DES FORETS CORREZIENNES	Femelle	A	GARY	DU MIEGE SOLE	FIDJIE	DES FORETS CORREZIENNES	EXC -	M SOURIE JEAN-MICHEL	MIGNOT JEAN-MICHEL	7
JOYCE	DE L'OYAT DES DUNES	Femelle		FILO	DE L'OYAT DES DUNES	GOUACHE	DE L'OYAT DES DUNES	4ème EXC -	M GOURAUD CHRISTOPHE	GOURAUD CHRISTOPHE	7
JUNE	.	Femelle	B	GUASPER	DE LA HETRAIE POURPRE	ELSIE	DE LA HETRAIE POURPRE	EXC -	M GRAS LILIAN	COMBRIS GERALD	7
MAGIC LADY	DE LA BAIE DES ANGELOTS	Femelle	B	EVEREST DEI LADERCHI	DEI LADERCHI	FONGARO'S GIN		EXC -	M GAUDAIRE LUDOVIC	CLOCHARD CHRISTOPHE	7
MELBA	DE LA BAIE DES ANGELOTS	Femelle	B	GARY	DE L'ECHO DU LISOS	FONGARO'S GIN		EXC -	M GAUDAIRE LUDOVIC	POIDEVIN FLORIAN	7
METIS	DU SENTIER DES LUTINS	Femelle	B	NOLO DEL ZAGNIS		HEBLIS	DU SENTIER DES LUTINS	EXC -	M FRELAND PATRICK	PETIT PASCAL	7
MISS	DU VAL CLAIR	Femelle	B	JIMMY	DU VAL CLAIR	HAVANE	DU VAL CLAIR	EXC -	M SUPIOT JEAN-MARC	FOUQUET BERNARD	7
MISS	DU SENTIER DES LUTINS	Femelle	B	NOLO DEL ZAGNIS		HEBLIS	DU SENTIER DES LUTINS	EXC -	M FRELAND PATRICK	FRELAND PATRICK	7
MONA	DU SENTIER DES LUTINS	Femelle	A	NOLO DEL ZAGNIS		HEBLIS	DU SENTIER DES LUTINS	EXC -	M FRELAND PATRICK	FRELAND PATRICK	7
MYA	DU SENTIER DES LUTINS	Femelle	B	NOLO DEL ZAGNIS		HEBLIS	DU SENTIER DES LUTINS	EXC -	M FRELAND PATRICK	GRELLIER CHRISTOPHE	7
MYLANE	DU MILOBRE DE BOUISSE	Femelle	C	HERMAN	DELLA CRUIS-MANY	FALBALA	DU MILOBRE DE BOUISSE	EXC -	M GASIOT P. & MME OMS C.	CHARBONNEAU WILFRIED	7
NAHITIS	DE LA PIERRE D'OPALE	Femelle	A	EVEREST DEI LADERCHI	DEI LADERCHI	ETANE		EXC -	M CLOCHARD SONIA	CLOCHARD SONIA	7
NEIGE	DU VAL CLAIR	Femelle		JIMMY	DU VAL CLAIR	FIESTA	DU VAL CLAIR	EXC -	M SUPIOT JEAN-MARC	SUPIOT JEAN-MARC	7
NIKA	DE CAZAOUS	Femelle	B	GIONO	DU VAL DU RUTH	ELITE	DE CAZAOUS	EXC -	M RUAULT PHILIPPE	RUAULT PHILIPPE	7
NINA	DE LA BARTHE NEUVE	Femelle	B	CHAM	DU VAL DU RUTH	HERA	DE CAZAOUS	4ème EXC -	M MONTAGNE CEDRIC	RUAULT PHILIPPE	7
OASIS	DU TERROIR DE SAINTONGE	Femelle		VOLO	DEI LADERCHI	JAZZ	DU FIEF DE LA GARENNE	EXC -	M BERTRAND TATIANA	BERTHIER DIDIER	7
OREE	DU BOIS DOUCET	Femelle		FONZI	DU MAS D'EY-RAUD	LUCKY	-	EXC -	M JOUMIER JEAN-FRANÇOIS	JOUMIER JEAN-FRANÇOIS	7
JILO	DU FIEF DE LA GARENNE	Femelle		EVEREST DEI LADERCHI	DEI LADERCHI	FLORA	DU FIEF DE LA GARENNE	TB -	M MULERO DANIEL	RABOT ERIC	4
NAIKA	DE NOCHE ESTRALLADA DE KEVIN	Femelle		ELTON	DE LA BRANDE DE LA LIENNE	JUNE	.	TB -	M COMBRIS GERALD	COMBRIS GERALD	4
NATT	.	Femelle		GIPSY		JOHANA	DE ROC'MIGNON	TB -	M LIEVENS FREDERIC	LIEVENS FREDERIC	4

## Mâle

NOM	AFFIXE	SEXE	DYS	PÈRE	AFFIXE PÈRE	MERE	AFFIXE MERE	RECOMPENSES	PRODUCTEUR	PROPRIETAIRE	TOTAL
LASKO	DE L'OYAT DES DUNES	Mâle	B	DUR	DE LA FORET DE LA BRETESCHE	DOLLY	DE L'OYAT DES DUNES	CACIB - CACIB - CACIB - RCACIB - CACS - CACS - CACS - CACS - 2ème EXC -	M GOURAUD CHRISTOPHE	GOURAUD CHRISTOPHE	112
LIPTON ICE TEA	DU SOUS BOIS DE BALMETTE	Mâle	B	ERNEE	DES SEPT PROVINCES	CLUSAZ	DES LYRES DU LAUDON	CACIB - RCACIB - RCACS - 1er EXC - 1er EXC - 2ème EXC - 2ème EXC - 2ème EXC - 3ème EXC - 3ème EXC - EXC -	M DESSEMOND ALLAIN	DESSEMOND ALLAIN	108
JIOSCO	DE L'OYAT DES DUNES	Mâle	B	GAFI	DE L'OYAT DES DUNES	BALIE	DE L'OYAT DES DUNES	CACIB - RCACIB - CACS - CACS - RCACS - 1er EXC - 1er EXC - 2ème EXC -	M GOURAUD CHRISTOPHE	LEFEVRE SANDRINE	100
LYOD	DE L'OYAT DES DUNES	Mâle	B	DUR	DE LA FORET DE LA BRETESCHE	DOLLY	DE L'OYAT DES DUNES	CACIB - 1er EXC - 4ème EXC -	M GOURAUD CHRISTOPHE	MERLIN PIERRE	61
NEMROD	DES TERRES D'OYE	Mâle	B	LYOD	DE L'OYAT DES DUNES	IRKA	-	RCACS - 1er EXC - 2ème EXC -	M VANBELLE FRANCK	MERLIN PIERRE	60
FALCONE	DE L'OYAT DES DUNES	Mâle	B	SAPHIR	DE KERFEUIL	BALIE	DE L'OYAT DES DUNES	1er EXC - 2ème EXC -	M GOURAUD CHRISTOPHE	MERLIN PIERRE	59
NIL	DE L'OYAT DES DUNES	Mâle		GAFI	DE L'OYAT DES DUNES	ELFIE	DE L'OYAT DES DUNES	RCACIB - RCACS - 1er EXC - 3ème EXC - 4ème EXC - 4ème EXC -	M GOURAUD CHRISTOPHE	GOURAUD CHRISTOPHE	56
NASH	DU BOUT DE LA VILLE	Mâle	A	FALCONE	DE L'OYAT DES DUNES	FELINE	DU BOUT DE LA VILLE	RCACS - 2ème EXC - 2ème EXC - 4ème EXC - EXC - 4ème EXC -	M CADART JEAN-PAUL	MERLIN PIERRE	50
OSLO	DE L'OYAT DES DUNES	Mâle		GAFI	DE L'OYAT DES DUNES	ISIS	DE L'OYAT DES DUNES	1er EXC - 1er EXC - 1er EXC - 2ème EXC -	M GOURAUD CHRISTOPHE	GOURAUD CHRISTOPHE	39
JUMBO	DES CÔTEAUX DU GRAND MOULIN	Mâle	B	ELIOT	DES CÔTEAUX DU GRAND MOULIN	CHEYENNE	DU MAS D'EY-RAUD	3ème EXC - 3ème EXC - EXC - 4ème EXC - TB -	M DELAUNAY GÉRARD	BALSERA CHRISTOPHE	34
MILTON	DE L'OYAT DES DUNES	Mâle	B	ISTON	DE L'OYAT DES DUNES	FLOWER	DE L'OYAT DES DUNES	2ème EXC - 2ème EXC - 3ème EXC - EXC -	M GOURAUD CHRISTOPHE	PALMER PASCAL	33
NARVAL	DES LANDES DU VAL DU LOIR	Mâle	B	GIONO	DU VAL DU RUTH	JENNA	DES SONNAILLES DU HAUT DAVY	CACIB - 3ème EXC - EXC -	M BRUNEAU PASCAL	CHAILLOU BRUNO	29
NOA	DES VIGNES DE LA BARTILLATE	Mâle	B	FONZI	DU MAS D'EY-RAUD	HEDENE	DES BORDS DE LA TREZENCE	1er EXC - 3ème EXC - 4ème EXC - 3ème TB -	M CHARTRON YANNICK	CHARTRON YANNICK	29
OMAN	DU DOME DES BRISUCALES	Mâle		BEURDY	DE LA BOUCLE DU MES	GABY	DU PORT FILEN	1er EXC - 1er EXC - 2ème EXC -	M FOUCHE CLAUDE	FOUCHE CLAUDE	29
VOLO	DEI LADERCHI	Mâle	B	DECO DEI LADERCHI		ZARA DELLA BAS-SA REGGIANA		RCACS - 2ème EXC - EXC -	GIOVANI ROBERTO	MULERO DANIEL	27
NELSON	DU FIEF DE LA GARENNE	Mâle	C	VOLO	DEI LADERCHI	HERMINE	DELLA CRUIS-MANY	1er EXC - 2ème EXC - 4ème EXC -	M MULERO DANIEL	BERTRAND TATIANA	26
MISTRAL	DES BORDS DE LANGAZEL	Mâle		JOOST	DU RIO PARANA	GUESS	DE LA FOUGERE AIGLE	2ème EXC - 3ème EXC - 3ème EXC -	M BESSON STEPHANE	NON REPERTORIE -	25
NANOOK	DE CAZAOUS	Mâle	A	GIONO	DU VAL DU RUTH	CARESSE	DE CAZAOUS	RCACS - EXC - EXC -	M RUJALT PHILIPPE	LEBRETON MICHEL	25
JETRO	DU DOMAINE BAPTISTE	Mâle	B	CHAPLIN	DU BOIS DE L'HENCHY	FERIA	DE L'OYAT DES DUNES	2ème EXC - 4ème EXC - EXC -	M CAGIN CLAUDE	CAGIN CLAUDE	23
ISARD	DE L'ECHO DES MONTAINES	Mâle	B	VERDI	DU BIEF JOLI	CANELLE		1er EXC - 1er EXC -	M CESPEDES DAVID	CESPEDES DAVID	20
NEIKO	DES TERRES DE L'ARGENTELLE	Mâle	B	HACKER	DU SOUS BOIS DE BALMETTE	FARA	DU FIEF DE LA GARENNE	2ème EXC - EXC - 1er TB -	Mile CARA NELLY	CARA NELLY	20
JINO	DU CHAMP BOCQUILLON	Mâle	A	VILNO	DU CHAMP BOCQUILLON	DEMENTIEVA	DU CHAMP BOCQUILLON	1er EXC - 3ème EXC -	M HENOCQUE JAMES & SYLVIE	HENOCQUE & TROJETTO SYLVIE & JEREMIE	18
JEX	DES CÔTEAUX DU GRAND MOULIN	Mâle	B	ELIOT	DES CÔTEAUX DU GRAND MOULIN	CHEYENNE	DU MAS D'EY-RAUD	1er EXC - EXC -	M DELAUNAY GÉRARD	DELAUNAY GÉRARD	17
ORUS	DE L'ECHO DES MONTAINES	Mâle	B	ISARD	DE L'ECHO DES MONTAINES	HASTONE	DU BANDOU DE COUFFINS	1er EXC - EXC -	M CESPEDES DAVID	DOLE MARIE CLAUDE	17
OUGH	DE L'ECHO DE LA FORET	Mâle	A	HUGH II	DE L'ECHO DE LA FORET	IENA	DE LA FORET DE LA BRETESCHE	1er EXC - EXC -	M PROVOST DANIEL	MADIOT LAURENCE	17
AMADEUS DU POULIT SAN DANIS	-	Mâle	B	CANTARE	DE L'EL BALDIO	ZAZI	DU POULIT SAN DANIS	2ème EXC - 4ème EXC -	M BARDON PASCAL	BARDON PASCAL	16
NEYMAR	DU CRAGOU	Mâle	A	INSOLENT	DU BARALAN	IOLE	DES FORETS CORREZIENNES	2ème EXC - EXC -	M MIGNOT JEAN-MICHEL	MIGNOT JEAN-MICHEL	16
OPIUM	DE FEUNTEUN BLEIS	Mâle	B	HARPER	DE BEHIGO	FLORA	DE LA TOUR MADELOC	2ème EXC - EXC -	M BOSSER PASCAL	GUILLEMOT PHILIPPE	16
OTEUIL	DU DOME DES BRISUCALES	Mâle		BEURDY	DE LA BOUCLE DU MES	GABY	DU PORT FILEN	2ème EXC - EXC -	M FOUCHE CLAUDE	FOUCHE CLAUDE	16
MAX	DE LA COMBE DE BORDERANT	Mâle	B	ITWO	DE L'ECHO DES MONTAINES	JUKE	DE LA COMBE DE BORDERANT	3ème EXC - EXC -	M GUILLEMOT SEBASTIEN	GUILLEMOT SEBASTIEN	15
OPIUM	D'ISYUP	Mâle	A	HARPER	DE BEHIGO	ISATIS	DU BIEF JOLI	3ème EXC - 4ème EXC -	M COCHET HERVE	GUILLEMOT SEBASTIEN	15
ORIGAN	DU DOME DES BRISUCALES	Mâle		BEURDY	DE LA BOUCLE DU MES	GABY	DU PORT FILEN	3ème EXC - EXC -	M FOUCHE CLAUDE	FOUCHE CLAUDE	15

NOM	AFFIXE	SEXE	DYS	PÈRE	AFFIXE PÈRE	MERE	AFFIXE MERE	RECOMPENSES	PRODUCTEUR	PROPRIETAIRE	TOTAL
BLUES BROS	NEGUS	Mâle	A	ISARD	DE L'ECHO DES MONTAINES	JOE BLACK	DES BLUES BROTHERS	EXC - EXC -	M LALLEMENT THIERRY	BRABANT HERVE	14
MAGNUM	DU POULIT SAN DANIS	Mâle	B	DREAM	DU CLOS DES PECHERS	DAMA DU POULIT SAN DANIS		EXC - EXC -	M BARDON PASCAL	SOHIER PATRICK	14
MAXWELL	-	Mâle	B	EMIR	DE LA BLEURE RAMBAULT	HERTZ	DE LA BLEURE RAMBAULT	4ème EXC - EXC -	GUYOT JOEL	PORTAL JEREMIE	14
OBAMA	DE LA COMBE BORDERANT	Mâle	B	ISARD	DE L'ECHO DES MONTAINES	FILO	DES BOIS DE CERNUNNOS	EXC - EXC -	M GUILLEMOT SEBASTIEN	GUILLEMOT SEBASTIEN	14
JAPPELOUP	DE LA SOURCE DES BORDS DE LOIRE	Mâle	B	GALLO	DU FLAIR AU VENT	CHANELLE	DE LA SOURCE DES BORDS DE LOIRE	RCACS -	M TARRONDEAU REGIS	TARRONDEAU REGIS	11
MOZART	DU CLOS DES FRIGOULAS	Mâle	B	NOLO DEL ZAGNIS		ICE CREAM	DU CLOS DES FRIGOULAS	EXC - TB -	M FAISSAT JEROME	GUILLEMOT SEBASTIEN	11
GERONIMO	DU CHAMP BOCQUILLON	Mâle	A	VILNO	DU CHAMP BOCQUILLON	ULI	DU VAL D'AUTAN	1er EXC -	M HENOCQUE JAMES & SYLVIE	TROIETTO JEREMIE	10
GALLO	DU FLAIR AU VENT	Mâle	A	EPAIR	DE L'ECHO DE LA FORET	BOREALE	DES BORDS DU RIEUVERT	2ème EXC -	M MABILEAU LAURENT	BOURGEOIS BRUNO	9
FILO	DE L'OYAT DES DUNES	Mâle	A	VAILLANT	DU VAL CLAIR	ULLA	DU PORT FILEN	3ème EXC -	M GOURAUD CHRISTOPHE	GOURAUD CHRISTOPHE	8
LUTHER	DES SONNAILLES DU HAUT DAVY	Mâle	B	HORUS	DES SONNAILLES DU HAUT DAVY	JOYCE	DES AJONCS DU VAL	3ème EXC -	M LEROUX MICHEL	LEROUX MICHEL	8
NOVAK	-	Mâle		LOY	DES COLLINES DE L'IZARS	MISS'BLUE	DU MILOBRE DE BOUISSE	3ème EXC -	M DEMARLE CEDRIC	CLOCHARD SONIA	8
ORION	DE LIDYLAINE	Mâle		GIONO	DU VAL DU RUTH	MALICE	DE CAZAOUS	3ème EXC -	M CHOLOUX PHILIPPE	CHOLOUX PHILIPPE	8
FELOW	DE CAZAOUS	Mâle	A	VAILLANT	DU VAL CLAIR	ROLA	DES SEPT PROVINCES	EXC -	M RUJALT PHILIPPE	RUJALT PHILIPPE	7
FELTON	DU PARC DES CHAUMES	Mâle	B	ATHOS	DU BEC ETOILE	BRISKA	DU PARC DES CHAUMES	EXC -	M TENAILLEAU DAVID	CHARBONNEAU WILFRIED	7
GAFI	DE L'OYAT DES DUNES	Mâle	B	BEURDY	DE LA BOUCLE DU MES	CAMELIA	DE L'OYAT DES DUNES	4ème EXC -	M GOURAUD CHRISTOPHE	GOURAUD CHRISTOPHE	7
GHANDI	DU VAL LIVEENNE	Mâle	A	SWANN	DE L'ECHO DE LA FORET	VACCUM	DE L'ECHO DE LA FORET	EXC -	M MARCHEGUAY FRÉDÉRIC	GUILLEMOT PHILIPPE	7
LIDEUR	DU VAL CLAIR	Mâle		VITO	DU VAL CLAIR	HAVANE	DU VAL CLAIR	EXC -	M SUPIOT JEAN-MARC	BOUTET GILLES	7
MACAO ROSE	DU SENTIER DES LUTINS	Mâle	A	NOLO DEL ZAGNIS		HEBLIS	DU SENTIER DES LUTINS	EXC -	M FRELAND PATRICK	FRELAND PATRICK	7
MILORD	DU VAL CLAIR	Mâle		JIMMY	DU VAL CLAIR	HAVANE	DU VAL CLAIR	EXC -	M SUPIOT JEAN-MARC	SUPIOT JEAN-MARC	7
MISTRAL	DES DOLMENS DE ROHER LANN	Mâle		INSOLENT	DU BARALAN	GLAZIK	DES SAGNES DES MILLE SOURCES	EXC -	M LE CRAVER PHILIPPE	HERVIO STÉ-PHANE	7
MODJO	DE LA PLUME DU PEVELE	Mâle	B	H	DE FEUNTEUN BLEIS	NIKITA	DE CORIAM	EXC -	ELEVAGE DE LA PLUME DU PEVELE	CHENIL DU CLOS DE LA ROSEARIE	7
MUSTANG	DE LA PLUME DU PEVELE	Mâle	B	NAPO	DE CORIAM	GALENE	DE LA PLUME DU PEVELE	EXC -	ELEVAGE DE LA PLUME DU PEVELE	CHENIL DU CLOS DE LA ROSEARIE	7
MYL ROSE	DU SENTIER DES LUTINS	Mâle	A	NOLO DEL ZAGNIS		HEBLIS	DU SENTIER DES LUTINS	EXC -	M FRELAND PATRICK	FRELAND PATRICK	7
NINO	DU VAL CLAIR	Mâle		JIMMY	DU VAL CLAIR	HAVANE	DU VAL CLAIR	EXC -	SUPIOT JEAN-MARC	SUPIOT JEAN-MARC	7
NORWAY	DELLA CRUIS-MANY	Mâle		LEWIS	DELLA CRUIS-MANY	IOUMI	DELLA CRUIS-MANY	EXC -	M MELLE SÉBASTIEN	GREAUME ANNE CHARLOTTE	7
ODIN	DES LYRES DU LAUDON	Mâle		H	DE FEUNTEUN BLEIS	HEIDI	DES SONNAILLES DU HAUT DAVY	EXC -	M NOUHAUD DOMINIQUE	LEROUX MICHEL	7
OSCAR	DU BOIS DOUCET	Mâle		FONZI	DU MAS D'EY-RAUD	LUCKY	-	EXC -	M JOUMIER JEAN-FRANÇOIS	JOUMIER JEAN-FRANÇOIS	7
NELSON	DE NOSCHE ESTRALLADA DE KEVIN	Mâle		ELTON	DE LA BRANDE DE LA LIENNE	JUNE	.	TB -	M COMBRIS GERALD	COMBRIS GERALD	4
NEWTON	DE NOSCHE ESTRALLADA DE KEVIN	Mâle		ELTON	DE LA BRANDE DE LA LIENNE	JUNE	.	TB -	M COMBRIS GERALD	COMBRIS GERALD	4
NINO	DE NOSCHE ESTRALLADA DE KEVIN	Mâle		ELTON	DE LA BRANDE DE LA LIENNE	JUNE	.	TB -	M COMBRIS GERALD	COMBRIS GERALD	4
OLAF	DE LA PIERRE D'OPALE	Mâle		HERMES	DES CLOS DE LA MADOIRE	LIFE BEAUTIFUL	DE LA PIERRE D'OPALE	TB -	M CLOCHARD SONIA	CLOCHARD SONIA	4
OLIVER DARK	DU FIEF DU VENT	Mâle		MYSTERE	DU TOUCHAUD	MONDAINE	DES SOUS BOIS DE LA MORDOREE	TB -	M GRELLIER ROMAIN	GRELLIER ROMAIN	4
OZZY	DES LANN DRAG FARA	Mâle	C	GRANIT	DES SONNAILLES DU HAUT DAVY	JOYCE	DES AJONCS DU VAL	TB -	M GRANDIERE JEREMY	LAURENT FRÉDÉRIC	4

NATIONALE D'ÉLEVAGE  
DU CLUB DU SETTER ANGLAIS

# JOZERAND

AUBERGE DE PIORY (63)

EXPOSITION DE 8H30 À 17H30  
« VENEZ À LA RENCONTRE DES PASSIONNÉS DE SETTER ANGLAIS »

DIMANCHE  
09 AOÛT  
2020



RENSEIGNEMENTS :

06.16.47.02.14

06.72.06.73.24 OU 06 61 31 67 67

 [WWW.SETTERANGLAIS.COM](http://WWW.SETTERANGLAIS.COM)





# Nationale d'élevage du Setter Anglais



## JOZERAND (63)

### CHIENS INVITÉS

Sujet Champion d'Epreuves de Travail

Sujets sélectionnés pour les  
Championnats Internationaux  
**Concerne les chiens récompensés  
ou sélectionnés entre le 10/06/2019  
et 28/07/2020**

Compléter une feuille d'engagement et  
indiquer dans l'encart de couleur bleue le  
titre ou la sélection justifiant l'inscription en  
« chien invité »

Retourner la feuille d'engagement  
au secrétariat administratif du CSA

### HEBERGEMENT

Liste des hébergements disponible sur le site de l'Office de  
tourisme de RIOM :

[www.tourisme-riomlimagne.fr](http://www.tourisme-riomlimagne.fr)

RIOM	HOTELS	GERZAT
ANEMOTEL : 04 73 33 71 00		FAST HOTEL : 04 73 23 17 41
CAMPANIL : 04 73 38 60 00		B&B : 08 92 70 75 87
IBIS : 08 92 68 09 29		B&B : 08 92 78 80 26
ACE HOTEL : 04 73 67 67 67		
ETAP HOTEL : 08 92 68 09 29		

### RESERVATION DES REPAS souhaitée pour le 03/08/2020

NOM : .....

**SAMEDI 8 AOUT : DÉJEUNER 19 € (vin compris)  
BANQUET 27 € (vin compris)  
ENFANT (-12ans) 8 €**

Nombre de repas ..... x 19 € = ..... €  
..... x 27 € = ..... €  
..... x 08 € = ..... €

**DIMANCHE 9 AOUT : DÉJEUNER 19 € (vin compris)  
ENFANT (-12ans) 8 €**

Nombre de repas ..... x 19 € = ..... €  
..... x 08 € = ..... €

**REGLEMENT DES REPAS : chèque à l'ordre du CSA  
A ADRESSER A : Bernard SERVIERE PIORY 63460 JOZERAND**

## le dimanche 9 août 2020

### Programme :

**8 h 30 :** Ouverture du Secrétariat, Contrôle vétérinaire

**9 h 00 :** Début des jugements

Ring Classe Jeune Mâles

Ring Classes Baby, Puppy, Vétéran, Champions Mâles

Ring Classe Intermédiaire Mâles – Classe Travail Mâles

Ring Classe Ouverte Mâles

**11 h 30 :** Désignation du CACS-RCACS Mâles

**12 h - 13 h 30 :** Déjeuner

**14 h 00 :** Reprise des Jugements

Ring Classe Jeune Femelles

Ring Classes Baby, Puppy, Vétéran, Champions Femelles

Ring Classe Intermédiaire Femelles, Classe Travail Femelles

Ring Classe Ouverte Femelles

**16 h 00 :** Désignation du CACS-RCACS femelles

**16 h 30 :** Ring central :

Désignation du Meilleur Jeune

Présentation du Meilleur Sujet et du Meilleur Sujet Travail

Présentation et Désignation du Meilleur lot reproducteur

Présentation et Désignation du Meilleur lot d'affixe

**17 h 30 :** Fin de l'exposition

### TARIF

1er chien	15€
2ème chien	10€
3ème chien	5€
Suivants	gratuit
Baby (3 à 6 mois)	10€
Puppy (6 à 9 mois)	10€
Vétéran	10€
Lot reproducteur, Lot d'affixe	gratuit

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT

#### Contacts :

- Bernard SERVIERE : Tél : 06 61 31 67 67 ou 06 72 06 73 24 / E-mail : [bernardcaro63@outlook.fr](mailto:bernardcaro63@outlook.fr)
- Marie-Agnès BOURGOGNE : Tel : 06 16 47 02 14 / E-mail : [secretariat@club-setter-anglais.com](mailto:secretariat@club-setter-anglais.com)

ENGAGEMENTS SUR [WWW.SCCXPO.FR](http://WWW.SCCXPO.FR)

# REGLEMENT

## REGLEMENT DE L'EXPOSITION CANINE NATIONALE D'ÉLEVAGE, AVEC ATTRIBUTION DU CACS

**LIEU, DATE** - L'exposition se tiendra à Brain sur Jozerand (63)

**ARRIVÉE ET JUGEMENTS** - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 9h00 précises.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** - Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs docteurs-vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :

- Des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de la peau
- Des chiens aveugles ou estropiés
- Des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations
- Des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées
- De leurs petits, ainsi que les chiennes en chaleur.

La décision du vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

**ANNULLATION** - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGEMENTS** - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines et de celles qui appartiennent à une association canine non-affiliée à la S.C.C. Les juges peuvent présenter un chien ne leur appartenant pas le jour où ils n'officent pas.

**Seront refusés :** **a)** Les engagements «au poteau» le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique. **b)** Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de Lot d'Élevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris.

Vous pouvez engager votre chien dans les classes suivantes :

**Classe BABY** : pour les chiens âgés de 4 et moins de 6 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif, le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant. Très prometteur, Prometteur, Assez Prometteur). Elle ne donne pas lieu à classement.

**Classe PUPPY** : pour les chiens âgés de 6 à 9 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif, le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant. Très prometteur, Prometteur, Assez Prometteur). Elle ne donne pas lieu à classement.

**Classe JEUNE** : pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. (comptés la veille de l'ouverture de l'exposition). Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent mais non au C.A.C.S.

**Classe INTERMÉDIAIRE** : pour les chiens âgés de 15 à 24 mois. (comptés la veille de l'ouverture de l'exposition). Cette classe peut donner droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les classes Ouverte et Travail.

**Classe OUVERTE** : pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille de l'ouverture de l'exposition. Cette classe peut donner droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les classes Intermédiaire et Travail.

**Classe TRAVAIL** : pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la S.C.C. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements de l'exposition). Cette classe peut donner droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les classes Ouverte et Travail. Le qualificatif minimum excellent en épreuves officielles de travail est demandé pour l'engagement en classe travail à la nationale d'élevage.

**Classe CHAMPION** : Réserve exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. - et Champions Internationaux de la F.C.I. (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois la veille de l'ouverture de l'exposition. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à

la manifestation. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

**Classe VÉTÉRAN** : Pour les chiens de 8 ans et plus. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement (les 4 premiers étant classés s'ils ont obtenu le qualificatif nécessaire) mais ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

**LOT D'AFFIXE** : Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur

**LOT DE REPRODUCTEUR** : Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 minimum 3 à 5 maximum de ses descendants directs au 1er degré.

**JUGEMENTS** : Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. En aucun cas, les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite. Les juges attribueront selon la valeur du chien l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

- Excellent - qualificatif attribué à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition réalisant un ensemble harmonieux et équilibré ayant de la classe et une brillante allure. La supériorité de ses qualités devra dominer de petites imperfections tout en conservant les caractéristiques de son sexe.

- Très bon - qualificatif attribué à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

- Bon - qualificatif attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

- Assez bon - qualificatif attribué à un chien suffisamment typé sans qualités notoires ou pas en condition physique. Seuls les deux premiers des classes Intermédiaires Ouverte et Travail restent dans le ring pour l'attribution du C.A.C.S. ou de la R.C.A.C.S.

**RÉCLAMATIONS** : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 100 Euros, qui restera acquise à la société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

**SANCTIONS** : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par le Club du Setter Anglais extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- a)** les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b)** ceux qui auront fait une fausse déclaration ;
- c)** ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci ;
- d)** ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la société organisatrice ;
- e)** ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre

**RESPONSABILITÉ** : La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, etc, et cela en quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers qu'à eux-mêmes, le Club du Setter Anglais ne peut en aucun cas être tenu responsable en leurs lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugées par le Comité du Club du Setter Anglais (voir paragraphe Réclamations).

ENGAGEMENTS SUR [WWW.SCEXPO.FR](http://WWW.SCEXPO.FR)



# Nationale d'élevage du Setter Anglais

GARMIN



## JOZERAND (63)

**Clôture des engagements : 28/07/2020**

### A remplir par le propriétaire

Race : SETTER ANGLAIS

Nom du Chien : .....

Sexe : .....

Date de naissance : .....

N° au livre des origines : .....

N° de tatouage ou transpondeur : .....

Nom du père : .....

Nom de la mère : .....

Nom du producteur : .....

Nom du propriétaire : .....

Adresse du propriétaire : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Je déclare accepter sans restriction ni réserve les obligations qui résultent pour moi du présent engagement et qui figurent au règlement.

Fait à ..... le ..... 2020

Signature du propriétaire :

Classes dans lesquelles le chien peut être engagé  
(cocher la classe choisie)

- Baby (de 4 à 6 mois)
- Puppy (de 6 à 9 mois)
- Jeune (de 9 à 18 mois)
- Intermédiaire (15 à 24 mois)
- Ouverte (à partir de 15 mois)
- Travail (à partir de 15 mois)
- Champion (minimum 15 mois)
- Vétéran (à partir de 8 ans)

### PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Suivre la réglementation du Ministère de l'Agriculture (Direction des Services Vétérinaires en vigueur).

#### Avis aux exposants résidant à l'étranger

Présentation obligatoire à l'entrée de l'exposition du certificat de vaccination antirabique en cours de validité. Photocopie à adresser avec l'engagement du chien à l'exposition.

*Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant sur cette feuille. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement commun à toutes expositions canines. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement le Club du Setter Anglais de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causé par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteint de maladies contagieuses, et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. Je déclare, en outre, ne faire partie d'aucune société canine ou club non affilié à la S.C.C. ni d'aucun organisme non reconnu par la F.C.I. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions du règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.*

ENGAGEMENTS SUR [WWW.SCCEXPO.FR](http://WWW.SCCEXPO.FR)



# Nationale d'élevage du Setter Anglais

GARMIN



## JOZERAND (63)

### A remplir par le propriétaire

#### AUTRES CLASSES :

(Classes pouvant être constituée sur place)  
Engagement gratuit

- Lot de reproducteur** – Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.
- Lot d'affixe** – Pour au moins trois et au plus 5 chiens, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents.

**Renseignements à fournir faute de quoi le chien sera inscrit en classe ouverte.**

*Les récompenses et titres exigés doivent être obtenus avant la date de clôture des inscriptions.*

---

**Classe Travail : joindre justificatif  
(Photocopie du carnet de travail ou  
de l'attestation de la SCC)**

CARNET DE TRAVAIL N° : .....  
(Se munir du carnet de travail)

- Pour chien né en France et appartenant à un propriétaire français ou pour un chiot importé dont le propriétaire est français :  
Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins un excellent.
- Pour un chien adulte importé :  
Même récompenses en France que ci-dessus.  
Peut concourir en classe de travail s'il a le titre exigé.
- Pour un chien appartenant à un propriétaire étranger :  
Doit justifier d'une récompense obtenue dans son pays.

### Classe Champion :

Date d'homologation du titre de Champion National de Beauté des pays membres de la F.C.I. ou de Champion International de la F.C.I. : Pour les étrangers joindre les justificatifs.

### Réponses :

#### **Très important :**

*Si la classe d'engagement de votre chien n'est pas précisée, le chien sera mis d'office en classe jeune ou ouverte selon son âge (ne concerne pas la classe puppy).*

### **FEUILLE D'ENGAGEMENT A RETOURNER A :**

Club du Setter Anglais  
Marie-Agnès BOURGOGNE  
24 Boulevard de Curtis  
11420 BELPECH

OU

ENGAGEMENT VIA INTERNET :  
<https://www.sccexpo.fr>

**Le règlement par chèque des engagements adressés par courrier postal est à établir à l'ordre du CSA.**

ENGAGEMENTS SUR [WWW.SCCEXPO.FR](http://WWW.SCCEXPO.FR)

# Calendrier des spéciales - année 2020

date	lieu	Dep.		organisateur	Juge	
Avril						
12/04/2020	PAU	64	CACS	Association Canine Territoriale des Pyrénées Atlantiques	M. BERTHELOT Patrick	ANNULÉE
19/04/2020	LYON	69	CACIB	Association Canine Territoriale Rhone Alpes	M. DUPUY Jean Claude	ANNULÉE
26/04/2020	MONCLAR DE QUERCY	82	CACS	Association Canine Territorial du Tarn et Garonne	M. DEMARETZ Vladimir	ANNULÉE
Mai						
03/05/2020	AMIENS	80	CACIB	Association Canine Territoriale Nord Picardie	Mme HENOCQUE Sylvie	ANNULÉE
10/05/2020	RENNES	35	CACIB	Association Canine Territoriale de Bretagne	M. GUILHEMJOUAN Jean Yves	ANNULÉE
10/05/2020	LIBOURNE	33	CACS	Association Canine Territoriale de Gironde	M. JULIEN Jean Philippe	ANNULÉE
17/05/2020	AIGREFEUILLE D'AUNIS	17	CACS	Association Canine Territoriale de Charente Maritimes	M. GRALL Louis	ANNULÉE
24/05/2020	VILLENEUVE SUR LOT	47	CACS	Association Canine Territoriale du Lot et Garonne	Mme MADIOT Laurence	ANNULÉE
Juin						
07/06/2020	LYON	69	CACIB	CHAMPIONNAT DE France SCC	M. GOUBIE Jacques	REPORTÉE
13/06/2020	LAMOTTE-BEUVRON	41	CACS	Association Canine Territoriale du Centre Val de Loire	M. BEILLARD Jacques	REPORTÉE
14/06/2020	AJACCIO	20	CACIB	Association Canine de Corse	M. GOUBIE Jacques	ANNULÉE
21/06/2020	TRETS PAYS D'AIX	13	CACS	Association Canine Territoriale Midi Pyrénées	M. SALLES Guy	ANNULÉE
Juillet						
14/07/2020	CRESSAT	23	CACS	Association Canine Territoriale de la Creuse	M. GUILHEMJOUAN Jean Yves	
26/07/2020	CAHORS	46	CACIB	Association Canine du Lot	M. GASLOT Pascal	
Aout						
09/08/2020	JOZERAND	63	CACS	NATIONALE ELEVAGE	jury collégial	
Septembre						
06/09/2020	SORGES	24	CACS	Association Canine Territoriale de Dordogne	M. LE GALL Michel	
Novembre						
15/11/2020	TARBES	65	CACIB	Association Canine Territoriale Hautes Pyrénées	M. TOULET Régis	

REGIONALES D'ELEVAGE 2020						
date	Lieu	Dep		organisation		
14/06/2020	MAURON	56		Délégation Bretagne		ANNULÉE
05/07/2020	AUTERIVE	31		Délégation Midi-Pyrénées		ANNULÉE
07/2020	VENACO	2B		Délégation CORSE		
11/07/2020	CAYLAR (dans l'herault)	34		Délégation Languedoc-Roussillon		
19/07/2020	VREGILE (70150)	70		Délégation EST		
02/08/2020	ST ETIENNE D'ORTHE	40		Délégation Aquitaine		
02/08/2020	COUTURELLE	62		Délégation Nord		



**BRODERIE CONCEPT**  
Gravure

**Broderie-Sérigraphie-Flocage-Gravure**  
**Vente de Textiles et Objets Publicitaires**  
**www.broderieconcept.fr**  
**33210 TOULENNE Tel : 05 56 76 10 85**



---

# ÉLEVAGE

---



*Photo : Mme A ANGER*

# Comment déterminer la bonne date de saillie : intérêt du suivi de chaleurs.

Dr Philippe MIMOUNI

Centre de Reproduction des Carnivores du Sud Ouest (CRECS)  
Banque de Semence Canine  
vetreproduction@gmail.com

Il est toujours très désagréable de programmer la saillie du siècle plusieurs mois à l'avance, pour se retrouver au bout du compte avec une chienne vide ou avec très peu de chiots.

Parfois, la nature fait bien les choses : ainsi les spermatozoïdes vivant jusqu'à 5-7 jours dans les voies génitales de la chienne, on pourra tout de même avoir une portée (souvent petite) en appliquant la règle de la saillie à 12-14 jours. On sait que 70 % des chiennes sont fécondables entre le 12 et 14ème jour des chaleurs. Encore faut-il être sûr du premier jour, ce qui n'est pas toujours le cas (chiennes vivant au chenil, chienne ayant peu ou pas de pertes). On peut rencontrer dans les 30 % qui restent des chiennes ayant une période de fécondation optimale du 3ème au 25ème jour des chaleurs.

A l'heure actuelle il est très facile de bien déterminer le moment idéal pour pratiquer l'accouplement. Cela présente un double intérêt :

- Se garantir le maximum de chance de réussir sa portée
- Déterminer précisément le jour de la mise bas (ou programmer une césarienne) : l'accouchement aura lieu 63 jours +/- 1 jours après l'ovulation soit 60 jours post fécondation.

## Réalisation pratique :

On peut demander à son vétérinaire de pratiquer un suivi du cycle sexuel de sa chienne à l'aide de frottis vaginaux (Photo1). Mais ceux-ci ne se révèlent pas assez précis pour déterminer le



Réalisation d'un frottis vaginal

moment optimum de la saillie. Aussi le praticien pratiquera un examen très simple : le dosage de la progestérone. Il est d'une précision redoutable quant à la détection du meilleur moment pour faire monter au septième ciel sa chienne préférée.

Il existe une technique de suivi de chaleur par la mesure la résistivité du mucus vaginal mais cette technique n'est pas plus précise que le frottis vaginaux (et attention aux risques de transmissions de maladies sexuellement transmissibles entre les chiennes)

Au moment précis de l'ovulation, le taux de progestérone s'élève significativement : on considère que l'ovulation se produit pour des valeurs de la progestéronémie comprise entre 5 et 10 ng/ml (variations individuelles). La valeur à la saillie ne donne aucune information sur le bon moment de son déroulement, seule la valeur à l'ovulation compte.

Attention, il existe plusieurs manières de déterminer la progestéronémie et toutes ne sont pas aussi fiables :

- le test semi-quantitatif réalisé chez le praticien est intéressant mais nécessite une grande rigueur de réalisation sous peine d'erreur importante
- le test quantitatif : il n'existe pas une valeur universelle pour l'ovulation, les valeurs varient selon le matériel utilisé). Aujourd'hui de nombreux vétérinaires ont investi dans des appareils d'hormonologie permettant de réaliser en moins d'une heure le dosage (photo2). Cependant seul une machine



Un appareil d'hormonologie

préalablement étalonnée peut-être considérée comme fiable (on connaît sa valeur pour l'ovulation)

- Soyez vigilants, certains laboratoires vétérinaires rendent les résultats en nmol/l (1 ng/ml correspond à peu près à 3 nmol/l)
- Les laboratoires humains ne sont plus habilités pour réaliser les analyses vétérinaires

Ainsi, la mesure de la progestéronémie constitue un témoin fiable de l'ovulation : il s'agit actuellement de la méthode de référence pour le suivi des chaleurs chez la chienne.

### Le moment optimum pour réaliser une saillie est 2 à 3 jours après l'ovulation

Il est très important de savoir que chez la chienne, le moment de l'ovulation est antérieur d'au moins deux à trois jours au moment optimal de fécondabilité. En effet, après la ponte ovulaire, les ovocytes doivent subir une maturation d'au moins 48 à 72 heures avant d'être fécondables. Ne pas tenir compte de cet élément de physiologie, et se contenter de repérer une augmentation modérée du taux de progestérone, c'est s'exposer à faire réaliser des accouplements trop précoces, et donc augmenter les risques d'échecs.

Si la mesure de la progestéronémie est un témoin fiable de détection de l'ovulation chez la chienne, le vétérinaire ne peut, pour des raisons de coût évidentes, réaliser une quantité exagérée de dosages au cours d'un suivi de chaleurs.

En pratique, il n'est pas nécessaire de débiter des dosages de progestérone tant que la chienne est encore en prooestrus, à moins que l'on ait des doutes ou des difficultés d'interprétation des autres tests (chienne présentant des chaleurs atypiques, ne perdant pas de sang à la commissure vulvaire, refusant systématiquement l'accouplement à toute période, montrant une kératinisation très précoce des frottis vaginaux...)

En général, le vétérinaire réalisera de deux à quatre dosages de la progestéronémie pour un suivi de chaleurs : il est exceptionnel qu'une seule visite chez le vétérinaire suffise à déterminer le jour de l'ovulation car cela voudrait dire que la chienne est amenée le jour même où elle ovule.

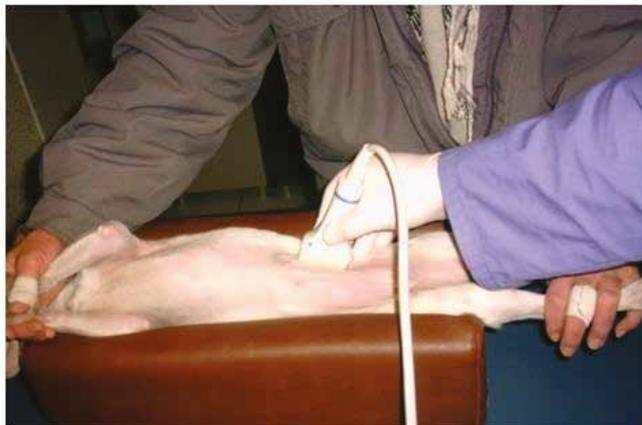
Il sera parfois utile d'en effectuer davantage, afin de s'assurer que l'ovulation est bien terminée, plutôt que de prendre le risque d'un accouplement trop précoce en cherchant à économiser le coût d'un dosage supplémentaire.

N'oublions pas que si la production de chiots n'est pas une production animale ordinaire, la rentabilité financière, sinon l'équilibre des dépenses et des recettes, est importante.

Nombreux sont les éleveurs qui n'hésitent plus, particulièrement lorsqu'ils doivent envisager un déplacement loin de leur domicile, à « investir » dans un suivi de chaleurs piloté par un vétérinaire utilisant des dosages de progestérone. Il est en effet facile de constater que cet investissement initial est largement rentabilisé grâce à l'amélioration du taux de saillies réussies ; il suffit d'un chiot de plus par portée pour que le suivi de chaleurs soit largement remboursé.

### L'échographie ovarienne (Photos 3 et 4)

La détermination de l'ovulation par échographie apporte des précisions supplémentaires par rapport aux frottis et dosages hormonaux. Elle est très utile lors d'insémination en semence congelée (durée de vie des spermatozoïdes très courte 12 à 24 heures)



Réalisation d'une échographie ovarienne



Image échographique d'un ovaire au moment de l'ovulation

Cependant elle nécessite l'utilisation d'échographes perfectionnées. Elle demande une technicité importante de la part de l'échographiste et surtout elle n'est réalisable que sous la forme d'un suivi échographique d'exams rapprochés. En effet l'aspect d'un follicule pré-ovulatoire (cad avant l'ovulation) est très proche d'un corps jaune en début d'évolution (cad juste après l'ovulation). Seule l'évolution de l'aspect du follicule permet de faire un diagnostic précis.

### Chercher les causes d'une infertilité

On estime qu'en dehors des causes pathologiques infertilité du mâle ou de la femelle, 50 à 80 % des problèmes d'infertilité sont liés à une mauvaise détermination du moment de l'ovulation et donc de la période optimale de fécondation.

Les dosages de progestérone permettent l'exploration des troubles de la fertilité, avec la détection de chaleurs silencieuses (chaleurs avec peu ou pas de saignements vulvaires, fréquentes pour les premiers cycles sexuels de la chienne), la mise en évidence de chaleurs anovulatoires ou le diagnostic de troubles gonadiques tels que des tumeurs. Les frottis vaginaux ne suffisent pas pour assurer de l'existence d'un cycle ovulatoire ; seule la réalisation de dosages de progestérone permet actuellement de conclure. Lorsque le taux de progestérone augmente pendant les chaleurs, sans jamais atteindre la valeur seuil d'ovulation, puis chute rapidement après la fin des chaleurs, il est facile de conclure à la présence de chaleurs anovulatoires - le corps jaune ne s'est pas installé correctement, il n'y a donc pas de sécrétion de progestérone.

Lors d'anoestrus prolongé, il peut être utile de faire un dosage de la progestéronémie avant la mise en place d'un protocole de déclenchement des chaleurs. En effet, si la chienne sécrète de la progestérone, il s'agit très probablement de chaleurs silencieuses,

passées inaperçues dans les deux mois qui viennent de s'écouler. Il est inutile de tenter un déclenchement des chaleurs (totalement inefficace aussi près des chaleurs précédentes) ; il est préférable de surveiller la chienne très régulièrement (réalisation de frottis vaginaux deux fois par mois par exemple).

Enfin, les dosages de progestérone interviennent dans le diagnostic de tumeurs gonadiques, chez le mâle comme chez la femelle. L'infertilité constitue généralement le premier motif de consultation, bien avant que des signes cliniques n'apparaissent - des taux détectables de progestérone peuvent être sécrétés par tous les types de tumeurs testiculaires, alors qu'un chien sain ne sécrète pas de progestérone. Les dosages de progestérone ont été principalement commercialisés pour les suivis de chaleurs des chiennes.

Dans l'esprit de la plupart des éleveurs et des vétérinaires, ils sont désormais assimilés à une méthode de référence fiable, et constituent un investissement initial largement rentabilisé.



LEWIS dit LAZZO DU VAL DU RUTH - Photo : L. TESSIER

# La grille de cotation : Ce qui va changer

Sur proposition de la commission élevage, le Comité a validé lors de sa réunion de comité de janvier 2020 les points suivants

Le TAC ne compte plus pour une cotation « 4 » et entre désormais dans la cotation « 3 » sous condition que la femelle ait obtenu

- un « EXCELLENT » en épreuve de standard lors d'une spéciale de race, régionale d'élevage, nationale d'élevage ou championnat de France
- dysplasie A ou B
- certification ADN enregistré à la SCC

La femelle finaliste à la Coupe de France des Novices entre dans la cotation « 3 » à condition qu'elle ait obtenu le qualificatif EXCELLENT lors de la CFN

Les conditions standard, santé, et ADN sont les mêmes que pour le TAC

1pt / 6	2pts / 6	3pts / 6	4pts / 6	5pts / 6	6pts / 6
Confirmé	Certifié	Certifié +	Recommandé	Elite B	Elite A
Confirmé	Confirmé :  + 1 EXC en SPE ou RE ou CHPT ou NE + 1 TAN ou CQN + Dysplasie de la hanche : lecture A,B ou C Pédigree complet + Identification génétique	Confirmé :  + 1 EXC en CI-CO (OU TB EN CT) en SPE ou RE ou CHPT ou NE + Dysplasie de la hanche : lecture A, B + Mâle: Trialer + Femelle: Finaliste coupe de France des Novices avec l'obtention du qualificatif EXCELLENT lors de l'épreuve Ou Titulaire du TAC Ou TB en field-trials + Pedigree complet + Identification génétique	Confirmé :  + 1 EXC en SPE ou RE ou CHPT ou NE – CI, CO ou CT Pour les femelles minimum qualificatif TB en classe travail ou EXC en CI ou CO. + Dysplasie de la hanche : lecture A ou B + Mâle : - Trialer avec un CACT de printemps ou sur gibier naturel ou -Trialer de Grande Quête ou Champion d'Automne ou Gibier Sauvage ou CHCS ou CHIB et trialer avec au minimum 1EXC en épreuves de field-trials de printemps ou sur gibier naturel Ou 1 CACT en épreuve de field-trials d'automne ou sur gibier sauvage ou trialer GQ + Femelle : - min EXC en field-trials ou titulaire du TAC ou CHCS ou CHIB avec au minimum un EXC en épreuve de field-trials + - Pedigree complet + Identification génétique	Sujet confirmé  ayant produit en 1ère génération:  Mâle: 3 produits cotés 4 points avec 2 lices  Femelle: 3 produits cotés 4 points en 2 portées ** + pedigree complet de chaque sujet + Compatibilité génétique avec ses descendants	Sujet RECOMMANDÉ ayant produit en 1ère génération :  Mâle: 3 produits cotés 4 points avec 2 lices Femelle: 3 produits cotés 4 points en 2 portées. + pedigree complet de chaque sujet + Compatibilité génétique avec ses descendants

## Conditions d'engagement en classe travail à la Nationale d'Elevage

Le Comité a validé également l'obtention d'un EXCELLENT lors d'une épreuve officielle de travail reconnue par la SCC ou /et FCI pour l'inscription en classe travail à la nationale d'élevage.

# Grille de sélection du Setter Anglais

TB = Très Bon  
 EXC = Excellent  
 CI = Classe Intermédiaire  
 CO = Classe Ouverte  
 CT = Classe Travail  
 CCH = Classe Champion

SPE = Spéciale de race  
 RE = Régionale d'élevage  
 NE = Nationale d'élevage  
 CHPT = Championnat de France

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 Points
			RECOMMANDE	ELITE B	ELITE A
CONFIRME	CONFIRME + 1 EXC en expo + 1 TAN ou CQN + Dysplasie de la hanche : lecture A, B ou C + Pedigree complet + Certification ADN	CONFIRME + 1 EXC en CI ou CO (ou TB en CT) pour les mâles ou minimum 1 TB en CI, CO, CT pour les femelles en SPE ou RE ou CHPTou NE + Dysplasie de la hanche : lecture A, B + <u>Mâle</u> : Trialer + <u>Femelle</u> : Finaliste coupe de France des novices Ou TB en field-trials Ou titulaire du TAC + Pedigree complet + Certification ADN	CONFIRME + 1 EXC en SPE ou RE ou CHPT ou NE en CI, CO ou CT (pour les Femelles Min TB en CT) + Dysplasie de la hanche : lecture A ou B + <u>Mâle</u> : Trialer avec un CACT de printemps ou sur gibier naturel ou Trialer de Grande Quête ou Champion d'Automne ou Gibier Sauvage ou CHCS ou CHIB et Trialer avec au minimum 1 EXC en épreuve de field-trial de Printemps ou sur Gibier naturel ou 1 CACT en épreuve de Field d'Automne ou sur Gibier sauvage  <u>Femelle</u> : Mini Exc en Field ou titulaire du TAC Ou CHCS ou CHIB avec au mini 1 EXC en Field + Pedigree complet + Certification ADN	Sujet CONFIRME ayant produit en 1 <sup>ère</sup> génération : <u>Mâle</u> : 3 produits cotés 4 points avec 2 lices minimum <u>Femelle</u> : 3 produits cotés 4 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants	Sujet RECOMMANDE ayant produit en 1 <sup>ère</sup> génération : <u>Mâle</u> : 3 produits cotés 4 points avec 2 lices minimum <u>Femelle</u> : 3 produits cotés 4 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants

**La lettre de l'année : R**



# Titres homologués pour les Chiens du CLUB DU SETTER ANGLAIS entre le 01/09/2019 et le 31/01/2020

## **Champion De France de Conformité au Standard**

**LASKO DE L'OYAT DES DUNES** Homologué le 30/12/2019  
Mâle LOF 7 S.A. 241 161/40 891 à M. GOURAUD CHRISTOPHE

## **Champion de France Jeune**

**NELSON DU FIEF DE LA GARENNE** Homologué le 30/12/2019  
Mâle LOF 7 S.A. 250 787/42 790 à Mme BERTRAND TATIANA

## **Champion de Travail**

**IOLE DES FORETS CORREZIENNES** Homologué le 26/12/2019  
Femelle LOF 7 S.A. 229 184/46 449 à M. MIGNOT JEAN-MICHEL

## **Champion De travail Grande Quête**

**JADORE DU FLAIR AU VENT** Homologué le 06/11/2019  
Femelle LOF 7 S.A. 235 721/47 237 à M. BLONDEAU LAURENT

**LAAM DES TERRES DE LUDE** Homologué le 16/09/2019  
Mâle LOF 7 S.A. 240 707/40 968 à M. DURAND LUC

**SARENTIS LUCA** Homologué le 16/09/2019  
Mâle LOF 7 S.A. 240 324/41 395 à M. RIMANIOL BERNARD

## **Champion Des Field-Trials de Printemps sur perdrix**

**JODY DES BELLES DU CAUSSE** Homologué le 16/01/2020  
Femelle LOF 7 S.A. 235 624/46 989 à M. BOISSONNADE FREDERIC

**LEELU DE ENKARTUR** Homologué le 04/09/2019  
Femelle IMP 7 S.A. 251 836/49 573 à Mme ANGER ALICIA

**LIVER DU PARC DES CHAUMES** Homologué le 07/10/2019  
Mâle LOF 7 S.A. 242 558/41 796 à M. PORCHERON PHILIPPE

**LYSA DU FER SERVADOU** Homologué le 07/01/2020  
Femelle LOF 7 S.A. 241 726/48 684 à M. MAYMARD MIKAEL

**MINA DU MAS D'EYRAUD** Homologué le 02/10/2019  
Femelle LOF 7 S.A. 247 278/49 849 à M. VARENE BRICE

## **Champion Des Field-Trials sur Gibier Naturel**

**IDEM DES BELLES DU CAUSSE** Homologué le 07/01/2020  
Mâle LOF 7 S.A. 226 996/38 605 à M. CLAVE SEBASTIEN

**METIS DU PUY DU FOUGEROUX** Homologué le 26/12/2019  
Femelle LOF 7 S.A. 246 460/49 256 à M. LAURENT REGIS

**NANOOK DE CAZAOUS** Homologué le 07/01/2020  
Mâle LOF 7 S.A. 250 735/42 918 à M. LEBRETON MICHEL

**VAI NEL VENTO GADJI** Homologué le 06/11/2019  
Femelle LOF 7 S.A. 218 852/47 706 à Mme KAMMAN VAN EIJK MARJOLEIN

## Champion Des field-trials sur gibier tiré

<b>IDEM DES BELLES DU CAUSSE</b> Mâle LOF 7 S.A. 226 996/38 605	à M. CLAVE SEBASTIEN	<b>Homologué le</b> 07/01/2020
<b>JANEIRO DU RIO PARANA</b> Mâle LOF 7 S.A. 233 097/39 825	à M. MOUGET DANIEL	<b>Homologué le</b> 07/01/2020
<b>LANZO DES SAGNES DES MILLE SOURCES</b> Mâle LOF 7 S.A. 240 737/41 606	à M. CANET GUY	<b>Homologué le</b> 26/12/2019
<b>LEVIS DU GOUYRE</b> Mâle LOF 7 S.A. 240 283/41 653	à M. GORY GERARD	<b>Homologué le</b> 07/01/2020
<b>MATT DE CAZAOUS</b> Mâle LOF 7 S.A. 244 786/42 987	à M. CANAL JEAN-PIERRE	<b>Homologué le</b> 26/12/2019

## Champion International de Travail Field Trial

<b>IKE DE LA SALMONAIS</b> Mâle LOF 7 S.A. 228 315/38 811	à M. LEMARIE JEAN-MARC	<b>Homologué le</b> 25/09/2019
<b>JAINA DE LA FERME DE BELOU</b> Femelle LOF 7 S.A. 233 900/47 028	à M. BOUTENEIGRE PATRICK	<b>Homologué le</b> 21/11/2019
<b>SARENTIS LUCA</b> Mâle LOF 7 S.A. 240 324/41 395	à M. RIMANIOL BERNARD	<b>Homologué le</b> 21/11/2019
<b>VAI NEL VENTO GADJI</b> Femelle LOF 7 S.A. 218 852/47 706	à Mme KAMMAN VAN EIJK MARJOLEIN	<b>Homologué le</b> 06/12/2019

## Champion Travail sur Gibiers Sauvages

<b>INDIANA DU BIEF JOLI</b> Femelle LOF 7 S.A. 229 244/46 489	à M. MARESCHAL GILLES	<b>Homologué le</b> 10/09/2019
<b>LADY DE LA JOUX DE LA BECASSE</b> Femelle LOF 7 S.A. 239 594/48 250	à M. COMTE DANIEL	<b>Homologué le</b> 05/11/2019

## TRIALER

<b>IP'HOP DE LA BAIE DE SLACK</b> Mâle LOF 7 S.A. 228 552/38 894	à M. LOUET FREDERIC	<b>Homologué le</b> 26/12/2019
<b>JATTO DE BUZUNTZA</b> Mâle LOF 7 S.A. 235 880/41 552	à M. HELAND DANIEL	<b>Homologué le</b> 07/01/2020
<b>JECK DES PLAINES DE L'YSER</b> Mâle LOF 7 S.A. 237 517/41 235	à Mme FOURNIER HELENE	<b>Homologué le</b> 26/12/2019
<b>JIJI DE L'ECHO DE SAINT JEAN</b> Mâle LOF 7 S.A. 233 072/39 840	à M. SENAC JULIEN	<b>Homologué le</b> 02/10/2019
<b>LAIKA DU DOME DES BRISUCALES</b> Femelle LOF 7 S.A. 238 269/49 717	à M. MERCIER FREDERIC	<b>Homologué le</b> 07/01/2020
<b>LAIKA I</b> Femelle LOF 7 S.A. 239 916/48 711	à M. ROSSIGNOL AMAURY	<b>Homologué le</b> 07/01/2020
<b>LARA DU CHAMP DE LA PATIENCE</b> Femelle LOF 7 S.A. 242 036/48 671	à M. QUERE PHILIPPE	<b>Homologué le</b> 07/01/2020
<b>LAYA DES SAGNES DES MILLE SOURCES</b> Femelle LOF 7 S.A. 240 809/48 422	à M. PIERON JEAN-MICHEL	<b>Homologué le</b> 07/01/2020
<b>LAZAR DU COTEAU DES LETTES</b> Mâle LOF 7 S.A. 240 546/41 508	à M. GUILLOU HERVE	<b>Homologué le</b> 07/01/2020
<b>LEMON DES PENTES DE LA MORDOREE</b> Femelle LOF 7 S.A. 240 024/48 150	à M. ARNOULD THOMAS	<b>Homologué le</b> 10/09/2019
<b>LILY DU CHAMP DE LA PATIENCE</b> Femelle LOF 7 S.A. 242 037/48 672	à M. QUERE PHILIPPE	<b>Homologué le</b> 07/01/2020

<b>LINX DIT LIKE DU BANDO DE COUFFINS</b>			<b>Homologué le</b>	<b>07/10/2019</b>
Mâle	LOF 7 S.A. 241 190/41 478	à M. ROBERT JEAN-MARC		
<b>LORD DES BORDS DE LA TREZENCE</b>			<b>Homologué le</b>	<b>05/11/2019</b>
Mâle	LOF 7 S.A. 239 235/40 796	à M. LAFFETAS DIDIER		
<b>LOSEY DU VAL DU RUTH</b>			<b>Homologué le</b>	<b>05/09/2019</b>
Mâle	LOF 7 S.A. 240 899/41 129	à Mme PAUL WOLLMAN NINA		
<b>LUCE DES YEUX DE VELOURS</b>			<b>Homologué le</b>	<b>26/12/2019</b>
Femelle	LOF 7 S.A. 238 664/48 130	à M. Mme FOUCHE CLAUDE & ANNIE		
<b>MACCHIATO DU CHAMP BOCQUILLON</b>			<b>Homologué le</b>	<b>05/11/2019</b>
Mâle	LOF 7 S.A. 244 038/42 274	à M. PALACIN GUILLAUME		
<b>MAGIC DE LA CROIX DU BUCHERON</b>			<b>Homologué le</b>	<b>26/12/2019</b>
Mâle	LOF 7 S.A. 243 568/41 976	à M. BARON NICOLAS		
<b>MANOI DU MAS DE BREGANCON</b>			<b>Homologué le</b>	<b>05/11/2019</b>
Femelle	LOF 7 S.A. 247 117/49 523	à M. ROCHE CHRISTIAN		
<b>MARKUS DU CLOS RESINEUX</b>			<b>Homologué le</b>	<b>26/12/2019</b>
Mâle	LOF 7 S.A. 245 092/41 963	à MM. MOREAU BENJAMIN & THIERRY		
<b>MARLON DES PAYS DE LOIRE</b>			<b>Homologué le</b>	<b>07/01/2020</b>
Mâle	LOF 7 S.A. 245 174/41 762	à M. FOURNIER STEPHANE		
<b>MELINE DU BANDO DE COUFFINS</b>			<b>Homologué le</b>	<b>04/09/2019</b>
Femelle	LOF 7 S.A. 244 395/49 715	à M. BOURRE ERIC		
<b>METIS DU PUY DU FOUGEROUX</b>			<b>Homologué le</b>	<b>26/12/2019</b>
Femelle	LOF 7 S.A. 246 460/49 256	à M. LAURENT REGIS		
<b>METISSE DE LA PENTE DES SAGOTIERS</b>			<b>Homologué le</b>	<b>26/12/2019</b>
Femelle	LOF 7 S.A. 245 295/49 199	à M. JUILLARD FRANCK		
<b>MEWEN DE LA FOUGERE AIGLE</b>			<b>Homologué le</b>	<b>26/12/2019</b>
Femelle	LOF 7 S.A. 247 353/51 681	à M. BLOT GUILLAUME		
<b>MISTRAL DELL'ABAZIA</b>			<b>Homologué le</b>	<b>07/01/2020</b>
Mâle	IMP 7 S.A. 249 305/41 755	à M. ELLEOUE PATRICK		
<b>MOZART DE L'ECHO DE SAINT JEAN</b>			<b>Homologué le</b>	<b>02/10/2019</b>
Mâle	LOF 7 S.A. 243 015/43 077	à M. FAUX DAVID		
<b>MURPHY DU CLOS DE LA BAUDELIERE</b>			<b>Homologué le</b>	<b>10/09/2019</b>
Mâle	LOF 7 S.A. 244 515/43 366	à M. GIRARDET DAVID		
<b>MUSE DES CLOS DE LA MADOIRE</b>			<b>Homologué le</b>	<b>07/01/2020</b>
Femelle	LOF 7 S.A. 247 946/49 791	à M. FOURNIER JEAN-BERNARD		
<b>MYA DU SOUS BOIS DE BALMETTE</b>			<b>Homologué le</b>	<b>16/09/2019</b>
Femelle	LOF 7 S.A. 248 343/51 953	à M. HYTIER BRUNO		
<b>NELSON DU FIEF DE LA GARENNE</b>			<b>Homologué le</b>	<b>25/11/2019</b>
Mâle	LOF 7 S.A. 250 787/42 790	à Mme BERTRAND TATIANA		
<b>NEO DE LA FRANCHAIE</b>			<b>Homologué le</b>	<b>08/11/2019</b>
Mâle	LOF 7 S.A. 249 272/42 858	à M. BERNARD ANDRE		
<b>NEOU DE L'ECHO DE SAINT JEAN</b>			<b>Homologué le</b>	<b>08/10/2019</b>
Mâle	LOF 7 S.A. 249 570/42 616	à M. LAULHE OLIVIER		
<b>NORDIK DU CLOS DE LA BAUDELIERE</b>			<b>Homologué le</b>	<b>04/09/2019</b>
Mâle	LOF 7 S.A. 250 583/42 631	à M. PERREAU MARTIAL		
<b>SHARPTAILS AUTOMNE</b>			<b>Homologué le</b>	<b>08/11/2019</b>
Femelle	IMP 7 S.A. 245 407/48 211	à M. KAMMAN ROEL		

#### ERRATUM

#### ***Champion International de Travail Field Trial***

JADE DE LA TOUR MADELOC Femelle LOF 7 S.A. 236 070/47 244 à M. OUDIN ALAIN Homologué le 23/04/2019



# LA BOUTIQUE DU CLUB



Gilet multi-poches : 45 €



Polaire ben: 38 €  
Uniquement en noir



Insignes CSA : 5 €



Tête setter: 5 €



Casquette polaire : 10 €  
Gris ou vert



Gilet Divo: 32 €  
Uniquement en noir



Polo bleu marine : 25 €



Ecusson tissu: 2,50 €



Casquette toile : 10 €  
Rouge, bleu marine, beige et noir



Ecusson tissu: 2,50 €



Bob beige : 10 €



Tee-shirt : 15 €  
Couleur club: rouge ou blanc  
Noir, gris



Porte-clé : 5 €



Nouvel Ecusson : 5 €



Ancien Autocollant : 3 € les 3



Veste Softshell Homme  
et Femme : 50 €



Chemise blanche : 30 €



Nouvel Autocollant : 3 € les 3

# Formulaire pour commande articles boutique du Club

Nom - Prénom :

Adresse :

Tel :

DESCRIPTION	Prix Unitaire	Quantité	Taille H/F (2XL, XL, L, M, S)	Couleur Broderie	Total
<b>Veste Softshell rouge Homme ou Femme</b> <b>3 couches respirantes 300gr</b> + frais de port <i>Broderie possible :</i>  ou 	50 €				
<b>Gilet multi poches</b> + frais de port	45 €				
<b>Chemise blanche coton</b> + frais de port <i>Broderie possible : idem veste Softshell</i>	30 €				
<b>Gilet Divo</b> (noir) + frais de port	32 €				
<b>Polaire ben</b> (noir) + frais de port	38 €				
<b>Tee-Shirt</b> (rouge, blanc, noir, gris) + frais de port <i>Coloris à préciser</i>	15 €				
<b>Polo bleu marine</b> + frais de port	25 €				
<b>Casquette Polaire</b> (gris) + frais de port	10 €				
<b>Casquette Toile</b> (rouge, bleu marine, beige, noir et orange) + frais de port <i>Coloris à préciser</i>	10 €				
<b>Bob beige</b> + frais de port	10 €				
<b>Insigne "CSA"</b> Joindre enveloppe affranchie	5 €				
<b>Insigne "Tête setter"</b> Joindre enveloppe affranchie	5 €				
<b>Ecusson Tissu</b> Nouveau et/ou Ancien modèle Joindre enveloppe affranchie	2,50 €				
<b>Ecusson Tissu</b> Nouveau logo « 1891 » Joindre enveloppe affranchie	5 €				
<b>Porte-clés</b> Joindre enveloppe affranchie	5 €				
<b>Autocollant</b> Nouveau et/ou Ancien modèle <b>(3 € les 3)</b> Joindre enveloppe affranchie	3 €				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de port :</li> <li>Règlement par chèque à l'ordre du Club du Setter Anglais</li> </ul>				9 €	
TOTAL GENERAL... en €					

## BON DE COMMANDE A ADRESSER A :

M. Hervé POMMEY  
 Lieu-dit Les LANDES  
 SAINT-PIERRE DE PLESGUEN 35720 MESNIL-ROCH  
 06.32.90.56.39

# Comment télécharger sa carte d'adhérent :

- 1/ Aller sur le site du Club
- 2/ Se connecter à son compte
- 3/ Imprimer la carte d'adhérent



## Bulletin d'adhésion au Club du Setter Anglais

*Nous partageons la même passion !  
Nous serions heureux de vous compter parmi nous !*

### Bulletin d'adhésion au Club du Setter Anglais

- Première adhésion : 37 €
- Renouvellement d'adhésion : 32 €
- Cotisation couple : 1<sup>ère</sup> adhésion : 42 €, renouvellement : 37 €

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

COMMUNE : .....

CODE POSTAL : .....

E-MAIL : .....

TÉLÉPHONE : .....

A : .....

DATE : .....

Signature :

Envoyez ce bulletin accompagné d'un chèque de 37 €  
(32 € pour un renouvellement de cotisation) à l'ordre du  
Club du Setter Anglais à l'adresse suivante :

**Club du Setter Anglais**  
**Octave LANORD**  
**36 route de Montvicq**  
**03170 BEZENET**

Vous pouvez également payer par Paypal via le site du  
club [www.setteranglais.com](http://www.setteranglais.com)



**PURINA®**  
**PRO PLAN®**  
**VETERINARY**  
**DIETS**

# POUR UNE BONNE SANTÉ DU SYSTÈME IMMUNITAIRE ET DIGESTIF, AJOUTEZ SIMPLEMENT DES PROBIOTIQUES\*



## *Pour un animal plein de vie\*, avec FortiFlora®*

Vous ne pouvez pas les voir. Mais dans l'intestin des animaux, il y a des milliards de bactéries bénéfiques qui travaillent 24h/24 pour aider à maintenir une bonne santé du système immunitaire et digestif. Vous pouvez les soutenir en donnant un sachet de PURINA® PRO PLAN® Veterinary Diets FortiFlora® par jour à votre animal. Convenant aux chiens et chats de tous âges, c'est une façon simple et délicieuse d'aider vos compagnons à rester en bonne santé et pleins de vie\*.

*Pour plus d'informations, contactez votre vétérinaire  
ou connectez-vous sur [www.purina-proplan.fr/veterinarydiets](http://www.purina-proplan.fr/veterinarydiets)*

**Un conseil ? Une info ?**  **N°Vert 0 800 226 462**  
*(Appel gratuit depuis un poste fixe)*

\* Bactéries lactiques vivantes : FortiFlora® contient des concentrations garanties de bactéries vivantes (*E. faecium* SF68®) dont l'innocuité et l'efficacité chez les chiens et les chats souffrant de déséquilibre de la microflore ont été démontrés.

GARMIN.



### PRO 550 PLUS

Le meilleur système de dressage  
de chiens avec suivi GPS



Zi Les Collonges BP 247  
42173 St. Just St. Rambert  
info@rivolier.fr / www.rivolier.com

**Rivolier**  
NATURE

© 2017 Garmin France. Tous droits réservés. Tous les droits.